



PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES , BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN ,

PENDANT L'ANNÉE 1820.

Sgbi.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1820.



A ROUEN,

De l'Imp. de P. PERIAUX père, Imprimeur du Roi
et de l'Académie.

1821.





PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES , BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN ,

PENDANT L'ANNÉE 1820 ;

*D'APRÈS le compte qui en a été rendu par
MM. les Secrétaires , à la Séance publique
du Vendredi 11 Août de la même année.*

~~~~~

## DISCOURS

*PRONONCÉ à l'ouverture de la Séance publique du Vendredi  
11 Août 1820, par M. MARQUIS, D. M. P., Professeur  
de Botanique, Vice-Président.*

**M**ESSIEURS,

Moins il m'était permis de m'attendre à l'honneur  
d'ouvrir cette séance, plus l'embarras que je ne saurais  
m'empêcher d'éprouver en ce moment a de droits à votre

A

indulgence. Le souvenir de l'élegante facilité que vous avez souvent admirée , lorsque votre Président , M. le baron Malouet , s'adressant tantôt au guerrier ami des lettres , tantôt à l'artiste industrieux , tantôt au médecin observateur , tantôt au littérateur savant , prenait tour-à-tour le langage de chacun et se montrait aussi familier que lui-même avec les objets de ses études , serait bien propre sans doute à m'intimider encore davantage , si l'amour-propre pouvait avoir la moindre part à l'émotion que je ressens. Bien loin de là , Messieurs , si quelque chose me console aujourd'hui de mon insuffisance , c'est l'idée qu'elle ne peut que vous rappeler davantage le Président dont vous n'oublierez jamais ni les talents , ni les marques touchantes d'attachement dont il vous a comblés.

Faire fleurir également dans une douce paix et le négoce et l'industrie , sources de la richesse des nations , et les sciences , les lettres , les arts qui en sont la gloire la plus solide , tel est le but où tendent tous les vœux du Monarque dont la sagesse veille sur nos destinées , vœux heureusement secondés par les hommes habiles et vertueux qu'il sait choisir pour l'aider à faire le bonheur de ses peuples , et par le goût naturel , le génie actif et l'infatigable ardeur du Français.

Chaque jour quelque nouvelle lumière jaillit sur quelque partie de la science , chaque jour quelque procédé nouveau perfectionne , rend plus productive quelque branche de l'industrie ; et souvent ce procédé , ce perfectionnement n'est qu'une ingénieuse application de quelque phénomène nouvellement observé , de quelque propriété nouvellement découverte dans l'inépuisable champ de l'étude de la nature. Appliquer ainsi à des objets d'une utilité positive les résultats de ses recherches , est aujourd'hui pour le savant l'espèce de gloire qui le flatte le plus.

Grâce au bienfait de l'éducation devenu plus général , aux moyens d'instruction devenus plus nombreux , plus

faciles , l'homme qui s'est consacré aux arts industriels n'est plus entièrement étranger au progrès des sciences. Ce qu'il lui importe de savoir des découvertes savantes parvient bientôt à sa connaissance , et il se hâte de les tourner à son profit. L'agriculteur lui-même ne craint plus autant de s'écarter de la routine qui retarda si long-temps les progrès de l'art nourricier ; il aime à venir chercher au milieu des savants les instructions qui lui manquent et les met en pratique avec un esprit d'observation qui souvent lui donne à son tour occasion d'éclairer le savant. Dès récoltes plus abondantes le paient de ses fatigues , et la terre semble devenue plus libérale envers le cultivateur plus instruit.

Jamais les diverses branches des sciences et des arts industriels ne se sont plus fréquemment rapprochés , ne se sont unies par plus de liens , ne se sont prêtés des secours plus multipliés , plus utiles.

Trop souvent on s'est plu à considérer comme opposés , comme exclusifs , l'esprit du négoce et le goût de l'instruction. C'est surtout de nos jours , c'est surtout dans notre belle patrie que ce préjugé paraît peu d'accord avec l'état des choses , et cette province , cette ville offrent peut-être la plus forte preuve du contraire. La patrie de tant de commerçants habiles , de tant de fabricants ingénieux dont les travaux l'ont enrichie , l'ont rendue célèbre , n'est-elle pas aussi celle des Corneille , des Fontenelle , des Lémery , des Vertot , des Jouvenet ?

Si nous voyons , dès le douzième siècle , Rouen se distinguer par son industrie , par ses fabriques ; même avant cette époque , nous y voyons exister l'association pieuse et littéraire des Palinods antérieure même aux Jeux floraux de Toulouse. Le nom de *Fête aux Normands* , donné dès-lors à la solennité annuelle de cette confrérie poétique , prouve sa célébrité et le goût des anciens habitans de cette Province pour ces sortes de joûtes litté-

vaires. L'Imprimerie, qui ne fleurit que là où les lettres sont cultivées avec zèle, s'établit à Rouen presque dès l'origine de cette invention qui a tant influé sur la civilisation du monde.

Nulla part, peut-être, n'est moins rare l'habileté dans les affaires jointe à l'instruction. N'avons-nous pas vu plus d'une fois le fabricant, s'aidant des principes des sciences mathématiques ou physiques, perfectionner lui-même les machines qu'il emploie, et simplifier, rendre plus faciles, plus sûres, ses opérations ? Instruit par l'étude et par les voyages des langues et des littératures étrangères, des productions et des usages des diverses contrées, le négociant trouve dans ces connaissances de nouveaux moyens de succès, et honore sa noble profession par son savoir, comme par ses vertus. Souvent c'est dans le commerce des Muses qu'il cherche le relâchement de ses travaux assidus, et les Muses applaudissent à ses essais. Je n'aurais pas à chercher des exemples ailleurs que dans cette enceinte.

En contemplant la prospérité de cette ville, où le fleuve royal apporte majestueusement sur ses ondes les productions des contrées les plus éloignées, où les pavillons de tous les peuples flottent sur les navires pressés dans le port, tandis que d'autres, encore imparfaits, reposent près de là sur les chantiers ; où le coton de l'Inde, filé par les plus ingénieuses machines, paré des couleurs les plus vives et les plus variées, se transforme en tissus également légers, élégans, solides ; où le génie du mécanicien s'exerce continuellement à diminuer, à régulariser le travail des bras ; où l'étranger, parcourant nos ateliers, d'un œil surpris, reconnaît, avoue, malgré lui-même, une supériorité qui alarme sa jalousie ; combien il nous est doux de penser que l'Académie n'est pas étrangère à cet état florissant, que plus d'un des per-

fectionnements qui ont contribué aux succès de l'industrie rouennaise est émané de son sein.

Quel plus doux fruit de ses veilles peut obtenir l'homme studieux que de trouver quelque moyen d'être utile à ses concitoyens ? Combien l'avidité curiosité qui porte l'homme à étudier cette multitude infinie de corps si divers dont il est entouré , à observer l'action réciproque qu'ils exercent les uns sur les autres , à rechercher les causes secrètes de ces phénomènes si curieux que la nature nous offre à chaque pas , ne devient-elle pas plus louable , plus noble , plus sublime , quand elle se propose la satisfaction de nos besoins ou le soulagement de nos maux , quand elle a pour but d'améliorer notre état en nous procurant de nouveaux biens , de nouvelles jouissances ? Telle est la fin que le savant doit sur-tout avoir en vue dans ses recherches. La vraie science est la science appliquée , la science utile.

Mais ce but n'est pas étranger non plus à l'homme de lettres , au poète , à l'artiste. En développant , en entretenant dans notre esprit l'idée du beau , en nous en présentant l'image ravissante sous toutes les formes , en nous en inspirant le sentiment , le goût épuré ; leurs ouvrages peuvent contribuer à la perfection de notre être moral , et nous pénétrer de l'amour de la vertu , qui n'est que le beau dans les mœurs. C'est par là que les productions du littérateur et de l'artiste pourront rivaliser d'utilité avec les travaux du savant.

Heureux ceux qui , dirigés par de pareils principes , parcourent avec quelques succès la carrière des sciences ou des lettres , parviennent à soulever quelque partie du voile mystérieux qui enveloppe les œuvres du Créateur , en décrivent dignement les merveilles , ou en créent en quelque sorte de nouvelles , en les imitant ! Déjà payés de leurs travaux par le charme qui les accompagne , ils le sont encore plus par la douce satis-

faction d'avoir acquis de justes droits à la reconnaissance de leurs semblables.

Mais n'ai-je pas trop oublié , Messieurs , que vous attendez de mes confrères des lectures plus dignes de vous intéresser ? Je me hâte de leur rendre une attention dont ils sauront mieux user , et que l'espoir que je vous offrais de les entendre , a pu seul me mériter quelques instants.

---

## SCIENCES ET ARTS.

---

### RAPPORT

*Fait par M. VITALIS , Secrétaire perpétuel de la classe des Sciences.*

MESSIEURS ,

L'Académie vient aujourd'hui avec un plaisir toujours nouveau , vous entretenir de ses travaux , et vous prier d'en agréer l'hommage.

Les mathématiques , la physique , l'histoire naturelle , la médecine humaine et vétérinaire , la chimie , l'agriculture , l'économie rurale , les arts industriels , ouvraient une vaste carrière à ceux des Académiciens qui se sont voués plus particulièrement au culte des sciences.

Vous jugerez , Messieurs , de leur zèle , de leurs efforts , de leurs succès , par le compte que je vais avoir l'honneur de vous rendre de leurs travaux.

---

### SCIENCES MATHÉMATIQUES.

M. *Boucharlat* , professeur de mathématiques , a donné une nouvelle preuve de son attachement à l'Académie ,



en lui faisant hommage de la seconde édition de ses *Eléments de calcul différentiel et intégral*.

» Cette deuxième édition, dit M. Meaume, qui avait été chargé d'en rendre compte, est beaucoup plus étendue que la première.

« On distingue comme principales additions, la théorie des points singuliers des courbes, les *maxima* et *minima* des fonctions de deux variables; les courbes polaires, la théorie de la variable indépendante, les solutions particulières des équations différentielles, la curvatur des corps terminés par des surfaces courbes, les conditions d'intégrabilité des fonctions de trois variables, les équations différentielles du second ordre, les équations simultanées, une théorie des équations différentielles partielles. L'auteur regarde comme un avantage de développer toutes les opérations, afin que le lecteur ne soit pas arrêté par la difficulté des calculs, et que l'ouvrage puisse être entendu sans le secours d'un maître. On a imprimé en plus petits caractères les sujets moins importants, et que l'on peut supprimer à la première lecture.

» M. Boucharlat s'est attaché à exposer clairement les principes fondamentaux du calcul différentiel; il a comparé la méthode des *limites* avec celle des *infinitement petits*, et il a fait voir que le principe de Lagrange, dont il a modifié la démonstration, prévenait les difficultés et les objections qui se rencontrent dans les autres manières de poser les bases du calcul différentiel.

» Je ne m'arrêterai point, Messieurs, continue M. Meaume, à vous donner une analyse de tous les articles de l'ouvrage: rien ne serait plus stérile, et je craindrais de fatiguer votre attention. Il me suffira d'ajouter qu'un traité de calcul différentiel et intégral devant préparer le lecteur à l'intelligence de la mécanique celeste et de la mécanique analytique, et de tous les ouvrages

des géomètres modernes sur les sciences physiques mathématiques, ces conditions sont généralement remplies par M. Boucharlat, et que son ouvrage est utile même après ceux qui ont été publiés sur la même matière. »

= M. *Saint-Leger*, connu avantageusement à Rouen, par les leçons de mathématiques qu'il y donne depuis long-temps avec succès, a soumis au jugement de l'Académie un *Tableau d'addition et de multiplication, applicable à la soustraction et à la division, à l'usage des commençants.*

Dans le rapport verbal qu'il en a fait, M. Lacaux estime que ce Tableau remplit bien son objet, et qu'il sera très-utile à ceux auxquels il est destiné.

= Admis à partager les travaux de l'Académie, M. *Destigny* a donné lecture de son discours de réception.

« En me présentant pour la première fois dans ce sanctuaire des sciences, des lettres et des arts, a dit notre nouveau confrère, le premier sentiment dont je vous prie d'agréer l'expression, est celui d'une reconnaissance d'autant plus vive que j'étais loin de m'attendre à recevoir des marques aussi honorables de votre bienveillance.... »

» En m'admettant à partager ses utiles travaux, l'Académie n'a pu avoir d'autre intention que celle de m'exciter, par un motif aussi puissant, à continuer les recherches que déjà elle a bien voulu honorer de son suffrage, et qui désormais me deviendront plus faciles, puisque je pourrai mettre à profit les nombreuses connaissances que la Compagnie réunit dans son sein, et qui distinguent si éminemment chacun de ses membres. »

Après ce début dicté par la modestie, M. *Destigny* esquisse le tableau historique de l'origine et des progrès

de l'art de mesurer le temps ou de l'horlogerie. Nous allons en retracer ici les principaux traits.

« Si tout ce qui existe dans l'Univers était sans mouvement, il serait impossible de déterminer la durée du temps, et il s'écoulerait sans distinction de ses parties.

» La révolution du soleil autour de la terre paraît être le premier moyen employé pour la mesure du temps, et les gnomons ont été les premiers instruments dont on ait fait usage.

» L'histoire nous apprend que le premier cadran solaire remonte à une époque antérieure de plus de 500 ans à l'ère chrétienne, et Falconet en attribue l'invention aux Phéniciens ou aux Chaldéens. Les clepsydres étaient aussi en usage avant Jésus-Christ; mais ces instruments, quelque parfaits qu'on les suppose, ne pouvant suffire à tous les besoins, l'horlogerie fut bientôt créée.

» La première horloge dont on eut connaissance est celle que Richard Walingfort, bénédictin anglais, inventa et fit exécuter en 1326, pour le couvent de Saint-Albans.

» La deuxième fut exécutée à Padoue, en 1344, sous la direction de Jacques de Dundis. On y voyait déjà le cours du soleil et des planètes. Ce travail mérita à son auteur le surnom d'*Horologius* (quelques-uns disent *Ab-Horologio*), dont sa famille se fait honneur à Florence, où elle existe encore.

» La troisième parut en 1370. Elle fut exécutée par ordre de Charles V, qui, pour cet effet, fit venir d'Allemagne Henri de Vic. Cette horloge fut placée à Paris, au Palais marchand, dans une tour qui porte encore aujourd'hui le nom de *Tour de l'Horloge*.

Henri II fit exécuter celle du château d'Anet, où l'on voyait une meute de chiens qui marchaient en

aboyant , et un cerf qui , avec le pied , frappait les heures.

» C'est donc au milieu du 14<sup>e</sup> siècle que l'horlogerie prit naissance.

» Le premier pas fait vers la perfection de cet art fut l'application du pendule aux horloges comme régulateur. La théorie en appartient à Galilée , et l'application à Huyghens.

» La longueur du pendule simple , à la latitude et à la hauteur de l'observatoire de Paris et à la température de la glace fondante , a été déterminée par MM. Borda et Cassini à 3 p. 0 p. 8 lig. 5593 pour que la durée de chaque oscillation soit d'une seconde.

» L'application du pendule aux horloges n'empêchait pas que l'isochronisme de ses oscillations cessât lorsque la puissance qui entretenait ces oscillations , venant à changer , forçait le pendule à décrire des arcs plus ou moins grands. Huyghens crut pouvoir remédier à cet inconvénient en employant une courbe cycloïdale sur laquelle la soie servant de suspension au pendule s'enveloppait et compensait , par le raccourcissement du pendule , le retard occasionné par l'amplitude de l'arc qu'il devait décrire. L'expérience ne tarda pas à prouver que cette idée , qui séduisit d'abord tous les savants , était plus brillante qu'utile. On sentit bientôt le vice d'une lentille légère et celui de l'emploi d'un fil de soie d'une longueur indispensable dans ce système. Tous ces vices disparurent en ne faisant décrire au pendule que de très-petits arcs de cercle , qui se confondent alors avec ceux de la cycloïde , en donnant du poids à la lentille , et en remplaçant la suspension par la soie , au moyen d'un couteau ou d'un ressort.

» La théorie établissait que si la longueur du pendule à secondes changeait de la centième partie d'une ligne , l'horloge varierait d'environ une seconde en vingt-quatre heures ; on savait aussi que la chaleur dilate tous les corps et que

le froid les condense. Ce ne fut cependant que long-temps après que l'on songea à remédier à cette cause de variation. Graham en 1715, Hanson en 1725, les frères Regnauld en 1733, Julien Le Roi en 1739, Rivaz en 1749, Le Paute en 1755, et Ferdinand Berthout se sont occupés avec plus ou moins de succès de la compensation des effets de la température. M. Grenier, horloger, à Rouen, proposa et exécuta, en 1780, un système de compensation qui, suivant M. Destigny, doit l'emporter sur tous les autres. M. Destigny saisit avec empressement cette occasion de payer un juste tribut d'éloges aux talents distingués de cet artiste octogénaire, aussi recommandable, dit-il, par ses connaissances que par sa modestie. M. Grenier a employé son système de compensation dans une pendule astronomique d'une exécution achevée, et dont notre confrère promet de donner la description, si l'auteur veut bien le lui permettre.

» L'invention du ressort, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, fournit le moyen de diminuer le volume des horloges et de les placer dans les appartements, et on trouva enfin dans la *fusée* le moyen de régulariser son action.

» La marche des montres devint elle-même plus exacte par l'application du *ressort spiral*, dont la première idée paraît être due à l'abbé Hautefenille, d'Orléans.

» La première pendule à *répétition* fut inventée, en 1676, par Barlow. A cette découverte succéda bientôt celle de l'*équation de l'horloge*. Ce ne fut qu'en 1717 que MM. Le Bon et Le Roi établirent quelques-unes de ces pièces en France; on est même parvenu depuis à faire des *montres à équation*.

» Les progrès de l'horlogerie, pendant le cours du 18<sup>e</sup> siècle, ont été aussi très-sensibles. On a imaginé plusieurs échappements libres et à force constante tant pour les horloges que pour les montres. On est parvenu à réduire le frottement par l'application de rubis aux parties frottantes de

l'échappement , et en perçant cette pierre pour recevoir les plus petits pivots des axes des rouages ; on a aussi perfectionné le systeme de compensation des effets de la température sur la marche des montres et des horloges ; et enfin on a réussi à contraindre des pendules astronomiques et des *montres à longitude* d'une étonnante précision et dont l'utilité est si importante pour les intérêts de la physique en général , de l'astronomie , de la navigation et du commerce.

» Mais si l'horlogerie rend d'éminents services aux sciences , il est juste de convenir , ajoute M. Destigny , qu'elle a aussi besoin de s'aider de leurs secours et que la connaissance de la chimie , de la physique , des lois du mouvement , du calcul et de la géométrie lui sont indispensables.

» Cette liaison intime de l'horlogerie avec les sciences me fournit un nouveau motif de me féliciter d'appartenir à une compagnie qui compte parmi ses membres un si grand nombre de savants distingués et qui , je l'espère , voudront bien m'aider de leurs lumières.

» Si , dans les recherches que je me propose de continuer , j'étais assez heureux pour obtenir quelques succès , je les rapporterais à l'Académie et je la prierais d'en agréer l'hommage. »

La réponse à ce discours , par M. le Président , est si remarquable par la noblesse et l'heureux choix des pensées , par la tournure neuve et piquante des idées , par l'élégance et la précision du style , que c'est avec un vif regret que nous nous voyons forcés de l'abrégé ici.

« Si les belles-lettres , a dit M. le baron Malouet , font le charme et l'ornement de la société , les arts ont encore plus directement contribué aux progrès de la civilisation , soit qu'on les considère sous le point de vue de leur utilité dans tous les usages de la vie , soit que s'élevant à de plus hautes pensées , ils se lient dans leur application à

l'étude des sciences dont ils deviennent , pour ainsi dire , les interprètes.

» Les premiers pas de l'homme dans la vie ont été marqués par l'instinct des arts. C'est lorsque d'heureux succès ont égalé ou surpassé son attente , qu'il a dû seulement les célébrer et les chanter , et il n'a pu être poète qu'après avoir été artisan.

» Si nous franchissons les siècles , nous voyons avec admiration l'utile application que l'esprit humain a su faire graduellement des arts aux sciences. Nés au sein de l'Égypte , leur présence s'y manifeste encore aujourd'hui dans des ruines colossales , débris vivants d'une grandeur éteinte. Transportés de là sous le ciel de la Grèce et de l'Italie , ils fondent la gloire de deux grands peuples dont ils immortalisent le nom. Menacés de tomber avec eux , ils sont comme ensevelis au milieu de Rome expirante et semblent ne suivre qu'à regret l'empire transféré dans la ville de Constantin. Enfin , conservés par les Italiens , ressaisis par Charlemagne , ils viennent éclairer la France dont ils expulsent la barbarie et policent les mœurs. Alors ils se fixent pour jamais sur ce sol riant et aimable qui leur rappelle la patrie de *Pesicles* , car elle est habitée , comme elle , par un peuple léger , doux et passionné.

» Cependant s'il est des arts où les anciens aient atteint une perfection que nous ne pouvons égaler , il en est beaucoup d'autres qui attestent notre supériorité. Ainsi , l'horlogerie , par exemple , découverte moderne dont vous venez de nous parler , Monsieur , avec toute la simplicité d'un savant et la clarté d'un homme d'esprit , l'horlogerie , dis-je , telle que nous la concevons aujourd'hui , paraît avoir été totalement inconnue des anciens.

» Ce n'est pas qu'ils n'eussent aussi senti le besoin de diviser le temps , et qu'ils n'y soient certainement parvenus par de grandes sections du jour dont les intervalles devaient être ensuite indiqués par des procédés dont ou

retrouve encore la trace. Mais combien ces procédés étaient éloignés de l'élégance et de la précision des nôtres !

» En traçant à grands traits l'histoire de l'horlogerie , votre modestie s'est refusée à nous mettre dans la confiance et de vos travaux et des succès qui les accompagnent ; et c'est en quelque sorte malgré vous que je viens , au milieu de tant de découvertes , chercher ce *compensateur* ingénieux , dont le perfectionnement qui vous appartient honore l'artiste autant qu'il enrichit la science.

» Me permettra-t-on de rappeler ici quelques faits qui tendraient à assigner à l'horlogerie une origine plus ancienne que celle généralement reçue. Falconnet , dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions , nous parle d'une horloge à rouages que possédait *Trimalcion* , vers l'an 613 de Rome. Il est vrai que cet ouvrage isolé ne se conserva point et périt sans doute avec celui qui en était l'inventeur. De là jusqu'à l'an 760 de notre ère nous n'entendons plus parler de l'horlogerie. A cette époque le pape *Paul 1<sup>er</sup>* fit présent à *Pepin-le-Bref* d'une horloge également à rouages qui passa pour une chose unique dans le monde savant. Voltaire consigne aussi , dans son *Essai sur les Mœurs* , que le calife *Arou-al-Raschid* envoya en présent à Charlemagne une horloge sonnante qui fut regardée comme une merveille.

» Mais je ne dois pas , Monsieur , détourner plus longtemps l'attention de l'Académie des faits si positifs , des observations si justes dont vous lui avez présenté l'intéressant tableau.

» L'Académie de Rouen , en vous donnant une place dans ses rangs , aime à vous associer à ses travaux que vous partagerez et à des succès dont il vous reviendra une honorable part. Vous pouvez , Monsieur , choisir entre le culte des sciences , celui des lettres ou des arts , car l'Académie leur a indistinctement consacré son temple comme le Panthéon était consacré à tous les dieux.



= M. le baron *Cachin*, inspecteur général des ponts et chaussées, membre non résidant de l'Académie, lui a adressé un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sur le *Port de Cherbourg*.

Ce mémoire, dit M. Mallet, qui en a rendu compte à la Compagnie, est divisé en deux sections. La première contient la description des travaux projetés ou exécutés; la seconde est consacrée au parallèle de la digue de Cherbourg et de la jetée de Plymouth. Viennent ensuite un appendice et un supplément. L'appendice a pour objet de faire connaître aux navigateurs les changements opérés dans les courants par la présence de la jetée de Cherbourg. Dans le supplément, M. Cachin combat quelques assertions consignées dans un ouvrage imprimé à Edimbourg sur les travaux de la rade et du port militaire de Cherbourg. L'auteur de cet ouvrage convient que le break-water (brise-lame) de Plymouth, comparé sous le rapport de l'étendue et des dimensions avec celui de Cherbourg, est dans le rapport de 1 à 4; mais il avance que le break-water est construit sur de meilleurs principes, avec moins de machines et avec un plus petit nombre de travailleurs. M. Cachin établit le contraire sur des preuves sans réplique.

Il fallait toutes les connaissances de M. Mallet pour présenter avec intérêt et surtout avec exactitude une foule de détails d'une extrême importance, et dans lesquels nous ne pouvons nous permettre ici de descendre. Aussi l'extrait du mémoire fait par ce savant ingénieur a-t-il rempli parfaitement les vues de l'Académie qui a payé un juste tribut d'éloges au mérite supérieur de l'ouvrage de M. Cachin et au talent du rapporteur qu'elle avait choisi pour le lui faire connaître :

= L'Académie a reçu de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen le rapport fait à cette

Société, le 18 juin 1819, par M. *Urbain Le François*, au nom de la commission nommée pour l'examen d'une question relative au port de cette ville.

Après avoir rendu justice à la pureté d'intention et au zèle ardent qu'ont manifesté deux des membres de la Société ( MM. Lange et Pattu ) en proposant sur la même matière deux moyens différents, M. le rapporteur continue ainsi :

« Votre commission , animée du même esprit et des mêmes sentiments , croit que vous ne balancerez pas à supplier S. M. , par l'organe des premières autorités, de jeter ses regards sur l'état affligeant d'un port pour lequel on a déjà fait de grandes dépenses qui se trouveront en pure perte , si l'on ne remédie pas promptement à l'encombrement des vases qui en obstruent la partie principale et ne proviennent que de la mauvaise embouchure de la rivière au-dessous de Sallenelles.

» Vous supplierez en même temps S. M. d'ordonner que les mesures nécessaires soient prises incessamment pour détourner le cours de l'Orne et le faire déboucher à la fosse de Colleville , seul moyen bien reconnu d'épargner aux navires tous les dangers et toutes les difficultés qu'ils éprouvent dans l'embouchure actuelle.

» Enfin , Messieurs , dans le cas où les moyens d'exécution proposés par notre collègue ( M. Lange ) ne seraient pas jugés suffisants par les gens de l'art , qui seuls peuvent déterminer le prix des ouvrages à faire , nous pensons que l'on pourrait solliciter le Gouvernement de s'intéresser pour moitié dans les dépenses avec le département pour parvenir au but que l'on se propose. Alors le département pourrait être indemnisé par les terrains desséchés, et le gouvernement par l'augmentation des impôts sur ces mêmes terrains. »

## HISTOIRE NATURELLE.

L'Institut royal de France a envoyé à l'Académie les rapports faits aux Académies royales des sciences et des beaux-arts , sur l'ouvrage intitulé : *Histoire générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles , tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes , que des dépouilles fossiles de celles qui n'existent plus ; classés d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles ; dédiée à S. A. R. M<sup>sr</sup> le duc d'Angoulême , par M. le baron Ferussac , officier supérieur au corps royal d'état-major , membre de plusieurs Sociétés savantes.*

Les éloges que M. le baron Ferussac a obtenus de l'Académie royale des sciences et des beaux arts de l'Institut , prouvent mieux que tout ce que nous pouvons dire , que son ouvrage , le plus complet qui existe sur cette matière , réunit tous les genres de mérite qui peuvent le faire rechercher des naturalistes.

= M. Geoffroy , ancien avocat à Valognes , a fait parvenir une courte notice , concernant un minéral qu'il nomme *fer sulfuré , lamellaire et irisé.*

L'examen qui a été fait de ce minéral , par M. Vitalis , l'a convaincu qu'il n'était point , comme l'annonce M. Geoffroy , un sulfure de fer lamellaire et irisé , mais bien un *fer phosphaté , azuré et laminaire* , provenant d'un sulfure de fer décomposé en partie.

Cette espèce de fer phosphaté bleu se trouve assez abondamment dans la nature , en Saxe , en Bavière , en Thuringe , en Ecosse , en Sibérie , en Sicile et même en France , près de Caen , sur les bords du canal ; il

n'est donc point étonnant qu'il ait été rencontré aux environs de Valognes.

M. Chaptal a aussi observé cette substance dans quelques morceaux de fer sulfuré décomposé.

Il ne se présente jamais en masse, ni même en amas considérables. Aussi le poids de l'échantillon envoyé par M. Geoffroy n'excède-t-il pas sept ou huit grains.

Cependant ce petit échantillon a suffi à M. le Rapporteur pour constater ses caractères physiques et chimiques.

Il est composé de lames très-fragiles, faciles à séparer et recouvertes en partie par des vestiges de sulfure de fer.

Sa couleur est d'un bleu sombre qui devient brun dans l'huile.

Il prend au chalumeau une couleur jaune de rouille, et se fond en un globule qui a le brillant métallique.

Il est entièrement dissoluble dans l'acide nitrique affaibli, et dans l'ammoniaque. Ces dissolutions ne conservent rien de la couleur bleue.

= M. Marquis, vice-président, a donné lecture du discours qu'il a prononcé, cette année, à l'ouverture de son cours de botanique. L'auteur y suit les développements successifs de l'art de l'agriculture chez tous les peuples anciens et modernes, et établit l'influence de l'étude de la botanique sur la pratique de cet art. Nous ne pourrions que répéter ici les éloges que nous avons déjà eu occasion de donner à cette production. ( Voyez le Précis analytique des travaux de l'Académie, pour l'année 1817. )

= M. Marquis a aussi fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de son *Esquisse du règne végétal, ou Tableau caractéristique des familles des plantes, précédé d'un aperçu de physiologie végétale.*

M. Levieux , chargé de faire connaître l'ouvrage de M. Marquis , en a rendu le compte suivant :

» Cet ouvrage , que le savant professeur adresse à ses élèves , renferme d'abord un aperçu d'anatomie et de physiologie végétales , dont la première partie est consacrée à faire connaître succinctement les relations des végétaux avec les autres corps naturels , leur organisation intérieure et extérieure , et les phénomènes les plus remarquables de la vie végétale.

» Dans la seconde partie , l'auteur traite des classifications en général ; il définit ce qu'on entend par méthode artificielle et naturelle , et après avoir jeté un coup-d'œil sur les plus remarquables de ces méthodes , il passe à l'exposition de celle dont il est l'inventeur.

» Une classification des familles végétales , dit M. Marquis , d'après des caractères simples et sans ambiguïté , sujette à peu d'exceptions , et qui en rende la détermination facile , est vraiment encore à désirer. Nous sommes loin de nous flatter d'avoir complètement atteint ce but dans l'essai que nous osons offrir.

» L'auteur conserve la division du règne végétal admise aujourd'hui par tous les botanistes , en trois grandes classes primitives , les dicotylédones , les monocotylédones , et les acotylédones , qu'il désigne par le nom de tribus. Chacune des deux premières se divise en trois autres groupes dont les caractères sont pris des organes qui accompagnent la fleur proprement dite ; ils sont compris sous le nom générique de périanthe , et suivant que cet organe est double ou simple , ou formé d'une ou plusieurs écailles , il constitue les groupes des dipérianthées , des monopérianthées et des squamiflores. La position de l'ovaire , relativement au périanthe , forme les nouvelles coupes de superovariées et inférovariées et la présence ou l'absence de feuilles partage en deux sections la tribu des acotylédones.

» Cette méthode se trouve ainsi composée de douze classes, dont huit sont distinguées par le nombre des cotylédons, le périanthe double ou simple, l'ovaire supère ou infère ; deux par le nombre des cotylédons et par les écailles tenant lieu de périanthe, et les deux dernières par l'absence des cotylédons et la présence ou l'absence de feuilles.

» L'incertitude des caractères propres à distinguer d'une manière tranchée le calice de la corolle, malgré les nombreuses définitions qui en ont été données, avait déjà déterminé quelques botanistes modernes à comprendre ces organes sous l'acception commune de périanthe ; celui-ci est double ou simple ; dans le premier cas le périanthe extérieur est le calice, et le périanthe intérieur est la corolle. Lorsqu'il est simple, il participe souvent de l'un et de l'autre ; M. Marquis l'appelle périanthe calicinal s'il est de consistance herbacée, périanthe péta-loïde s'il offre la structure plus délicate et le coloris de la corolle. Notre auteur va plus loin, et s'emparant avec une heureuse audace de tous les organes accessoires de la fleur, sous la dénomination commune de périanthe, celui-ci est immédiat ou médiate suivant qu'il adhère aux organes sexuels, ou qu'il s'en trouve plus ou moins éloigné ; ainsi le calice et la corolle forment le périanthe immédiat, et les bractées, les spathes, les involucre deviennent des périanthes médiats.

» Cette manière neuve d'envisager les diverses enveloppes florales combinées avec la position de l'ovaire, forme la base de cette théorie, séduisante par sa simplicité et la régularité de ses coupes. L'expérience pourra seule décider de ses avantages pratiques.

» Si, dans la méthode savante et éminemment naturelle de M. de Jussieu, l'insertion des étamines est quelquefois incertaine et présente des difficultés dans l'observation, il est vraisemblable que des organes plus secon-

claires , tels que les périanthes pris dans un sens aussi étendu , n'offriront pas moins d'occasions de doute et d'indécision , même en ne les considérant que comme caractères positifs ou négatifs. Les anomalies des ovaires souvent supères ou infères dans un même genre , demi-infères dans d'autres , ne peuvent manquer également de donner lieu à bien des exceptions. Mais telle est la supériorité des groupes naturels, qu'ils fournissent , dans l'examen des affinités, d'abondants moyens d'éclaircir tous les doutes et de ramener infailliblement chaque espèce à la place qu'elle doit occuper.

» Je me permettrai de faire une remarque sur une note de l'auteur relative au lichen , genre Linnéen , dit M. Marquis , plus ambitieusement qu'utilement coupé par Acharius en soixante genres. Son dernier ouvrage en contient beaucoup moins ; mais quoiqu'il en soit , je doute que cet illustre botaniste dont nous déplorons la perte récente ait jamais eu d'autre ambition que celle de bien déterminer les espèces de lichens , dont le nombre s'est tellement accru depuis Linné qu'il est devenu indispensable de scinder le genre , ainsi que ce grand homme avait fait lui-même pour les genres *grammen* , *muscus* , *fungus* , etc.

» Je prendrai aussi la liberté de relever une assertion relative à l'auteur célèbre de l'Histoire des conferves , qui a cru voir , dit M. Marquis , une espèce d'accouplement dans un genre de conferves auxquelles il a donné le nom de conjuguées ; cette observation , ainsi que celle des mouvements spontanés des oscillatoires qui avaient déjà été reconnus par Adanson et Desaussure sont , pour M. Marquis , des phénomènes singuliers , mais fort douteux. Pour singuliers , ils le sont en effet , mais pour douteux , ils ne peuvent plus l'être que pour ceux qui ne voudront pas prendre la peine ou plutôt se donner le plaisir de se convaincre par leurs propres yeux.

» Dans la description des familles , M. Marquis s'est attaché , par un choix judicieux des caractères importants et différentiels , à donner une idée générale des végétaux qui les composent , il indique sommairement leurs propriétés et leurs usages ; et les familles analogues se trouvant un peu disséminées dans sa méthode , il a soin de rappeler à la fin de chaque article celles avec lesquelles elles ont le plus d'affinité.

» Quelques citations poétiques heureusement appliquées à certaines familles , ajoutent à l'intérêt particulier qu'elles inspirent , et font naître cet utile enthousiasme qui prête des charmes à l'étude.

» Cet ouvrage qui , comme tous ceux qui émanent de la plume féconde de notre estimable confrère , se recommande par un profond savoir et par l'élégance et la pureté du style , est terminé par un examen des propriétés médicales des végétaux et par une nouvelle classification des médicaments. Cette partie de son travail est déjà connue de l'Académie et mentionnée avec éloge dans le Précis analytique de 1819. »

---

CHIMIE. — ARTS INDUSTRIELS.

M. Dubuc a lu un *Mémoire sur l'encollage des étoffes en toileries au moyen de diverses espèces de parements.*

L'Académie a arrêté que ce mémoire serait imprimé en entier dans le Précis analytique des travaux de cette année.

= Nous devons à M. Pavié un rapport sur des échantillons de coutil tout coton et de coton tout fil , soumis au jugement de la Compagnie par M. Colombel , fabricant de coutils , à Claville , près Evreux , département de l'Eure.

« M. Colombel , dit M. le rapporteur , fabrique ces



coutils par un procédé qui mérite de fixer l'attention de l'Académie.

» Ce procédé consiste , 1<sup>o</sup> en ce que les chaînes de ces coutils sont préparées à l'avance de manière à ce que l'ouvrier puisse tisser sa pièce depuis un bout jusqu'à l'autre , sans être obligé d'interrompre son travail pour appliquer , au moyen du brossage , de la colle de farine sur la chaîne , comme cela se pratique ordinairement ; 2<sup>o</sup> en ce que le coton filé qui sert de tissu est aussi préparé de manière que tous les poils de sa surface soient couchés sur le corps du fil , et ne laissent que le moins possible de duvet à la superficie de l'étoffe.

» M. Colombel déclare avec franchise que l'idée de préparer la chaîne à l'avance lui a été suggérée par M. Fortier , filateur et propriétaire , à Evreux.

» La commission réunie , après avoir examiné séparément les échantillons et les avoir comparés ensuite , a reconnu que les coutils de M. Colombel sont en général d'une excellente fabrication ; et que les coutils tout fil ou tout coton , fabriqués avec les matières apprêtées , sont très-supérieurs aux mêmes tissus fabriqués sans apprêts , et ne laissent presque pas appercevoir de duvet à leurs surfaces.

» D'après ces considérations , l'Académie , sur la proposition de MM. les commissaires , a arrêté que , conformément aux desirs de M. Colombel , ce rapport sera inscrit aux registres de la Compagnie , et que copie lui en sera délivrée par M. le Secrétaire qui sera en outre chargé d'offrir à ce fabricant les remerciements de l'Académie pour la communication qu'il a bien voulu lui donner de son travail. »

= M. Vitalis a lu un *Mémoire sur un sable noir* qui lui a été apporté de l'île à Vache , voisine de celle de Saint-Domingue , par M. Seuent , officier de santé

à Rouen , et dans lequel il a reconnu l'existence du chrome en quantité assez considérable pour constituer une nouvelle mine de ce métal , plus riche même que celle du département du Var. L'Académie a arrêté que ce Mémoire serait imprimé en entier.

= M. *Vitalis* a aussi communiqué à l'Académie un travail qui a pour objet l'examen des propriétés physiques et chimiques de quelques pierres qui lui avaient été présentées comme des diamants du Brésil , et qu'il a démontré n'être que des topazes blanches ou incolores de cette contrée du nouveau continent.

Ce Mémoire est divisé en deux parties. Dans la première , l'auteur considère les caractères physiques des pierres soumises à son examen , c'est-à-dire , la couleur , l'éclat , la pesanteur spécifique , la dureté , la réfraction , la durée de l'électricité acquise par le frottement , l'électricité produite par la chaleur , l'action sur l'aiguille aimantée , et conclut , d'après de nombreuses expériences dont il donne le détail , que par l'ensemble des caractères propres aux pierreries sur la nature desquelles il avait à prononcer , et notamment par le peu d'éclat et de dureté , par la réfraction double qu'elles font éprouver à la lumière , ces pierres n'appartiennent point à la classe du diamant , mais bien à celle des topazes blanches ou incolores du Brésil.

Dans la deuxième partie de son travail , l'auteur rend compte des expériences qu'il a faites dans son laboratoire , pour déterminer si les pierreries sur lesquelles il a été consulté étaient susceptibles de brûler comme le diamant.

« Les conclusions tirées des caractères physiques n'ayant pas été admises par le marchand de pierreries , je lui proposai , dit l'auteur , de les soumettre à l'action du feu dans un fourneau de coupelle , et dont la température était au moins suffisante pour en opérer la com-

bustion complète , dans le cas où ces pierreries auraient été de vrais diamants. (1)

« La proposition fut acceptée , et deux pierres d'environ dix à douze grains furent placées sur un petit fragment de fourneau de pipe , sous une petite moufle , adaptée au fourneau de coupelle de l'invention de M. Darcet. Au bout de trois heures , les pierres , que l'on examinait de temps en temps , ne paraissant pas avoir perdu de leur volume , furent retirées du feu. Elles avaient perdu leur poli , leur transparence , leur dureté ; elles s'étaient même un peu agglutinées , mais elles n'avaient pas subi le moindre degré de combustion , et n'avaient pas perdu sensiblement de leur poids.

» Le propriétaire ayant prétendu que peut-être le feu n'avait pas été continué assez long-temps , je consentis à répéter l'expérience qui dura cinq ou six heures , et dans laquelle le charbon ne fut pas ménagé , car le propriétaire s'était lui-même chargé d'alimenter le feu , le résultat fut le même que dans l'expérience précédente.

» Le marchand de diamants ayant objecté que le feu du fourneau de coupelle n'avait pas l'activité nécessaire pour opérer la combustion du diamant , je voulus bien encore me prêter à cette idée , et je lui permis de tenter une troisième expérience au feu de forge , soutenu autant de temps qu'il le voudrait : mais les pierres résistèrent à ce violent degré de chaleur qui m'avait autrefois suffi pour fondre le manganèse , et qu'on évalue à 160 degrés du pyromètre de Wedgwood. Les pierres perdi-

(1) Suivant M. Thompson , le diamant n'exige pas , pour sa combustion , une très-haute température. Georges Mackenzie assure , dit-il , en avoir fait brûler , dans une moufle chauffée à la température de 140 du pyromètre de Wedgwood , inférieure de beaucoup à celle qui est nécessaire pour fondre l'argent.

rent encore leur poli , leur transparence , leur dureté , mais elles avaient sensiblement conservé leur volume et leurs poids.

» Qui croirait que le propriétaire des prétendus diamants du Brésil ne se fût pas rendu à des preuves aussi multipliées et aussi évidentes. Cependant il demeura toujours incrédule , et pour le désabuser , s'il était possible , il ne me restait plus qu'à lui proposer l'expérience comparative suivante.

» Cette expérience consistait à placer , sous la moufle du fourneau de coupelle de M. Darcet , dont il a été déjà parlé , une des pierres du Brésil , et à côté un véritable diamant , et de les soumettre , pendant le même-temps , au même degré de chaleur , qui est d'environ 23 degrés du pyromètre de Wedgwood.

» On m'apporta un petit diamant taillé en rose , qui avait été vendu par les freres Rusconi , marchands joailliers à Rouen , et qui pesait , je crois , de un grain et demi à deux grains. L'appareil ayant été disposé , on donna le feu avec la précaution d'ouvrir , de temps en temps , la porte du laboratoire du fourneau , pour examiner ce qui se passait à l'intérieur de la moufle. Au bout de trois quarts d'heure environ , le petit diamant avait disparu , sans qu'il en fut resté la moindre trace sur le support où il avait été placé , tandis que la pierre du Brésil , qui servait de terme de comparaison , n'avait subi d'altérations que dans son poli , sa transparence et sa dureté : son volume et son poids étaient sensiblement les mêmes qu'avant l'expérience.

» Le résultat de cette dernière expérience me paraissait décisif , et je ne fus pas médiocrement surpris d'entendre celui qui était venu me consulter , entasser objections sur objections , pour échapper aux conséquences qui découlaient si naturellement d'un fait qu'il ne pouvait contester. Il me remit même , le lendemain , un

long écrit qui péchait également et contre la langue et contre la logique la plus commune. Il était possible, suivant lui, que le diamant eut disparu par l'effet de la combustion, mais de ce que la pierre qui servait de terme de comparaison n'avait pas disparu de même, il ne fallait pas en conclure qu'elle n'était pas un vrai diamant, parce qu'à raison de son poids beaucoup plus considérable que celui de la petite rose de diamant, elle aurait exigé, pour se consumer, un temps beaucoup plus considérable, et dont il reculait indéfiniment les limites, d'après des principes forgés au gré de son imagination ou de ses désirs. Je dois observer ici que la pierre du Brésil avait été chauffée pendant plus de trois heures après la disparition du petit diamant.

» Certain alors que le propriétaire des pierres du Brésil était décidé à ne pas ouvrir les yeux à la lumière, et à se refuser opiniâtrément à l'évidence, je l'abandonnai à ses illusions, toutefois après l'avoir engagé à consulter les joailliers de Paris, et surtout M. l'abbé Hany, dont le jugement, en pareille matière, devait être d'un si grand poids.

» Entendu, ainsi que moi, à Paris, par le tribunal correctionnel, ce célèbre minéralogiste a émis une opinion conforme, en tous points, à la mienne, et le tribunal a solennellement déclaré qu'il était établi, par les expériences dont il lui avait été rendu compte, que les pierres annoncées par le vendeur pour des diamants du Brésil, n'étaient pas de vrais diamants. »

En effet, l'expérience comparative faite dans mon laboratoire avec le fourneau de M. Darcet, prouve que la pierre du Brésil n'était point de la nature du diamant, et il résulte en outre des caractères physiques de cette pierre, que non-seulement elle n'appartient pas à la classe du diamant, mais qu'elle doit être classée parmi les topazes blanches ou incolores du Brésil.

= M. le baron *Malouet*, animé d'un zèle aussi ardent qu'éclairé pour le progrès des arts utiles, a fait à la Compagnie l'envoi d'un exemplaire de *l'Instruction sur la fabrication du salpêtre*, publiée par le comité consultatif institué près de la direction générale du service des poudres et salpêtres de France, en invitant l'Académie à en répandre la connaissance par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

« En rendant libres la fabrication, ainsi que le commerce du salpêtre en France, disent les rédacteurs, et en soumettant la matière exotique à de sages restrictions, la loi du 10 mars 1819 a accordé à cette branche d'industrie deux moyens de prospérité dont elle ne peut manquer de ressentir l'heureuse influence. Cette influence se manifestera aussitôt que l'épuisement des approvisionnements importés sous la législation précédente aura mis les arts de l'intérieur dans le cas de demander au sol un genre de produit qu'il peut incontestablement fournir en quantité supérieure à leurs besoins.

» Dans cette circonstance, le comité consultatif a pensé qu'une instruction qui aurait pour objet de rectifier les principes ainsi que les procédés de l'art du salpêtrier, de les mettre au niveau des progrès actuels de la chimie, et d'en répandre la connaissance dans le public, serait un ouvrage utile, propre à concourir au but que le législateur s'est proposé : cet art étant du nombre de ceux qui n'ont pas moins besoin des lumières de la science que de la protection des lois. »

Fidèle au vœu de son institution, l'Académie recommande l'instruction sur la fabrication du salpêtre à tous ceux qui voudraient se livrer à ce genre d'industrie, et se fera un devoir d'aider de ses lumières et de ses conseils les personnes qui seraient dans le cas d'avoir besoin d'y recourir.

## MÉDECINE.

Le docteur *Sarlandière* a fait hommage à l'Académie de la description et usage d'un appareil de son invention, qu'il nomme *bdellomètre*, et qui est destiné à remplacer l'emploi des sang-sues dont la dépense, suivant lui, est énorme, si l'on calcule en masse celle de tous les hôpitaux de France, et dont la privation est si désastreuse, si l'on considère tous les pays où l'on s'efforce en vain de naturaliser ces animaux.

Dans un rapport verbal sur les avantages que le *bdellomètre* pourrait offrir à l'art de guérir, M. Flaubert a rendu compte des expériences qu'il a faites avec cet instrument, et il en résulte qu'il ne remplit point le but auquel son auteur l'avait destiné, puisqu'en répétant plusieurs fois les piqûres, on a obtenu à peine une petite cuillerée de sang.

= L'Académie doit à M. *Flaubert* la communication d'une lettre qui lui a été adressée par M. Desgranges, docteur-médecin, à Lyon, et par laquelle ce médecin annonce qu'il a découvert dans le seigle ergoté la propriété de faciliter l'accouchement dans tous les cas où il est nécessaire de stimuler l'organe. M. le Président a invité M. Flaubert à répéter les expériences de M. Desgranges, et à en faire connaître le résultat à l'Académie.

= M. *Blanche* a fait part à la Compagnie d'une *Observation sur une alienation mentale guérie par une maladie aiguë*.

Le sujet de cette observation est la femme Painboin, âgée de 3¼ ans, d'une constitution éminemment sanguine,

que des chagrins domestiques jettèrent dans un état de démence qui fut bientôt suivi de violents accès de fureurs. Six mois s'étaient écoulés sans que M. Blanche, médecin de la maison de détention de Rouen, où la femme Painboin occupait une des loges destinées aux insensés, eût obtenu aucun prix de ses efforts, lorsque cette femme fut atteinte de tous les accidents d'une fièvre putride. La malade repoussait tous les secours qu'on lui offrait ; l'eau seule, qu'elle prenait avec un avide empressement, semblait suffire à ses besoins. La nature cependant triompha seule après vingt-deux jours de maladie ; la convalescence de cette intéressante malade fut signalée par un retour complet à la raison que depuis elle a toujours conservée.

Cette observation, dit M. Blanche, réunie à plusieurs autres semblables citées par les auteurs, semblerait établir que certaines maladies aiguës pourraient terminer, par une sorte de révulsion, l'aliénation mentale, lorsqu'elle ne résulte pas, bien entendu, d'une lésion organique du cerveau.

L'auteur observe que les guérisons de ce genre opérées par le développement de maladies aiguës sont toutefois assez peu communes, surtout si on les compare à celles qui semblent si fréquemment résulter d'affections morales, et il cite plusieurs faits à l'appui de cette assertion. On voit, conclut M. Blanche, jusqu'à quel point il importe, dans le traitement des diverses aliénations de l'esprit, de rechercher les causes morales qui les ont produites et peuvent les faire cesser, et combien serait funeste l'erreur qui n'aurait à leur opposer que de vaines combinaisons pharmaceutiques.

= M. *Le Prévost*, docteur-médecin, a rendu verbalement compte de l'ouvrage adressé à la Compagnie par M. René-Georges Castelier, docteur-médecin, à Paris,



et qui a pour titre : *Exposé fidèle de petites véroles survenues après la vaccination.*

Le but de M. Gastelier, dans cet ouvrage, est de prouver, par des faits qu'il a pris soin de recueillir, que la variole peut survenir, après la vaccination, dans des sujets qui ont éprouvé tous les symptômes de la vraie vaccine.

Aux faits rapportés par M. Gastelier, M. Le Prévost en a ajouté huit autres dont quatre lui ont été fournis par sa propre pratique, et sur lesquels il a donné les détails les plus circonstanciés appuyés du témoignage de plusieurs de ses honorables confrères.

M. Le Prévost n'a pas cru devoir insister autant sur les quatre derniers, parce qu'il n'a pas été à portée de les suivre aussi exactement que les premiers.

« Loin de moi, a ajouté M. Le Prévost, la pensée de vouloir infirmer en rien l'utilité de la pratique de la vaccine. En communiquant à l'Académie les faits que j'ai eu l'occasion d'observer, j'ai voulu éveiller l'attention des médecins sur des anomalies qu'il importe d'étudier pour pouvoir les apprécier ensuite à leur juste valeur. »

= M. *Godefroy* a rendu compte d'un discours concernant la médecine, et qui fait partie du Précis des travaux de l'Académie de Besançon pour l'année 1819.

« Dans ce discours, M. Biot, déjà connu dans le monde médical (c'est M. le rapporteur qui parle) par des succès littéraires et de bons ouvrages sur l'art de guérir, examine quel est l'état actuel de la science dans l'école de Besançon.

» L'auteur, dans un exorde court et précis, fait le tableau de l'ancienne faculté de médecine, de l'ancien collège de chirurgie de Besançon et paie un juste tribut d'éloges à ses devanciers dans l'art d'enseigner et de guérir. Héritiers de leurs places, voyons, dit-il, si nous l'avons eue du zèle qu'ils mettaient à les remplir, de la juste renommée dont ils jouissaient; si, comme eux,

nous avons su entretenir , dans le pays , le goût de la science la plus utile à l'humanité.

M. Biot parcourt ensuite successivement les diverses branches de l'art de guérir , l'anatomie , la physiologie , la matière médicale et la clinique.....

» Dans notre établissement , ajoute M. Biot , on s'occupe peu de théorie ; on cherche même à prévenir les élèves contre les systèmes qui ont tant retardé les progrès de l'art et coûté si cher à l'humanité..... L'étude de la clinique ne doit pas se borner à la connaissance des maladies , à l'application des médicaments qu'elles réclament , la médecine morale , ou plutôt la médecine du cœur , à aussi ses maladies à étudier et des remèdes à leur appliquer. »

Pour mieux faire connaître et comme professeur et comme médecin l'auteur de l'ouvrage dont il avait à rendre compte , M. Godefroy a présenté , dans le cours de l'analyse qu'il en a faite , des réflexions courtes mais judicieuses , et un heureux choix de citations a justifié auprès de l'Académie le jugement favorable que notre confrère a porté du discours de M. Biot.

= M. Moreau de Jonnés , chef d'escadron au corps royal d'état-major , attaché au ministère de la marine , direction des Colonies , a fait hommage à l'Académie de son *Tableau géographique des principales irruptions de la fièvre jaune* , dressé d'après les autorités historiques et médicales.

= M. Gaillon , naturaliste , à Dieppe , a fait hommage d'un *Essai sur les causes de la couleur verte dont se chargent les huîtres des parcs à certaines époques de l'année*.

L'Académie a délibéré que ce mémoire serait imprimé en entier dans son Précis analytique.

= M. Gosseume a rendu compte d'une série de sept numéros

numéros du Bulletin des Sciences médicales du département de l'Eure. Ces sept numéros comprennent vingt-neuf mémoires, des extraits de journaux, des annonces. Des vingt-neuf mémoires, un quart au moins sont des analyses plus ou moins étendues des mémoires envoyés au concours sur cette question proposée par la Société : *Signaler les abus qui se commettent en France dans l'exercice de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie.* Après avoir indiqué l'objet de chacun des mémoires et les noms des auteurs, M. Gosseume ajoute : « Quant à la rédaction du Bulletin, elle est toujours correcte, bien soignée et concourt avec l'intérêt des mémoires à assurer le succès de ce journal. »

— M. *Vigné* a fait un rapport très-étendu sur la dissertation inaugurale dont M. Dufilhol, docteur-médecin, vous a envoyé un exemplaire, et qu'il a présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 21 juin 1820.

Cette dissertation, qui a pour objet l'*hystérie*, est divisée en 9 chapitres.

Le premier comprend les généralités, les causes; le second, les phénomènes précurseurs et les symptômes; le troisième, la terminaison, le siège et le type de la maladie; le quatrième, les intervalles de ses attaques; le cinquième, ses espèces simples, ses espèces compliquées, ses variétés; le sixième, une névrose que les hommes peuvent éprouver, et dont le caractère ressemble à celui de l'*hystérie*; le septième, les récidives et le diagnostic; le huitième, le pronostic et les causes prochaines; le neuvième, le traitement.

Suivent quatre observations puisées dans la pratique de M. Fouquier de Maissemy, membre de la légion d'honneur, professeur de clinique de perfectionnement à la faculté de médecine de Paris, l'un des médecins

titulaires de l'hospice de la Charité, etc., auquel M. Dufilhol a cru devoir donner un témoignage public de sa reconnaissance en lui dédiant son ouvrage.

M. Vigné, après avoir suivi l'auteur dans les riches développements que lui offrent son sujet, conclut que la dissertation de M. Dufilhol se distingue par une bonne méthode, une précision rigoureuse, une grande pureté de style, et par une heureuse habileté à poser les principes, à tirer les conséquences et à fournir les preuves.

» Je cède encore, dit M. le rapporteur, au besoin d'applaudir à M. Dufilhol offrant son ouvrage à l'un de vos collègues qui vous est suffisamment connu par les services qu'il ne cesse de rendre aux arts. »

= M. *Isidore Bourdon*, étudiant en médecine, élève interne des hôpitaux de Paris, élève naturaliste, pensionné du gouvernement, a fait hommage à l'Académie 1<sup>o</sup> d'un *Essai sur l'influence de la pesanteur sur quelques phénomènes de la vie*; 2<sup>o</sup> d'un *Mémoire sur le vomissement*.

Ces opuscules, dont l'Académie a entendu la lecture avec intérêt, supposent dans l'auteur un bon esprit d'observation.

= L'Académie a reçu de M. *Chopin*, docteur en médecine, une Dissertation intitulée: *Recherches historiques et médicales sur l'opium*, dont M. Marquis a été chargé de rendre compte.

Après des détails intéressants sur l'histoire naturelle du pavot, sur ses usages mythologiques, symboliques, et sur ceux de l'opium dans l'antiquité, sur l'époque à laquelle il a été introduit dans la médecine, l'auteur offre un précis bien fait de ce qu'on sait aujourd'hui de plus positif, sur la nature et les propriétés de ce pré-

cieux médicament , celui de tous peut-être qui est le plus souvent utile , qui soulage au moins les maux qu'il n'est point donné à l'art de guérir.

Quoique cette dissertation contienne peu de choses nouvelles , on doit savoir gré à M. Chopin d'avoir rassemblé , d'avoir réuni dans un cadre méthodique la plupart des faits qui composent l'histoire de l'opium considéré sous tous les points de vue. Son ouvrage est en même-temps instructif et se lit avec plaisir. Il serait à désirer qu'on eût , sur tous les principaux médicaments , des recherches historiques faites et rédigées dans un aussi bon esprit.

= L'Académie a aussi reçu de M. *Bailleul* , de la Mailleraie , docteur-médecin , un exemplaire de la thèse qu'il a présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris , le 9 mai 1820 , et qui a pour titre : *Essai sur les abcès froids idiopathiques et sur leur traitement.*

« M. Bailleul , dit M. Blanche , chargé de rendre compte de cet ouvrage , après avoir donné la définition générale de l'abcès ; après avoir spécialement défini l'abcès idiopathique , celui qui se manifeste dans le lieu même où l'inflammation s'est primitivement développée ; après avoir indiqué les causes prédisposantes et déterminantes de cette maladie , qui , selon M. Bailleul et tous les médecins , consistent dans l'usage de mauvais aliments , l'habitation dans un lieu humide et mal aéré , le tempérament lymphatique , les coups , les chutes : et après avoir enfin tracé la marche progressive de l'abcès froid idiopathique , avoir fait connaître les signes qui le caractérisent , et le jugement qu'on doit porter sur ses conséquences , l'auteur atteint la partie la plus intéressante de son ouvrage , le traitement de cette grave maladie.

» Arrêter par un régime éminemment tonique la marche de l'abcès froid ; opposer aux circonstances débilitantes qui ont préparé sa formation , les aliments sains , le vin généreux , les vêtements chauds , l'habitation dans un lieu vaste et sec ; tel est sans doute le premier soin du médecin , et M. Bailleul a développé ces préceptes avec un talent digne de l'école à laquelle il a été formé.

» M. Bailleul expose ensuite , avec une érudition qui lui fait honneur , les différentes méthodes selon lesquelles les chirurgiens français et étrangers pratiquent aux abcès froids idiopathiques l'ouverture sans laquelle la guérison est , en général , impossible , et fait connaître ce que chacune d'elles peut offrir d'avantageux et de nuisible. Il s'attache surtout à démontrer que les accidents redoutables qui suivent ordinairement cette ouverture résultent bien moins de l'absorption du pus et de l'altération qu'il éprouve du contact de l'air , que de l'exhalation considérable dont la surface interne de l'abcès devient alors le siège. L'auteur soutient ce principe avec d'autant plus de confiance que la source où il l'a puisé lui paraît plus sûre. C'est , en effet , aux leçons de notre honorable confrère Flaubert , que M. Bailleul a trouvé les lumières dont il marche entouré dans une carrière qu'il semble devoir parcourir avec distinction. Fort des préceptes de son maître , ce jeune médecin pense aussi que , loin de ne pratiquer aux abcès froids que de petites ouvertures , on doit , au contraire , les ouvrir largement et dans plusieurs directions , si les dispositions anatomiques le permettent ; puis , après l'évacuation complète du pus , remplir de charpie sèche , et tamponner en quelque sorte toute la surface interne de l'abcès. Par ce moyen , l'exhalation du pus est toujours peu considérable , l'inflammation se développe bientôt , les granulations charnues lui succèdent , et le malade échappe ainsi à l'épuisement et à la mort qui suivent si fréquem-

ment les abondantes suppurations. M. Bailleul rapporte plusieurs observations intéressantes de guérisons obtenues par cette méthode ; il les doit encore à M. Flaubert , auquel d'ailleurs il s'est empressé d'offrir un témoignage public de sa reconnaissance. L'ouvrage de M. Bailleul nous paraît mériter , par la méthode avec laquelle il est écrit , une place distinguée parmi les productions de ce genre. Nous lui devons ainsi la connaissance d'une théorie que la modestie de son auteur nous eût peut-être laissé long-temps ignorer. »

= Un de nos membres non résidants , M. *Auguste Denis* , docteur-médecin , à Argentan , département de l'Orne , nous a communiqué des *Observations sur les propriétés médicinales de l'oxigène , dans le traitement des affections syphilitiques , dartreuses et scorbutiques*. Cet ouvrage a été renvoyé à M. Lamauve pour répéter les expériences de l'auteur , et rendre compte du résultat.

= M. *Hellis* , docteur-médecin de la Faculté de Paris , admis à partager les travaux de l'Académie , a donné lecture de son discours de réception.

« Messieurs , a dit notre nouveau confrère , si l'honneur de sieger parmi vous était pour moi la récompense de longs services rendus à la Société , de productions savantes , de découvertes heureuses , il me serait permis d'user , en ce jour , des expressions consacrées par l'usage ; mais jeune encore , à peine initié aux secrets de l'art de guérir , sans autre appui que votre indulgence et mon zèle pour l'étude , quel autre sentiment puis-je éprouver que celui de la reconnaissance ? Non , Messieurs , mes faibles essais n'auraient pas suffi pour me concilier vos suffrages s'ils n'avaient été soutenus par la bienveillance d'une Société qui croirait n'avoir rempli qu'à moitié sa tâche si elle ne cherchait à faire naître les talents. En me montrant si

impatience d'arriver jusqu'à vous, ce n'était pas que je me crusse digne de cet honneur, mais j'ambitionnais d'entendre ceux que je m'étais proposé de prendre pour modèles. Je voulais me rendre plus digne de la profession que j'exerce en empruntant à chacun de vous le secours des sciences devenues indispensables au médecin, mais que leurs progrès mêmes ne permettent plus à un seul homme de pouvoir cultiver.

» L'agriculture, mère commune du genre humain, nous offre les premiers secours dans nos besoins comme les premiers remèdes à nos maux. C'est dans les champs, les vallées, sur les hautes montagnes que le médecin botaniste trouve le baume salutaire qui doit calmer nos souffrances.....

» Que de lumières, que de secours, que de richesses intarissables la chimie moderne ne fournit-elle pas au médecin prudent, soit qu'elle lui dévoile l'état simple ou composé des corps; soit qu'armée de puissants réactifs, elle poursuive jusqu'aux dernières molécules des substances vénéneuses; soit que, se frayant des routes inconnues, elle donne naissance à de nouveaux êtres étonnés des formes qu'ils revêtent, des propriétés qui les distinguent; soit qu'à l'aide de la pharmacie, elle transforme en remèdes salutaires les plus mortels poisons!

» Ainsi tout se lie, tout s'enchaîne, tout se prête un mutuel appui dans le domaine de la science.

» La médecine, affranchie à jamais de la magique influence des nombres, des rêves de l'astrologie, libre de la chaîne des préjugés et du joug des systèmes, a pris un nouvel essor depuis qu'elle est rentrée dans la voie que lui avait tracée le divin vieillard de Cos..... C'est en vain qu'elle conçut quelque espoir en se livrant à de brillantes théories, fruit d'une imagination plus ardente que sage. Elle comprit bientôt que loin de pouvoir produire quelque chose d'utile, elles ressemblaient à ces feux perfides



qui séduisent le voyageur imprudent et le conduisent au précipice.

» L'étude approfondie des lois de la nature , de sa marche , de ses efforts , de ses progrès , des terminaisons des diverses maladies ; l'observation rigoureuse des faits , leur enchaînement , leurs rapports , leurs combinaisons , leur classification ; l'analyse des symptômes selon leur apparition , leur régularité , leur ensemble , leur gravité , leur ténacité , ont porté la médecine à un degré de perfection qui , sur un grand nombre de points , approche de la précision mathématique.

» Mais rien n'a autant contribué à l'avancement de la science que l'anatomie pathologique. Quel jour n'a-t-elle pas fait luire sur les affections les plus obscures ? Que de faux systèmes n'a-t-elle pas renversés ? Que de raisonnemens spécieux , que d'hypothèses hasardées n'a-t-elle pas anéanties ? Mais , hélas ! en révélant les désordres survenus dans le corps humain , trop souvent elle convainc l'art de son impuissance. Où puiserait-il en effet le secret de rétablir des viscères rompus , détruits ou dégénérés ? C'est alors que le médecin doit chercher dans son cœur les moyens de soulager du moins l'infortuné qu'il ne peut guérir ; c'est alors qu'il doit le plaindre , le consoler , dérober à sa vue le triste aspect de la tombe , faire briller à ses yeux la lueur divine de l'espérance qui doit l'éclairer jusqu'à son dernier moment.

» Si nous portons maintenant nos regards sur la chirurgie , cette fille aînée de l'art de guérir , que d'études , que de travaux , que de dispositions particulières n'exige-t-elle pas de ceux qui la pratiquent ? Abnégation de soi-même , sacrifice de son repos , patience à toute épreuve , fermeté sans rudesse , dextérité de la main , justesse du coup d'œil , esprit prompt à prendre un parti et prompt à l'exécuter , sang-froid dans l'action , étude sévère des procédés opératoires , mémoire fidèle , connaissance

profonde du corps humain dans son ensemble, dans ses parties ; dans ses tissus, leur structure, leur mode de vitalité ; dans les organes par rapport à leur importance, leurs usages, leurs configurations, leur siège, et leur étonnante mobilité. Comment une science aussi précieuse a-t-elle pu être méconnue, dédaignée même avant d'être parvenue au degré de splendeur et de considération où nous la voyons aujourd'hui ? »

Après avoir, dans une esquisse rapide, tracé le tableau de l'origine de la chirurgie, de ses progrès et de ses vicissitudes, et rappelé ce qu'elle doit aux travaux immortels des Paré, des Desault, des Bichat, fondateurs ou restaurateurs de la chirurgie française, « combien, Messieurs, s'écrie l'auteur, je m'estimerais heureux de pouvoir un jour marcher dignement sur les traces de ces grands hommes, et justifier ainsi la distinction flatteuse que vous m'accordez aujourd'hui.

» Ce n'est point une reconnaissance stérile qui peut justifier votre adoption, et si j'ose prendre quelque confiance, c'est en songeant que désormais il me sera permis de m'éclairer de vos lumières, de m'enrichir du fruit de vos veilles, et de puiser, au sein de l'Académie, des connaissances qui me rendront moins indigne de l'honneur que je reçois. »

Dans sa réponse à ce discours, M. le baron Malouet, président de l'Académie, a dit, en s'adressant au récipiendaire :

» Monsieur, l'instinct de la conservation est inné dans tout ce qui existe, et renferme le principe de cet art célèbre, que les connaissances humaines ont ensuite porté si loin, mais qui, sans doute, né du hasard, a dû long-temps marcher au milieu des incertitudes et des ténèbres.....

» Dans les premiers âges du monde, la médecine ne

dévoilait ses mystères qu'aux interprètes des dieux. ... Il est donc facile d'entendre comment des autels avaient été dressés en l'honneur du médecin *Esculape* qui avait délivré plusieurs nations des meurtrières atteintes de la peste.....

» Rome était déjà illustrée par les chefs-d'œuvres du génie, qu'elle ne connaissait encore qu'une médecine empirique qui était loin d'être en rapport avec la civilisation des maîtres du monde. Ce n'est guère que 600 ans après la fondation de cette ville, que la médecine commença seulement à prendre un caractère d'observation, et que les praticiens participèrent à ces distinctions honorifiques qui, seules, dans tous les temps, pouvaient dignement récompenser le talent.....

» Depuis long-temps la science a cessé d'être le partage exclusif de quelques élus. Des études plus généralement répandues ont peu à peu mis le savoir à la portée d'un plus grand nombre. L'art de la médecine a secoué le vain prestige dont il s'était jusqu'alors enveloppé. Le flambeau des sciences est venu éclairer sa marche; le praticien a été, comme malgré lui, forcé d'étudier les causes et de ne plus s'en tenir aux effets. La botanique, la physique, la chimie, l'anatomie sont devenues en quelque sorte son *avant-garde* obligée, et ce n'est que sous la protection de ces connaissances premières et de mille autres encore, qu'il ose aujourd'hui se présenter sur le champ de bataille.

» Mais ce n'est pas seulement par l'étendue, comme par la variété de son instruction, que le médecin acquiert des droits à la célébrité, et des titres à l'estime publique; et si un sens droit, un œil exercé, une pénétration rapide annoncent tout d'abord l'habile praticien, les qualités de l'ame contribuent non moins sûrement à fixer sa place. Un cœur compatissant, un noble désintéressement, un zèle infatigable pour le soulage-

ment de l'humanité : voilà ce qui ennoblit le mieux la touchante profession du médecin : voilà le cortège avec lequel il doit paraître au chevet de la douleur.

» En essayant , Monsieur , de peindre si imparfaitement encore le médecin vraiment digne de ce nom , nous présageons tous que vous en offrirez vous-même l'image....

» Je devrais en ce moment , Monsieur , présenter à l'Académie tous les titres qui vous appelaient dans son sein , et qui justifient si bien le noble sentiment qui vous a porté à ambitionner ses suffrages ; mais vous me pardonneriez difficilement d'imposer à votre modestie la tâche de m'entendre. En me restreignant à vous féliciter d'entrer dans les rangs honorables de cette Compagnie , je crois remplir mieux , selon votre goût , l'obligation facile que l'usage m'imposerait , car il est des récompenses qui , seules , en disent plus que les éloges. »

---

#### MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Nous devons à M. *Tessier* , inspecteur général des bergeries royales , etc. , etc. , un mémoire concernant *l'importation en France des chèvres à duvet de Cachemire*. L'Académie a entendu avec plaisir le rapport qui lui a été fait sur ce mémoire par M. Le Prévost , vétérinaire.

« Après avoir démontré , dit M. le rapporteur , que c'est aux sciences que les arts doivent les progrès qu'ils ont fait de nos jours ; que c'est par elles que l'agriculture a étendu son domaine par l'introduction et la multiplication des moutons mérinos , et qu'elle vient de faire une nouvelle et précieuse conquête pour l'économie rurale et les manufactures , par l'acquisition d'une race de chèvres dont on extrait le duvet propre à faire les étoffes des ca-

chemises, l'auteur entre dans tous les détails relatifs à l'histoire de ces animaux, à leur voyage, à leur introduction en France, aux maladies rebelles qu'ils ont éprouvées et aux soins qu'ils ont exigés. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire les détails auxquels M. Tessier se livre à ce sujet, et qui prennent sous sa plume le plus haut degré d'intérêt.

» M. Tessier avait ordre de choisir dans les deux troupes conduites en France par M. Jaubert, savant orientaliste, cent chèvres pour le Gouvernement, et de les placer de la manière la plus convenable. Après plusieurs recherches, la bergerie royale de Perpignan et les environs parurent lui promettre toutes les ressources et les facilités dont il pourrait avoir besoin. Cinquante chèvres appartenant à M. Ternaux furent réunies aux précédentes, et cette troupe d'élite fut embarquée à Marseille. Après deux jours de navigation, le troupeau débarqua à Saint-Laurent-de-la-Salanque, à une très-petite distance de l'une des métairies de la bergerie royale, sans qu'aucun animal eût souffert. Une lettre du régisseur de cette bergerie, sous la date du 30 août dernier, annonçait que les animaux étaient en très-bon état, que leur long poil qu'ils avaient perdu par l'effet de la maladie revenait, et qu'on apercevait déjà le duvet.

» Le surplus des chèvres est, en grande partie, dans le département du Var, sur des montagnes qui couronnent au nord la rade de Toulon.

» Il en est resté un certain nombre dans le département des Bouches-du-Rhône, où elles sont confiées à des cultivateurs zélés et intelligents et surveillées par les autorités locales avec toute la sollicitude que méritent ces précieux animaux.

» Il résulte de l'opération de MM. Ternaux et Jaubert que, sur douze cent quatre-vingt-neuf chèvres achetées chez les Kirghis, toute deduction faite des pertes qui ont

eu lieu jusqu'aux embarquements , à Caffa , dans les lazareths , et depuis ce temps , il existe en France quatre cents chèvres à duvet de Cachemire.

» M. Tessier n'hésite pas un instant à croire qu'elles ne se multiplient dans le royaume. Elles s'accoutument des aliments dont vivent les indigènes , elles ont des habitudes semblables. Il n'y a pas de doute qu'on ne puisse les élever dans les plaines comme sur les montagnes et même dans la domesticité..... On pourra les substituer aux indigènes , et à la faveur des boues , dont un suffit à un grand nombre de chèvres , faire des metis qui donneront un duvet moins beau , il est vrai , que celui de race pure , mais cependant propre à faire des étoffes de certaine valeur.

» C'est , dit M. Tessier , en terminant son mémoire , un bienfait de plus dont on sera redevable à une importation entreprise par l'industrie , exécutée par le zèle et les connaissances , encouragée par un Gouvernement qui sent combien il est important de favoriser l'agriculture et les arts. Si le succès répond à nos vœux , comme on a lieu de l'espérer , on dira un jour avec reconnaissance : Louis XVI fit venir en France les merinos ; Louis XVIII y a introduit les chèvres à duvet de Cachemire.

= Chargé par la Compagnie de lui rendre compte des articles de médecine vétérinaire consignés dans les *Annales de l'agriculture française* , M. Le Prévost , vétérinaire , a entretenu l'Académie du 1<sup>er</sup> volume d'un ouvrage de M. Volpi , professeur à l'école vétérinaire de Milan , ayant pour titre : *Abrégé de Médecine vétérinaire-pratique*.

Ce 1<sup>er</sup> volume traite des maladies *internes* des animaux domestiques. L'auteur annonce qu'un second volume aura pour objet les maladies *externes*.

Dans la préface qu'il a mise en tête de son ouvrage ,

M. Volpi observe judicieusement que la médecine vétérinaire n'est restée en arrière de la médecine humaine que parce qu'on la considéra long-temps comme une profession vile dont on abandonna l'exercice à la classe la plus ignorante de la société ; que ce furent les Français qui , enrichis par les trésors que le génie italien avait amassés , la tirèrent de l'état d'avilissement dans lequel elle était plongée pour l'élever à la splendeur scientifique.... Nos plus célèbres physiologistes doivent aujourd'hui à l'anatomie comparée , et aux expériences faites sur des animaux vivants , de précieuses découvertes qui ont beaucoup enrichi cette partie de la science médicale.

Après ce court exposé de l'état actuel de la science vétérinaire , l'auteur passe à la division des maladies internes. M. le rapporteur regrette que M. Volpi n'ait pas adopté de plan uniforme dans ses descriptions , et qu'il se soit beaucoup trop écarté de la méthode nosographique ; mais en revanche , tout ce que l'auteur avance est presque toujours appuyé par des faits , fruits précieux de trente années d'observation , et qui suffiraient seuls pour rendre son ouvrage recommandable.

Notre confrère se plaint aussi avec raison que l'auteur se soit contenté d'indiquer d'une manière approximative et les doses des médicaments et la durée du traitement ; il ne voit pas non plus sans étonnement le professeur italien proscrire le quinquina de la médecine vétérinaire , et employer l'aloès dans les maladies inflammatoires , telles que la gastrite et l'entérite.

M. Le Prévost est d'accord sur tous ces points d'éloges et de critique avec M. Barthélemy , professeur de clinique à l'école vétérinaire d'Alfort , qui a publié un abrégé de l'ouvrage , et qui a rendu compte à la Société royale et centrale d'agriculture des principes qui ont dirigé l'auteur dans sa composition.

= Enfin, M. Z. *Précis* a communiqué à l'Académie une observation faite par M. son fils, vétérinaire, à Rouen, sur un corps étranger avalé par une vache, et qui est sorti entre deux côtes.

L'Académie a délibéré que cette observation serait insérée en entier dans son *Précis*.

#### AGRICULTURE ET ECONOMIE RURALE.

Chargé avec MM. *Meaume* et *Marquis*, de faire connaître à l'Académie le Mémoire qui lui a été adressé par M. *Herpin*, membre de la Société littéraire de Metz, sur la graisse des vins, les phénomènes que présente cette maladie, etc., M. *Dubuc* a fait un rapport dans lequel il a analysé les réponses aux questions que l'auteur s'était proposé de résoudre.

La première a pour but de déterminer la nature de la graisse des vins et les phénomènes qu'elle présente ; suivant l'auteur, cette maladie, considérée chimiquement, consiste dans une diminution de la quantité d'oxygène, relativement aux proportions de l'hydrogène et du carbone. Elle attaque les vins pendant leur fermentation insensible ; l'alcool se détruit pour donner lieu à de nouvelles combinaisons. Un vin menace de devenir gras lorsqu'il ne se précipite plus de tartre dans les tonneaux, lorsqu'il se décolore ou jaunit. Ce genre d'altération rend le vin indigeste et plus ou moins nuisible à ceux qui le boivent.

La seconde question est relative aux causes de la graisse des vins. L'auteur établit que tant que l'équilibre subsiste entre leurs principes constituants, les vins conservent toutes leurs qualités, mais que du moment où l'un des principes vient à dominer, les vins se détériorent et tournent presque toujours au gras. Les



meilleurs œnologistes croient que cette maladie est une suite de la trop grande maturité du raisin ; aussi voit-on beaucoup de propriétaires vendanger avant que le raisin ait acquis son point de maturité. En général, les vins faibles, et ceux qui ont trop ou trop peu fermenté sont sujets à tourner à la graisse.

Dans l'examen de la troisième question, qui traite des moyens de prévenir la maladie, M. Herpin propose les suivants :

1<sup>o</sup> Ne point égrapper entièrement lorsque le raisin est dans un état de maturité complète et absolue ;

2<sup>o</sup> Donner à la fermentation le temps convenable et nécessaire, en sorte qu'elle ne soit ni incomplète, ni prolongée ;

3<sup>o</sup> Laisser cuver long-temps les vins qui ont une tendance à tourner au gras ; mais cependant toujours soustraire le vin de la cuve avant la disparition totale du principe sucré ;

4<sup>o</sup> Mêler en certaines proportions des vins fermes avec des vins tendres, des vins nouveaux avec des vins vieux.

M. Herpin s'occupe, dans la quatrième question, des moyens de guérir la maladie grasseuse des vins.

Les remèdes qu'il croit plus convenables d'employer sont :

1<sup>o</sup> D'exciter, dans les vins malades, une nouvelle fermentation ;

2<sup>o</sup> D'ajouter aux vins tournés au gras le principe salin dont ces vins ainsi altérés sont dépourvus ; ce sel est le sur-tartrate de potasse ( crème de tartre ) ;

3<sup>o</sup> D'y ajouter en outre une certaine quantité de principe sucré, de sucre brut ordinaire, par exemple, ou de cassonade rouge.

M. le rapporteur renvoie à l'ouvrage même pour le détail des manipulations dans l'emploi de la crème de tartre et

du sucre. A ces deux agents , M. Herpin associe quelquefois une certaine quantité de lie fraîche d'un vin généreux , pour rétablir des vins malades ou dégénérés. L'efficacité des procédés de M. Herpin est constatée par des expériences nombreuses qu'il a faites lui-même , et qui ont été répétées avec le plus grand succès par plusieurs sommeliers.

= M. Dubuc a aussi rendu compte d'un ouvrage qui a été adressé à l'Académie par S. Exc. le ministre de l'intérieur et qui a pour titre : *Des fosses propres à la conservation des grains , et de la manière de les construire , avec différens moyens qui peuvent être employés pour le même objet* ; par M. le comte de Lasteyrie , membre de plusieurs Sociétés savantes , et spécialement attaché au conseil d'agriculture établi près de S. Exc. le ministre de l'intérieur.

Le principal objet de l'auteur est la solution du problème proposé par l'ancienne Académie des sciences et dont voici l'énoncé : « Conserver beaucoup de grains dans le plus petit espace possible , aussi long-temps qu'on voudra , avec peu de dépenses , sans perte , sans qu'il devienne la proie des insectes ou des oiseaux , des voleurs , et des personnes préposées à sa conservation. »

Pour arriver à la solution de ce problème , M. de Lasteyrie a divisé son travail en cinq chapitres.

Dans le premier , l'auteur offre des *Considérations générales sur la conservation des grains* , et s'attache à démontrer que de tous les moyens proposés jusqu'à ce jour , pour conserver long-temps les grains en bon état , le meilleur est celui de les emmagasiner bien secs dans des trous connus vulgairement sous le nom de *fosses à bled*.... Les observations faites par l'auteur à Malte , en Espagne , même dans le midi de la France , sur ce genre de greniers , prouvent leur supériorité sur tout ce qui

qui a été imaginé ailleurs pour la conservation des récoltes.

Dans le second chapitre , M. de Lasteyrie fait voir , d'après les témoignages de Pline , Quinte-Curce et autres savants de l'antiquité , que les fosses à blé sont en usage depuis un temps immémorial chez les Chinois , chez les Africains et même chez les Espagnols , et il en conclut qu'à l'exemple de ces peuples , nous devons préférer les fosses à blé aux magasins établis à grands frais sur la surface du sol , pour conserver toute espèce de graines nutritives.

Dans le troisième chapitre , l'auteur s'occupe des moyens de conservation qui , dans certaines circonstances , pourraient remplacer les fosses à grains , tels que les *meules* , des réservoirs ou petits magasins pratiqués dans les maisons , et privés de l'accès de l'air et de l'humidité , des caisses en bois ou de grands vases de terre.

Le quatrième chapitre roule sur les avantages qu'offrent les fosses à blé comparativement aux autres moyens de conservation , et l'auteur prouve que les fosses souterraines , creusées dans des terres sèches , mettant le blé à l'abri de l'action de l'air , de la lumière et de l'humidité , ces fosses sont les locaux les plus convenables à la conservation de toutes espèces de graines. M. Lasteyrie fait remarquer en outre que les greniers dits d'abondance construits à Paris , et qui ont déjà coûté plus de six millions , n'atteignent nullement le but que l'on s'était proposé , et que , dans l'état actuel de leur construction , ils ne peuvent contenir que la quantité de grains nécessaire , pour vingt-quatre jours , à la consommation de la capitale.

D'après les calculs de l'auteur , il faudrait environ

seize cents fosses de quatre mètres de diamètre, sur six de profondeur, pour contenir la quantité de grain nécessaire à l'approvisionnement de Paris pour une année. Chacun de ces réservoirs coûterait 3,500 fr.; ce qui, pour 1600 fosses, donne un total d'environ 5,600,000 fr.; tandis que les édifices, pour le même usage, construits hors le sol, en charpente, maçonnerie, etc., reviendraient à plus de 50,000,000.

Dans le cinquième et dernier chapitre, M. le comte de Lasteyrie indique la manière de construire les fosses, et les précautions à prendre pour la conservation des grains, et offre, dans deux planches gravées, les formes et les dimensions à donner aux fosses à blé, soit isolées, soit placées les unes à côté des autres.

M. le rapporteur estime que le travail dont il vient de rendre compte, est aussi intéressant par l'importance de son objet que par la manière habile avec laquelle il est traité. Il n'a pu être entrepris, ajoute-t-il, que par un bon citoyen animé des vues les plus philanthropiques.

= Nous avons reçu de la Société royale et centrale d'agriculture, non-seulement les *Annales de l'agriculture française*, et le volume de Mémoires qu'elle publie chaque année, mais encore le programme d'un prix qu'elle a proposé sur la culture du pavot, ou *willet*, ou *oliette*.

— De la Société d'agriculture des arts et de commerce des Pyrénées-Orientales, plusieurs N<sup>os</sup> du *Bulletin* qu'elle publie périodiquement.

— De la Société des sciences, agriculture et belles-lettres

du département de Tarn-et-Garonne , quelques N<sup>os</sup> du tome 1<sup>er</sup> de son *Recueil agronomique*.

— De la Société d'agriculture et d'industrie du département de la Seine-Inférieure , douze cahiers du *Mémorial d'agriculture et d'industrie*. M. Meunier , qui en a rendu un compte très-détaillé à l'Académie , termine ainsi son rapport :

« Vous voyez , Messieurs , que la Société d'agriculture de la Seine-Inférieure poursuit sans relâche l'objet de ses travaux , qui est le perfectionnement de l'agriculture et le bien-être des habitants des campagnes ; qu'elle justifie pour sa part les espérances que le gouvernement a fondées sur ces sortes d'institutions , et qu'ainsi elle est digne de succéder à la Société d'agriculture de l'ancienne généralité de Rouen , qui , pendant trente années a rendu d'importants services. »

— De la même Société , le compte rendu de sa séance publique tenue le 10 mai 1820.

= M. Lésurier de la Martel , vice-président de la Société d'agriculture de Rouen , dans une des séances de l'Académie , a donné lecture du discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la séance publique de la Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Aux agréments d'un style toujours élégant et pur , M. Lésurier a su joindre ces grandes vues d'utilité publique dont il a donné en diverses circonstances des témoignages si éclatants , et qui lui ont acquis tant de droits à l'estime et à la reconnaissance publiques.

= Enfin nous avons reçu de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise , le *Rapport*

fait à sa séance du mardi 7 mars 1820, sur les pommes de terre cultivées en 1819, par les soins d'une commission spéciale, faisant suite aux précédents rapports qui ont été lus à cette société aux séances des 2 janvier 1816, 5 février 1818, et 5 janvier 1819.

= M. Lair a envoyé un grand nombre d'exemplaires des *Rapports sur les Expositions publiques des produits des arts du Calvados*. Ces rapports ont été entendus par l'Académie avec le plus haut intérêt. Elle a remarqué avec un plaisir bien vif que c'est M. Lair, son correspondant, qui a pris soin de rendre ces expositions dignes de la ville de Caen. Elle a surtout applaudi au sentiment de justice et de reconnaissance qui a tracé de M. Lair le portrait suivant : « M. Lair est un de ces hommes respectables qui font le bien sans ostentation, un de ces savants vertueux qui n'ont d'autre ambition que celle d'être utiles à leur pays ».

= M. Auguste Le Prévost a fait le rapport dont il était chargé, sur les *Mémoires de la Société d'agriculture de Lyon*.

Après avoir fait quelques réflexions sur l'importance de l'art de l'agriculture vers lequel, dit-il, l'entraînent d'ailleurs ses goûts les plus chers, M. Le Prévost passe en revue les travaux de la Société, et joint souvent à l'examen qu'il en fait des réflexions qui y ajoutent un nouvel intérêt.

« Le bien labourer et le bien fumer, c'est tout le secret de l'agriculture, a dit le vénérable Olivier de Serres. C'est particulièrement de la seconde de ces opérations, que la Société de Lyon s'est occupée. Les expériences relatives aux engrais occupent une portion notable de ses mémoires.

» Le Lyonnais fut la première province du royaume qui adopta l'usage du plâtre , dont un cultivateur de Suisse a le premier fait connaître les bons effets en agriculture.

» Quelques années plus tard , un engrais , plus puissant encore , celui que fournissent les immondices des grandes villes , fut employé pour la première fois aux environs de Lyon. Mais le produit des fosses d'aisances étant loin de pouvoir suffire aux besoins de l'agriculture , il devenait très-important de rechercher s'il ne serait pas possible d'y suppléer par un procédé artificiel , et ce procédé a encore été tenté pour la première fois dans les environs de Lyon. Un grand nombre d'expériences , dont plusieurs ont été faites sous les yeux de la Société d'agriculture , ne laissent guères de doute sur l'efficacité de ce qu'elle appelle *gadoloue artificielle*. Cependant , M. Le Prévost fait observer qu'on n'est pas encore bien d'accord ni sur les proportions , ni sur la nature même des matières qui doivent entrer dans la préparation de ce *compost* , qui paraît avoir été indiqué par un soldat polonais , comme habituellement employé dans son pays.

» Un membre de la Société a aussi appelé son attention sur un autre engrais peu connu , et souvent perdu jusqu'ici , quoiqu'il soit fort commun aux environs des grandes villes , c'est le *germon d'orge* , ou résidu du grain employé à la fabrication de la bière. L'emploi de ce nouvel engrais semblerait exiger beaucoup de prudence et de discrétion , car il ressemble à ces remèdes héroïques qui font beaucoup de bien ou beaucoup de mal , suivant qu'ils sont appliqués convenablement ou non.

» Un autre membre de la même société s'est occupé de la théorie des engrais et des règles à suivre dans le choix à faire parmi eux , suivant la nature du terrain auquel on le destine....

» Au lieu de brûler les mauvaises herbes , l'auteur veut

qu'on les stratifie dans des fosses , par lits alternatifs , avec des couches de terre. De la décomposition des plantes résulte , au bout de huit à dix mois , un excellent compost.

» L'auteur indique encore un autre engrais qu'on trouve dans toutes les exploitations , et qu'il regarde comme applicable à tous les terrains. C'est la terre qu'on pourrait extraire en fouillant le sol de tous les bâtimens ruraux non pavés.

» Après s'être occupé du *bien fumer* , la Compagnie , continue M. Le Prévost , passant au *bien labourer* , rappelle le grand rôle que les labours jouent dans une culture bien entendue , et décrit deux charrues qui lui ont été présentées dans le courant de l'année , et dont l'une , habituellement employée dans les environs de Montélimart , paraît tout-à-fait digne de l'attention de l'agronome.

» De nombreux essais promettent d'enrichir les campagnes du département du Rhône de nouvelles céréales : ce sont le blé d'Ukraine , qui rend 12 pour 1 ; une autre espèce de froment , originaire de Smyrne , et acclimaté , dit-on , dans le Puy-de-Dôme , qui a rendu la quantité prodigieuse de 33g pour 1 ; le prétendu riz sec de la Chine , qu'on croit être le *triticum monococcum* , et dont la paille paraît devoir rivaliser avec les plus belles d'Italie , pour la fabrication des chapeaux ; plusieurs graminées originaires de Pondichéry ; enfin le maïs quarantaire que j'ai vu , dans les fertiles plaines de la Lombardie , succéder au blé , immédiatement après sa récolte , et parcourir , en moins de deux mois , tous les périodes de sa végétation.

» A la culture des végétaux dont se compose la couronne de Cérès , se lie naturellement celle de ce précieux tubercule qui offre tout-à-la-fois à l'homme une



nourriture saine et abondante, et un préservatif contre le fléau de la disette. Plusieurs membres de la Société de Lyon ont fait des expériences sur sa plantation à l'état de tubercules entiers, de tronçons, de tranches de deux ou trois lignes d'épaisseur, qui permettent d'en réserver l'intérieur pour l'économie domestique....

» Mon intention étant de ne m'occuper que des genres de culture du Lyonnais, applicables à nos localités, je ne parlerai point des travaux exclusivement consacrés à l'extraction de ce jus brillant et doux, dont un soleil plus ardent que le nôtre gonfle les raisins du Lyonnais, ni de ce ver industriel

Dont les nobles veilles  
Enrichissent de leurs merveilles  
Les rois, les belles et les dieux.

» J'appellerai de préférence votre attention sur les moyens de remédier à cette diminution toujours croissante de bois de haute-futaie, qui faisait dire à Colbert, à une époque où le mal était bien moins grand que de nos jours : *La France, ce pays si riche et si peuplé, ne périra jamais que par la disette du bois....* Deux membres de la Société de Lyon ont uni leurs efforts à ceux de tous les bons citoyens qui s'en sont déjà occupés, et ont proposé des moyens pour rétablir une proportion convenable entre les besoins et les ressources. L'un a présenté la plantation complète des grandes routes comme l'un des moyens les plus efficaces que l'on pût employer. Mais ce moyen, ordonné depuis long-temps par le gouvernement, ne pourra jamais avoir qu'une exécution partielle, parce que certains terrains offrent des difficultés insurmontables à la plantation, et que, dans d'autres, elle nuirait aux grandes routes, en y entretenant une humidité perpétuelle, et aux récoltes des propriétaires riverains.

» Le second des membres de la Société qui s'est occupé du même objet , engage les propriétaires des bois-taillis à transformer graduellement ces taillis en futaies , par l'extirpation successive des cépées , du bois blanc et des autres arbres de qualité inférieure. Ce moyen me paraît offrir tant de difficultés et d'inconvénients , que je ne le crois guère praticable que sous la surveillance d'un propriétaire très-éclairé.

» Après les arbres forestiers viennent ceux

Dont les rameaux complaisants ,  
Sous le doux poids des fruits , se courbent tous les ans.

et ceux qui embellissent le voisinage de nos demeures. M. Madiot en annonce plusieurs nouvelles espèces et variétés , et décrit un greffoir de son invention.

» Deux mémoires de statistique agricole promènent le lecteur dans ces contrées pittoresques à travers lesquelles le Rhône roulent ses eaux mugissantes , et donnent une idée complète non-seulement de leur agriculture , mais encore des circonstances physiques , des souvenirs et des observations de mœurs propres à les caractériser d'une manière précise.

» L'éducation des animaux domestiques , le perfectionnement de leurs races , les remèdes à opposer à leurs maladies , ont aussi mérité l'attention des membres de la Société de Lyon.

» L'administration ayant , à l'époque de l'échenillage , fait un appel au zèle de la Société pour la rédaction d'instructions propres à accélérer cette opération , l'un des membres signala , dans un tableau très-bien tracé , les caractères et les mœurs des insectes ennemis des moissons et des bois.

» Les arts économiques n'ont pas été négligés. Dans le recueil de mémoires dont je vous offre l'analyse , on trouve des observations sur la densité spécifique de la

fécule de diverses variétés de pommes de terre , des procédés pour isoler et convertir en pâte savoureuse le parenchyme de ces précieux tubercules ; un autre procédé pour extraire de leur fécule du sucre à l'état liquide. M. Le Roy de Champfleuri a fait des expériences sur la conservation des viandes au moyen de la dessiccation. M. Tellier a communiqué des réflexions sur les moyens de tirer parti des produits de la voierie d'une grande ville. »

Tels sont, Messieurs, les nombreux et importants travaux de la Société d'agriculture de Lyon. Puissent-ils exciter une noble émulation parmi ceux d'entre vous qui se livrent aux mêmes études, aux mêmes recherches ! Puissions-nous voir, des rives du Rhône aux rives de la Seine, des bords de l'Océan à ceux de la Méditerranée, une sainte alliance entre les amis des champs et de l'agriculture, féconder et développer tous les germes de prospérité que renferme le sol de notre belle France !

= L'Académie est aussi redevable à M. *Auguste Le Prévost* d'un rapport sur les *mémoires publiés par la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise*, pour l'année 1819.

M. de Prouville, président de la Société, a ouvert la séance publique du 4 juillet de cette année par un exposé très-bien fait de la marche et des progrès de l'agriculture depuis les Gaulois jusqu'à nos jours. Dans l'impossibilité d'en suivre les développements, M. le rapporteur s'est borné à la citation du morceau où l'auteur venge les Sociétés d'agriculture des attaques de la malveillance, de la routine et de la frivolité.

M. Caron, secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de l'année.

Il place à la tête une *nomenclature des rosiers*, par M. de Prouville. Une 2<sup>e</sup> édition de cette nomenclature, précieuse pour les botanistes, semble justifier les éloges qui lui sont donnés par M. le Secrétaire.

Une commission, prise dans le sein de la Société, après avoir cultivé un prétendu *blé d'Égypte* et l'avoir observé dans les divers périodes de ses développements, conclut, quelle que puisse être réellement son origine, qu'il n'offre point de différence sensible avec notre blé de Mars indigène et ne possède aucune des brillantes qualités qu'on s'était plu à lui attribuer.

En comparant les quantités et qualités de filasse provenant de chanvres semblables soumis respectivement au procédé ordinaire du rouissage, et au procédé de M. Christian, directeur du Conservatoire des arts et métiers, la Société s'est convaincue qu'en faisant préalablement chauffer le chanvre, deux tours de cylindre suffisaient pour détacher et isoler parfaitement la filasse. Deux paquets de chanvre ont donné, par le procédé de M. Christian, quatre livres six onces de filasse, tandis que la même quantité, traitée par les moyens ordinaires, n'en a pas fourni plus de deux livres. M. le rapporteur regrette que la Société n'ait pas soumis le lin, plus intéressant encore que le chanvre, aux mêmes expériences comparatives.

Plusieurs commissions de la Société d'agriculture de Versailles se sont occupées de l'importante question de la législation des cours d'eau qui ne sont ni navigables, ni flottables. M. le rapporteur serait incliné à dire, avec M. Féburier, l'un des rapporteurs, que c'est aux tribunaux que devrait appartenir le jugement de toutes les contestations relatives aux cours d'eau.

La Société a donné le résultat de ses observations concernant les effets de la sécheresse de 1818 sur les pommes de terre. Elle a fait connaître des détails curieux sur la

Bonne qualité des eaux-de-vie provenant de six distilleries de pommes de terre établies dans le département. Enfin elle a entrepris des expériences sur les proportions de potasse que l'on peut retirer par l'incinération des fanes de cette plante, le plus précieux des végétaux dont le nouveau monde ait enrichi l'ancien.

Les heureux effets de l'emploi du plâtre comme amendement sont connus et constatés depuis fort long-temps; mais à quel état convient-il davantage de s'en servir? Est-ce au sortir de la carrière ou après une cuisson plus ou moins avancée? En attendant que l'on ait répondu à cette importante question par des expériences positives, M. Jeanson, directeur des eaux de Versailles, indique une machine propre à pulvériser le plâtre dans l'un et l'autre cas.

Le même membre a présenté à la Société une autre machine aussi simple qu'ingénieuse pour sécher les grains et les farines.

M. Poiteau a reconnu qu'un moyen d'éviter les chançres provenant ordinairement de l'ébourgeonnement du platane d'orient, dans la jeunesse, était de faire cette opération au printemps, parce qu'alors la plaie se recouvrait avant l'hiver. Cette observation est, au jugement de M. le rapporteur, applicable à plusieurs des arbres que nous cultivons.

M. le baron de Vindé a enrichi les espaliers et les vergers du département d'une nouvelle espèce de poire provenant du pays Messin, et à laquelle il donne le nom de *sylvanche* ou *sylvange*.

M. de Planey a communiqué à la Société une notice sur les avantages de la *ruche pyramidale* de M. Ducouëdic.

Après une liste des Compagnies savantes avec lesquelles la Société de Versailles correspond, et dans les

premiers rangs de laquelle figure l'Académie de Rouen , viennent les mémoires imprimés en entier.

Une notice de M. Voisin , savant médecin , sur la petite vérole et la vaccine , présente de la manière la plus précise les avantages attachés à la découverte de Jenner , les caractères auxquels on peut distinguer la vraie vaccine de la fausse ; la petite vérole volante ou variolette de la véritable variole ; enfin les moyens à employer pour débarrasser entièrement la société de ce fléau

Qui , prolongeant sa rage ,  
Grave au front des humains un éternel outrage.

Plusieurs mémoires concernant les mérinos , constatent l'efficacité de l'inoculation du claveau , pour combattre une maladie non moins redoutable pour les bêtes à laine que la petite vérole l'est pour l'homme.

Dans un long mémoire sur l'arrosement , M. Tellier trouve qu'outre la douceur , la continuité et l'universalité de son action , c'est surtout par l'électricité dont elle s'est chargée en traversant les plaines de l'air , que l'eau de pluie l'emporte sur nos moyens artificiels d'arrosement , et propose de suppléer à cette circonstance , dans les expériences en petit , par l'établissement d'un appareil assez simple , dont l'effet serait d'attirer l'électricité sur les plantes dont on voudrait accélérer la végétation.

Tels sont , dit M. Le Prévost , les principaux objets qui m'ont paru mériter de vous être particulièrement signalés dans un recueil qui atteste à un haut degré le zèle et les lumières de MM. les membres de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise. Je désire vivement avoir réussi , dans la faible esquisse que je vous sou mets , à vous inspirer , pour cette honorable Compagnie , l'estime due aux efforts souvent heureux , toujours recomman-

dables , d'une réunion d'hommes savants et d'hommes de bien.

---

Le compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre , Messieurs , des travaux de la classe des sciences , suffira sans doute pour vous convaincre sinon des succès qu'elle a obtenus , du moins de ses efforts constants à découvrir des vérités ou des applications utiles.

Non contente de travailler par elle-même à étendre le domaine des sciences et des arts , elle a fait un appel honorable aux savants de tous les pays , en leur demandant la solution d'une question du plus grand intérêt pour un grand nombre d'arts qui se pratiquent soit dans l'industrielle cité que nous habitons , soit dans la vaste étendue de notre département.

L'attente de l'Académie n'a point été trompée , et j'ai la satisfaction de pouvoir vous annoncer que le prix de la classe des sciences a été remporté , et que le nom du vainqueur sera solennellement proclamé dans cette séance.

---

#### CONCOURS.

Organe de la commission nommée pour cet objet , M. *Meaume* a fait un rapport sur les mémoires envoyés au concours qui a été ouvert , par la classe des sciences , pour l'année 1820 , sur cette question :

« *Quels sont les moyens , dépendants ou indépendants du  
 » pyromètre de Wedgwood , les plus propres à mesurer ,  
 » avec autant de précision qu'il est possible , les hauts  
 » degrés de chaleur que certains arts , tels que ceux du ver-  
 » rier , du potier de terre , du faïencier , du porcelainier ,  
 » du métallurgiste , etc. , ont besoin de connaître ?*

Deux mémoires seulement sont parvenus à l'Académie , le premier , coté n° 1 , avec cette épigraphe : *Experientia præstantior arte* ; le second , enregistré sous le n° 2 , portant pour devise :

- » Tout s'épure et se fond au creuset de la science ;  
 » Avec la terre impure on fait de la faïence. »

Après avoir offert une analyse méthodique de chacun de ces deux mémoires et en avoir discuté les bases , M. le rapporteur a exprimé en ces termes le jugement porté par les membres de la commission sur chacun des deux mémoires soumis à son examen.

« Le mémoire n° 2 , qui n'est pas sans mérite sur quelques points , ne renferme pas la solution de la question proposée ; la commission exprime le regret que l'auteur n'ait pas appliqué la sagacité et les connaissances dont il fait preuve , à traiter la question d'une manière plus approfondie.

» La commission a reconnu , dans l'auteur du mémoire n° 1 , un physicien des plus habiles. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer en lui , ou des vastes connaissances qu'il possède , et des profondes théories qu'il établit avec tant de talent , ou du génie inventif et prévoyant , et de la patience à toute épreuve qui le distingue dans la combinaison de ses expériences , dans la conception de ses appareils , dans la sagesse des précautions nombreuses qu'il sait prendre pour prévenir les erreurs , et enfin dans l'heureux choix des méthodes et des procédés qu'il a su employer , et qui sont le fruit de son invention.

» D'après ces considérations , Messieurs , votre commission est unanimement d'avis que l'auteur du mémoire n° 1 , portant pour épigraphe : *experientia præstantior arte* ,



mérite le prix des sciences proposé par l'Académie pour l'année 1820.

L'Académie, consultée à ce sujet, a approuvé le rapport dans tout son contenu, et en a adopté les conclusions.

M. le président ayant, dans la séance publique, ouvert le billet cacheté joint au mémoire n° 1, y a lu ce qui suit : *Experientia præstantior arte*, et au-dessous : HONORÉ FLAUGERUES, associé de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Rouen, à Viviers, département de l'Ardèche. Cette proclamation solennelle du nom du vainqueur a été couverte des applaudissements de l'assemblée nombreuse et choisie qui remplissait la salle.

L'Académie a arrêté que le rapport fait par M. Meaume serait imprimé en entier dans le Précis analytique de cette année.



#### PRIX PROPOSÉ POUR 1821.

L'Académie propose à résoudre la question suivante :

» *Existe-t-il un Alcool absolu, c'est-à-dire tellement pur*  
 » *qu'il ne contienne aucune autre substance étrangère à*  
 » *sa nature ? Indiquer ses propriétés physiques et chimiques,*  
 » *les éléments de sa composition, et le procédé qu'il convient*  
 » *d'employer pour l'obtenir. »*

L'auteur du mémoire devra y joindre un échantillon de l'alcool qu'il regarderait comme absolu, et en quantité suffisante pour qu'il soit possible de répéter les expériences principales consignées dans son ouvrage.

Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 300 fr.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne

sera ouvert que dans le cas où le mémoire aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. VITALIS, *Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la Classe des Sciences*, avant le 1<sup>er</sup> Juin 1821. Ce terme sera de rigueur.



---

**MÉMOIRES**

*Dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.*

---

**MÉMOIRE**

*Sur l'encollage des étoffes ou toiles au moyen de diverses espèces de parements, etc. ; par M. DUBUC l'aîné, Apothicaire-Chimiste, lu dans la séance de l'Académie, le 14 avril 1820.*

**MESSIEURS,**

PARMI les nombreux établissemens dont s'enorgueillit à juste titre la belle Normandie, mais spécialement la ville de Rouen et ses environs, il en est qui méritent une attention toute particulière par l'influence qu'ils exercent sur la santé des ouvriers qu'on y emploie, je veux parler de ces nombreuses fabriques où se confectionnent toutes les étoffes ou toiles connues sous le nom de *Rouennerie*.

C'est une opinion reçue parmi les chefs de ces établissemens que la fabrication de leurs marchandises, pour être de bonne qualité, ne peut avoir lieu que dans des localités sèches, fraîches, et à l'aide d'un encollage auquel les ouvriers donnent le nom de *parement*.

Le désir d'être utile à cette classe nombreuse de tisserands et de les exhumer en quelque sorte des bas-fonds souvent mal sains où ils sont forcés de rester une partie

**E**

de leur vie par la nature de leurs travaux m'a déterminé à m'occuper ,

1<sup>o</sup> De la composition des parements en usage dans les ateliers et des effets qu'ils produisent par leur application sur les fils teints en toute couleur , avant la course de la navette , pour la confection des étoffes ou toileries ;

2<sup>o</sup> A déterminer ou essayer si , au moyen d'un encollage *hygrométrique* mais sans action sur les *tissures* , on pourrait fabriquer les articles de *Rouennerie* , bien conditionnés , ailleurs que dans les caves ou autres endroits analogues ;

3<sup>o</sup> A donner différentes recettes économiques , mais simples , pour la confection d'un encollage *hygrométrique* qui se conserve long-temps et possède en outre toutes les autres qualités que les tisserands attribuent à un bon parement.

Je vais traiter en détail chacune de ces propositions et faire de mon mieux pour remplir la tâche que je me suis imposée en entreprenant cet ouvrage.

Je finirai ce travail par des réflexions générales sur la fabrication des étoffes dans les bas-fonds. Ces réflexions seront elles-mêmes suivies d'une proposition tendante à faire faire des essais pour déterminer si , à l'aide de *parements* plus ou moins *hygrométriques* , on ne pourrait pas confectionner en bonne qualité les articles dits *rouennerie* dans des localités *établies au-dessus du sol*.

Je ne sache pas , Messieurs , que cette partie de l'industrie manufacturière ou l'encollage des fils , avant la course de la navette , ait été jusqu'à ce jour traitée avec les soins qu'elle mérite. C'est encore pour l'ouvrier une sorte de secret que la préparation d'un bon parement ; aussi en remarque-t-on de plusieurs espèces dans les ateliers ; souvent ils diffèrent soit par le goût , soit par l'odeur ; les uns sont plus visqueux que les autres ; ceux-ci sont additionnés d'un mucilage végétal , ceux-là de gélatine ani-

male, etc. On conçoit que le mélange de ces substances avec la farine peut modifier l'effet de cet encollage et le rendre plus ou moins propre à la confection des étoffes. En conséquence, en partant de ces diverses données, je vais m'occuper des objets énoncés dans mes propositions, et si de leur solution il pouvait émaner quelque chose d'utile au commerce, à l'industrie et surtout à cette classe de tisserands dont les travaux concourent si puissamment à la prospérité de cette grande ville, j'aurai atteint le but que je m'étais proposé.

*Première proposition ou question.*

Quel but se propose l'ouvrier lorsqu'il enduit d'une couche de colle ou de *parement* les fils avant et durant la course de la navette pour fabriquer les toiles et les étoffes de toutes couleurs connues vulgairement sous le nom de *Rouennerie* ?

Nous croyons que cette opération a pour but, 1<sup>o</sup> de donner à la chaîne ou aux fils qui la composent une sorte de moëlleux et d'élasticité en les pénétrant légèrement et en augmentant leur volume. Ces dispositions, dans l'ensemble de la tissure, permettent aux fils de s'appliquer plus uniformément et plus exactement les uns aux autres par le mécanisme du métier, et donnent aux étoffes des qualités et le *coup-d'œil marchand* qu'elles n'auraient jamais sans un encollage préalable ;

2<sup>o</sup> Le *parement* sert encore pour rabattre le duvet dont les fils ne sont jamais exempts ; ils contribuent l'un et l'autre par leur superposition à donner de l'intensité et de la force aux tissus, etc... Ce *paré*, pour être bien fait, exige de l'attention et une sorte d'intelligence de la part de l'ouvrier ; l'encollage qu'on y emploie doit être lisse, bien homogène ou sans grumeaux, ni trop humide, ni trop sec, de manière qu'il puisse se diviser complètement dans

les brosses pour être ensuite appliqué en tous sens sur la partie de la chaîne destinée à être mise à l'œuvre.

Enfin, un parement bien appliqué, disent les tisserands, donne de la force aux fils, empêche qu'ils ne rompent, le *va et vient* des lames et les mouvements du métier se font mieux, la chaîne présente un plan plus uni pour la course de la navette, toutes dispositions qui contribuent singulièrement à la beauté et à la bonne confection des étoffes.

Tels sont, Messieurs, les principaux effets produits par l'encollage sur les chaînes ourdies avant leur conversion en tissus de toutes espèces.

Je vais maintenant vous entretenir de la deuxième et de la troisième proposition.

*Deuxième et troisième questions ou propositions.*

Peut-on espérer, au moyen de parements *hygrométriques*, fabriquer les toiles et les marchandises désignées sous le nom de *Rouennerie*, ailleurs que dans les caves ou autres localités analogues, et, par ce moyen, éviter aux tisserands les dangers où les expose une résidence trop prolongée dans des lieux sombres, frais et froids ?

La solution de ces deux autres questions serait sans doute, Messieurs, de la plus haute importance, et j'aurais cru rendre un service signalé à mon pays, si j'avais assez de données sur l'efficacité des encollages dont je vais donner la composition pour affirmer que, par leur emploi, l'ouvrier pourra désormais travailler sur *des métiers établis au-dessus du sol*, mais je croirais manquer à la prudence, si j'annonçais la bonté d'un moyen dont l'efficacité n'est pas encore démontrée d'une manière affirmative.

Depuis quelque temps on a annoncé, dans divers journaux, une sorte de parement qui semblait réunir

toutes les qualités pour atteindre le but philanthropique dont nous nous occupons ; déjà les tisserands devaient , par son emploi , désertter les lieux souterrains pour établir leurs métiers dans des étages plus élevés. Cet encollage se prépare avec la farine qu'on obtient de la semence d'un graminée qui semble originaire des îles Canaries , mais qui est devenu indigène en France. Cette plante est connue des botanistes sous le nom de *phalaris canariensis* , ou *alpiste* ; c'est le *millet long des grainetiers*.

Il paraît assez bien démontré , Messieurs , que cette farine possède les précieuses qualités qui lui ont été attribuées par les journaux et par les ouvrages périodiques qui en ont successivement parlé.

J'ai fait essayer à diverses reprises cet encollage préparé avec la farine extraite de cette graine venant directement des Canaries , ou avec celle tirée de la semence de la même plante cultivée aux environs de Rouen : l'une et l'autre ont donné un parement doux au toucher , long , moelleux , qui se divise bien dans les brosses , et s'étend parfaitement sur les fils auxquels il donne l'uni , la souplesse et la force convenables à une bonne et prompte manipulation des étoffes ; mais à côté de ces utiles qualités reconnues dans le parement que donne la graine de millet long , viennent s'opposer deux obstacles qui contrarient singulièrement son emploi.

Le premier de ces obstacles résulte du prix trop élevé de la farine de phalaris , comparé à celui de la farine de blé dont se servent assez généralement les *passementiers* pour faire leur encollage..... La première farine , en supposant , année commune , la graine d'alpiste à 40 fr. les 50 kilogrammes , revient , par le déchet qu'elle éprouve au moulin ou sous le pilon , à 60 cent. la livre , tandis que celle de froment ne coûte que 4 à 6 s. , et donne , à poids égal , étant bouillie avec l'eau , autant et même plus de parement que celle de *millet long* ; et comme

tout doit être économique dans la manutention des étoffes ; l'ouvrier adoptera difficilement l'emploi d'un *parement* dont le prix tend à élever celui de la marchandise et à diminuer le salaire qui lui est accordé pour la fabriquer.

Le deuxième obstacle qui s'oppose encore à l'emploi du phalaris dans les ateliers, et le plus difficile à vaincre, tient à la nature même de cette graine ; la farine qu'elle produit donne, par sa cuisson avec l'eau, un *parement* d'un gris terne, quelquefois jaunâtre, dont l'application nuance désagréablement les étoffes à fond blanc, et nuit à leur vente sans pourtant en détériorer la qualité.

Un autre défaut attribué à ce *parement* provient de ce que la farine d'alpiste n'est jamais exempte d'une portion de l'écorce de la graine qui la produit. Cette espèce de son, n'étant pas soluble dans l'eau, reste interposé dans l'encollage, forme de petites aspérités sur les fils et en occasionne souvent la rupture par le mouvement du métier ; mais avec du soin et en donnant, disent les ouvriers, quelques coups de brosses de plus au *paré*, un instant après qu'il est fait, on parvient à le rendre uni et presque exempt de ce corps étranger, qui s'en sépare facilement.

Après avoir examiné et décrit avec soin les propriétés du *parement* préparé avec la farine du phalaris, je me suis déterminé à faire l'analyse de cette farine afin de reconnaître à quoi sont dues les qualités hygrométriques, le moelleux et la couleur qu'elle donne à l'encollage qu'on en prépare par sa cuisson avec l'eau, propriétés qui la distinguent essentiellement de la farine de blé et autres matières employées par les tisserands pour la composition de leurs encollages.

Je ne fatiguerai pas l'attention de l'Académie, en lui rapportant les essais et les expériences assez nombreuses que j'ai faites pour analyser la farine du *phalaris canariensis*, je crois seulement utile de lui affirmer que cette farine



contient de plus que les farines des autres céréales une quantité notable de muriate ou d'hydro-chlorate de chaux (1) et un principe gomme-résineux colorant, d'une saveur amère styptique, et que c'est à ces deux principes qu'on peut attribuer les qualités hygrométriques, le moelleux et la couleur grise terne des encollages qu'elle produit et qui les distinguent si particulièrement de ceux préparés avec la farine de froment ou avec les féculs amylicés.

J'ai également analysé la farine provenant du sorgho ou millet rond, *miliun vulgare*, qui donne aussi un bon parement pour les tisserands. Cette farine contient, comme celle du millet long ou alpiste, du muriate de chaux et un principe colorant. J'ai cru seulement devoir en faire note pour démontrer son analogie avec celle du phalaris, et indiquer qu'elle peut entrer en concurrence avec cette dernière, pour la confection des encollages, si jamais le prix des farines provenant de ces deux espèces de grains devenait assez modique pour en permettre l'usage dans les manufactures.

Après avoir découvert, par l'analyse, les principes qui établissent les différences qu'on remarque entre le parement préparé avec les farines du millet long et rond, et celui fait avec la farine de froment, j'en ai tiré cette conséquence ; savoir :

« Qu'en donnant aux parements confectionnés avec la  
» farine de blé, ou autres farines blanches, une certaine  
» propriété *hygrométrique*, on parviendrait à en obtenir  
» des encollages de même nature que celui que donne le

(1) En attendant que les chimistes soient bien d'accord sur les choses et par suite sur les dénominations qui appartiennent à chaque composé, j'emploierai indistinctement l'un de ces deux noms pour désigner la combinaison de la chaux avec l'acide muriatique, etc.

» *phalaris canariensis*, et sans en avoir les défauts ni les  
» inconvénients. »

En conséquence, j'ai préparé et fait préparer, depuis plus d'une année, des parements avec diverses sortes de farines ou fécules, telles que celles de froment, de seigle, de pommes de terre, l'amidon ordinaire, dans lesquels on a ajouté du muriate de chaux et autres matières convenables. Tous ces encollages ont été successivement éprouvés par des ouvriers intelligents, et j'en ai assez suivi l'emploi pour affirmer qu'ils égalent au moins en bonté le parement obtenu du *phalaris canariensis*, et qu'ils réunissent encore au précieux avantage de se conserver long-temps, celui de pouvoir être employés aux tissages des étoffes de toutes couleurs, sans nuire à leur qualité.

Voici les recettes de plusieurs des parements ou encollages dont je viens de parler, et dont l'emploi pourra servir à la solution des deux dernières questions insérées en tête de ce mémoire, et qui possèdent en outre la propriété de se garder plus de deux mois sans se gâter.

*Parement préparé avec la farine de blé ou de seigle, et le muriate ou hydro-chlorate de chaux.*

Prenez de l'une ou l'autre de ces farines, bien purgées de leur son, une livre ou demi-kilogramme; délayez-la avec soin dans suffisante quantité d'eau pure (il en faut environ quatre litres ou pintes); faites cuire à petit feu, mais au bouillon, pendant huit à dix minutes, en agitant continuellement, de peur que le mélange ne brûle ou ne roussisse, ce qui nuirait à la bonté et au moelleux du parement: retirez la chaudière du feu, et ajoutez-y six gros, en hiver, et une once, en été, d'un sel connu dans les pharmacies, sous le nom de *muriate de chaux*, préalablement fondu dans une demi-verrée

d'eau ; agitez le tout pour bien incorporer ce sel , puis ; déposez l'encollage dans un pot de terre ou de grès. Cette dose en produit environ sept livres *marc*.

*Propriétés de ce parement.*

Etant ainsi préparé , ce parement est d'un beau blanc , doux au toucher , s'étend très-bien sur les brosses et mieux encore sur les fils ; il donne à la chaîne le moelleux , la souplesse et les autres qualités qui favorisent le travail de l'ouvrier et la bonne confection de toutes sortes d'étoffes où son emploi est indispensable.

*Parement préparé avec la fécule ou farine de pommes de terre , le muriate de chaux et la gomme arabique.*

Prenez farine de pommes de terre , une livre , gomme arabique en poudre , dix gros ou quarante grammes ; délayez l'une et l'autre dans quatre pintes d'eau ; faites cuire avec les précautions indiquées ci-dessus ; retirez du feu , et ajoutez-y six gros ou une once de muriate de chaux , suivant la saison ; puis conservez dans un pot de terre ou de grès.

Ce parement , d'un blanc superbe , possède toutes les qualités du précédent , seulement et quand il n'est pas bien cuit , il s'en sépare un fluide aqueux , mais on le rétablit dans toutes ses propriétés , en l'agitant fortement avant son emploi , ou mieux encore en le faisant bouillir de nouveau pendant deux à trois minutes.

*Parement préparé avec l'amidon de pommes de terre , ou avec l'amidon ordinaire extrait du blé , du seigle ou de l'orge auquel on ajoute , en place de gomme , une matière gélatineuse animale.*

On verse environ deux pintes d'eau bouillante sur deux

onces ou soixante-quatre grammes de râpures de corne de cerf ou d'ivoire bien divisées, on couvre le vase, on laisse infuser dans les cendres chaudes l'espace de vingt-quatre heures, puis on fait bouillir quinze à vingt minutes et on coule : ensuite on délaie une livre de fécule de pommes de terre ou d'amidon ordinaire dans deux litres et demi d'eau ; on y ajoute la décoction de corne de cerf, et on procède à la confection du parement, en prenant les précautions convenables ; on retire le vase du feu, on y mêle exactement le muriate de chaux dans les proportions indiquées ci-dessus, et on conserve pour l'usage.

Cet encollage, préparé avec soin, est d'une blancheur éclatante et peut servir à la confection de toutes sortes de tissus, mais il convient spécialement pour les blancs complets ou pour les étoffes où le blanc domine.

On peut mettre, en place de corne de cerf ou d'ivoire, une once de belle colle forte, ou colle claire dite d'Alsace, préalablement fondue dans trois verrées d'eau ; on obtient aussi, par cette méthode, un beau et bon parement.

Ici, Messieurs, il est essentiel de faire observer aux consommateurs que l'addition de corps étrangers aux farines et féculs n'augmente pas sensiblement le prix des parements (1). Il est encore bon de noter avant de passer au résumé de cet ouvrage que l'amidon ordinaire, celui de pommes de terre, même la farine de seigle, produisent bien seuls, par leur décoction avec l'eau,

---

(1) Les dix gros de gomme arabique valent à-peu-près 10 c., la râpure ou la colle claire environ chacune 8 c., le sel 10 c., la farine de pommes de terre 15 c. D'après ces données exactes, il est aisé d'en conclure que le parement préparé avec la farine dite de santé, ne reviendra pas à plus cher que celui confectionné avec la belle farine de blé, en supposant, année commune, cette dernière à 5 ou 6 s. la livre.

une sorte d'encollage , mais que cet encollage , trop siccatif , disent les ouvriers , est loin d'avoir le moelleux et les qualités de ceux dont nous venons de donner la composition.

Il résulte du travail que j'ai l'honneur de soumettre à l'Académie ,

1<sup>o</sup> Que le parement grisâtre et quelquefois jaunâtre que donnent les farines provenant de la graine de millet long et rond , quoiqu'étant de bonne qualité , ne peut guère servir qu'à l'encollage des étoffes à fonds rebrunis , puisqu'il est prouvé que ce parement nuance désagréablement les tissus à *fond blanc* , et nuit à leur prix marchand ;

2<sup>o</sup> Que ce même parement , outre le défaut qu'il a de ternir les marchandises à *fond blanc* , revient à un prix trop élevé pour en permettre l'usage journalier aux *tisserands* ;

3<sup>o</sup> Qu'on obtient à un prix modéré de la belle farine de froment , en l'additionnant de muriate de chaux , un parement qui ne le cède ni en qualité , ni en bonté à celui que donne la farine du *phalaris canariensis*. Ce parement offre en outre le précieux avantage de pouvoir servir à l'encollage des toiles ou étoffes de toutes couleurs ;

4<sup>o</sup> Que la fécule de pommes de terre peut également servir à la préparation d'un parement encore plus économique que celui obtenu de la *farine de blé* , et de bonne qualité , surtout si on l'additionne d'une substance gommeuse ou gélatineuse animale et d'hydro-chlorate de chaux ; que cet encollage pourra en outre suppléer en temps de disette celui que donnent la farine de froment , et les autres farines nutritives ou alimentaires destinées spécialement à la nourriture des hommes.

Après avoir décrit l'effet de l'encollage sur les fils destinés à la fabrication des marchandises connues sous le nom de *rouennerie* , et indiqué plusieurs procédés pour composer des parements *hygrométriques* et analogues à

celui que donne la farine du *phalaris canariensis*, il reste à déterminer : si ces sortes d'encollages maintiennent assez long-temps la fraîcheur, la souplesse et le moelleux à la chaîne pour permettre à l'ouvrier de travailler ailleurs que dans les caves, et y confectionner des étoffes de bonne qualité et aussi *marchandes* que celles fabriquées sous terre.

Si l'on ajoutait une parfaite croyance à ce qui a été publié depuis quelques années dans le bulletin de la société royale d'encouragement pour l'industrie nationale, et par suite dans d'autres ouvrages périodiques, cette question serait résolue, puisque le *parement ou encollage que donnait la farine du phalaris canariensis possédait toutes ces précieuses qualités*, et que son emploi laisserait désormais aux tisserands la faculté d'établir leurs métiers dans toutes sortes de localités.....

Au mois de septembre dernier on publia aussi dans le n° 3 du Mémorial d'agriculture et d'industrie du département de la Seine-Inférieure, « que le parement » préparé avec la graine du phalaris ne se desséchant pas » aussi subitement que celui de la farine de blé, que le » tisserand qui l'emploie sera libre d'habiter un atelier » plus salubre, en y travaillant avec plus de perfection » et de profit... On ajoute : les essais entrepris en grand » dans les manufactures d'Erfurt et dans les états prus- » siens en général, ont confirmé la supériorité de la colle » de farine de Canarie pour les tissus fins ; on croit » pouvoir l'attribuer à une plus grande affinité hygro- » métrique pour l'eau, comparativement à la farine de » froment. »

J'avouerai que tant d'autorités m'avaient presque convaincu de l'efficacité de ce parement ; mais, accoutumé à méditer sur l'importance et les avantages d'un assez grand nombre de découvertes d'abord vantées comme infaillibles,

et dont les résultats n'ont que trop souvent trompé l'espérance de ceux qui les ont mis en pratique , je me déterminai à en faire faire les essais que j'ai rapportés dans ce Mémoire, *essais qui démontrent que l'encollage du phalaris, outre son prix trop élevé, ne peut servir que pour la confection des étoffes à fonds rembrunis, etc.* ; mais , comme je l'ai dit plus haut , reste à déterminer si les parements que j'ai indiqués donneront les qualités convenables aux fils de toutes couleurs qui composent les chaînes pour être fabriquées avantageusement ailleurs que dans les bas-fonds. D'excellents fabricants que j'ai consultés à ce sujet semblent pour la négative ; ils fondent leur opinion sur ce que les fils qui composent les chaînes , par leur séjour dans des lieux sombres , frais et d'une température presque toujours égale , s'y gonflent , deviennent plus poreux , d'où il résulte que l'encollage les pénètre plus également , que le duvet s'en rabat mieux , et que la tissure qui en résulte est plus serrée , plus unie , toutes qualités qu'on chercherait en vain si l'ouvrier travaillait dans des lieux secs ou trop froids , et qui concourent en outre par leur ensemble à la beauté et à la qualité des marchandises.

Je conviens qu'une longue pratique vient déposer en faveur de l'opinion des fabricants ; mais qui ne sait combien les vieilles habitudes ont d'empire sur nos pensées et sur nos actions. Il paraît donc sage , pour arriver à la solution d'une question aussi importante , surtout dans nos contrées où une immense population est condamnée par état à vivre dans des lieux souvent mal sains , de faire des expériences comparatives , afin de vérifier « *si les toïeries fabriquées au-dessus du sol et avec les parements hygrométriques que nous avons proposés sont d'une aussi bonne qualité et aussi marchandes que celles confectionnées dans les caves et autres lieux souterrains par la méthode ordinaire.* »

*Note générale et conclusion sur l'ensemble de ce Mémoire.*

Les expériences comparatives dont on vient de parler ont été faites par une commission prise dans le sein de l'Académie (1). Il est demeuré constant, par suite de ces expériences consignées dans un rapport du 9 août 1820 ;

« Que les toileries encollées avec les parements dans  
» lesquels il entre du muriate de chaux se dessèchent moins  
» vite que celles fabriquées avec la colle ordinaire faite de  
» simple farine, et qu'ils donnent en outre aux marchan-  
» dises plus d'onctuosité et *plus de main* que cette der-  
» nière, propriétés qui permettent à l'ouvrier de travailler  
» avec succès dans les localités élevées au-dessus du sol. »

Dans le même rapport, deux des membres de cette commission croient à la possibilité d'obtenir de la graine du *phalaris canariensis* une farine entièrement purgée de corps étrangers et assez blanche pour en faire à prix modéré un parement exempt des inconvénients notés dans ce mémoire. S'ils réussissent, ce sera un nouveau service qu'ils rendront en donnant un moyen de plus aux tisserands pour travailler hors les bas-fonds, etc.

Au témoignage de la commission, on peut ajouter celui de M. Dubuc qui a fait expérimenter en particulier ses encollages pendant plus de quinze mois par des fabricants et ouvriers intelligents et dans diverses localités *avec un succès constant*.

Il est encore resté prouvé, par suite de nombreux essais, que les parements additionnés de muriate de chaux n'altè-

(1) Cette commission, nommée dans la séance du 5 mai 1820, était composée de MM. Pavie, Marquis et Dubuc, qui se sont adjoint, pour faire ces expériences, M. Yvart, filateur et fabricant très-instruit, demeurant à Darnétal.



rent en aucune manière les couleurs petit teint et autres ; même à la longue , qualités qui permettent de les employer indistinctement à la fabrication de toutes sortes d'étoffes , mais particulièrement sur les fonds blancs auxquels ils donnent un lustre et un coup-d'œil qu'on chercherait en vain par l'encollage ordinaire.

Telles sont les observations et déclarations de divers manufacturiers ( dont on donnerait les noms au besoin ) qui ont été à même d'apprécier ces parements en les mettant en pratique sur des métiers situés non-seulement au-dessus du sol , mais encore dans des endroits arides.

Il résulte donc de toutes ces expériences :

« Que les encollages ou parements additionnés d'*hydrochlorate de chaux* bien préparés permettent aux tisseurs de travailler sur des métiers établis dans toutes sortes de localités , et d'y fabriquer des marchandises qui ne le cèdent ni en qualité , ni en bonté à celles confectionnées dans les bas-fonds et autres lieux frais dont le séjour est souvent nuisible à la santé des ouvriers. »

Tel était le but que se proposait l'auteur en entreprenant son ouvrage sur les parements. Trop heureux d'avoir pu employer utilement ses faibles connaissances en donnant au public de nouveaux procédés qui sont tout à la fois utiles aux ouvriers , au commerce et à l'industrie.



~~~~~

MÉMOIRE

*Sur une nouvelle mine de chrome trouvée depuis peu dans
une île voisine de Saint-Domingue ;*

Par M. J. B. VITALIS.

MESSIEURS ,

Tous ceux qui cultivent la chimie savent que c'est à M. Vauquelin qu'on doit la découverte du chrome , métal nouveau , ainsi nommé du mot grec *χρῶμα* qui signifie *couleur* , à cause de la propriété qu'il a de *colorer* diverses substances minérales.

Dans un premier travail que ce célèbre chimiste avait fait avec Macquart , en 1789 , sur le plomb rouge de Sibérie , que ce dernier avait rapporté de son voyage à Moscou , il soupçonna que ce minéral recelait une substance métallique particulière ; et , au mois de juin 1796 , il publia , dans le journal des mines , n° 34 , les détails de la découverte qu'il avait faite de ce nouveau métal , et des diverses propriétés qui le caractérisent.

Dans le plomb rouge , le chrome est à l'état d'acide , et M. Vauquelin fit connaître divers moyens pour en séparer cet acide métallique qu'il obtint sous la forme d'une poudre d'une belle couleur rouge orangée. Un de ces moyens consiste à faire dissoudre le plomb rouge dans l'acide hydrochlorique affaibli , qui s'empare de l'oxide de plomb et laisse libre l'acide chromique qu'on obtient concret par la dessiccation.

M. Vauquelin parvint ensuite à réduire cet acide métallique en métal par le procédé suivant : Il en mit 72 parties dans un creuset de charbon qu'il enferma dans un
creuset

creuset de porcelaine , rempli lui-même de poussière de charbon , et qui fut exposé , pendant une heure , à un feu de forge très-vif , animé par le vent de trois tuyères , et il eut la satisfaction de trouver , dans le creuset de charbon , une masse métallique d'un gris blanc , brillante , cassante , dont la surface offrait un grand nombre de cristaux , en barbe de plume , de la même couleur , et parfaitement métalliques. Cette masse pesait 43 parties.

Richter n'ayant pu réduire le chrôme dans un creuset de charbon , a réussi de la manière suivante : il introduisit dans un cornet d'épreuve un mélange d'oxide de chrôme et d'un tiers ou de moitié de charbon de sucre. Il plaça le cornet bien luté dans un four de porcelaine à l'endroit où les capsules commençaient à fondre. Richter obtint de trois onces d'oxide de chrôme un peu plus d'un gros et demi de métal.

Le culot métallique ayant été cassé , laissa voir , dans son intérieur , des points compacts et formés de grains serrés , et dans d'autres des aiguilles entrelacées en tout sens et séparées les unes des autres par des espaces vides , ce qui ne permit pas d'en déterminer la pesanteur spécifique.

Quelques chimistes proposent de mêler l'oxide de chrôme avec du noir de fumée et de l'huile , et d'en former une boule que l'on chauffe , dans un creuset brasqué , à un feu de forge très-violent que l'on soutient pendant une heure et demie.

M. Vauquelin a reconnu depuis que c'est à l'acide du chrôme que le rubis spinel doit son éclatante couleur de feu , et que c'est l'oxide de ce même métal , qui est d'un beau vert , qui donne à l'émeraude du Pérou sa riche couleur verte.

Ces deux derniers faits firent présumer à M. Vau-

quelin que le chrôme , soit à l'état d'*oxide* , soit à celui d'*acide* , se trouverait libre ou engagé dans quelqu'autre combinaison.

Cette prédiction d'un des plus savants chimistes dont s'honore la France ne tarda pas à se réaliser. En 1799, Pontier, minéralogiste très-instruit, découvrit, près de Gassin, dans le département du Var, une mine abondante de chrôme, que quelques chimistes regardèrent comme un chrômate à double base de fer et d'alumine et qui parut à d'autres un mélange d'oxide de chrôme et d'oxide de fer.

L'année dernière, à son retour de Saint-Domingue, un des anciens élèves du cours de chimie spéciale de Rouen, M. Sement, officier de santé, à Rouen, me remit une certaine quantité d'un sable noir, dont le seul aspect piqua ma curiosité. M. Sement a trouvé ce sable dans la partie sud de *l'île à Vache*, située à .9 milles (16 kilomètres 667) au sud de celle de Saint-Domingue.

Le seul endroit de *l'île à Vache* où on l'a fait rencontré est une plage étroite d'environ 20 brasses (32 mètres 484) de longueur, bornée de chaque côté par des roches qui se continuent jusqu'à la mer. Elle est traversée par un petit ruisseau dont les eaux vaseuses débordent par moments, et déposent sur la plage un sable noir qui forme des couches de 0^m 025 environ d'épaisseur, plus ou moins étendues, et mêlées de sable blanc.

Autant qu'il m'a été possible d'interpréter les renseignements qui m'ont été donnés sur le gisement de ce sable, il semblerait que le ruisseau a sa source à peu de distance: que le jet, ordinairement très-faible, augmente tout-à-coup à certaines époques, et que les eaux entraînent alors avec elles de l'intérieur des terres, et déposent sur la plage le sable dont il s'agit; sa couleur

est d'un noir brillant et métallique ; son poids spécifique est de 2,109.

Il s'en faut beaucoup que ce sable soit composé de parties homogènes. On y aperçoit aisément, à l'œil nu, des parcelles quelquefois de plus d'une ligne de longueur, sur autant de largeur. Quelques-unes de ces particules sont blanches, minces, transparentes et font effervescence avec les acides, ce qui annonce qu'elles ne sont autre chose que des débris de coquillages. D'autres sont diversement colorées, et proviennent évidemment du détritit de quelques gemmes, et entr'autres de quartz améthyste (violet), ou de spath-fluor de la même couleur. Ces diverses substances ne se trouvent qu'accidentellement dans la mine, et j'ai vainement tenté de les séparer entièrement par le lavage.

En soumettant le sable de l'île à Vache à la lentille du microscope, j'ai distingué de petits cristaux assez réguliers de forme octaédrique.

A l'aide du barreau aimanté, j'en ai séparé quelques parcelles de couleur noire, d'un éclat presque métallique, et formant une espèce de houppe semblable à celles que forme la limaille de fer lorsqu'on la soumet à l'action de l'aimant, mais d'un volume beaucoup plus petit. Comme presque tous les sables noirs contiennent du titane, j'ai d'abord été porté à croire que la substance séparée par le barreau était de l'oxide de titane de l'espèce nommée *ménakanite*, parce qu'elle a été trouvée dans la vallée de Ménakan en Cornouaille. M. Klaproth a reconnu, dans ce minerai, 0,45 de titane oxidé, 0,51 de fer aussi oxidé, 0,03 $\frac{1}{2}$ de silice et un peu d'oxide de manganèse. On sait d'ailleurs que ce minerai agit, quoique faiblement, sur le barreau aimanté, et qu'il est infusible, sans addition, au chalumeau de Bergman : or, celui que j'ai obtenu par l'aimant de la mine qui fait l'objet de ce mémoire, réunit ces deux caractères.

Cependant la forme octaédrique des cristaux que le microscope a fait découvrir, pourrait bien ne convenir qu'au titane auquel M. Hany a donné le nom d'*anatase*, à cause de la forme allongée de ses cristaux.

Enfin, M. Brongniart, dans son *Traité de minéralogie*, indique une variété encore peu connue de titane oxidé, qui contient du chrome. On la trouve, dit-il, en Westmanie (province de Suède), dans une gangue de talc et de quartz, mêlés de tourmaline.

Ceux qui savent combien les caractères de l'oxide de titane sont peu tranchés, et combien, par conséquent, il est difficile de les isoler, ne seront point surpris de l'incertitude que nous manifestons ici sur l'espèce de titane oxidé que contient le sable noir de l'île à Vache.

Pour connaître plus exactement la nature de ce sable, j'en chauffai une portion pendant une heure, avec cinq ou six fois son poids d'acide hydrochlorique étendu de moitié son poids d'eau. J'obtins une dissolution de couleur jaune, dans laquelle le prussiate de potasse forma un précipité abondant, d'une belle couleur bleue. La nature de ce précipité, par le prussiate de potasse, indique que le fer contenu dans le sable y existe à l'état de *tritoxide*.

L'acide hydrochlorique laissa un résidu assez considérable sur lequel je fis agir une quantité nouvelle du même acide. Je réitérai même encore plusieurs fois de suite la même opération, et, voyant qu'il me restait toujours un résidu inattaquable par l'acide, j'eus recours à l'action des alcalis.

Je mêlai dix grammes de sable avec la moitié en poids de potasse, et je tins le mélange au rouge dans un creuset, pendant environ une heure. Après avoir laissé refroidir, je cassai le creuset, et j'en retirai une masse jaunâtre, poreuse, que je réduisis en poudre, et que je fis bouillir pendant 25 à 30 minutes, dans dix à

douze fois son poids d'eau. Je décantai la liqueur , et je fis bouillir de nouveau le résidu avec de l'eau pour lui enlever tout ce qui était soluble. La liqueur filtrée ayant été soumise à l'évaporation , il se précipita de la silice et de l'alumine à mesure que la concentration avançait. Je laissai déposer , je filtrai de nouveau et je fis cristalliser. Pour débarrasser le sel de toute la silice et de l'alumine qu'il pouvait retenir et qui sont tenues en dissolution avec le sel , par un excès de potasse , je procédai à une nouvelle cristallisation , et j'obtins enfin des cristaux , en prismes rhomboïdaux , de couleur jaune.

La couleur et la forme de ces cristaux , qui étaient d'ailleurs très-solubles dans l'eau , annonçaient assez que ce sel était un chromate de potasse. En effet , il précipitait en jaune serin le nitrate de plomb ; en rouge orangé , les sels de protoxide de mercure , et en pourpre les sels d'argent.

Certain , par ces résultats , que le sable de l'île à Vache contenait de l'oxide de chrome , et qu'on pouvait le regarder bien réellement comme une mine de ce nouveau métal , je crus devoir la considérer comme étant analogue à celle que fournit le département du Var , et la traiter par le procédé que M. Vauquelin a suivi pour cette dernière.

Ce procédé ne diffère de celui dont je me suis servi qu'en ce que M. Vauquelin substitue le nitrate de potasse à la potasse elle-même , et , dans la même proportion , l'acide nitrique , en se décomposant , fournit à l'oxide de chrome une quantité d'oxigène suffisante pour en faire passer une portion à l'état d'acide chromique qui s'unit à la base primitivement combinée à l'acide nitrique , c'est-à-dire , à la potasse. On lessive à deux reprises la masse qui provient de la calcination , et on

traite le résidu par l'acide hydrochlorique. On décante la liqueur, on sèche le résidu bien lavé, et on le traite de nouveau par le nitrate de potasse, mais seulement avec un quart en poids de ce sel, et ainsi de suite jusqu'à ce que la mine soit épuisée de tout l'oxide de chrôme qu'elle contient.

Les dissolutions de chromate de potasse ont été ensuite traitées comme je l'ai dit plus haut, pour obtenir ce sel parfaitement pur.

Quant aux dissolutions par l'acide hydrochlorique, je les ai successivement examinées par différents reactifs, et j'ai reconnu qu'elles contenaient du tritoxide de fer, du carbonate de chaux, de l'alumine, de la magnésie et de la silice.

Ainsi, la nouvelle mine de chrôme contient de l'oxide de titane, du tritoxide de fer, de l'oxide de chrôme, de la chaux carbonatée, de l'alumine, de la magnésie et de la silice; mais on doit la regarder comme formée principalement de tritoxide de fer et d'oxide de chrôme, les autres substances n'y existant qu'accidentellement et en petite quantité.

Quant aux proportions dans lesquelles le tritoxide de fer et l'oxide de chrôme s'y rencontrent, M. Berthier, professeur de docimasic, à l'École des mines, auquel j'ai fait remettre une certaine quantité de la mine, et qui s'occupe de l'analyse exacte de cette mine, m'écrit que, d'après un travail qui n'est pas encore terminé, ces proportions sont approximativement,

tritoxide de fer 0,44

oxide de chrôme 0,50

M. Berthier ajoute que si le sable de l'île à Vache était abondant, il serait d'autant plus précieux qu'il est beaucoup plus riche que le minerai ordinaire du département du Var.

L'analyse définitive de la mine , et dont je m'étais aussi proposé de m'occuper moi-même , se poursuit au laboratoire de l'École des mines , à Paris , sous la direction de M. Berthier. J'ai accepté avec reconnaissance l'offre obligeante qui m'a été faite par ce savant professeur de m'en faire connaître les résultats , et aussitôt qu'ils me seront parvenus , je m'empresserai de les communiquer à l'Académie.

En attendant , j'ai cru devoir lui faire part de mes propres recherches. Mon but principal était de découvrir la nature particulière du sable noir qui m'a été apporté d'Amérique , et de constater de quel genre d'utilité il pouvait être pour la science ou pour les arts. La découverte de la présence de l'oxide de chrôme dans ce sable , découverte confirmée par les travaux de M. Berthier , annonce que la chimie et les arts industriels pourront en tirer un parti très-avantageux.

Déjà j'ai profité de la quantité qui m'en a été remise pour me procurer , à peu de frais , un grand nombre de produits qui manquaient à mon laboratoire , et qui sont d'un prix très-élevé , tels que l'oxide de chrôme , les chromates de potasse , de plomb , de mercure , d'argent , etc. , quelques-uns de ces produits me serviront à en préparer d'autres non moins curieux et non moins importants , c'est-à-dire , le chromate de baryte , l'acide chromique et le chrôme lui-même , à l'état de métal.

Si la fragilité du chrôme à l'état métallique , et la difficulté que l'on éprouve à le fondre , ne permettent pas d'espérer qu'il puisse être employé dans les arts , il n'en sera pas de même de son oxide , et de son acide combiné à certaines bases , et formant aujourd'hui un genre de sels connu sous le nom de *chromates*.

Son oxide est employé avec le plus grand succès pour

colorer en vert la porcelaine , le verre et les émaux : On peut juger de la beauté et de la fixité du vert de chrôme , en se rappelant que c'est à l'oxide de chrôme que l'émeraude doit la nuance et la richesse de sa couleur , et que l'émeraude peut subir le degré de feu le plus violent sans se décolorer.

L'acide chrômique ne rend pas moins de services aux arts , et surtout aux différents genres de peinture , en leur fournissant le chromate de mercure , d'une belle couleur rouge de cinabre ; le chromate et le sous-chromate de plomb , le premier , d'un beau jaune serin , et connu des peintres sous le nom de *jaune de chrôme* , inaltérable à l'air et à la lumière ; le second , d'un jaune orange très-agréable ; et enfin le chromate d'argent , d'une riche couleur pourpre.

Le chrôme se distingue donc de la foule des nouveaux métaux dont le domaine de la chimie s'enrichit tous les jours , par des propriétés particulières dont le grand mérite est de pouvoir trouver des applications singulièrement utiles aux différentes branches de l'art de la peinture.

Je ne puis mieux terminer ce mémoire qu'en rappelant ici les beaux vers dans lesquels la muse du Virgile français a pris plaisir à célébrer les utiles propriétés du chrôme et à chanter la gloire de l'illustre savant auquel nous en devons la découverte.

De ces métaux récents dont l'art fit la conquête,
 Chacun a son pouvoir ; le chrôme est à leur tête :
 Peintre des minéraux , de nos plus belles fleurs
 Il distribue entre eux les brillantes couleurs ;
 L'émeraude par lui d'un beau vert se colore ;
 Il transmet au rubis la pourpre de l'aurore ;
 Quelquefois du plomb vil fidèle associé,
 Teint d'un vif incarnat son obscur allié ;

Tantôt rival heureux des couleurs japonaises,
Avant qu'elle ait de Seve enduré les fournaïses,
Il peint la porcelaine, et lui prête à nos yeux
Ces fonds verts et brillants qui résistent aux feux.
Notre siècle en est fier; et par un juste hommage,
Un jour de Vauquelin y gravera l'image.

Poëme des *Trois Règnes de la Nature*, chant V^e.





ESSAI

*Sur les causes de la couleur verte que prennent les laïtres
des parcs à certaines époques de l'année ;*

Présenté à l'Académie royale des Sciences de Rouen, par M. BENJAMIN
GAILLON, Membre correspondant, à Dieppe, de la Société d'Emu-
lation de Rouen.

« *Combien l'accoutumance hébète nos sens, a dit Montaigne,
» elle établit en nous, peu à peu, à la desrobée, le pied de son
» autorité. L'assuëfaction, ajoute-t-il, endort la vue de
» notre jugement.* » En effet, est-il erreur, préjugé, conte
ridicule qui, répétés chaque jour, ne finissent par prendre
créance dans notre esprit, si nous négligeons de réfléchir
sur les faits qu'ils supposent, qu'ils établissent ou qu'ils
propagent. Notre bon Lafontaine a dit :

« L'homme est de glace aux vérités ;
» Il est de feu pour le mensonge. »

N'en inférons pas que les vérités soient moins agréables à
l'esprit humain ; mais le mensonge s'avance toujours en-
touré d'ornements séduisants par lesquels il captive nos
sens, tandis que la vérité, dans sa noble et majestueuse
simplicité, attend que nous fassions quelques efforts pour
arriver jusqu'à elle. Mais, comme dit Juvénal :

« *Scire volunt omnes, mercedem solvere nemo.* »

Chacun veut acquérir des connaissances, mais de payer à
le salaire tout le monde y répugne. Ce salaire n'est autre
qu'une sorte de défiance de nous-mêmes, un retour sur
des idées trop précipitamment acquises, l'examen des faits
nombreux qui se reproduisent journellement à nos yeux.
C'est à ce travail que sont dus les moyens d'acquérir une
vraie connaissance des choses, et d'avancer sur la route

que nous ont tracée les Bacon, les Locke, les Condillac ; et dont nous ne pouvons dévier sans mériter qu'on nous applique cette pensée de Cicéron : (1)

« Quelle honte à un physicien qui doit fouiller dans
 » les secrets de la nature d'alléguer pour des preuves de
 » la vérité ce qui n'est que *prévention* et *coutume*. »

Pénétré de l'importance de cette loi générale que *tout se tient dans la nature*, je ne négligerai l'examen d'aucun de faits en apparence les plus minutieux, persuadé comme je le suis qu'ils se rattachent à des phénomènes d'un ordre plus élevé, et que les petites choses mal observées sont souvent la cause des erreurs que nous adoptons si facilement pour des choses d'une plus haute importance. Je prendrai pour exemple aujourd'hui ces productions qu'on arrache par milliers à l'océan, qui après avoir séjourné pendant plusieurs mois dans des réservoirs d'eau salée, sont apportées sur nos tables, dépoüllées devant nous de leur armure, soumises à l'investigation de nos yeux et de notre palais, et sur lesquelles pourtant nous nous empressons de débiter avec légèreté et assurance une foule d'assertions, la plupart erronées. Les huîtres, et spécialement *les huîtres vertes*, seront donc l'objet de ce mémoire. Après avoir exposé, examiné et même réfuté les causes diverses auxquelles on attribue cette *Viridité*, je soumettrai au jugement de l'Académie une suite d'observations qui ne me laisse aucun doute sur la vraie cause jusqu'alors inaperçue du changement de couleur et de goût dans la chair de ce mollusque.

Ce changement ne s'opère que dans les *parcs*, c'est-à-dire dans les réservoirs d'eau salée, où sont déposées les huîtres à leur sortie de la mer pour les améliorer et leur faire perdre leur âcreté primitive. Ces *parcs* sont de grandes fosses de quatre pieds de profondeur, de deux cents à deux

(1) De natur. deor., liv. 1, ch. 30.

cents cinquante pieds de longueur sur cinquante de largeur ; elles ont à leurs extrémités des conduits et des écluses pour l'écoulement et le renouvellement de l'eau, qu'on effectue assez régulièrement deux à trois fois par mois. Ces fosses sont taillées en pente sur les bords, de manière que le limon puisse s'écouler au milieu de la fosse et ne pas s'arrêter sur le glacis où l'on dépose les huîtres. Chaque *parc* peut contenir cinq à six cents milliers d'huîtres. On en voit à Courseule près Caen, au Havre, à Dieppe, au Tréport, etc. A certaines époque de l'année, particulièrement d'avril en juin et ensuite en septembre, l'eau prend, dans quelques-uns de ces parcs, une teinte d'un vert foncé ; alors les *amarilleurs* (personnes chargées du soin des parcs) disent qu'ils tournent en *verdeur*. En effet, les petits cailloux qui tapissent le fond du parc se chargent de petits points ou ébullitions verdâtres. Dès ce moment, on dispose les huîtres une à une et côte à côte, de manière à former un simple lit et à éviter que celles destinées à *verdir* soient l'une sur l'autre. On suspend le renouvellement de l'eau pendant un temps proportionné à l'intensité de *Viridité* qu'on désire que ces huîtres acquièrent.

Cette couleur *verte*, disent les uns, est produite par une maladie qui attaque ces mollusques ; non, disent les autres, elle est due aux particules de plantes marines vertes dont ils se repaissent durant une partie du printemps et de l'automne ; quelques-uns prétendent simplement que ces plantes verdissent l'eau à certaines époques, et que l'huître s'imprégnant de cette eau, en conserve la teinte.

Il est facile de répondre aux derniers, en les priant d'observer que les plantes qui poussent le plus communément dans l'eau des *parcs* sont l'*Uva intestinalis*, l'*Uva compressa* et le *Conferva littoralis*, que ces algues finissent par jaunir ; que mises macérer pendant plusieurs jours dans des vases remplis d'eau salée et même d'eau douce, elles ne leur

communiquent aucune teinte verdâtre ; de plus , elle sont en si petites quantités dans les pères , relativement à la masse d'eau qui les recèle , que lors même qu'il pourrait s'en détacher quelques parties colorantes , elles ne produiraient aucun effet sensible à notre vue.

Quant à la seconde assertion , son examen est un peu plus compliqué. Il faut se rendre raison d'abord de l'anatomie de l'huître et considérer ensuite la texture des plantes marines. En consultant les ouvrages de *Lister* , *Cuvier* et *Poli* , on n'a rien à désirer sur la connaissance des organes de l'huître , et on acquiert la conviction que leur bouche , qui se trouve au milieu de quatre petits feuillets charnus et veineux placés à un des côtés de l'extrémité voisine de la charnière des valves de la coquille , ne paraît point organisée pour saisir des aliments solides ; la construction et la disposition des viscères ne permet pas non plus de supposer qu'ils soient faits pour les digérer. Les plantes marines vertes dont on suppose que les huîtres pourraient faire leur pâture sont des membranes étendues , minces à la vérité , mais formées par la continuité de très-petites cellules d'une texture assez ferme , résistantes sous le doigt , même sous la dent , et quelquefois d'une consistance analogue à celle du parchemin ; on les nomme *Ulves*. Celles qu'on nomme *Conferves* sont des paquets de filaments tenus comme les cheveux , qui en ont souvent l'élasticité et qui résistent encore plus que les *Ulves* aux organes de la mastication. Cette double considération ne permet pas de s'arrêter davantage à la supposition que les huître espussent se nourrir d'*Ulves* , *Conferves* , *Fucus* , etc. , en un mot de *Thalassiophytes*.

Il nous reste à examiner la première assertion , celle qui regarde comme une maladie la *Viridité* des huîtres. Cette opinion , quoique paraissant plus fondée en raisonnemens que les deux autres , est très-difficile à prouver tant qu'on n'aura pas une connaissance plus approfondie

de la physiologie de ce mollusque. Ce qui me porte à repousser cette idée , est la comparaison que j'ai faite du degré de vitalité des huîtres vertes avec les huîtres blanches qui ne m'a offert aucune différence. Les organes des premières et leur irritabilité ne m'ont point paru dans un état d'infériorité relativement aux secondes , leur embonpoint était le même , et s'ils sont atteints d'une maladie , on peut dire que ce n'est pas d'une maladie de langueur. Cette maladie pourrait-elle être considérée comme contagieuse ? Les huîtres d'un même parc verdissant toutes en même temps permettraient un moment de le supposer , si on n'apprenait que , dans les parcs en *rendon* où les huîtres seraient mises en tas et non côte à côte sur une simple rangée , il n'y aurait que celles de la superficie qui verdiraient , les autres conservent leur couleur primitive d'autant qu'elles sont plus couvertes par les premières. Cette maladie serait-elle particulière aux huîtres ? Non , car d'autres mollusques , tels que des *Actinies* , que je plaçai dans cette eau verdâtre , ne tardèrent pas à en prendre la teinte. Cette dernière observation me conduisit à supposer que la cause de la *Vividité* était dans l'eau dont je pense que s'abreuvent ou s'impreignent les huîtres , plutôt que dans le dérangement de l'économie de leurs fonctions organiques. En réfléchissant à cette idée , ma vue se fixa machinalement , mais attentivement sur la valve supérieure d'une huître verdissant dans un parc ; j'aperçus à sa surface des agglomérations de petits points d'un vert foncé très-brillant. Je me fis apporter mon microscope ; je plaçai sur le porte-objet humecté d'une goutte d'eau , une parcelle de cette agglomération d'un vert émeraude foncé trouvée sur la coquille de l'huître. Quelle fut ma satisfaction quand je vis des centaines de petits animalcules linéaires atténués et pointus aux deux extrémités ! Ils étaient diaphanes dans cette partie , teints légèrement de vert à leur centre , lequel offrait plusieurs points contractiles.

Me doutant que les globules verdâtres que l'on apercevait sur les cailloux devaient être de la même nature , j'en examinai au microscope , et je vis que je ne me trompais pas dans mes conjectures ; la réunion de ces animalcules était si nombreuse qu'elle formait ces petites masses d'un vert noirâtre sensibles à la simple vue ; les plantes marines s'en trouvent aussi surchargées ; l'eau du parc est innombrablement parsemée de ces animalcules. Une goutte mise sur le microscope m'en a présenté des milliers. Ces petits êtres ont diverses allures : tantôt c'est un mouvement de déviation oblique ; tantôt ils pivotent sur eux-mêmes , comme l'aiguille d'une boussole ; souvent ils ont un mouvement prompt d'impulsion en avant et un de rétrogradation ; quelquefois il s'élèvent tout droit , et se tiennent ainsi sur l'une de leurs extrémités ; ils aiment à se grouper et à s'entrecroiser sans ordre ; je les ai vus s'élancer et attaquer de leur pointes , comme on ferait avec une lance , d'autres animalcules infusoires à surface plus étendue que la leur. Ces animalcules pullulent à certaines époques de l'année , dans quelques parcs , d'une manière si étonnante qu'on ne peut en comparer la quantité qu'aux grains de poussière qui , dans l'été , s'élèvent de nos grandes routes et en obscurcissent l'air. On trouvera que ces animalcules se rapprochent beaucoup du *Vibrio tripunctatus* (Vibrion triponctué) figuré dans l'Encyclopédie (Brugnière) pl. 3 , f. 15. Ils en diffèrent par leurs extrémités plus pointues et leur contractions centrales qui ne sont point formées d'un nombre de points régulièrement déterminé , et qui offrent même quelquefois des lignes transversales et plus souvent une longitudinale changeant de position et de forme. Je propose de distinguer cette espèce de Vibrion par le nom de *Vibrio ostrearius* (Vibrion huître).

Il reste maintenant à découvrir si cet animalcule est dû à la nature du sol ; pourquoi il ne se trouve pas dans

tous les parcs ; quel est le degré d'influence météorique nécessaire pour son développement : toutes questions qu'avec le temps , l'observation et la persévérance , il sera facile de résoudre. L'objet de ce mémoire était de transmettre la conviction que j'ai acquise que c'était à un animalcule du genre *Vibrion* qu'étaient dus la couleur verte et le goût piquant que contractent les huîtres dans certains parcs, au printemps et en automne. Ces deux qualités s'accroissent d'autant que le séjour des huîtres se prolonge dans un parc en verdure sans renouvellement de l'eau qu'il renferme. Lorsque le renouvellement a lieu fréquemment , l'huître perd peu à peu cette intensité de nuance verte et reprend au bout de quelque temps sa couleur naturelle ; expérience qui me paraît ne laisser aucun doute sur la réalité de la cause à laquelle j'attribue la *Viridité* des huîtres.





OBSERVATION

Sur une vache qui a avalé un corps étranger , qui est sorti entre deux côtes ; lue à la séance de l'Académie , du 10 mai 1820 ;

Par M. LE PRÉVOST PÈRE , vétérinaire.

La médecine humaine offre beaucoup d'exemples que des corps étrangers , parvenus dans les organes de la digestion , sont ressortis par un point quelconque de la cavité abdominale , et souvent même par des parties qui en sont éloignées.

Les animaux ruminants , qui avalent presque sans mâcher , vu la faculté dont ils sont doués de ruminer ou remâcher leurs aliments quand ils en ont suffisamment rempli leur panse ou rumen , sont , plus que tout autre , susceptibles d'avalier des corps étrangers qui se trouvent mêlés à leurs fourrages. On a souvent rencontré dans la panse des vaches , des couteaux , des ciseaux , des clous , de vieux souliers , etc. , sans que ces animaux en eussent paru incommodés durant leur vie. A l'ouverture d'une vache morte d'une phthisie pulmonaire , j'ai trouvé le second estomac , ou réseau , attaché au diaphragme par une épingle à friser aussi intimement que s'il l'eût été de main d'homme ; mais aucune observation de médecine vétérinaire ne constate que des corps étrangers se soient fait jour à travers les téguments ; l'observation suivante démontre cependant que dans les animaux domestiques comme chez l'homme , la nature peut choisir cette voie pour se débarrasser de corps étrangers.

Dans le courant du mois de janvier dernier , le sieur Déméliers , de la commune du Petit-Quevilly , près Rouen , faisait une réparation dans une étable où était

sa vache ; et comme elle le gênait dans son travail , il la repoussa par un coup de marteau porté sur les côtes , ce qui occasionna la rupture d'un abcès qui rendit beaucoup de pus. Deméliers , qui ne soupçonnait pas l'existence de cet abcès , explora la lésion , et remarqua qu'il en sortait une tige de fer qu'il prit pour un clou ; s'étant armé d'une tenaille , il chercha à l'arracher , mais ne put l'obtenir.

M. Le Prévost fils , vétérinaire , à Rouen , appelé pour donner des soins à la vache de Deméliers , remarqua , entre la septième et la huitième côtes sternales , en arrière du coude , et du côté gauche , une tige de fer qui sortait de la peau dans la longueur de trois pouces ; la peau et les tissus qu'elle recouvre étaient légèrement tuméfiés ; M. Le Prévost incisa la peau pour mettre les côtes à découvert , et reconnut que l'instrument venait de dedans la poitrine ; ayant essayé infructueusement de l'obtenir , il jugea , par la résistance qu'il rencontrait , que cet instrument portait , à son extrémité , une tête ou un anneau. Désirant en débarrasser l'animal , voici comme il y procéda :

Il incisa les muscles intercostaux dans la longueur de trois pouces ; il manœuvra encore sans succès , trouvant toujours de la résistance ; alors il engagea un élévatoire entre les deux côtes , pour les écarter , et , saisissant le moment de l'inspiration , il obtint assez facilement une broche de fer de la longueur de huit pouces , dont l'extrémité retenue est contournée en forme d'anneau d'à-peu-près dix lignes de diamètre ; la tige de fer qui forme cette broche est ronde et porte une ligne d'épaisseur ; l'extrémité de la broche qui a percé la peau est mousse et comme arrondie.

On conçoit que l'extraction de cette broche n'est devenue possible qu'après l'avoir tournée en tous sens ; l'anneau s'est trouvé en rapport avec la direction des côtes.

M. Le Prévost s'est assuré , au moyen de la sonde , que le foyer où gisait cette broche de fer était entre la plèvre costale et les côtes , et ne communiquait pas dans la cavité thorachique.

L'opération n'a été suivie d'aucune hémorragie ; quelques injections ont suffi pour obtenir une prompte guérison. Sur l'invitation de mon fils , j'ai visité l'animal , et je me suis assuré que la cicatrice était parfaite.

Déméliers a bien reconnu cette broche de fer , qui avait servi à un métier à filer du coton , déposé dans un coin de l'étable , et qu'il savait avoir perdue depuis deux ans ; elle aura sans doute tombé dans le fourrage destiné à la nourriture de la vache. Déméliers nous a fait remarquer que la tige de fer qui forme cette broche , avait perdu à-peu-près la moitié de son épaisseur et tout son poli ; il est aisé , en effet , de juger du degré d'oxidation qu'elle a éprouvé , pendant son séjour dans le corps de la vache , par la perte de la moitié de son poids , et les rugosités dont elle est recouverte.

Déméliers nous a encore observé que la vache qui fait le sujet de cette observation , toussait souvent et maigrissait depuis quelque temps ; ce qui se conçoit aisément , par la nature de l'accident dont elle était atteinte. Depuis sa guérison , elle ne tousse plus et reprend de l'embonpoint.

Que conclure du trajet qu'a parcouru cet instrument pour parvenir des organes digestifs à la partie antérieure de la poitrine ? Je pense que la broche de fer , arrivée dans le réseau , ou second estomac , l'aura perforé , ainsi que le diaphragme auquel il est adossé ; et que , par les mouvements de la vie , elle aura été portée sur le point de la poitrine où elle s'est fait jour. Du reste , c'est aux physiologistes à nous expliquer , s'il est possible , les admirables secrets de la nature ; nous nous bornons à en exposer les résultats.

~~~~~

## RAPPORT

*Sur les Mémoires envoyés au concours pour les prix en 1820 ,  
classe de sciences ;*

Par M. MEAUME.

MESSIEURS ,

Vous avez mis au concours , pour la seconde fois , la question suivante :

« *Quels sont les moyens , dépendants ou indépendants  
» du pyromètre de Wedgwood , les plus propres à mesurer ,  
» avec autant de précision qu'il est possible , les hauts  
» degrés de chaleur que certains arts , tels que ceux du ver-  
» rier , du porcelainier , du faïencier , du potier de terre ,  
» du métallurgiste , etc. , ont besoin de connaître ? »*

Un seul mémoire vous fut adressé l'année dernière sur cette question ; vous le distinguâtes par une mention honorable. Cette année il vous est parvenu deux mémoires , dont l'un , le plus volumineux , le plus important , est du même auteur que celui de l'année dernière. Selon l'usage , vous avez chargé quelques-uns des membres de la Compagnie qui s'occupent plus particulièrement des sciences physiques , d'examiner avec soin ces deux mémoires , et de vous présenter le résultat du jugement qu'ils en auront porté. La commission est composée de MM. Vitalis , Letellier , Robert , Dubuc , Mallet et Meaume. Chacun des membres a lu d'abord en particulier les deux mémoires ; nous avons eu ensuite plusieurs conférences pour discuter et apprécier leur mérite relatif et absolu , et je viens vous rendre compte , au nom de votre commission , de ce qu'elle pense sur ces deux productions.

Je bannirai tout ornement étranger au sujet ; je m'abs-

tiendrai de réflexions préliminaires sur l'importance de la question proposée ; je ne dirai rien des diverses théories proposées sur le calorique , ni des instruments imaginés jusqu'à présent pour mesurer les effets de la chaleur. Je crois remplir vos intentions en me bornant à faire l'analyse des deux mémoires qui nous ont été remis , à faire connaître les moyens que proposent leurs auteurs pour mesurer les températures très-élevées. Je finirai par exposer les motifs qui ont déterminé le jugement de votre commission.

*Premier Mémoire.*

Je commence par le mémoire N<sup>o</sup>. 2 , portant pour épigraphe :

« Tout s'épure et se fond au creuset de la science ;  
» Avec la terre impure on fait de la faïence. »

Nous n'avons rien à dire sur ces deux vers , parce qu'ils sont hors de la question proposée pour le prix.

L'auteur a écrit son mémoire sous la forme d'une lettre à son ami : dans le premier paragraphe , il expose la théorie de la combustion après en avoir décrit les principaux phénomènes ; il attribue à Jean Rey d'avoir , dès le commencement du 17<sup>e</sup> siècle , pressenti les fonctions que l'air remplit dans la combustion ; ce même Jean Rey a aussi annoncé que l'air est pesant , et il en a donné des preuves dans un ouvrage publié en 1630 , tandis que Galilée n'a fait connaître sa découverte qu'en 1640.

Dans le deuxième paragraphe , l'auteur rappelle les propriétés du calorique ; il explique divers résultats d'observation ou d'expérience ; il traite de la chaleur spécifique qui , selon lui , n'est que l'affinité plus ou moins grande des corps pour le calorique.

Dans le troisième paragraphe , il fait connaître le pouvoir réfléchissant des corps polis , et cite comme modèles les cheminées à la Rumford ; il propose un perfectionnement aux poëles , pour mieux échauffer les appartements : ce perfectionnement consiste à faire traverser le foyer par un tuyau ouvert des deux bouts , dont l'un communique à l'intérieur de l'appartement , et l'autre à l'extérieur ; le tuyau rougit dès que le feu est allumé , et l'air qui vient de dehors arrive échauffé dans la chambre , après avoir traversé le foyer embrasé.

Dans le quatrième paragraphe , l'auteur décrit le thermomètre , sa construction , ses effets ; il fait remarquer qu'il y a des précautions à prendre pour obtenir avec certitude le terme de la glace fondante et celui de l'eau bouillante ; c'est probablement de l'omission de ces précautions que sont venues , selon l'auteur , les variations du terme fixé pour le *maximum* de la densité de l'eau , qui a lieu , selon Rumford et Lefebvre-Gineau , à  $4^{\circ},44$  ; selon Dalton et Tralles , à  $4^{\circ},35$  ; selon Blagden , Hoppe et Gilpins , à  $3^{\circ},88$  ; selon Deluc , à  $3^{\circ},43$  ; selon Biot , d'après ses calculs , à  $3^{\circ},42$ . Biot avait émis l'opinion que les différences provenaient des procédés employés par les divers physiciens pour fixer le terme de l'ébullition ; mais l'auteur fait voir que cette cause d'erreur ne pourrait produire la différence observée , et il croit que cette différence provient plutôt des procédés suivis pour déterminer le zéro de l'échelle thermométrique. Pouillet ayant calculé , pour tous les degrés du thermomètre , la force élastique de la vapeur , d'après une formule que Biot a déduite des expériences de Dalton , on peut , à l'aide de cette table , savoir le degré de la vapeur dont la force élastique est égale au poids actuel de l'atmosphère , ce qui permet de déterminer avec exactitude le vrai terme de l'ébullition. L'auteur cite les observations qui font admettre une chaleur centrale.



Le cinquième et dernier paragraphe donne les moyens de mesurer les hautes températures, ce qui est l'objet de la question proposée.

Le nouveau pyromètre, imaginé par l'auteur, consiste dans une plaque circulaire de cuivre, surmontée d'une tige carrée, de même métal, et d'environ un centimètre et demi de côté, et d'un mètre de hauteur; cette tige est dans un tube de verre fixé solidement à la plaque; la partie supérieure de ce tube est surmontée d'une garniture de cuivre, qui est percée dans son milieu pour laisser passer le haut de la tige métallique, laquelle fait mouvoir une aiguille d'acier, dont une extrémité est fixée au centre d'un cadran vertical de porcelaine, et dont l'autre extrémité parcourt la circonférence graduée du cadran. La pièce principale est une rondelle de platine, de porcelaine ou de fer, de deux décimètres de diamètre, que l'on place dans le fourneau dont on veut connaître la température, jusqu'à ce qu'elle l'ait acquise: alors on la retire et on la couvre de suite avec la plaque de l'instrument ci-dessus, laquelle s'échauffant communique sa chaleur à la tige qui s'allonge et fait marcher l'aiguille sur le limbe du cadran. Pour bien apprécier le degré de chaleur, il faut attendre que l'aiguille ait fini ses oscillations.

Premier  
procédé.

Pour graduer l'instrument, l'auteur prend pour point de départ celui où s'arrête l'aiguille lorsque la rondelle a été plongée dans du plomb fondant, et qu'elle en a pris la température qui est de  $260^{\circ}$ .

Pour déterminer de nouveaux points de l'échelle, on prend une seconde rondelle parfaitement égale à la première; on les plonge l'une et l'autre dans du plomb fondant, et ensuite successivement dans le même plomb fondu, qu'on a fait chauffer de plus en plus. A chaque fois on soumet une des rondelles ainsi échauffée au nouveau pyromètre, en marquant le point où s'arrête l'ai-

guille; et on place l'autre dans le calorimètre de Lavoisier, ayant soin de peser la quantité de glace qu'elle a fait fondre.

Si  $a$ ,  $a'$ ,  $a''$ .... etc., représentent les quantités de glace fondues,

Si  $260^{\circ}$ ,  $x'$ ,  $x''$ .... etc., représentent les températures, on a les proportions

$$a : a' :: 260^{\circ} : x'$$

$$a : a'' :: 260^{\circ} : x''$$

etc., etc.

Et on marquera sur le cadran les degrés de température indiqués par les points où l'aiguille s'est arrêtée: on marquera ensuite approximativement les degrés intermédiaires.

Il est inutile, dit l'auteur, d'observer la température du milieu ambiant, parce qu'elle n'a aucune influence sur les hautes températures de la rondelle.

Au lieu du calorimètre de Lavoisier, on peut plonger la seconde rondelle dans une masse d'eau connue, dont on observe la température avant et après l'immersion à l'aide d'un bon thermomètre.

Soient  $t$ ,  $t'$ ,  $t''$ .... les températures avant l'immersion,

Soient  $T$ ,  $T'$ ,  $T''$ .... celles après l'immersion,

Soient  $260^{\circ}$ ,  $x'$ ,  $x''$ .... les températures de la seconde rondelle, on aura les proportions

$$T-t : T'-t' :: 260^{\circ} : x'$$

$$T-t : T''-t'' :: 260^{\circ} : x''$$

etc., etc.

Pour que l'eau reste au-dessous du terme de l'ébullition, on pourra avoir besoin d'augmenter son volume.

Soient  $A$ , son volume dans la première expérience,  $A+d$ , son volume dans les autres expériences, alors  $T'$ ,  $T''$ .... devront être diminuées dans le rapport de  $A$  à  $A+d$ , et les proportions précédentes deviendront,

$$T-t : \frac{A}{A+d} T'-t' :: 260^{\circ} : x'$$

$$T-t : \frac{A}{A+d} T''-t'' :: 260^{\circ} : x''$$

etc., etc.

Pour plus d'exactitude, il convient d'évaluer, 1<sup>o</sup> la quantité de calorique absorbée par le vase, ce qu'on déduira de sa chaleur spécifique; 2<sup>o</sup> la quantité de calorique absorbée par la portion d'eau qui se vaporise : cette portion s'obtient en pesant le vase avant et après l'immersion; soit  $b$  la différence des poids. MM. Clément et Désormes ont trouvé que l'eau qui se volatilise absorbe une quantité de calorique capable d'élever à 100° une masse d'eau 46,6 fois plus grande; ainsi le mélange est composé de deux portions d'eau; l'une pèse  $A$  et est élevée à la température  $T$ ; l'autre pèse  $b \times 46,6$  et est élevée à la température de 100°. La température du mélange est

$$\frac{A \cdot T + b \times 46,6 \times 100^{\circ}}{A + b \times 46,6} = \frac{A \cdot T + 4660^{\circ} \times b}{A + b \times 46,6}$$

En plongeant l'extrémité d'une barre de fer à une source de chaleur, cette extrémité prendra la température du fourneau, et la chaleur ira en décroissant dans le reste de la longueur; si on connaissait autrement que par la théorie la loi de ce décroissement, il suffirait de déterminer la température d'un seul point de la barre, pour en déduire la température de l'extrémité chauffée; voici comment l'auteur propose d'opérer directement: on appliquera sur la barre une lame mince d'étain jusqu'au point où elle commencera à se fondre, et on aura 212° pour la température de ce point. Opérant de la même manière pour une lame de plomb, on aura le 260° degré; on prendra de même le point de la fusion du cuivre et de plusieurs autres substances. On aura ainsi les degrés de chaleur correspondants à ceux où elles se fondent.

Deuxième  
procédé.

L'auteur, en parlant du pyromètre de Wedgwood, affirme que le retrait des pièces d'argile n'est pas dû à l'évaporation de l'eau, puisque Saussure a remarqué qu'au delà du 29° degré, les cylindres d'argile ne diminuent plus de poids : le retrait est dû à une combinaison plus intime des molécules de l'argile. Le principal défaut du pyromètre de Wedgwood vient de la difficulté d'avoir des argiles bien homogènes. L'auteur propose de corriger la graduation de ce pyromètre, en substituant à la division en 240 parties, la détermination des températures de 212°, 260°, etc., provenant de l'immersion des cylindres d'argile dans l'étain et le plomb fondant et autres substances.

Voici, Messieurs, les observations qui résultent de l'exposé et de la description que nous venons de faire.

L'auteur de ce mémoire est, sans contredit, un physicien instruit, parfaitement au courant de la science ; les moyens qu'il propose sont ingénieux et conformes aux principes, mais ils laissent trop à désirer pour l'exécution et l'usage. Les quatre premiers paragraphes, quoique présentant en raccourci toute la théorie du calorique, sont déplacés, parce que cette théorie était connue, et qu'il était inutile de la rappeler. On y lit néanmoins des observations intéressantes, notamment celles relatives à la manière de déterminer le terme auquel a lieu le *maximum* de la densité de l'eau.

Ensuite l'auteur ne décrit pas avec assez de détails, le nouveau pyromètre qu'il a imaginé ; il ne donne pas les dimensions de sa rondelle qui est la principale pièce ; il n'indique pas sur quoi il faut la placer avant de mettre son pyromètre par-dessus ; il ne parle pas de la dissipation de calorique qui se fait nécessairement par le support et par l'air ambiant. La graduation de l'échelle n'offre que quelques points principaux, et ceux intermédiaires n'ont qu'une approximation incertaine. ( Il est juste de

dire que la substitution d'une masse d'eau au calorimètre de Lavoisier, donne lieu à une discussion très-bien présentée pour évaluer la température de la masse d'eau après l'immersion de la rondelle). Ce pyromètre ne peut donner que des indications vagues qui ne suivent point la marche progressive des températures de plus en plus élevées. La barre de fer dont parle l'auteur laisse encore une plus grande incertitude.....

Ainsi ce Mémoire, qui n'est pas sans mérite sur quelques points, ne renferme pas la solution de la question proposée.

La commission exprime le regret que l'auteur n'ait pas appliqué sa sagacité et ses connaissances à traiter la question d'une manière plus approfondie.

#### Second Mémoire.

Le Mémoire que nous allons maintenant analyser ; porte le N<sup>o</sup> 1, et a pour épigraphe : *Experientia præstantior arte.* ( Phædrus ).

L'auteur annonce, dans un avertissement, que ce mémoire fait suite à celui qu'il adressa l'année dernière à l'Académie, sur la même question, et que les deux mémoires doivent être regardés comme un seul ouvrage. Ce dernier mémoire contient des corrections et de nouvelles recherches, telles que celles sur les *vases isochorèses* ou de *capacité constante*, semblables aux pendules compensateurs qui conservent une longueur constante pour toutes les températures. Le pyromètre à verge métallique, nommé par l'auteur *caméromètre*, a été rendu susceptible de mesurer tous les degrés de chaleur, en remettant à sa première position la branche d'un ressort au moyen d'une vis. A son principal instrument appelé *thermèose*, c'est-à-dire, *réducteur de chaleur*, l'auteur a trouvé moyen d'ajouter un thermomètre qui peut ne

Avertissement.

marquer qu'un intervalle choisi arbitrairement entre  $+ 80^{\circ}$  et  $- 25^{\circ}$ . La théorie du *therméiose* est fondée, selon l'auteur, sur ce que le calorique se répand dans les pores des corps sans pénétrer leurs molécules élémentaires, ce qui permet de substituer la considération des volumes à celle des masses. Les lois d'équilibre du calorique sont, d'après lui, les mêmes que pour les fluides élastiques dans des vases communiquants. Il n'y a plus, dit-il, de calorique latent; il est tout à l'état libre ou thermométrique; si une livre d'eau contient huit fois plus de calorique qu'une livre de fer, c'est qu'elle présente huit fois plus de vide que vient occuper le calorique.

Ainsi, les additions faites à ce nouveau mémoire sont : 1<sup>o</sup> la construction des vases à *capacité constante*, que l'auteur nomme *vases isochorèses*; 2<sup>o</sup> le perfectionnement du pyromètre à verge métallique ou *caménergémètre*; 3<sup>o</sup> le moyen d'étendre et de varier l'usage du pyromètre imaginé par l'auteur et qu'il appelle *therméiose* ou *réducteur de chaleur*. Vous aurez à juger, Messieurs, si ces additions sont dignes de faire arriver l'auteur au prix que vous annoncez, lorsque déjà le premier mémoire lui a valu une mention honorable. On regretterait que l'auteur ne se fût pas borné à perfectionner la théorie et la construction du troisième appareil, si les additions faites aux deux premiers procédés n'étaient dignes de l'attention de l'Académie. Je demande pardon pour les détails de description et de calcul qui vont suivre; mais ils tiennent au sujet et sont indispensables pour l'intelligence et la juste appréciation du travail qui vous est soumis.

L'auteur commence par rappeler les imperfections du pyromètre de Wedgwood, dont les principales sont que les *retraits* des pièces d'argiles ne sont pas proportionnels aux quantités de calorique qu'elles reçoivent; que ces *retraits* sont trop peu sensibles; que les pièces

d'argile , pour tous les pyromètres , n'étant pas homogènes , ne donnent pas des résultats comparables ; qu'elles acquerraient peut-être cette qualité , si on les formait d'alumine pure retirée de l'alun.....

Le premier moyen que propose l'auteur est fondé sur ce principe reconnu des physiciens , et qui était l'objet du prix que vous avez décerné en 1813 , savoir que l'air se dilate proportionnellement aux quantités de calorique qu'il reçoit. Ce moyen consiste à peser le mercure contenu dans un tube de porcelaine fermé par un bout et exposé à la température de la glace fondante. Ce tube étant ensuite rempli d'air desséché avec de la potasse , et exposé , le bout ouvert par en bas , à la température du fourneau , on le retire promptement et on le plonge de suite , par son extrémité ouverte , dans un bain de mercure , jusqu'à ce que le tout soit descendu à la température de la glace fondante dont l'appareil est entouré ; on enfonce le tube jusqu'à ce que la colonne intérieure du mercure soit de niveau avec la surface extérieure. On pèse alors le mercure entré dans le tube , et la différence des poids du mercure exprimée en volume donne la quantité dont l'air du tube s'est dilaté. On a tenu compte de l'augmentation de capacité du tube par la chaleur ; on suppose la hauteur du baromètre constante. Comme on sait que de 0° à 80° l'air se dilate dans le rapport de 1 à 1,37171 , il est aisé de conclure de là la température du fourneau.

Voici l'expérience de l'auteur : Le tube à la température de la glace fondante contenait 239 $\frac{1}{4}$  grains de mercure ; après avoir été vidé , rempli d'air desséché , tenu dans un bain de mercure échauffé jusqu'à l'ébullition , puis plongé , l'orifice en bas , dans du mercure soumis à la température de la glace fondante , il y est entré 1366 grains de mercure qui représentent la quantité d'air raréfié à la température du mercure bouillant ; l'air resté dans le tube

Première  
méthode.  
*Tube de  
porcelaine.*

aurait donc occupé le même espace que 1028 grains de mercure. Mais comme, d'après les expériences de l'auteur, la dilatation linéaire de la porcelaine est la même que celle du verre, c'est-à-dire de 1 à 1,000833 pour le passage de 0° à 80°, et que la température du mercure bouillant est à celle de l'eau bouillante comme 7 : 2, la dilatation linéaire du tube de porcelaine plongé dans le mercure bouillant est de 0,002915; et sa dilatation cubique, ou l'augmentation de sa capacité, est de 0,008771. On a donc 1 : 1,008771 :: 2394 : 2415. Le quatrième terme exprime la quantité de mercure que le tube eût contenu à la glace fondante, s'il eût conservé les dimensions qu'il avait acquises à la température du mercure bouillant. Si de 2415 on retranche 1366, on aura 1049 au lieu de 1028 pour représenter l'air resté dans le tube : donc l'air se dilate depuis la température de la glace fondante jusqu'à celle de mercure bouillant dans le rapport de 1049 : 2415

ou de 1 :  $\frac{2415}{1049}$ , ou de 1 : 2,30219; ainsi son augmen-

tation de volume est de 1,30219. L'augmentation de volume de ce même air étant de 0,37171, en passant de 0° à 80°, on aura la chaleur du mercure bouillant par la proportion 0,37171 : 1,30219 :: 80° : 280°,3; cette chaleur est donc de 280°,3. On obtiendrait de même les diverses températures auxquelles on exposerait le tube de porcelaine plein d'air desséché. Ce moyen, d'une exécution longue et délicate, ne peut être employé pour mesurer les températures supérieures à celles qui font bouillir le mercure ou fondre la porcelaine; il est d'ailleurs mal-sain à cause des vapeurs mercurielles. Un tube de cuivre ou de fer ne prévient qu'une partie de ces inconvénients. En se servant de tube de verre vert, l'auteur a trouvé par ce moyen qu'après la fusion le commencement de la coagulation de l'étain, du bismuth, du plomb et du zinc a lieu à 118°,



$12\frac{3}{4}^{\circ}$ ,  $17\frac{1}{4}^{\circ}$  et  $18\frac{1}{4}^{\circ}$  du thermomètre de Deluc. Pour éviter la correction relative à la dilatation, l'auteur a cherché à obtenir un vase qui conservât une capacité constante à toutes les températures, et pour y parvenir il s'est fondé sur ce principe, que si les longueurs de deux règles de métaux différents sont en raison inverse de leurs dilatabilités, la différence de ces longueurs sera toujours la même pour toutes les températures auxquelles on les exposera ensemble. De même l'espace compris entre les parois d'un vase et la surface convexe d'un corps qui occupe une partie de l'intérieur sera constant pour toutes les températures, si la capacité du vase et le volume du corps sont en raison inverse des dilatabilités cubiques qui appartiennent aux matières du vase et du corps. D'après cela, il a implanté un cylindre de laiton dans un tube de verre de même hauteur et fermé par un bout, de manière que les axes du cylindre et du tube coïncidaient. Ce cylindre, composé de feuilles de laiton laminées, était fermé par les deux bouts, enduit de vernis de lacque et fixé au fond du tube par un mastic solide et résistant à une forte chaleur. Le volume du cylindre et la capacité du tube de verre étaient pris de manière que l'espace intermédiaire fût le même à toutes les températures, c'est-à-dire de manière que la capacité du tube et le volume du cylindre étaient en raison inverse des dilatabilités cubiques du verre blanc et du laiton. La dilatabilité linéaire du verre blanc de  $0^{\circ}$  à  $80^{\circ}$  est dans le rapport de 1 à 1,000833, et celle du laiton dans le rapport de 1 à 1,001933. Les capacités du tube à la température de  $0^{\circ}$  et de  $80^{\circ}$  étaient de  $719,045$  <sup>lig. cub.</sup> et de  $720,790$  <sup>lig. cub.</sup>; les volumes du cylindre à  $0^{\circ}$  et à  $80^{\circ}$  étaient de  $300,158$  <sup>lig. cub.</sup> et  $301,903$  <sup>lig. cub.</sup>. Les deux différences à  $0^{\circ}$  et à  $80^{\circ}$  étaient de  $418,887$ . L'auteur propose de nommer *vases isochorèses* ces vases de capacité constante à toutes les températures. On en peut faire diverses applications. Par exemple, on

*Vase**isochorèse.*

peut obtenir par ce moyen un étalon invariable de mesure de longueur ; pour cela il suffit de réunir deux règles de métaux différents, dont deux extrémités soient fixées sur un même plan et qui ne puissent se dilater que par les autres extrémités. On trouvera de la manière suivante les longueurs à donner à ces deux règles pour que leur différence soit constante et égale à une longueur donnée.

Soient  $x$  et  $y$  ces deux longueurs,  $\frac{m}{n}$  leur rapport, et  $a$

leur différence ; on aura  $\frac{x}{y} = \frac{m}{n}$ , et  $x - y = a$ , d'où

$y = \frac{n}{m - n} a$ ,  $x = \frac{m}{m - n} a$ . Les règles étant l'une

de fer, l'autre de laiton, dont les dilatations sont dans le rapport de 0,001258 à 0,001933 ou dans le rapport de 1258 à 1933 ; alors  $m = 1933$  et  $n = 1258$ , et on a

$x = \frac{1933}{675} a$ , et  $y = \frac{1258}{675} a$ . Si dans les expériences

avec les tubes de porcelaine ou de verre le baromètre varie, il faudra augmenter ou diminuer le volume de l'air resté dans le tube dans le rapport de 28 pouces de mercure à la quantité plus grande ou plus petite que 28 pouces observée dans le tube du baromètre. L'auteur, lorsqu'il employait des tubes de verre, les effilait en pointe par le bout ouvert ; il les fermait à la lampe d'émailleur et brisait la pointe pour les rouvrir.

Le pyromètre à tube de porcelaine ne remplit pas, il est vrai, le but du programme qui est de mesurer par des moyens prompts et faciles les températures les plus élevées ; mais nous avons dû vous faire connaître ce procédé puisqu'il est indiqué dans le mémoire et qu'il est une preuve de l'habileté de l'auteur à concevoir des expériences, à varier les appareils, à prévoir, à calculer toutes les sources d'erreurs. Sa théorie des *vases isochorèses* repose sur le principe que le rapport des dilatabilités de deux substances est

le même à toutes les températures , ce qui n'est pas démontré ; mais cette loi est la plus naturelle à admettre , et si elle n'est pas entièrement exacte , elle doit s'écarter fort peu de la vérité. Dès-lors l'idée des *vases isochorés* est fort ingénieuse , et leur usage est très-utile dans plusieurs opérations délicates de physique.

Le second appareil que propose l'auteur , pour mesurer les hautes températures , consiste dans une barre de fer carrée , ou mieux cylindrique , qui , traversant le fourneau , dépasse de chaque côté ses parois d'environ trois pouces et de plus de la longueur des vis qu'elle porte à chaque bout. Cette barre est fixée solidement par une de ses extrémités à un écrou qui tient à un support , et est vissée par son autre extrémité avec la plus grande branche d'un ressort , dont la plus courte branche est fixe , tandis que l'autre , en s'approchant plus ou moins de la première , parcourt les divisions d'un arc qui a pour centre le coude des deux branches du ressort. Le support a la forme d'une chappe de poulie ; il est traversé par la barre dont la vis se meut dans un écrou circulaire placé dans cette chappe , et qui ne peut s'avancer ni d'un côté , ni de l'autre , dans le sens de la barre. En tournant cet écrou à droite ou à gauche , on fait avancer ou reculer l'extrémité de la barre qui doit être fixe pour chaque expérience. La barre de fer , en s'échauffant et s'allongeant par son bout libre , pousse la longue branche du ressort qui fait des angles plus aigus avec la plus courte branche. Une boîte de tôle a été placée dans le fourneau , et on l'a remplie successivement de divers liquides. La barre de fer , plongée dans ces liquides , a été soumise successivement aux températures de la glace fondante , 0° , de l'eau bouillante , 80° ; de l'huile à 160° et à 240° ; l'aiguille a marqué sur l'arc trois intervalles sensiblement égaux et d'une ligne et demie d'étendue , répondant chacun à la différence de température entre la glace fon-

Deuxième  
méthode.  
*Caninerge-*  
mètre.

dante et l'eau bouillante ; chacun de ces intervalles forme un degré du nouveau pyromètre , et comme il peut être divisé en huitièmes , on a des espaces qui répondent à  $10^{\circ}$  du thermomètre de Deluc. L'auteur ayant continué , la division a marqué  $20^{\circ}$  , ce qui comprend  $1600^{\circ}$  de Deluc : l'aiguille a indiqué la 5<sup>e</sup> division , c'est-à-dire ,  $400^{\circ}$  , lorsque la barre a commencé à rougir ; lorsque cette barre était parfaitement rouge , l'aiguille indiquait la 7<sup>e</sup> division , c'est-à-dire ,  $560^{\circ}$ . La partie de la barre contenue dans le fourneau , avait neuf pouces et demi ; son extrémité libre appuyait sur le ressort à la distance de  $1\frac{1}{2}$  pouce de l'origine , et la grande branche du ressort formant l'aiguille avait  $16\frac{1}{2}$  pouces , en sorte que l'effet de la dilatation de la verge était rendu onze fois plus grand à l'extrémité de l'aiguille.

L'auteur pense que cet instrument , qui est très-commode pour les opérations en petit , pourrait être nommé *caminiéromètre* , c'est-à-dire , mesure de la force des fourneaux. Pour rendre plus régulière la marche du *caminiéromètre* , l'auteur place la barre contre la paroi du fourneau opposée à la portière , afin qu'elle ne supporte rien et que le milieu du fourneau soit libre. Cette verge s'appuie dans toute sa longueur comprise dans le fourneau , sur une saillie que présente la paroi. Lorsque la barre de fer est usée , on peut la remplacer par une autre qui ait exactement les mêmes dimensions. Cette verge étant vissée par ses deux extrémités , ses moindres dilatations sont sensibles à l'extrémité de l'aiguille. On peut , avec le même instrument , mesurer les températures supérieures au  $20^{\circ}$  degré , c'est-à-dire , au  $1600^{\circ}$  de Deluc. Pour cela on chauffe le fourneau jusqu'à ce que l'aiguille marque  $20^{\circ}$ . Alors on dévissera un peu la barre jusqu'à ce que l'aiguille revienne à  $0^{\circ}$ . ( On indique les précautions à prendre pour dévisser la barre sans se brûler et sans déranger l'appareil ). En continuant de chauffer la

barre, l'aiguille s'avance de nouveau depuis 0° jusqu'à 20° ; c'est-à-dire, de 1600° à 3200° de Deluc ; en suivant le même procédé et chauffant la barre de plus en plus, l'aiguille marquera les degrés de 3200° à 4800° ; de 4800° à 6400° ; de 6400° à 8000° ; de 8000° à 9600°. A ce dernier degré la barre de fer est tout près de se fondre. Il serait bon d'avoir des arcs mobiles numérotés, le premier de 0° à 20°, le deuxième de 20 à 40, le troisième de 40 à 60, le quatrième de 60 à 80, le cinquième de 80 à 100, le sixième de 100 à 120. Le fer se dilatant de  $\frac{15}{1000}$  de sa longueur, depuis la température de la glace fondante jusqu'à celle où il est près de se fondre, on règle sur ce rapport la longueur des vis qui terminent l'extrémité de la barre. Le *caméromètre* est supérieur au *pyromètre à verge métallique* de Musschembroëk, en ce que les *pièces* qui le composent n'ont aucun *jeu*, que sa graduation est exacte, que sa construction est facile et peu coûteuse, que son usage n'exige aucun calcul, et qu'il donne de suite et sans correction la température cherchée.

Quant à la petitesse des divisions de l'arc, on peut les amplifier à l'aide d'une loupe.

Le *caméromètre* offre ainsi plusieurs perfectionnements singulièrement remarquables, qui n'étaient pas mentionnés dans le premier mémoire de l'auteur.

Quelqu'ingénieuses que soient néanmoins les corrections apportées par l'auteur au pyromètre de Musschembroëk, déjà modifié par Désaguilliers et l'abbé Nollet, nous ne regarderons pas cet instrument comme résolvant la question proposée: le *caméromètre* ne pourrait servir dans les opérations en grand: son usage nous paraît borné aux besoins d'un petit laboratoire, et il ne serait guères possible de l'employer à mesurer les hautes températures relatives aux arts mentionnés dans le programme: d'ailleurs, sa graduation demande des opérations assez délicates et des soins attentifs, dont les ouvriers et même

les chefs d'atelier ne sont pas ordinairement capables.

Troisième  
méthode.  
*Therméïosc.*

Le reste du mémoire est consacré à décrire la construction, l'usage, les modifications, les applications diverses de l'instrument imaginé pour remplir plus particulièrement les conditions du programme.

Je vais essayer, Messieurs, de reproduire cette description et tout ce qu'il y a d'essentiel dans cette dernière partie du mémoire, afin que vous puissiez, avec connaissance de cause et indépendamment des observations et des conclusions de vos commissaires, apprécier le travail de l'auteur, et juger s'il est digne ou non de la récompense promise.

Le nouvel instrument que l'auteur propose pour remplir les conditions du programme, est nommé par lui *therméïose*, c'est-à-dire, *réducteur de chaleur*, parce qu'il ramène les plus hautes températures à être mesurées par les 80° du thermomètre à mercure. Cet instrument est fondé sur ce principe découvert par Wilke, en 1772, et confirmé par Black, Crawford, Lavoisier, savoir que des corps de natures différentes qui indiquent une température égale au thermomètre, contiennent des quantités de chaleur très-inégales; par exemple: en plongeant une livre de fer à 36° dans une livre d'eau à zéro, la température du mélange est de 4°: ainsi, à masses égales, la chaleur perdue par le fer est huit fois plus grande que la chaleur acquise par l'eau, ou bien la chaleur spécifique du fer est 0,125 celle de l'eau étant 1.

Ici l'auteur reproche aux physiciens modernes d'avoir pris pour base de comparaison dans les chaleurs spécifiques, les masses des corps, c'est selon lui une erreur; on doit prendre le volume; le calorique n'occupe que les pores des corps, et plus leurs molécules élémentaires sont écartées par la dilatation, plus elles laissent pénétrer de calorique; les conditions d'équilibre du calorique sont les mêmes que celles des fluides élastiques.

Si le calorique qui occupe actuellement un espace  $n$ , sa densité étant  $T$ , communique avec un autre espace  $m$  qui soit vide, il se répandra uniformément dans ces deux espaces et on aura sa densité nouvelle  $\theta$  par la proportion  $m + n : n :: T : \theta = \frac{n T}{m + n}$ ; (1) la même

chose aura lieu si  $m$  et  $n$  sont les volumes formés par les pores de deux corps; en désignant par  $T$  et  $t$  les densités ou tensions du calorique dans ces deux corps, c'est-à-dire leur température indiquée par le thermomètre, la densité du calorique en équilibre dans les deux corps ou leur température moyenne  $\theta$ , sera  $\theta = \frac{n T + m t}{m + n}$ .

Ainsi, dans l'expérience de Wilke, déjà rappelée,  $T = 36^\circ$ ,  $t = 0^\circ$ ,  $\theta = 4^\circ$ , prenant le volume formé par les pores d'une livre de fer pour unité, c'est-à-dire faisant  $n = 1$  la formule donne  $\frac{36^\circ}{m + 1} = 4^\circ$ , d'où

$m = 8$ ; c'est à dire que dans une livre d'eau il y a huit fois plus de vide que dans une livre de fer. De même un pouce cube de fer, qui pèse 5 onces 28 grains, contient la huitième partie du vide d'une masse d'eau du même poids. La pesanteur spécifique du fer étant 7,7882, le volume d'une masse d'eau pesant 5 onces 28 grains est de 7,7882 pouces cubes, donc dans 7,7882 pouces cubes d'eau il y a huit fois plus de vide que dans un pouce cube de fer; et,

(1) Cette théorie de l'auteur semble contraire au résultat d'une expérience faite par Gay-Lussac sur le calorique du vide. (Voyez page 304, t. 13, mars 1820, des *Annales de Chimie et de Physique*.) Cette expérience prouve que la compression ou la dilatation d'un espace vide ne donne lieu à aucune variation thermométrique, d'où il suit que le vide ne contient pas le calorique à la manière des corps, mais que le calorique ne fait, ainsi que la lumière, que traverser l'espace vide; c'est une quantité infiniment petite de chaleur rayonnante.

par conséquent, à volumes égaux, le vide de l'eau est au vide du fer comme  $8 : 7,7882 :: \frac{8}{7,7882} : 1 :: 1,0272 : 1$ , tel est le rapport des chaleurs spécifiques de l'eau et du fer.

Si les volumes de l'eau et du fer sont inégaux, l'un étant E et l'autre F, alors les capacités du calorique seront  $1,0272 E$ , et l'autre  $F$ ; substituant ces quantités pour  $n$  et  $m$  dans la formule ci-dessus, on aura :

$$\theta = \frac{F T + 1,0272 E t}{F + 1,0272 E} \dots (1).$$

L'auteur a vérifié l'exactitude de cette formule par plusieurs expériences, et entre autres par la suivante : Il a soumis à une température de  $80^{\circ}$  un morceau de fer de quatre pouces cubes, et de suite il l'a plongé dans un volume d'eau de soixante-quinze pouces cubes à  $2^{\circ}$ , et la température du mélange, après l'équilibre, a été observée de  $5^{\circ},8$ ; toutes les précautions ont été prises pour prévenir la dissipation du calorique; la formule donne  $\theta = 5^{\circ},849$ , ce qui ne diffère pas de la vingtième partie d'un degré de  $5^{\circ},8$ . On déduit de la première formule les deux suivantes :

$$E = \frac{F [ T - \theta ]}{1,0272 (\theta - t)} \dots (2)$$

$$T = \frac{1,0272 E (\theta - t) + F \theta}{F} \dots (3)$$

dont l'emploi est utile. La troisième a pour objet de déterminer la température à laquelle a été exposé un volume donné de fer qu'on a plongé dans un volume connu d'eau dont on a pris la température avant et après l'immersion : ce qui résout la question proposée par l'Académie. Par exemple : une masse de fer du poids de deux livres et du volume de  $6,338$ <sup>pou. cub.</sup>, après avoir été échauffée à un fourneau et plongée dans une masse d'eau du poids de sept livres et du volume de  $172,95$ <sup>pou. cub.</sup>, a élevé cette eau de  $9^{\circ}$  à  $24^{\circ},5$ .

La troisième formule donne, pour la température du



fer, ou celle du fourneau qui est la même  $T = 436^{\circ} 93$  : il est remarquable qu'une température aussi élevée soit indiquée par  $2\frac{1}{2}, 5$  du thermomètre. On peut, à l'aide de la deuxième formule, déterminer le volume d'eau, et par conséquent la capacité du vase qui la doit contenir, lorsqu'on connaît certaines limites des autres quantités : il convient que la température de l'eau, après l'immersion, soit à-peu-près la même que celle de l'air environnant.

Pour construire le *thermèïose* d'après ce principe, l'auteur a fait exécuter un vase en cuivre de forme sphérique, parce que de tous les solides de même volume, c'est celui qui a la moindre surface et qui, dès-lors, est le plus propre à diminuer la dissipation du calorique, cette sphère a 7 pouces 6 lignes  $\frac{1}{2}$  de diamètre ; elle est percée dans le haut d'une ouverture circulaire de 22 lignes de diamètre, autour de laquelle est soudé un rebord de 2 lignes de hauteur ; il serait plus avantageux que le vase fût d'argent, ou au moins argenté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : sa capacité est d'environ 206 pouces cubes : ce vase de cuivre a été placé dans une sphère de bois tronquée par le haut, recouverte extérieurement de feuilles de papier argenté, l'intervalle entre les deux sphères est rempli de poudre de charbon bien pressée ; le couvercle est formé de deux rondelles de bois, contenant du charbon entr'elles et formant un cylindre de 13 lignes de hauteur et d'un diamètre égal à celui du segment sphérique retranché. A travers ce couvercle passe le tube d'un thermomètre dont la boule plonge dans l'intérieur du vase de cuivre. Ces dispositions ont pour but d'empêcher, autant que possible, la dissipation du calorique par rayonnement ou par communication. L'auteur serait parvenu au même but en enveloppant sa première sphère de plusieurs autres sphères concentriques, séparées par des couches d'air, et composant soit

couvercle de segments sphériques aussi concentriques et séparés par des couches d'air.

Enfin on a introduit et suspendu, dans la sphère de cuivre, un petit panier de fil de fer destiné à recevoir un cube de fer forgé, d'un pouce de côté, échauffé à la température du fourneau. Tout l'appareil est sur un trépied.

L'usage du *therméïose* est facile : on met dans le vase de cuivre une suffisante quantité d'eau pure dont on connaît le poids et par conséquent le volume : on en prend la température, on fait chauffer le cube de fer jusqu'à ce qu'il ait la température du fourneau, alors on plonge le plus promptement possible ce cube dans l'eau du vase, et on le couvre exactement ; après l'équilibre, on observe la température de l'eau échauffée, et la troisième formule fait connaître la température du fourneau, ou la température du cube avant l'immersion ; la formule (1) servira à reconnaître si la chaleur du fourneau est parvenue à un degré déterminé, en retirant du fourneau successivement les cubes qu'on y a mis, et les plongeant dans le vase jusqu'à ce que l'un d'eux donne la température  $\theta$  calculée d'avance.

Il importe de tenir compte de la chaleur absorbée par la matière du vase, de la grille de fer et du thermomètre ; l'auteur indique en détail les moyens d'y parvenir : ces matières remplacent une certaine quantité d'eau ; cette quantité étant évaluée, on la met de moins dans le vase : d'après le calcul de l'auteur, cette quantité, pour son appareil, est de  $2,1\frac{1}{4}$ <sup>p<sup>s</sup> cub.</sup> ; ainsi l'eau du vase étant  $192,5$ <sup>p<sup>s</sup> cub.</sup> on la comptait pour  $194,6\frac{1}{4}$ <sup>p<sup>s</sup> cub.</sup> ; c'est la valeur de E.

L'erreur provenant de la vaporisation de la courbe supérieure de l'eau au moment de l'immersion du cube, est insensible, parce qu'en fermant de suite le vase, la

vapeur revient à l'état liquide , et qu'il ne s'en échappe rien.

Le *thermëïose* peut servir pendant un grand nombre d'années sans avoir besoin de réparations ; il est bon de le tenir échauffé à-peu-près au degré où on prévoit que doit arriver la température commune avant d'y introduire l'eau froide.

Pour faire acquérir au *thermëïose* l'avantage du bon marché , du peu de volume , d'une construction simple , d'un usage général et facile , il faut combiner les cinq quantités  $\theta$ , F, E, T, t, d'une manière convenable pour le but qu'on se propose , sans atteindre certaines limites que leur impose leur nature physique.

1° Il ne faut pas que le cube de fer échauffé communique à l'eau du vase une chaleur capable de la faire bouillir ; pour empêcher la dissipation du calorique , il convient que l'air environnant ne soit pas beaucoup au-dessous de la température que devra prendre cette eau ;

2° L'eau du vase , avant d'être échauffée par le cube , ne doit pas être au-dessus de 12° à 15° : la température la plus près de zéro est la meilleure ;

3° Le cube de fer ne doit pas être trop petit , parce qu'il perdrait proportionnellement plus de chaleur en passant du fourneau dans le *thermëïose* , ni trop grand , parce qu'alors il faut trop d'eau ; un cube d'un pouce de côté suffit ; la forme cubique est préférable : on peut obtenir ces cubes en coupant de pouce en pouce une barre de fer d'un pouce d'équarrissage , et ajustant les morceaux avec la lime jusqu'à ce qu'ils pèsent exactement 5 onces 28 grains , poids d'un pouce cube de fer.

Il vaudrait mieux avoir des sphères de fer de 16, 58 de diamètre , mais l'exécution en serait difficile ;

4° La masse d'eau doit être la plus petite possible ; il suffit qu'elle ne soit pas mise en ébullition par le fer ;

5° Enfin le *thermèïose* doit faire connaître les plus hautes températures auxquelles les arts ont pu atteindre.

Le *thermèïose* ne peut plus servir au-delà de la température nécessaire pour fondre le fer forgé : cette fusion a lieu selon Wedgwood à 158° de son pyromètre, c'est-à-dire,  $9593^{\circ} \frac{1}{3}$  du thermomètre de Deluc, parce que selon ce même Wedgwood, le zéro de son pyromètre répond à  $464^{\circ} \frac{5}{9}$  du thermomètre à mercure, et chaque degré du pyromètre répond à  $57^{\circ} \frac{2}{9}$  du thermomètre à mercure.

Le *thermèïose* sera plus exact et aura une échelle beaucoup plus étendue si on emploie, au lieu de fer forgé, un cube ou une sphère de platine dont la chaleur spécifique est de  $\frac{1}{29}$ , c'est-à-dire, qu'à masses égales la chaleur perdue par le platine est 29 fois plus grande que celle acquise par l'eau. Le platine ne se fond qu'à 170° du pyromètre de Wedgwood, c'est-à-dire, à 10287° du thermomètre à mercure ; alors 10287° serait la limite du *thermèïose*.

Pour rendre les formules plus exactes, l'auteur a tenu compte de la dilatation du cube de fer et de l'eau. La formule (1) (page 118), peut se mettre sous la forme  $F T + 1,0272 E t = F \theta + 1,0272 E \theta$ . De 0° à 80° le fer se dilate de 1 à 1,001258 ; en supposant, quoique rien ne le confirme, que la dilatation du fer soit proportionnelle aux températures, on trouvera la dilatation cubique du volume F du cube de fer pour les températures  $\theta$  et T. De même, l'eau se dilatant dans le rapport de 1 à 1,0433, depuis la température  $3^{\circ} \frac{1}{7}$ , qui donne le maximum de densité, jusqu'à 80°, en supposant de même que les dilatations sont proportionnelles aux températures, on trouvera les dilatations cubiques du volume E de l'eau du *thermèïose* pour les degrés  $t$  et  $\theta$ .

Ses formules ainsi corrigées, l'auteur a dressé, d'après ses propres expériences, ou d'après les résultats indiqués dans divers traités de physique et de chimie, un

tableau des différens degrés de chaleur déterminés par son *thermëiose*, ou à l'aide du pyromètre de Wedgwood, et réduits en degrés des échelles de Fahrenheit et de Deluc. On voit, par ce tableau, que le fer rougit à  $465^{\circ}$ , le cuivre fond à  $2024^{\circ}$ , l'argent à  $2082^{\circ}$ , l'or à  $2313^{\circ}$ , que la chaleur extrême d'une forge est de  $7687^{\circ}$ , et enfin que le fer forgé fond à  $9593^{\circ}$ , échelle de Deluc.

L'auteur a trouvé, à l'aide du *thermëiose*, que la chaleur du fourneau qui chauffe l'acier au rouge couleur de cerise, est de  $505^{\circ}.3$  du thermomètre de Deluc. Il décrit le détail de cette expérience; il a calculé, à l'aide des mêmes formules, la quantité d'eau à mettre dans le *thermëiose*, le cube de fer ayant un pouce de côté, devant être échauffé jusqu'au point de commencer à fondre, c'est-à-dire, à  $9593^{\circ}$  de Deluc, la température de l'eau, avant et après l'immersion, étant de  $3^{\circ}$  et de  $80^{\circ}$ ; et il

a trouvé  $192, 85$  <sup>pouc. cub.</sup>; si la température de l'eau, avant l'im-

mersion, est de  $10^{\circ}$ , au lieu de  $3^{\circ}$ , il en faudra  $193, 62$  <sup>pouc. c.</sup>

dont il faut retrancher  $2, 1\frac{1}{4}$  <sup>pouc. c.</sup>, pour l'effet du vase de cuivre, du panier de fil de fer, et de la partie du ther-

momètre qui plonge dans l'eau, ce qui réduit à  $191, 48$  <sup>pouc. cub.</sup> la quantité d'eau à  $10^{\circ}$  à verser dans le *thermëiose* qui doit avoir au moins une capacité égale au volume que prend l'eau après l'immersion du cube. Le volume de

$191, 48$  <sup>pouc. cub.</sup> d'eau à  $10^{\circ}$  est donné par un poids de 187 grains. Comme il est plus commode de peser un corps solide que de mesurer son volume, et au contraire plus facile de mesurer un liquide que de le peser, il suffira de peser une seule fois l'eau du *thermëiose* et d'en remplir un matras à long col jusqu'à un point déterminé; ce matras servira ensuite de mesure pour avoir le même poids d'eau.

Le *thermèïose* peut servir à déterminer les chaleurs spécifiques des corps d'une manière plus prompte et aussi exacte que le calorimètre de Lavoisier. Pour cela on exposera un corps non soluble dans l'eau à une température connue, et, le plaçant dans le *thermèïose*, connaissant son volume, on aura sa chaleur spécifique. Cette expérience exige quelques précautions que l'auteur fait connaître ; ( Voyez le 1<sup>er</sup> Mémoire ), il a trouvé, par ce procédé, que la chaleur spécifique de l'argent monnoyé de France est 0,059793, celle de l'eau étant 1.

Le *thermèïose* est fondé sur des principes incontestables ; on peut objecter, il est vrai, qu'un petit nombre de degrés, dans le thermomètre du *thermèïose*, répond à une grande différence entre les températures absolues des fourneaux, puisque, par exemple, les températures de 4509° et 5433° sont représentés par 36°,48 et 43°,22, ce qui donne 6°,74 pour marquer une différence de 92 $\frac{1}{4}$ °, c'est-à-dire, que chaque degré du thermomètre indique une température 137 fois plus grande ; mais, en appliquant à l'échelle du *thermomètre*, longue de 14 pouces, un *vernier* qui permette d'apprécier un centième de degré, si on se trompait d'une division, on ne commettrait qu'une erreur de 1°,37 sur la température du fourneau, ce qui n'est presque d'aucune importance. Sans employer le *vernier*, on peut, à l'œil simple, distinguer  $\frac{1}{10}$  de degré, quand l'échelle de 0° à 80° est longue de 14 pouces, et alors l'erreur répondant à  $\frac{1}{10}$  de degré est de 13°,7, ce qui ne mérite que peu de considération dans une température aussi élevée. L'erreur sera beaucoup moindre si on construit des *thermèïoses* appropriés à des usages particuliers ; par exemple, à celui des monnoyeurs, qui n'ont besoin de connaître les températures que pour fondre l'argent et l'or, ce qui comprend un intervalle de 231°, marqués par 6°,48 sur le thermomètre, de sorte que l'erreur d'un dixième de degré ne

produira qu'une différence de 3°,6. Le pyromètre de Wedgwood est bien loin de donner la même approximation. L'auteur prend de là occasion de reproduire la description et l'usage de ce pyromètre, et d'indiquer les imperfections qu'il offre, même après les changements proposés par M. Guyton Morveau.

Le *thermèïose* est susceptible d'une précision extrême lorsqu'on n'a besoin d'explorer que les températures indiquées par une partie de l'échelle du thermomètre, par exemple, par les degrés intermédiaires entre 70° et 80° du thermomètre. Pour cela, après avoir réglé le thermomètre à 0° et à 80° à la manière ordinaire, on remplace la boule par une autre boule d'un diamètre double et d'une capacité 8 fois plus grande; l'auteur donne les moyens de souffler et de souder la nouvelle boule. Alors la quantité de mercure contenue entre les deux points extrêmes du tube, au lieu d'être selon l'usage  $\frac{1}{64}$  de la masse totale n'en sera que  $\frac{1}{64 \cdot 8}$ , ou  $\frac{1}{512}$ , et au lieu de représenter 80° elle n'en représentera que 10°, c'est-à-dire que le point 0 marquera 70°; la même longueur de tube qui contenait 80° n'en présentant plus que 10, les divisions seront 8 fois plus grandes; cette longueur pouvant être de 10 pouces, chaque degré sera d'un ponce, et comme avec une simple loupe on peut fort bien distinguer  $\frac{1}{32}$  de ligne, il suit qu'on observera  $\frac{1}{384}$  de degré du thermomètre; et, comme dans le *thermèïose* general un degré répond à 137° dans les températures correspondantes, on voit qu'on peut obtenir à  $\frac{1}{3}$  de degré près les températures des forges et des fourneaux, précision extrême et qu'on pourrait rendre plus grande encore en allongeant le tube gradué du thermomètre. Le même instrument peut être ramené à indiquer successivement chaque dizaine de degré de 70° à 60°, de 60° à 50°, de 50° à 40°..... et ainsi de suite, et même au-dessous de zéro, savoir: de 0° à — 10°, de —

10 à — 16°,6, de — 16°,6 à — 26°,6. Pour cela on coupe le tube au point marqué d'abord 80° ; on le remplit de mercure, et on le plonge dans un bain d'eau à 70° ; il sort du mercure, et l'extrémité du tube ainsi coupe marque 70°. On obtiendra, par le même procédé, 60°, 50°, 40°, 30°, 20°, 10° en plongeant l'instrument dans des bains d'eau à ces diverses températures. De plus, en plongeant l'instrument dans la glace fondante, puis dans un mélange de deux parties de neige ou de glace pilée et d'une partie de sel marin, et ayant soin de remplir le tube de mercure jusqu'à l'orifice, on aura le terme 0°, et — 16°,6 et pour chaque terme 10° au-dessous. On indique les précautions à prendre dans ces différentes déterminations pour éviter les moindres erreurs. On lit à la suite un tableau des degrés de fusion pour diverses substances. La chaleur animale peut servir à régler le thermomètre : il suffit d'en tenir la boule dans la bouche pendant 20 à 30 minutes. Cette chaleur constante a été trouvée de 29°,9.

Le Mémoire est terminé par l'indication des opérations et des calculs à faire pour construire des thermomètres dont les divisions de l'échelle graduée soient dans un rapport donné avec celles d'un thermomètre déjà construit.

Enfin, deux figures représentent l'une le *caminergemètre* et l'autre le *thermëiose*, et sont suivies d'explications pour faciliter l'intelligence de leur mécanisme.

Vous voyez, Messieurs, par l'exposé ci-dessus, que le *thermëiose* est un instrument fondé sur des faits positifs, que sa construction est on ne peut mieux raisonnée, et que s'il n'a pas encore atteint la perfection qu'il pourra acquérir par la suite, il n'en offre pas moins dès-à-présent l'avantage demandé, savoir : celui de mesurer les hauts degrés de chaleur, pour les arts indiqués dans le



programme , avec autant de précision qu'il est possible , d'après l'état actuel de nos connaissances.

L'auteur a voulu considérer les volumes plutôt que les masses dans la comparaison des chaleurs spécifiques des corps ; dans le fonds , cela revient au même , parce que , si à masses égales la capacité de l'eau pour le calorique est 8 fois plus grande que celle du fer , comme la pesanteur spécifique du fer est 7,7882 , il suit de là qu'à volumes égaux la capacité de l'eau pour la chaleur sera à celle du fer dans le rapport de 8 à 7,7882 , ou dans le rapport de 1,0272 à l'unité ainsi que l'a établi l'auteur dans ses formules.

On ne doit pas dissimuler que le *therméïose* est fondé sur ce que la capacité des corps pour le calorique est constante , c'est-à-dire , qu'à toutes les températures il faut 8 fois plus de calorique pour échauffer l'eau d'un degré que pour échauffer la même masse de fer aussi d'un degré. Ce principe est contesté par plusieurs physiciens , mais il n'y a point encore d'expériences positives qui prouvent que la capacité des corps pour le calorique varie avec la température. Crawford admet que cette capacité est constante ; Dalton pense qu'elle augmente avec le volume ; l'auteur adopte cette dernière idée , et c'est pour cela qu'il a cherché à rendre ses formules plus exactes en calculant les augmentations des volumes de l'eau et du cube de fer employés dans le *therméïose*. Néanmoins il restera toujours une cause d'incertitude dans l'usage de cet instrument , tant qu'il ne sera pas prouvé que les capacités de l'eau et du fer pour le calorique , sont dans le même rapport à toutes les températures , ou qu'elles varient suivant une loi connue. Le *therméïose* offre cet avantage que lorsque cette loi sera observée et calculée , il n'y aura qu'à modifier les formules données par l'auteur et l'usage de l'instrument restera toujours le même ; c'est ainsi que la mesure des

hauteurs, par le baromètre, a été jugée comme une précieuse découverte, et mise en pratique long-temps avant que la formule et les tables barométriques fussent perfectionnées. Il arrive souvent que les physiciens, les astronomes, les ingénieurs, les artistes adoptent des théories et emploient des instruments auxquels il manque encore un élément essentiel pour les rendre applicables à toutes les circonstances; cet élément, qu'on nomme *coefficient général*, s'obtient par des corrections successives, déduites de l'observation, de l'expérience ou de nouvelles hypothèses faites dans le vue de perfectionner la théorie. En tout la parfaite exactitude est longue et difficile à obtenir.

Votre commission, Messieurs, a reconnu, dans l'auteur de ce Mémoire, un physicien des plus habiles. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer en lui, ou des vastes connaissances et des profondes théories qu'il possède, ou du génie inventif et prévoyant, et de la patience à toute épreuve qui le distingue dans la combinaison de ses expériences, dans la conception de ses appareils, dans la sagesse des précautions nombreuses qu'il sait prendre pour prévenir les erreurs, et enfin dans l'heureux choix des méthodes et des procédés auxquels il s'est décidé à donner la préférence.

Il resterait à votre commission un devoir important à remplir, c'est de répéter la totalité ou la plus grande partie des expériences de l'auteur, et d'y en ajouter de nouvelles pour confirmer les premières; mais le temps et les moyens d'exécution nous manquent absolument; et nous sommes forcés de trouver une garantie suffisante dans la scrupuleuse attention que l'auteur a mise à décrire toutes les parties de ses appareils, les plus petits détails de manipulation et tous les résultats observés lors même qu'ils offraient quelques anomalies.

D'après ces considérations, votre commission est unaniment

unanimement d'avis que l'auteur du *Mémoire n° 1*, portant pour épigraphe : *EXPERIENTIA PRÆSTANTIOR ARTE*, mérite le prix de la classe des Sciences proposé par l'Académie pour la présente année 1820.

Si la Compagnie adopte cette conclusion, nous émettons le vœu que l'auteur soit invité à refondre ses deux Mémoires pour les réunir en un seul, et à rédiger en particulier la description et l'usage du *thermèïose* pour que le tout soit imprimé dans le Précis analytique de vos travaux. Nous demandons aussi qu'il soit accordé à l'auteur du Mémoire couronné un diplôme de membre correspondant, comme une marque particulière de l'estime et de la satisfaction de la Compagnie pour le savant qui lui a communiqué d'aussi utiles travaux.

---

---

---

**BELLES-LETTRES ET ARTS.**

---

**RAPPORT**

*Fait par M. N. BIGNON, Secrétaire perpétuel.*

**MESSIEURS ,**

IL y a long-temps qu'il est trop tard pour faire l'éloge des belles-lettres, qui se trouve tout fait dans tous les bons ouvrages, même dans ceux qui n'en parlent pas, ou qui les décrivent, par cela même qu'ils méritent d'être lus. Dans le siècle dernier, un écrivain célèbre, ami du paradoxe, dressa un acte fameux d'accusation contre toutes les connaissances dont l'humanité s'honore; mais ce n'était guères qu'un tour de force de l'esprit, ou, s'il est permis de le dire, une sorte de mystification, donnée à un corps savant, qui, sans y penser, avait mis en problème leur utilité déjà tant de fois prouvée et si bien reconnue. On lit ces éloquents déclamations du partisan de l'état sauvage; et l'on y puise tous les goûts de la civilisation, que l'ouvrage même semble destiné à détruire, à l'exemple de l'auteur, qui, s'il a dit la vérité, « devint » littérateur par sa haine même pour la littérature. »

Condamner la science pour les inconvénients qu'elle peut entraîner, ou qu'elle entraîne, c'est, à proprement parler, faire le procès au soleil, parce que la lumière sert au crime qui souille la pureté de ses rayons. Après tout, Messieurs, les attaques livrées aux connaissances humaines n'ont, de tout temps, été qu'une guerre sourde, où l'on porte des coups clandestins dans l'ombre, pour

cacher le bras qui les dirige ; et c'est encore un secret hommage que l'on est forcé de rendre à la science , que de n'oser s'avouer son ennemi.

Laissons-la donc , Messieurs , laissons-la suivre seule ; par sa propre vertu , le cours naturel de son éternelle destinée , et se venger du blasphème , en versant , suivant la belle inspiration d'un de nos Poètes , *des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs*. Je viens aux travaux de l'Académie.

---

### TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

= M. le baron *Malouet* , préfet du département , et président , pour cette année , a prononcé un discours d'ouverture. Des considérations sur la présidence , une mention honorable de son prédécesseur au fauteuil académique , M. Brière ; un coup-d'œil rapide sur les succès antérieurs de la compagnie , et sur ceux qu'elle est en droit d'espérer. Telles sont les idées principales que M. le président a développées avec autant de clarté que de précision.

= Parmi beaucoup d'ouvrages en tous genres que la classe a reçu de divers particuliers , je dois mentionner le dessin d'un bas-relief , représentant le *Festin d'Herode* , tiré d'un portail latéral de notre cathédrale , et dans lequel M. *Langlois* soutient la réputation justement acquise d'un talent supérieur.

= L'auteur anonyme d'une pièce de vers assez joliment tournée , qui , sous le titre de *Parasite* , arriva l'an dernier après la fête , a donné cette année une nouvelle composition , intitulée la *Mauvaise Nuit* , qui n'est pas en effet regardée comme son meilleur ouvrage.

= L'analyse, par M. *Lecurier de la Martel*, des articles rédigés par M. Nicole, dans la biographie universelle, donne une idée avantageuse du talent que ce jeune avocat doit bientôt développer dans notre barreau.

= La Société d'Emulation de Rouen, les Académies de Bordeaux, de Besançon et autres, dans les comptes rendus de leurs travaux de l'année précédente, ont fourni à MM. *Licquet* et *Adam*, l'occasion de vous faire apprécier, de plus en plus, tous les grands avantages d'une pareille correspondance.

= En déroulant aux yeux de l'Académie toutes les richesses contenues dans les recueils substantiels, pour 1818, 19 et 20, de l'Académie des jeux floraux, M. *Duputel* a justifié votre haute considération pour notre Parnasse méridional, qui, toujours fidèle à son institution primitive, nous offre constamment cette heureuse et noble alliance de l'éloquence avec la poésie, et de toutes les deux avec la morale.

= Les membres non-résidants ont aussi fourni leur contingent dans les travaux de cette année. Un Mémoire très-étendu de M. le vicomte *Toussain de Richebourg*, contient d'utiles conseils sur la recherche des antiquités de la Normandie, et des considérations morales, dignes d'un véritable ami de l'humanité, de la patrie, de l'autel et du trône.

= M. le comte *François de Neufchâteau* a réalisé la promesse de mettre au jour son *Esprit de Corneille*, dédié à cette Académie, et M. *Licquet*, après avoir développé tous les avantages de ce complément des chefs-d'œuvres du grand homme, vous a fait voir, dans les *Trois Nuits d'un Goulteux*, comment « la muse de M. de Neufchâteau

» conserve encore tout l'agrément et le feu de la jeunesse. »

= Vous avez vu , dans une Epître de M. *Vigée* ( dont la mort a depuis quelques jours affligé les amis des lettres ) dans une Epître , dis-je , à M. Robert Lefèvre , peintre du cabinet du Roi , des compliments sans fadeur , et une suite d'originaux à peindre , décrits avec autant de finesse que de vérité ; et , dans la *Mort de Caton d'Utique* , autre pièce de vers , par M. *Boucharlot* , un esprit d'une trempe flexible , qui , après avoir manié avec honneur le compas d'*Uranie* , et tiré des sons gracieux du flageolet , essaie un air d'un ton plus grave sur la lyre de Melpomène.

= On doit regretter que la multitude des travaux n'ait point permis à l'Académie d'entendre le rapport de M. *Fontanier* , sur le sommaire d'un cours de philosophie , adressé par M. l'abbé de la Rivière , et qui ne peut manquer d'être digne des Ecoles , s'il est digne de son auteur.

= Mais de tous ces tributs payés par vos membres non résidants , Messieurs , le plus précieux est celui qui acquitte à la fois une dette sacrée pour la Compagnie entière , l'*Éloge de S. A. R. Monseigneur le Duc de Berri* , par M. le chevalier *Alissan de Chazet*.

Guidés par les lectures et les analyses que M. *Licquet* vous a faites de ce monument funèbre élevé à la mémoire de la royale victime , vous avez suivi le Prince dans les premiers développements de ces rares qualités de l'esprit et du cœur où les germes de la bonté et de l'héroïsme donnaient tous les heureux présages d'un caractère noble et généreux. Les premières années de son exil , ses campagnes , sa rentrée en France , sa trop courte existence avec l'aimable princesse qui porte dans son auguste sein l'espoir de ceux

à qui la sécurité de la patrie est chère ; son amour pour les arts , son inépuisable générosité envers le malheur , toutes ses vertus signalées par une foule de traits plus ou moins connus , vous ont fait encore mieux apprécier toute l'étendue de cette calamité publique ; aussi M. le rapporteur a-t-il justement conclu « que l'hommage de notre » confrère doit être favorablement accueilli par tout le » monde , puisqu'il n'est personne qui ne doive égale- » ment déplorer le jour fatal qui fournit une page de plus » à l'histoire des grands scélérats et des grands crimes. »

= La perte de plusieurs membres qu'avait à déplorer l'Académie a été réparée cette année de la manière la plus avantageuse et en même temps la plus honorable.

M<sup>gr</sup> de Bernis , archevêque de Rouen , en vous adressant des remerciements pour le diplôme que vous avez offert à Sa Grandeur , a eu la bonté de vous dire que « les » saines doctrines littéraires ont trop d'influence sur les » bonnes mœurs, pour qu'il ne se félicite point d'être asso- » cié à une Compagnie qui les maintient et qui les pro- » page. »

= Dans son discours de réception , M. Fontanier a disserté , avec autant d'étendue que de profondeur , sur les avantages de la science et du talent ; il a considéré l'une et l'autre par rapport aux nations et par rapport aux individus. D'un côté , il a apprécié leur influence sur les arts , sur les mœurs générales , sur la gloire des états , sur le bonheur public et sur la vertu même , qui va souvent aux plus grands crimes entraînée par l'ignorance : de l'autre côté , notre confrère a établi un parallèle détaillé entre l'ignorant et l'homme instruit dans toutes les situations de la vie : et il a produit des exemples pour confirmer ses preuves en faveur de la science et du talent.

= M. Marquis , vice-président , après avoir , dans sa



réponse , corroboré l'éloge de la science et du talent , s'est habilement emparé , sous un autre point de vue , du sujet éloquemment traité par le récipiendaire. Il a fait voir , par des raisonnements appuyés de faits , combien le savoir est nécessaire à l'exercice du talent , et le talent à l'application du savoir ; enfin , combien leur réunion est avantageuse dans tous les produits de l'esprit humain , et leur isolement préjudiciable.

= M. *Le Pitre* , après avoir semé des fleurs sur son entrée à l'Académie , s'est proposé de résoudre la question de savoir « quelle est la position la plus avantageuse pour » l'homme qui cherche à se perfectionner dans les sciences , les belles-lettres et les arts ? » Ce n'est point , suivant lui , dans la solitude du cabinet , où l'on vit exclusivement avec les morts , parce que le cercle des connaissances tend toujours à s'agrandir et que l'étude du passé a sa limite. Ce n'est point non plus dans un abandon sans réserve au tourbillon du monde , parce que le goût de la frivolité vous emporte. C'est dans une réunion d'hommes éclairés , où , placé dans un juste milieu entre les inconvénients de la frivolité et de la rudesse , on trouve , pour ses méditations , des conseils à la hauteur des connaissances actuelles.

M. *Le Pitre* a terminé par des regrets aussi fortement sentis par l'auditoire que bien exprimés par l'orateur sur la perte de M. le baron Malouet qui présidait à sa réception.

= M. le Président a répondu d'abord par l'énumération des titres nombreux du récipiendaire et des garanties qu'offre un talent depuis si long-temps éprouvé ; ensuite par des adieux qui ont été les derniers accents de la confraternité la plus franche et la plus aimable. La voix de l'orateur retentit encore dans vos cœurs. Probablement vous ne l'entendrez plus jamais dans cette enceinte ; mais

vous le regretterez toujours. Non, Messieurs, rien n'est capable de faire oublier M. Malouet à l'Académie, pas même les rares vertus dont la renommée nous offre aujourd'hui l'espoir si consolant, que je m'empresse d'embrasser avec vous et avec tous les vrais amis de cette belle contrée.

= M. le lieutenant-général comte de *Rivaud la Raffinière*, en entrant dans le sein de l'Académie, s'est présenté dans son discours comme un guerrier accoutumé à vivre dans le tumulte des armes, et plutôt attaché par goût aux jouissances et à l'honneur des sciences, des lettres et des arts, qu'en état, par sa position, de se livrer beaucoup à leur culture.

= M. *Marquis*, vice-président, a prouvé par l'histoire que l'exercice de Mars s'allie dans les héros français avec le culte des Muses. Il a espéré d'en trouver une nouvelle preuve dans l'honorable récipiendaire, dont les connaissances acquises par une longue expérience ont été justement appréciées par la Compagnie, pour laquelle la seule présence de M. le comte de Rivaud la Raffinière doit être, dans tous les cas, un grand moyen d'encouragement et un puissant motif d'émulation.

= L'Académie doit à M. *Marquis* l'offrande d'une traduction imprimée d'un fragment du quatrième livre du poème anglais d'Armstrong sur l'art de conserver la santé; et la lecture, 1<sup>o</sup> d'un essai de traduction du même auteur sur l'usage des boissons; 2<sup>o</sup> d'un article sur la partie littéraire d'Aristote, destiné à la biographie médicale.

= L'Académie doit également à M. *Lecarpentier* la lecture de plusieurs notices sur Jean Jouvenet, Luc Jordaens, Le Brun et Mignard; une notice imprimée sur le

Giorgion ; un exemplaire de la seconde édition , revue et augmentée , de son *Itinéraire de Rouen* ; et en outre un prospectus de l'édition projetée de sa *Galerie des peintres célèbres* , ouvrage de longue haleine , où notre confrère a réuni tous les documents désirables pour l'instruction des amateurs et des jeunes artistes.

= *L'Histoire* , en trois volumes , de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique , traduite dans plusieurs langues et qui compte déjà trois éditions dans l'idiome italien , est un monument jugé qui assure à notre confrère M. Botta une place durable parmi les écrivains distingués ; et le suffrage motivé de M. Auguste Le Prévost n'est qu'un nouvel hommage rendu par un connaisseur à l'historien du nouveau monde.

= On en peut dire autant des *Études de la langue française sur Racine* et du *Commentaire raisonné des Tropes de Dumarsais* , deux ouvrages véritablement classiques par la matière et par la forme , où M. Fontanier a réuni les méditations d'une longue expérience , et qui se recommandent par une foule d'illustres suffrages au nombre desquels on doit compter celui de M. Brière , dont l'Académie a entendu l'éloquent rapport.

= Nous rangerons aussi dans la classe des ouvrages publiés que la Compagnie ne discute en partie que pour son instruction particulière , une pièce de circonstance , par M. Le Pâtre , intitulée *le Songe du jeune Corneille* , et favorablement accueillie , ce mois de juin dernier , dans plusieurs représentations , au Théâtre des Arts de cette ville. M. Brière , qui en a rendu compte , a présenté une suite d'observations judicieuses sous le rapport de l'art et de l'histoire ; mais il a pensé qu'il ne faut pas chicaner les auteurs dramatiques , et qu'on reverra quelquefois avec

plaisir , aux fêtes de Cornelle , cet hommage d'une conception heureuse , d'un style naturel et élégant , rendu au plus illustre favori de Melpomène.

= Le *Dictionnaire des Rues et Places de Rouen* , par M. *Periaux* , est une de ces productions d'un intérêt local qui commandent la reconnaissance et permettraient la critique , surtout quand elle est sollicitée par la modestie de l'auteur. Cependant , après quelques observations faites par M. Auguste Le Prévost , au nom de la commission nommée par l'Académie , M. le rapporteur n'en conclut pas moins que , si le travail est susceptible de quelque amélioration , facile à son auteur , « il mérite , dès ce moment , les remerciements de la Compagnie et les félicitations de tous les amis des lettres. »

= Le manuscrit du cinquième et dernier tome du *Précis de nos anciennes annales* , présenté récemment par M. *Gosseume* , va rattacher la naissance de l'Académie à l'époque de sa restauration , et la Compagnie n'aura plus qu'à rendre d'immortelles actions de grâce à la constance et aux lumières de l'infatigable rédacteur.

= M. *Fontanier* a communiqué un *Essai de Métaphysique* où il trace un plan d'étude de la *pensée*. Après avoir exposé toutes les acceptions du mot pensée , l'auteur déduit l'importance de cette étude de la nature même de l'être pensant , et son utilité de la propriété dont jouit la pensée de régler la marche de toutes les sciences physiques et morales. Quant à la manière d'étudier la pensée , M. Fontanier la fait consister dans l'analyse des facultés intellectuelles , dont il déroule le tableau en partant des premiers faits pour arriver aux opérations les plus compliquées de l'entendement et de la volonté. Ensuite , notre confrère esquisse l'histoire de la science de l'esprit depuis

la métempsychose jusqu'à l'harmonie préétablie ; depuis Leibnitz jusqu'à Lock et ses adhérents , et il finit par plaider avec chaleur la cause des sensations contre ce qu'il appelle la chimère des idées innées.

= Un mémoire de M. Gosseume offre des recherches étymologiques sur quelques localités voisines de Rouen. C'est un voyage dont le point de départ est Darnétal , que l'auteur écrit *Dernétal*. De là , suivant le cours des deux ruisseaux jusqu'à Rouen , où il fixe l'origine de quelques noms de rues et de quartiers du haut et du bas de la ville , M. Gosseume prend sa route par le Mont-Riboudet , *Triboudet* , suivant lui , par Déville et Maromme ; retourne le long des côtes jusqu'à Sahurs ; passe à Caumont , sur la rivière ; et , parcourant la rive gauche , après avoir distribué un grand nombre d'étymologies sur son passage , il s'arrête en face du Mont-Gargan , nom qu'il croit venir des mots latins *Mons* et *Archangelus*.

Les étymologies de M. Gosseume reposent souvent sur ces deux principes , que les langues gauloise , grecque et latine sont engendrées du celtique , et que les noms hybrides , qu'il n'approuve pas , sont néanmoins très-communs , tels , par exemple , que Éauplet , Mont-Javou , Orival , etc.

= M. Gosseume a produit encore à l'Académie une traduction du Pseaume 83<sup>e</sup> , *Quam dilecta tabernacula !.....* suivant la vulgate. Le traducteur voit avec Théodoret , dans l'*in finem* du titre , un caractère de prophétie. En conséquence , il distingue deux parties dans le poëme sacré. La première est l'expression du bonheur et de la reconnaissance envers l'Être suprême.

Au sixième verset commence la prophétie , que M. Gosseume , avec tous les commentateurs , applique au retour de la captivité de Babylone. Ainsi , M. Gosseume

voit Zorobabel, dans *beatus vir*; le retour de la captivité, dans *ascensiones*; la ville de Sichem, dans *in valle lacrymarum*; le terme fixe des souffrances, dans *in loco quem posuit*; l'édit d'affranchissement, dans *benedictionem dabit legislator*, etc.; et la traduction, préparée par des rapprochements de textes et des discussions fort étendues, est couronnée par un hommage d'admiration, rendue aux grâces et à la sublimité de la poésie des livres saints.

= *L'Histoire des républiques du moyen âge*, par Sismonde-Sismondi, a fourni à M. *Lézurier de la Martel*, un Mémoire d'un véritable intérêt. C'est la fin de la maison de Souabe, et l'établissement de celle d'Anjou en Sicile. On y voit la suite et les causes de tous les événements qui ont signalé le court règne du jeune Conradin, jusqu'à la mort de cet infortuné monarque, qui laissa ses états entre les mains d'un cruel usurpateur, suscité par la vengeance de la Cour de Rome. C'est Conradin lui-même qui rend compte de tous les faits à Elisabeth sa mère, après s'être jeté courageusement à la tête des affaires, lorsque Mainfroi, son oncle, eut perdu la vie avec la bataille de Bénévent. La forme épistolaire convenablement ajustée à ce fragment historique, sans en faire un roman, ajoute encore beaucoup à l'intérêt du sujet.

= Une Dissertation a été lue par M. *Bigon*, sur la nature et la véritable signification du verbe dans la proposition grammaticale et logique.

Cette dissertation a particulièrement pour objet de combattre l'opinion publiée, sur la nature du verbe, par M. La Romiguière, professeur actuel de philosophie à la Faculté de Paris, et de rappeler, pour l'honneur des études, des idées saines, adoptées depuis Aristote par de grandes autorités qu'on ne lit plus depuis qu'on fait, sans penser par soi-même, des livres classiques élémentaires,

comme tant d'autres , avec des *ciseaux*. L'auteur espère ; à cet égard , que l'Université de France remplira bientôt sa promesse réitérée de donner de bonnes méthodes à la jeunesse , et que l'autorité d'un corps si respectable formera comme un son fondamental qui anéantira toutes les dissonances.

= Organe d'une commission , M. Brière a fait un rapport sur un fragment manuscrit d'un cours abrégé de littérature , qui traite de la didactique , par M. Le Pitre ; le dessein que paraît avoir formé le professeur , de compléter cet important travail , est fort approuvé de M. le rapporteur , en ce qu'il offre à la jeunesse une grande économie de temps et de dépenses , et en outre un moyen de former son jugement sous un bon guide , à l'école des plus grands maîtres , que M. Le Pitre avoue lui-même qu'il met souvent à contribution.

Après avoir suivi l'auteur dans sa manière d'envisager le Poëme didactique , dans les espèces qu'il en distingue , d'après l'abbé Batteux , et dans les analyses de plusieurs auteurs grecs , latins et français , M. Brière a conclu » que ce fragment donne une opinion très-favorable du » cours de littérature , que ses maximes sont saines , ses » exemples bien choisis , et sont d'un bon augure pour » les autres parties , que la commission ne connaît pas. »

= Quant aux ouvrages en vers , je suis dispensé de parler de ceux qui vont faire les principaux frais et l'ornement de la séance actuelle. Vous les connaissez , Messieurs , et l'assemblée va les juger.

Rappeler que l'Académie a entendu les cinq actes de la tragédie des *Chevaliers de Rhodes* , dont M. Licquet va lire aujourd'hui le premier , c'est réveiller l'idée du plaisir que nous a procuré la pièce entière.

= MM. Lefilleul des Guerrots et Guttinguer ont encore

enrichi nos archives , chacun de plusieurs fables où l'on reconnaît la touche légère et délicate et le style précis qui les distinguent.

= M. *Robert* a donné lecture d'une suite de son joli poème sur les aimables sujets de l'empire de Flore , dont il anime les parterres avec tout le talent du naturaliste et toutes les couleurs de la poésie.

Je ne m'étendrai pas non plus sur une élégie pleine de poésie et de sentiment , par M<sup>me</sup> *Victoire Babois* , élégie qui a pour objet la mort d'Amédée Babois , son neveu , et que , par erreur , on a indiquée aujourd'hui sur le programme.

Celle du même auteur qui va être lue , absoudra , nous l'espérons , suffisamment l'Académie , qui n'admet constamment ici que des ouvrages de ses membres résidents , d'avoir toléré une exception en faveur d'un sexe aimable et d'une muse féconde , originaire de ce pays , que ses productions honorent.

Voilà , Messieurs , le compte le plus abrégé qu'avec tant de matériaux , il m'ait été possible de rendre pour la classe dont j'ai l'honneur d'être l'organe.

Je n'aurais plus qu'à réclamer l'indulgence de l'assemblée , s'il ne me restait à lui demander encore un sacrifice de quelques minutes en faveur d'un estimable collaborateur , que la mort a enlevé à l'Académie et à l'Administration centrale de ce département.

JACQUES-BALTHASAR-NICOLAS CABISSOL , d'une famille originaire de Toulouse , naquit à Rouen en 1749. Devenu avocat , il fut à la fois procureur du Roi à la vicomté de l'eau , et secrétaire particulier de M. de Belbeuf , procureur-général au parlement de Normandie , jusqu'à



l'époque de la révolution. Lorsque de nouvelles administrations furent instituées, les savoir et le mérite de M. Cabissol l'appelèrent successivement à celles de district et de département; et, depuis ce temps jusqu'à sa mort, au milieu des changements continuels qui se sont succédés, il n'a pas cessé d'appartenir à l'ordre administratif. Il était conseiller de préfecture depuis la création de ces conseils; et son âge avancé, sa santé délicate, ne l'empêchaient pas de remplir avec la plus laborieuse assiduité les fonctions pénibles de secrétaire-général. Il est difficile d'offrir l'exemple d'une vie plus continuellement, plus utilement occupée que celle du digne confrère que nous regrettons: peu d'hommes ont moins connu, je ne dirai pas l'oisiveté, mais le repos.

M. Cabissol ne se délassait qu'en exerçant son goût pour la littérature et pour les arts. Des connaissances solides, un jugement sûr, une tournure d'esprit aimable forment le caractère de tous ces écrits.

On lui doit des recherches profondes sur la statistique du département et sur les antiquités de cette ville. C'est à Junièges, dans sa propriété, que M. Cabissol, frappé d'apoplexie, a terminé, le 26 mai dernier, sa longue et utile carrière. — A toutes les vertus qui constituent l'honnête homme, qui méritent la considération à l'homme public, notre confrère joignait une aménité rare, une sorte de candeur qui lui gagna toujours l'affection de quiconque a eu des rapports avec lui. Il inspirait sans peine la bienveillance que lui-même il semblait toujours avoir pour les autres. Dans les services que ses fonctions lui donnaient l'occasion de rendre, le devoir seul mettait des bornes à l'obligeance. Le souvenir d'un homme si respectable vivra long-temps parmi nous. Jamais guirlande funèbre ne fut suspendue au tombeau d'un confrère avec un regret plus sincère et mieux mérité.

Cette notice, Messieurs, est de M. Marquis, notre vice-

président. Il a eu la complaisance de me la communiquer toute imprimée, pour y prendre des documents, et j'ai pris la pièce toute entière. On me pardonnera aisément de n'avoir pas eu la prétention de mieux dire la même chose ; et je ne me pardonnerais pas d'en avoir même eu la pensée.

---

#### CONCOURS.

*Sommaire du jugement de la commission sur les trois pièces de vers envoyées au concours de 1820, dont le sujet était Henri IV à Rouen en l'année 1596. La commission étant composée de MM. Bignon, Duputel, Licquet et Guttinguer, qui a fait le rapport.*

Le n<sup>o</sup> 1, ayant pour épigraphe : « Un bon Roi est » l'image de Dieu sur la terre, » a paru dénué de tout intérêt. Le n<sup>o</sup> 2, dont l'épigraphe est : « Il fut aimé, » voilà sa gloire véritable, » s'est jeté dans une fiction malheureuse, et porte un caractère d'emphase et de confusion qui s'accorde mal avec la simplicité du sujet, etc.

Le n<sup>o</sup> 3 qui porte en tête : « Le plus beau présent que » le Ciel puisse faire aux hommes, c'est d'unir sous le » diadème le génie et la vertu, » a paru au-dessus de toute comparaison avec les deux autres. Le début avait fait concevoir des espérances, que des fautes assez considérables vers le milieu et à la fin, ont malheureusement détruites.... En conséquence, la commission a proposé, 1<sup>o</sup> que le prix ne soit pas décerné ; 2<sup>o</sup> que le sujet soit retiré du concours ; 3<sup>o</sup> qu'il soit accordé une mention honorable au n<sup>o</sup> 3. L'Académie a adopté la conclusion dans ses trois parties.

Une quatrième pièce, par M. Chénier fils, de Paris, est arrivée trop long-temps après le terme de rigueur, pour

pour concourir , et se trouvait d'ailleurs exclue de droit ,  
comme portant le nom de son auteur.

Sur la demande formée par l'auteur du n° 3 , auquel  
la mention honorable a été décernée , le billet cacheté a  
été ouvert en séance. L'identité de l'épigraphe a été re-  
connue , et l'on a lu , pour nom d'auteur , A. H. Lemon-  
nier , avocat à la cour royale de Paris , ancien élève du  
lycée de Rouen. Le nom a été proclamé au milieu d'ap-  
plaudissements d'autant plus vifs que le jeune Poète est  
né à Rouen et d'un peintre depuis long-temps célèbre  
parmi les premiers artistes de la capitale.

Pour donner une idée du style de M. Lemonnier ;  
nous transcrivons le début du Poëme.

Français , d'un roi Français honorons la mémoire ;  
Muses , redites-nous ses vertus et sa gloire ;  
Chantez encor , chantez le plus grand des vainqueurs ,  
Henri-Quatre ! . . . à ce nom tressaillent tous les cœurs ,  
Et les peuples charmés ont reconnu leur père.

Poète philosophe ! ô grand homme ! ô Voltaire !  
Du Dieu de l'Hélicon illustre favori ,  
Qui chantas le héros de Coutras et d'Ivry ;  
Esprit vaste et fécond , rare et puissant génie ,  
Toi dont le vers épique , enfant de l'harmonie ,  
Produisit , au printemps , les fruits mûrs de l'été ,  
Et jouit , en naissant , de l'immortalité ,  
Ne crains pas que mes mains profanent ta couronne ;  
A mes jeunes efforts , ô Voltaire ! pardonne ;  
Guide mes pas errants , et , du trône des arts ,  
Daigne abaisser sur moi de paternels regards.

Clio , retrace-nous dans l'antique Neustrie  
Henri victorieux d'une ligne ennemie ,  
Dans les murs de Rouen les états assemblés ,

A la voix du héros les peuples consolés.  
Rappelle dans mes vers ces discours mémorables ,  
Qu'un prince vertueux adressait aux notables ,  
Quand , pour mieux exprimer la bonté de son cœur ,  
Montrant le Béarnais , il cachait le vainqueur.  
Assez et trop souvent , dans nos tristes annales ,  
Ton crayon tout sanglant , sur des pages fatales  
Éternisa les noms d'injustes conquérants ;  
En peignant un bon roi , venge-nous des tyrans.

C'en est assez pour prouver que l'Académie n'a pas été trop indulgente. L'ouvrage , publié par l'auteur , met le public à portée de juger si elle a été trop sévère.





## ANALYSES SUCCINCTES

*De quelques-uns des Mémoires mentionnés dans le rapport fait à la séance publique.*

*Les avantages de la Science et du Talent; par M. Fontanier.*

C'est dans les effets de l'harmonie que notre confrère voit les premiers produits de la science et du talent, non pas qu'il ajoute aucunement foi aux merveilleux dont la fable a environné le premier berceau de l'harmonie ; mais, en passant en revue tout ce qu'il a fallu d'efforts pour amener au degré de civilisation actuelle la nature physique et morale, M. Fontanier trouve que ce sont là d'assez grands miracles, et qu'ils sont le résultat de la science et du talent, aussi bien que les progrès que les arts de l'esprit et de la main font encore tous les jours, notamment dans cette ville et dans la province, matière d'éloges souvent repris et toujours nouveaux sous la plume de l'auteur. A l'influence du talent et de la science sur les arts, M. Fontanier a ajouté celle qu'ils exercent sur les mœurs des nations, qu'ils civilisent par une sage direction donnée aux esprits : sur la gloire des états qu'ils illustrent par cette étendue de renommée, et cette perpétuité de souvenirs qu'eux seuls peuvent assurer aux belles actions et à leurs auteurs ; sur le bonheur public, par les lumières qu'ils répandent sur toutes les conditions principales de l'ordre social, pour éclairer la marche des hommes constitués en dignité, comme les yeux et les organes de la société toute entière ; et enfin sur la vertu, « sans laquelle le talent et la science

» ne sont rien , mais qui , elle-même , sans le talent  
 » et la science , mène souvent aux plus grands crimes »  
 » au nom même de la justice et de la Divinité. »

Après avoir considéré le talent et la science par rapport aux nations , M. Fontanier les considère aussi par rapport aux individus ; et ici il établit un parallèle détaillé entre l'ignorant « qui marche à tâtons.... insensible au spectacle de la nature.... inhabile à tous les » emplois.... qui cherche à tuer le temps , tandis que le » temps le tue ».... et l'homme formé à l'école des muses , autour duquel tout s'anime et respire.... qui jouit , dans la solitude des vivants , d'un commerce délicieux avec les morts.... qui trouve des consolations au milieu des revers , des adoucissements à tous les maux.... Et tous les temps ont fourni , parmi les gens à talent , assez d'illustres victimes du despotisme ou de la nature , pour laisser , sur cette partie , à M. Fontanier , la faculté de bien choisir ses exemples , comme il l'a fait , pour assurer sa preuve.

« Honneur donc , s'écrie M. Fontanier , honneur au » talent et à la science ;.... à ceux qui les cultivent.... à » ceux qui leur gagnent des amis!.... Honneur aux chefs des » empires qui demandent sans cesse au talent et à la » science des moyens de prospérité et de gloire pour leurs » peuples! » Et cet article est naturellement consacré tout entier à la louange d'un monarque éclairé , sous le règne duquel M. Fontanier voit , au sein du bonheur et de la paix , les études , les lois et les mœurs florissantes , la raison s'étendant par l'affranchissement absolu de la pensée , l'exercice le plus solennel de tous les droits , le champ le plus vaste , ouvert à toutes les idées grandes , sublimes et généreuses , etc. , et un avenir encore plus désirable , qu'il embrasse de tous ses vœux.

RAPPORT de M. Auguste LE PRÉVOST, sur le Dictionnaire  
des rues et places de Rouen.

Après un exposé du but et de l'utilité d'un pareil livre , M. le rapporteur reconnaît qu'il laisse peu de chose à désirer relativement à son titre. Un plan annexé au Dictionnaire achève de faciliter les recherches.... Il n'a pas la perfection de l'ouvrage de Sainte-Foix sur Paris ; mais l'écrivain n'avait pas ici les mêmes ressources , et un début aussi louable dans la carrière de l'archéologie , où la marche est toujours lente , est d'un heureux augure pour l'édition qui doit suivre. M. Periaux a judicieusement tenu compte des noms ridicules ou bizarres imposés aux rues dans le délire de 1793 , à cause de l'utilité dont ils peuvent être. Mais M. le rapporteur voudrait qu'il eût consigné un beaucoup plus grand nombre des noms du moyen âge ; qu'il eût ajouté la direction de chaque rue avec désignation de toutes celles qui y communiquent.

Voilà , en substance , pour le corps de l'ouvrage.

Quant aux accessoires , M. le rapporteur en signale deux , qui lui paraissent très-importants : savoir ; une notice étymologique et descriptive de Rouen , et un sommaire historique qui remonte à l'an 260 ; mais ces deux parties lui paraissent encore susceptibles d'amélioration. Par exemple , il voit , avec regret , placés comme positifs entre l'épiscopat de S. Victrice et l'arrivée des Normands , des faits ou hypothétiques , ou appartenant au 11<sup>e</sup> siècle ; et , combattant l'étymologie de *Rouen* , par M. Periaux , il croit facile de prouver que ce nom vient , par une suite de contractions , de *Rothomagus* , en droite ligne. Sur quoi il invoque en sa faveur des probabilités , des autorités et des analogies nombreuses.

Au surplus « ces observations , dit M. le rapporteur » loin d'affaiblir les éloges que nous avons donnés à l'ouvrage de M. Periaux , sont au contraire une preuve de

» l'estime que nous en faisons et du désir que nous éprou-  
 » vons de le voir porté rapidement au degré de perfection  
 » que son plan comporte. »

---

ESSAI de métaphysique , ou étude de la pensée ; par M.  
 Fontanier.

L'importance de l'étude de la pensée se tire de la nature même de l'être pensant , qui fait tout l'homme , qui nous rapproche le plus de la Divinité , et la prouve. L'utilité , de ce que la science de la pensée est l'instrument essentiel de toutes nos connaissances , le régulateur unique , la méthode universelle qui régit la marche de toutes les sciences morales et physiques.

Quant à la manière d'étudier la pensée , M. Fontanier la fait consister dans l'analyse des phénomènes intellectuels ; et ici , notre confrère déroule , dans son plan raisonné , le tableau de tous ces phénomènes ; procédant du connu à l'inconnu , dans l'analyse des deux grandes facultés de l'âme , l'entendement et la volonté ; partant , d'un côté , d'un principe simple et incontestable , qui est la sensation , pour arriver , par les intermédiaires , à l'opération la plus compliquée , qui est le raisonnement ; montrant de l'autre , comment , de la simple velléité , on passe aux passions les plus violentes ; et cet article est couronné par un aperçu sur la nature de la *connaissance humaine* , « où se termine , dit l'auteur , » la longue chaîne des phénomènes de la pensée , et par » conséquent l'étude de la pensée »

Au vaste exposé de ce plan philosophique succède une revue rapide de tous les principaux philosophes qui ont étudié la pensée , depuis la métempsychose jusqu'à l'harmonie préétablie ; et depuis celle-ci jusqu'à l'analyse de l'entendement humain , doctrine dont M. Fontanier regarde Condillac comme un des propagateurs les plus éclairés ; et il finit par plaider avec chaleur la cause des



sens contre la rêverie insoutenable des idées innées, en rejetant toute l'impiété sur l'ignorance armée d'une accusation banale d'athéisme, intentée à tort et à travers, contre la science irrécusable des faits, qui professe d'adorer l'auteur de toutes choses avec connaissance de cause dans le merveilleux mécanisme de l'esprit, c'est-à-dire de son plus bel ouvrage.

---

*Sur la nature et la véritable signification du verbe dans les propositions grammaticales et logiques.*

M. Bignon s'étonne d'abord qu'on ait si long-temps payé la jeunesse de mots dans les écoles, en lui donnant, sans essayer même à les justifier, des définitions les plus bizarres et les plus opposées, que les inventeurs eux-mêmes n'ont jamais dû comprendre.

Ensuite il réfute, l'une après l'autre, les définitions les plus généralement répandues dans les livres élémentaires. Delà, procédant par la méthode synthétique, il s'attache à établir qu'après le sujet et l'attribut d'une proposition, il ne manque, pour la rendre complète, que d'exprimer l'idée de la *relation du jugement à une époque plus ou moins précise de la durée*. Puis, par la méthode contraire, qui est l'analyse, dépouillant le verbe successivement de toutes les idées accessoires dont ses formes sont plus ou moins surchargées pour l'utilité des langues, il trouve que l'idée de la *relation du jugement à une époque plus ou moins précise de la durée*, est encore la seule idée dont il ne peut dépouiller le verbe sans détruire absolument sa nature et sa propriété essentielle, qui consiste dans l'expression des *temps*, et cette identité des résultats, trouvée suivant deux marches opposées, dont chacune est la preuve incontestable de l'autre, constitue ce qu'il appelle une *démonstration inattaquable*, par le raisonnement; et il la confirme encore par de grandes autorités, dont la première en date est celle d'Aristote.

~~~~~  
PRIX PROPOSÉ POUR 1821.

L'Académie propose de faire un poëme de telle espèce qu'il plaira aux concurrents , sur

»*L'Etablissement du Christianisme à Rouen, par S. Mellon.*»

La conversion de Mellon lui-même ; le merveilleux qui précède et accompagne sa mission ; la peinture des mœurs gauloises , très-peu modifiées par le séjour des Romains ; leur mythologie , qui subsistait toujours malgré les édits des Empereurs et du Sénat ; enfin la persécution qui existait alors contre les Chrétiens : telles sont les sources principales où les concurrents pourront puiser les développements du sujet.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le poëme aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. BIGNON , *Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Belles-Lettres*, avant le 1^{er} juillet 1821. Ce terme sera de rigueur.

PRIX EXTRAORDINAIRE POUR 1821.

Le Conseil général du département de la Seine-Inférieure ayant mis à la disposition de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen des fonds pour un prix extraordinaire , l'Académie propose le sujet suivant :

« *Quelle fut, sous les Ducs de Normandie, depuis Rollon jusques et y compris Jean-sans-Terre, l'administration civile, judiciaire et militaire de la Province? »*

Le prix, de la valeur de 1000 fr. , sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés , francs de port , à M. BIGNON , *Secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des Belles-Lettres* , avant le 1^{er} mai 1821. Ce terme sera de rigueur.

 OUVRAGES

Dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.

DISCOURS

Pour la rentrée du 19 novembre 1819 ;

Par M. le baron MALOUEY, Président.

MESSIEURS ,

Les suffrages qui m'ont appelé à l'honneur de présider votre Compagnie , font naître dans mon cœur une sincère et profonde reconnaissance ; mais imposent en même-temps , je le sens , des devoirs qu'il m'est plus facile d'apprécier que de remplir dans toute leur étendue. Plus d'un motif devait donc me détourner d'accepter les fonctions que je tiens de votre confiance. Cependant , votre choix était arrêté , et je ne pouvais plus reconnaître la faveur dont j'étais l'objet , que par ma déférence à remplir les vues de l'Académie. C'est ce sentiment qui a vaincu la trop juste défiance qui me portait à m'éloigner de la place que j'occupe en ce moment.

Ce n'est pas pour un homme habituellement détourné par le tumulte des affaires publiques , du doux commerce des muses , une tâche aisée à remplir que celle de pouvoir aussi bien occuper le fauteuil , que descendre , quand il le faut , dans l'arène académique , et partout d'imiter les exemples qui l'entourent ici , en faisant preuve d'érudition , de goût et de savoir ; enfin , lorsqu'il est appelé à être votre organe , d'intéresser par un

style toujours nourri, souvent brillant, et de savoir même, par le mélange heureux d'une piquante originalité, en relever à propos l'éloquence sans jamais en altérer la pureté.

Telles sont, en effet, Messieurs, les qualités que vous êtes d'autant plus en droit d'exiger dans la personne d'un président de l'Académie, qu'une longue suite de talents distingués accompagne les noms qui jusqu'ici, ont été annuellement honorés de vos suffrages, et que le souvenir plus récent encore qu'a laissé mon estimable prédécesseur, nous rappelle qu'il nous offrait chaque jour le modèle du tableau dont je viens d'esquisser les traits. Ce n'est donc point assez que de m'avoir créé son successeur : votre intérêt et mon amour-propre demandaient qu'il m'eût institué son héritier : car ce n'est, Messieurs, que dans mon dévouement à mes nouveaux devoirs, que je puis seulement ne pas craindre de rivaux.

Vos travaux, Messieurs, vont reprendre l'ordre que vous suivez avec un succès toujours également soutenu, depuis que la nouvelle existence de l'Académie lui a permis de donner essor au zèle éclairé qui anime tous ses membres. Ce n'est ni à votre expérience, ni à votre active sollicitude que j'aurais besoin de signaler les objets principaux dont il est, je crois, dans l'intention de la Compagnie de s'occuper sans relâche. Dans ce département, essentiellement industriel, l'application des principes des sciences aux arts utiles est le bienfait le plus direct qui puisse attirer sur vos travaux la reconnaissance de vos concitoyens. C'est ainsi que déjà vous avez contribué à faire sortir l'industrie de l'enceinte étroite où la renfermaient de vieilles habitudes, et que vous avez agrandi sa carrière, en lui dévoilant à propos les secrets de la nature.

Après avoir payé à l'industrie française, dont cette province semble être le berceau, une dette que j'appellerai

en quelque sorte sacrée , il reste encore à l'Académie plus d'une palme à cueillir , plus d'une fleur à cultiver. Les sciences , considérées dans leur aspect général , la littérature et les beaux-arts , sont également l'objet de son culte , et comptent dans son sein de nombreux comme d'heureux disciples. L'agriculture voit , dans cette enceinte , l'exemple s'unir au précepte , et la pratique à la théorie. L'art d'*Hippocrate* , la science de *Linnée* , celle de *Lavoisier* , se présentent ici dans tout leur éclat. Le crayon du paysagiste s'y promène avec grâce ; et l'histoire ou la fable se sont plus d'une fois embellies sous la brillante palette des artistes distingués que vous comptez dans vos rangs. Les monuments antiques retrouvent parmi vous de doctes interprètes. Le dieu des vers , honoré comme il doit l'être dans la patrie de *Corneille* , sourit aux nobles accents de l'auteur de *Brutus*. Enfin , l'imprimerie , dans les mains d'un habile collègue , vient prêter à tous vos travaux ce secours à la fois ingénieux et protecteur sans lequel le présent ne pourrait rien léguer à l'avenir.

C'est ainsi , Messieurs , que passant alternativement d'un sujet à l'autre , embrassant également tous les genres , ouvrant la lice à tous les talents , soutenant les uns par vos exemples , les autres par vos encouragements , et tous par cet intérêt bienveillant qui est le caractère distinctif des véritables amis des sciences , des belles-lettres et des arts , vous répandez autour de vous une action vivifiante dont les heureux effets signalent à l'estime publique l'utile emploi de vos laborieux loisirs ; et , semblable à ce fleuve bienfaisant qui féconde les terres qu'il baigne périodiquement de ses eaux , l'influence de l'Académie fera éclore , dans le domaine de l'esprit humain , d'heureuses découvertes qui étendront les bornes de la science , ou de brillantes inspirations qui ajouteront à la gloire des lettres.



ESSAI

De traduction du Pseaume 83^e ;

Par M. GOSSEAUME.

MESSIEURS ,

Je viens vous entretenir de nouveau de la poésie sacrée des Hébreux , et m'efforcer de restituer à l'histoire, des stances obscures , inintelligibles même , quand on abandonne un instant la route par laquelle elle tente de nous conduire. Ce cantique , d'ailleurs , est un modèle de grâces , et peut marcher de pair avec ce que le Roi prophète a écrit de plus soigné et de plus harmonieux. Voici le texte : « *In finem, pro torcularibus, filiis core.*

Quam dilecta tabernacula tua , etc.

Observations.

Trois pseaumes portent le même titre , *pro torcularibus* ; le 8^e , le 80^e et le 83^e. Le premier et le troisième sont de David , le 2^e est d'Asaph. De toutes les interprétations qu'on s'est efforcé de donner à ce titre , la plus admissible à mon avis est celle qui suppose que ces Cantiques avaient été composés pour la fête des tabernacles , très-grande solennité qui suivait de pres la moisson et les vendanges , et dans laquelle on rendait à Dieu d'éclatantes actions de grâces pour les fruits de la terre que l'on venait de recueillir.

Quant à ces expressions : *in finem* , Théodoret donne l'explication qui suit : *Significat hoc in finem quod longis post sæculis , quæ prædicat perficientur* , ce qui indique

d'abord que ce psaume est prophétique. Nous verrons dans un moment si cette indication générale est dénuée de preuves.

Ce cantique enfin est adressé aux enfants de Coré, descendants d'un père malheureusement célèbre par sa rébellion, et la punition terrible qui la suivit de près. Les Corites occupèrent, comme lévites, les places les plus importantes sous le règne de David, et sont nommés à la tête de ceux auxquels la garde du tabernacle était confiée. Soit qu'on les considère ici comme musiciens, compositeurs, ou comme des chantres distingués, David leur adressa plusieurs de ses cantiques. On peut donc traduire le titre en question : Cantique prophétique pour la fête des vendanges ou des tabernacles, adressé aux enfants de Coré.

Passons aux observations relatives au cantique lui-même ; et d'abord je remarque que, de l'aveu de tous les commentateurs, il est relatif à la liberté que Cyrus rendit aux Juifs après les soixante-dix ans de leur captivité à Babylone. Il est digne de remarque que David annonçait cet événement cinq cents ans avant qu'il s'accomplît ; que plusieurs siècles avant qu'il existât, Isaïe nommait Cyrus ; que Jérémie enfin annonçait, près d'un siècle d'avance, le terme fixe de la captivité.

c. 44, 28.
c. 29, 10.

Dans les cinq premiers versets, le prophète s'identifie ; pour ainsi dire, avec les israélites les plus zélés, pour célébrer le bonheur d'entourer le tabernacle de l'Éternel, et d'y chanter des hymnes en son honneur. Ce n'est qu'au sixième qu'il adresse indirectement la parole à l'israélite privilégié, et qu'il le félicite d'avoir, avec l'assistance divine, arrangé tous les détails relatifs au retour dans leur patrie de ses compatriotes infortunés ; et si l'on prend la peine de lire le dernier verset du ch. 36 des paralipomènes, et de parcourir les livres d'Esdras,

on reconnaîtra facilement celui qui , sous ce rapport , avait mérité la confiance de Cyrus.

2° Il faut se rappeler que le verbe *ascendere* , et le substantif *ascensiones* , qui en dérive , étaient si familiers dans ces temps-là pour désigner , *aller à Jérusalem* , que l'édit de Cyrus n'emploie pas une autre expression : « *Ipsè* » *præcepit mihi Dominus Deus cæli , ut ædificarem ei domum in Jerusalem quæ est in Judæa ; quis ex vobis est in omni populo ejus ; sit Dominus sum cum eo , et ascendat.* » Paralip. 26 , §. 23. Remarquez , je vous prie , Messieurs , qu'*ascensiones* est au pluriel , et que l'édit s'adresse à tout le peuple. Ici Zorobabel joue le principal rôle. Il avait mérité la confiance du prince , avait été instruit de ses intentions favorables , et chargé de la conduite de ses compatriotes rendus à la liberté. Il avait dû préalablement réfléchir sur l'importance de cette commission , calculer tout ce qui intéressait l'ordre et la sûreté de la marche , pourvoir à la quantité de vivres nécessaires pour 50,000 voyageurs et à leurs nombreuses bêtes de charges.

Le dénombrement avait été fait avant le départ , le recensement à l'arrivée était d'une rigoureuse police , ou plutôt la négligence de cette opération eût été une faute capitale.

Mais loin qu'une pareille faute ait été commise , nous allons voir par les détails que toutes les précautions que la sagesse peut suggérer avaient été épuisées.

Et d'abord pour l'intelligence de tous les versets obscurs qui vont suivre , il faut se rappeler qu'après la ruine de Jérusalem , la Judée était devenue une province de l'empire de Babylone , que le souverain y avait des gouverneurs , des troupes et des forteresses pour y faire respecter son autorité ; des préposes pour y lever des tributs.

Un coup-d'œil jeté sur une carte de la Palestine montre ce pays séparé de la Babylonie par une longue chaîne de montagnes , qui , de Scir , s'étend jusqu'au Liban , et

Ascensiones in cordo suo disposuit.

*Esdras, L. 1.
cap. 2.*

*Esdras ,
passim.*

forme entre les deux états une barrière presque insurmontable. De distance en distance, et surtout à la source des torrents qui, de ces montagnes, viennent se précipiter dans le Jourdain, on trouve quelques gorges qui facilitent l'entrée, et celle qui se trouve à la source du Jaser, était le passage le plus naturel pour aller de Babylone à Jérusalem. Cette gorge une fois franchie, on suivait le cours du Jaser, qu'on laissait sur la gauche, jusqu'à son embouchure dans le Jourdain, et on voyageait par un chemin facile où l'on trouvait de l'eau en abondance, avantage inappréciable dans un pays où la pénurie de l'eau se faisait souvent sentir.

On voit d'abord que les gorges ou les défilés, les passages de rivières étaient les lieux qu'il importait surtout de fortifier. Cette attention était doublement nécessaire sur les limites des deux états, pour ôter aux Juifs captifs tout prétexte, toute possibilité même de retourner dans leur patrie.

Si les postes militaires étaient nécessaires sur les frontières, pouvaient-ils être négligés dans l'intérieur et surtout auprès du gouverneur général, que les convenances plaçaient dans la ville la plus importante et la plus centrale à la fois? et je dirai, par anticipation, que Samarie et Jérusalem n'étant plus alors que des monceaux de ruines, Sichem était la seule ville considérable que le Satrape pût habiter.

*Ascensio-
nes in corde
suo dispo-
suit in valle
lacryma-
rum.*

Revenons à notre texte dont nous nous étions un moment écartés. Après avoir montré le voyage des israélites, entrepris sous les auspices de la sagesse, le psalmiste en indique ici le terme à la vallée des Larmes. Les circonstances intermédiaires seront indiquées au verset suivant; mais il se présente ici une question non moins importante que curieuse: où la vallée des Larmes est-elle située? Je conviendrais d'abord que l'Écriture nous en refuse l'indication littérale; que si l'on veut cependant prendre

prendre la peine de conférer ensemble le livre de Josué ; et particulièrement le 24^e chapitre de ce livre , avec le 2^e chapitre du livre des Juges , qui semble n'être que l'abrégé et le supplément du précédent , on verra , je l'espère , les difficultés s'éclaircir , et les probabilités se multiplier au point d'équivaloir presque à la démonstration ; les rapports en effet sont frappants.

L'ange ou l'envoyé du Seigneur est délégué pour intimenter ses volontés à son peuple.

Josué , nom qui signifie Sauveur , a la mission de le conduire.

L'ange vient de Galgala , *Jug. 11 , v. 1.*

Josué vient de Galgala. *C. X , v. 6 , 13.*

L'ange se rend à la vallée des Larmes. *Jug. 11 , v. 1.*

Josué se rend à Sichem. *Josué XXIV , v. 1.*

L'ange retrace aux israélites les bienfaits de l'Éternel. *Jug. 11 , v. 1.*

Josué les harangue sur le même sujet. *Josué XXIV.*

L'ange reproche aux israélites d'avoir fait alliance avec les nations. *Jug. 11 , v. 3.*

Josué leur montre cette alliance comme un piège dangereux. *XXIII , 13.*

Je prie d'observer qu'ici Josué semble reprendre son véritable nom. *Jug. 11 , v. 6.*

La conséquence du discours de l'ange est que Josué renvoya le peuple chacun dans sa possession ; qu'Israël servit fidèlement le Seigneur , tant que les anciens vécutent ; que Josué mourut et fut enseveli sur le mont Ephraïm.

Répétition des mêmes circonstances dans le livre de Josué. De tant de rapports et de rapports si frappants me paraît sortir cette conséquence que l'ange du Seigneur et Josué sont le même personnage , et que Sichem et la vallée des Larmes sont la même localité.

In loco quem posuit (legislator videlicet). On voit ici le motif du législateur en exigeant que les Israélites descendraient à la vallée des Larmes. Ne convenait-il pas en effet de vérifier que les ordres du souverain avaient été suivis dans la marche , de notifier au gouverneur qui le représentait dans la Judée ses intentions favorables envers les Juifs pour en obtenir au besoin les nombreux secours qui leur étaient nécessaires. Or , nous avons montré précédemment que Sichem était la ville où toutes les convenances plaçaient le gouverneur-général ; nous avons pareillement montré que Sichem et la vallée des Larmes étaient le même territoire. Je ne crois donc pas qu'il puisse rester la moindre obscurité sur le sens littéral de ce verset.

Etenim benedictionem dabit legislator , ibunt de virtute in virtutem , videbitur Deus deorum in Sion.

Celui qui suit est un de ceux qui ont donné le plus de tablature aux interprètes , parce que l'on a pris dans un sens moral des expressions qui doivent être prises dans un sens littéral , le seul qui puisse s'accorder avec ce qui précède.

Et d'abord je ne pense pas qu'il puisse y avoir de difficulté sur l'expression *benedictionem* ou *bonam dictionem* , et que l'on puisse disputer à Cyrus le droit de publier cet édit favorable qui brisait les fers d'une nation entière et lui confiait le soin de rebâtir le temple du Dieu du Ciel ; mais il fallait retourner en Judée , et nous avons montré que les avenues en devaient être gardées. Ce verset montre clairement qu'elles l'étaient en effet. Donnons seulement à ces expressions *de virtute in virtutem* , l'acception littérale qui leur convient , et toutes les obscurités vont disparaître. Or , *virtus* par tout , dans les livres sacrés surtout , signifie puissance , force , armée , etc. ; et , dans la circonstance présente , c'est tellement l'esprit du verset que S. Jérôme a traduit la même expression hébraïque que la vulgate exprime par *virtus* , *ibunt de fortitudine in fortitudinem*.

Le P. Houbigant , *vadunt ex muro in murum*.

Les PP. capucins , *ex agmine in agmen* :

Et toutes ces variantes signifient la même chose , savoir : les redoutes et la force armée qui s'y trouvait pour le maintien de l'ordre.

Ainsi le psalmiste , en annonçant que les israélites passeraient sans obstacles par les lieux fortifiés et garnis de troupes , indiquait en même-temps qu'ils voyageaient de l'aveu du prince , et sous la protection des lois.

Il ne me reste plus que quelques mots à dire sur le 10^e verset. À qui doit s'appliquer la qualification de Christ , qui y est exprimée ?

Est-ce à Cyrus , à Zorobabel ou à quelqu'autre ?

On pourrait rigoureusement l'appliquer à Cyrus , et on aurait pour autorité l'écriture elle-même ; mais la con-texture du Pseaume me détermine à en faire honneur à Zorobabel. C'est lui que le psalmiste félicite au v. 6 d'avoir arrangé tous les détails du voyage. C'est lui qui avait été chargé de son exécution ; et c'est lui encore qu'il me paraît équitable de remercier , en appelant sur lui les bénédictions du Ciel , de l'avoir terminé à la satisfaction de tous.

On pourrait m'objecter que cet israélite célèbre n'avait pas véritablement reçu l'onction sainte ; mais les patriarches , mais Cyrus lui-même auxquels l'Écriture l'accorde libéralement , l'avaient-ils reçue plus positivement que Zorobabel ? Ce captif , si justement célèbre , semblerait y avoir quelques droits , étant de la race royale. Cette expression , d'ailleurs , a plus d'une acception , et se prend quelque fois pour investir d'un emploi , remplir , etc. *Luc. 4. Act. Apost. 10* , etc. , etc. Or , l'importance de la fonction dont Zorobabel était chargé , spécialement celle de rebâtir le temple , l'investissait d'une espèce de sacerdoce , et l'assimilait en quelque manière aux ministres des autels.

Après ces observations auxquelles il m'eût été facile

Ÿ. 19.
*Respice
in faciem
Christi tui.*
Isaïe, c. 45,
Ÿ. 1.

de donner des développements beaucoup plus considérables , je ne vois plus de difficultés réelles dans la version littérale de notre Cantique , lequel , si on en excepte le caractère prophétique et l'expression des sentiments religieux les plus tendres , n'est plus que le mémorial d'un fait très-important , embelli de tous les charmes de la poésie.

Texte suivant la vulgate.

Version française.

2. *Quàm dilecta tabernacula tua, Domine virtutum.*

Que vos tabernacles sont aimables , Seigneur Dieu des armées.

5. *Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.*

Mon cœur désire et dépérit d'impatience de revoir votre sanctuaire.

Cor meum et caro mea, exultaverunt in Deum vivum.

Mon esprit et mon cœur ont tressailli au signal d'y révéler le Dieu vivant.

4. *Etenim passer invenit sibi domum : et turtur nidum sibi, ubi ponat pullos suos. Altaria tua, Domine virtutum : Rex meus et Deus meus !*

Le passereau , pour sa retraite , rencontre un toit hospitalier , et la tourterelle un nid pour y élever ses petits ; et vos Autels sont mon plus doux asile , Seigneur Dieu des armées : mon Seigneur et mon Dieu !

5. *Beati, qui habitant in domo tuâ, Domine, in secula seculorum laudabunt te.*

Heureux les mortels qui habitent dans votre maison , et qui , sans cesse , ont le bonheur d'y chanter vos louanges.

6. *Beatus vir cujus est auxilium abs te : ascensiones in corde suo disposuit ;*

Heureux celui qui , avec votre assistance , a préparé dans son cœur le retour (de nos tribus captives)

7. *In valle lacrymarum , et leur réunion à la vallée
in loco quem posuit.* des Larmes , terme fixé de
leur voyage.

8. *Etenim benedictionem Car le souverain législa-
dabit legislator , ibunt de vir- teur publiera un édit en
tute in virtutem : videbitur leur faveur ; elles franchi-
Deus Deorum in Sion.* ront sans obstacles les postes
le plus strictement gardés ,
et glorifieront enfin le Dieu
des Dieux à Sion.

9. *Domine Deus virtutum Seigneur Dieu des ar-
exaudi orationem meam : au- mées , exaucez ma prière ;
ribus percipe Deus Jacob.* Dieu de Jacob , daignez y
prêter une oreille attentive.

10. *Protector noster aspice Divin protecteur , regar-
Deus : et respice in faciem dez-nous avec bonté ; re-
Christi tui.* gardez favorablement celui
qui a reçu votre onction
sainte.

11. *Quia melior est dies Car un seul jour passé
una in atrii stuis ; super millia.* sous vos portiques est pré-
férable à mille jours passés
ailleurs.

*Elegi abjectus esse in domo Pour moi j'ai préféré la
Dei mei magis quam habi- dernière place dans la maison
tare in tabernaculis peccato- de mon Dieu aux emplois
rum.* les plus honorables dans les
palais des infidèles.

12. *Quia misericordiam Et parce que le Seigneur
et veritatem diligit Deus : aime la miséricorde et la
gratiam et gloriam dabit Do- vérité , il répandra sur nous
minus.* ses bienfaits et nous donnera
une existence glorieuse.

13. *Non privabit bonis eos Pourrait-il refuser ses
qui ambulant in innocentia , faveurs à ceux qui marchent*

*Domine virtutum, beatus homo
qui sperat in te.*

dans les sentiers de l'innocence ? Dieu des armées, heureux l'homme qui espère en vous.

Quelles réflexions ne fait pas naître le Cantique magnifique dont je viens de vous offrir une bien faible traduction : quel beau tableau il présente dans son ensemble ; quelle harmonie dans les groupes accessoires qui viennent s'y rattacher ?

Mais loin de moi la prétention de diriger votre admiration. Tout mon désir a été de partager avec vous le plaisir que la lecture de ce morceau lyrique m'a fait éprouver, et quel besoin aurais-je de préoccuper votre esprit, quand il parle si éloquemment à votre cœur.




~~~~~

## CONSIDÉRATIONS

*Sur le charme et l'utilité attachée à l'étude de l'Histoire ;*

Par M. AUGUSTE LE PRÉVOST.

Parmi les divers genres de composition qui peuvent exercer la plume de l'homme de lettres , il n'en est point de plus utiles aux hommes , de plus dignes de leur attention et de leur reconnaissance , que ceux qui sont consacrés aux récits historiques : ce n'est pas que quelques-uns ne fassent des impressions plus vives sur notre mémoire et sur notre imagination , que d'autres ne nous présentent les leçons de la sagesse et de la morale , sous une forme plus rapprochée , plus positive ; que d'autres encore n'émeuvent plus puissamment notre sensibilité. Mais , après s'être rassasié de ces lectures plus ou moins attrayantes , c'est toujours aux autels de la noble Muse de l'histoire que l'homme , mûri par l'âge et l'expérience , vient apporter son encens. C'est à elle qu'il vient demander des émotions , des conseils et des consolations qu'il chercherait vainement ailleurs , ou qu'il n'y trouverait que sous une forme moins appropriée à sa nature et à ses besoins. Un des plus célèbres écrivains de notre âge l'a proclamé ; ce qu'il y a de plus intéressant pour l'homme , c'est l'homme ; ce qu'il y a de plus digne de son attention , de plus propre à satisfaire cette insatiable curiosité qui le caractérise , c'est le tableau de ce qu'ont été , de ce qu'ont fait , de ce qu'ont éprouvé de bonne ou mauvaise fortune les générations qui l'ont précédé. Cette terre où il vit si peu de temps pour y être soumis à tant de misères , n'offrirait à ses regards qu'un désert

aride et désenchanté, s'il ne la peuplait de pareils souvenirs ; s'il n'agrandissait l'espace qu'il y parcourt de tout celui que d'autres y ont parcouru avant lui ; s'il ne pouvait aller chercher bien loin derrière lui l'origine des événements qui se passent sous ses yeux et intéressent son bonheur, mais dont le cercle étroit de son existence ne saurait embrasser l'enchaînement et l'étendue.

Ce n'est pas, d'ailleurs, seulement sur les événements passés et présents que se porte cette active curiosité que nous venons de présenter comme l'un des caractères les plus marqués de l'espèce humaine. De même qu'il aime à se reporter vers le passé par le souvenir, l'homme voudrait encore s'élançer vers l'avenir par la prévision, mais une divinité bienveillante a entouré cet avenir de nuages assez épais pour que ses regards ne puissent jamais les percer complètement. Eh bien ! de tous les moyens qu'il peut employer pour y pénétrer, c'est encore le spectacle du passé qui lui fournira les plus sûrs. « Les » événements prévus par les bons esprits ne manquent » guères d'arriver, a dit un de nos moralistes les plus » ingénieux ; la fortune ne se réserve que deux secrets, » l'époque et les moyens. » Or, c'est dans l'histoire, et dans l'histoire seulement que peuvent être puisés les éléments de pareilles probabilités. C'est ainsi, si j'ose hasarder cette comparaison, que l'art qui décore nos demeures ne connaît point de moyens plus heureux pour en agrandir les horizons, que ces fragiles et brillants réflecteurs qui reportent en avant de nos yeux les objets réellement placés derrière nous. Aussi ces hommes d'état, ces grands politiques pour qui le besoin de prévoir les événements futurs est encore plus impérieux que pour le reste de la société, ont-ils toujours fait leurs délices et leur principale étude de la science qui leur fait,

« Aux temps passés, trouver ceux où nous sommes,  
« Et sous des noms divers toujours les mêmes hommes. »

Les hautes leçons de l'histoire n'embrassent donc pas seulement la connaissance du passé, mais encore l'appréciation exacte de ce qui arrive sous nos yeux, et les bases les plus plausibles des probabilités à asseoir sur l'avenir. Tous les âges, toutes les périodes de l'existence des sociétés humaines sont donc de son ressort et tributaires de ses vastes spéculations. Mais ce n'est pas encore là que se bornent les services qu'elle nous rend, à ces époques surtout de civilisation avancée où des habitudes molles et paisibles, et la multiplication des jouissances factices exaltant la sensibilité, concourent, avec de grandes catastrophes politiques, à développer la mélancolie et le dégoût de la vie, où toutes ces impressions nous portent trop souvent à calomnier notre siècle, notre patrie, notre propre destinée. C'est alors que l'histoire, en nous montrant que la même somme à peu près de maux et de douleurs a toujours pesé sur le genre humain; que les jours ont constamment été comme les nôtres, « courts et peu sereins, » *pauci et mali*, comme le disait déjà, il y a 4000 ans, le dernier des patriarches à l'un des Pharaons, nous réconcilie avec notre temps, avec nos compatriotes, avec notre propre existence, et nous fait accepter avec résignation ce que nos ancêtres ont supporté, ce que nos neveux supporteront comme nous. De quelques infortunes publiques ou privées que nous ayons à accuser le sort, il n'en est point qu'elle ne nous montre, surpassée par de plus cruelles leçons, par de plus inattendues, par de moins méritées. Aussi l'influence prolongée de pareils tableaux est-elle presque irrésistible, et a-t-elle toujours fourni la plus puissante consolation que la sagesse pût offrir au malheur.

Enfin, c'est encore dans l'histoire que nous pouvons puiser les meilleurs éléments, non-seulement de cette prudence qui nous fait tirer le meilleur parti possible des hommes et des événements dans nos intérêts per-

sonnels, mais surtout de cette véritable sagesse qui, nous répétant sans cesse qu'il y a, suivant l'expression sublime du Poëte anglais, deux voies pour sortir de la vie, la honte et la mort, nous apprend à immoler, non-seulement ces mêmes intérêts, mais encore nos affections les plus chères, notre existence même aux nobles inspirations de l'honneur et de la vertu. C'est elle dont les leçons adoucies par l'intérêt des récits, devenues plus persuasives par la forme indirecte qu'elles prennent, répétées dans cette multitude innombrable de tableaux qu'elle fait passer successivement sous nos yeux, nous convaincront mieux que tous les moralistes qu'il n'y a rien de si habile qu'une conduite irréprochable, qu'il n'est ni gloire, ni félicité durables sans vertu, et que le sort de l'homme de bien dans les fers, est encore préférable à celui du crime heureux et triomphant, mais sans cesse poursuivi et toujours atteint tôt ou tard par la honte et le remords.

Depuis l'enfance des sociétés jusqu'aux générations les plus hautement civilisées, tous les peuples ont aimé et cultivé les récits historiques. Tous ont cherché à savoir que l'ordre de choses, quels hommes, quels événements avaient existé avant eux, et à fournir à leurs descendants les moyens de satisfaire la même curiosité. Tous ont voulu à la fois et connaître le passé et faire connaître l'avenir. La forme et le cadre de ces récits ont varié à l'infini suivant le génie du peuple et celui du siècle, tantôt embellis des prestiges de la poésie et du chant, tantôt entourés des illusions de la fable, quelquefois réduits à une aride nomenclature de noms d'hommes et de lieux, ici uniquement confiés à la mémoire, là gravés sur le marbre et l'airain, ailleurs ensevelis dans la poussière des chroniques monacales. Souvent les noms du solitaire obscur, du barde vulgaire, qui ont rassemblé ces premières annales des nations, sont inconnus, et ce

n'est qu'à la génération au sein de laquelle elles ont été composées qu'on peut les rapporter. Quelquefois même c'est volontairement qu'ils ont dérobé la connaissance de leur nom à la postérité, comme si, dans l'accomplissement de ce travail, ils avaient cédé au sentiment secret d'un devoir commun à toute la société, plutôt qu'à des considérations d'illustration personnelle.

A mesure que les nations se perfectionnent, le cercle de cette curiosité s'étend avec leurs rapports mutuels. Ce n'est plus assez pour nous de connaître les faits domestiques, les annales de notre patrie. De même que la terre que nous habitons ne peut plus suffire aux consommations de notre luxe, elle ne saurait suffire non plus à notre avidité pour les récits historiques. Depuis que la facilité des communications et la multiplication des échanges ont établi plus de rapprochements entre les nations les plus éloignées qu'il n'en existait jadis entre les provinces d'un même empire, c'est du genre humain tout entier que nous éprouvons le désir, que nous sentons le besoin de connaître les destinées.

En même-temps que l'horizon qu'embrasse l'histoire s'est ainsi reculé jusqu'aux limites du monde, le nombre des rapports sous lesquels elle considère les hommes et les nations s'est accru, sa marche s'est régularisée, son style s'est élevé de plus en plus à la hauteur des objets qu'elle traite à la gravité, des leçons qu'elle donne. C'est alors que, contemplant des plus hauts sommets de la morale et de la politique, les faits soumis à son examen, elle en a tiré ces grandes conclusions, ces principes généraux qu'elle offre aux méditations de l'homme d'état et du philosophe, ces jugements sans appel auxquels elle soumet les peuples et les rois.

Toutefois, au milieu de ce champ immense que la Muse de l'histoire étale maintenant à nos regards, les affections de famille et de patrie n'ont point perdu leur

empire ; et ce sera toujours vers les anciennes destinées de la terre que nous habitons , des peuples dont nous descendons , que nos yeux se porteront avec le plus d'intérêt et de complaisance. Nous ne sommes plus comme ces maîtres de l'Adriatique qui se disaient véni-tiens et puis chrétiens ; nous sommes hommes avant tout , mais ensuite nous sommes les fils de notre patrie et de nos aïeux. Nous rejetons ce patriotisme barbare qui , chez d'autres dominateurs des mers , ne voit plus d'hommes là où il ne trouve plus de concitoyens ; mais nous repoussons avec la même indignation quiconque voudrait s'isoler des siens et renoncer à la communauté d'origine et de souvenirs qui l'unit à eux. Un charme inexprimable est attaché pour nous à ces souvenirs , surtout quand nous les cherchons dans ces naïves chroniques contemporaines , portant à-la-fois la double empreinte de la jeunesse des peuples et de la jeunesse des langues. Les titres de gloire de nos ancêtres reflètent leur éclat sur le présent et sur l'avenir , et , par le noble orgueil , par la sainte émulation qu'ils nous inspirent , deviennent la source féconde de nouvelles illustrations.

Comment se fait-il qu'une étude si belle et si attrayante soit si peu cultivée autour de nous ? Pourquoi feuilleton-nous si rarement les pages des annales de notre propre province ? Pourquoi laissons-nous périr , avec les monu-ments auxquels ils se rattachaient , ou les frères dépositaires à qui ils étaient confiés , tant de nobles et touchants souvenirs qui auraient charmé nos loisirs , embelli notre origine et retrempé notre patriotisme ? A peine une mé-moire vague des races qui se sont succédé sur notre sol se conserve-t-elle par tradition dans nos contrées. En vain demanderait-on à la plupart même de nos conci-toyens les plus éclairés les noms des ducs et des rois normands. Et pourtant , quel peuple au monde pourrait reporter avec plus d'orgueil que nous ses regards sur le

passé ? Gaulois , nous avons fait trembler l'Europe et l'Asie , fait pâlir les destinées du peuple roi , et , après vingt-cinq siècles , nos voyageurs reconnaissent encore avec orgueil , dans le nom de la capitale de la Lombardie , celui qui lui fut imposé en mémoire d'une de nos cités les plus voisines (1). Français , nous marchons le premier des peuples de la moderne Europe , et le monde entier est plein de notre gloire. Normands , nous avons conquis , par l'épée , la terre que nous habitons ; la riche Albion , la riante Parthenope , la fertile Sicile , et jusqu'à ces îles délicieuses où les anciens plaçaient le siège d'une félicité éternelle ont reçu de nous des rois. Ces fiers insulaires dont la domination pèse sur toutes les mers ne sont qu'une colonie normande ; leurs pairs descendent de nos barons , leurs souverains de nos ducs. Unis de nouveau à la France , nous avons marché dans ses rangs sans nous y confondre ; nous avons entretenu depuis six cents ans la gloire du nom Normand , et au réveil de la civilisation , notre terre s'est ombragée du laurier des beaux arts , comme elle l'était depuis tant de siècles du laurier des héros.

---

(1) Evreux , autrefois *Mediolanum aulercorum*.



---

 CHACTAS AU TOMBEAU D'ATALA.
 

---



---

 INTRODUCTION.
 

---

En lisant *Atala* , ce touchant épisode du génie du christianisme , j'ai surtout remarqué l'instant où la Vierge du Désert , prenant pitié de Chactas , lui dit , en le détachant de l'arbre de la mort : Guerrier , vous êtes libre , sauvez-vous ; et cet autre où , se jetant à ses genoux , elle le supplie de s'éloigner d'elle , et de fuir à jamais une terre avide de son trésor.

Le désir de lui conserver la vie , et d'offrir , dans ce bel acte d'humanité , à la Religion qu'elle professe , un hommage digne d'elle , est sans contredit le seul sentiment qui l'anime.

*Atala* , chrétienne chez un peuple barbare , *Atala* , témoin de scènes contre lesquelles se révoltaient sa raison et son cœur généreux , soupirait après une contrée que n'aurait point rougi le sang de ses frères , et l'espoir de faire abjurer à Chactas l'idolâtrie qu'elle savait être une barrière insurmontable entre elle et lui , explique et justifie la confiance avec laquelle elle se détermine à le suivre , et à partager son sort.

Chactas , devant la tombe d'*Atala* , pleurant cette infortunée victime de sa tendresse pour sa mère , du vœu qu'elle avait fait sur son cœur palpitant , et de son respect pour Dieu qu'elle craignit d'offenser , parce qu'elle l'aimait sincèrement ;

Chactas , passant des regrets les plus amers au doux sentiment de la reconnaissance , de celui-ci au désespoir , aux reproches , puis au repentir , et confessant le chris-



tianisme après la prédiction que je suppose être faite par Atala, et que j'ai cru pouvoir ajouter dans l'intérêt de mon sujet.

Tel est, Messieurs, le tableau que je vais exposer à vos yeux. Puissiez-vous ne pas trouver cette copie trop indigne du modèle !

## CHACTAS AU TOMBEAU D'ATALA.

### ÉLÉGIE.

PURE comme un beau jour, comme la fleur nouvelle,  
 Atala, tu descends dans la nuit éternelle,  
 Et je n'entendrai plus s'élever dans les Cieux  
 Tes plaintes, tes soupirs, tes chants délicieux,  
 Ni l'écho des forêts redire ta prière  
 Au Dieu que tu nommais le vrai Dieu de la terre ;  
 Je ne sentirai plus ton cœur se ranimer  
 Au seul nom de ce Dieu que tu me fis aimer.  
 Ces doux traits qu'enviait la rose près d'éclorre,  
 Hélas ! ces traits chers, la tombe les dévore,  
 Et je pleure à-la-fois, dans ce funeste jour,  
 Tes vertus, tes bienfaits, mes vœux et ton amour !  
 Atala, qu'ai-je dit ? Ma perte était certaine,  
 Mais ta pitié pour moi ne pouvait être vaine ;  
 Ce noble sentiment qu'inspire le malheur  
 Fut ton guide fidele et mon libérateur ;  
 Par lui seul opposant un courage intrépide  
 Aux barbares desseins d'une horde homicide,  
 Tu parus au désert, et tes doigts délicats,  
 En rompant mes liens, m'ont sauvé du trépas.  
 Au fer de mes bourreaux, à leur rage effrénée  
 Que n'abandonnais-tu ma triste destinée ?  
 J'aurais cédé sans plainte à des tourments affreux,  
 Voulais-tu donc me rendre encor plus malheureux ?

Mais c'est toi que j'accuse, ô généreuse amie !  
 Toi qui, bravant la mort pour conserver ma vie ,  
 Du ton le plus touchant, me faisais une loi  
 De fuir et pour toujours me séparer de toi !  
 Tes yeux étaient baignés des pleurs de l'innocence.  
 Que de maux ont, hélas ! suivi ma résistance !  
 Ne saurez-vous jamais, implacables destins ,  
 Mesurer le supplice aux forces des humains ?  
 Qu'entends-je ? Est-ce Atala qui soudain se réveille ?  
 Sa voix enchanteresse a frappé mon oreille ;  
 Ah ! j'en ai reconnu le charme, la douceur !  
 Et quelle autre pourrait suspendre ma douleur ?  
 « Oui c'est-elle ; Chactas, rappelle ton courage ;  
 De ta raison apprends à faire un autre usage.  
 Au-delà du tombeau j'ai vu combler mes vœux ,  
 Et je t'attends , Chactas , au séjour des heureux.  
 Au plus saint des devoirs, à tes serments fidèle ,  
 Tu serviras le Dieu qu'à tes yeux tout révèle ,  
 Pour ses lois épuisant ton sang et ta valeur ,  
 Tu rendras éternels ta gloire et ton bonheur. »  
 Atala , quel espoir se répand dans mon ame !  
 Quelle subite ardeur me pénètre et m'enflamme !  
 Déjà je suis chrétien , et mes Dieux et ma foi  
 Ne sont plus un obstacle entre le Ciel et moi.  
 Divinité suprême , en toi je me confie ,  
 Toi seule peux donner la lumière et la vie ;  
 Pour toi , dès ce moment , que ne puis-je expirer ,  
 Et , vainqueur de la mort , te voir et t'adorer !

Par M. VIGNÉ, D.-M.-P.

LE VOYAGE DE LA VIE.

ON nous dit, et l'en a raison,  
Que notre vie est un voyage.  
J'admets cette comparaison ;  
Elle est fidèle et fait image.

Pour les uns , ce voyage est rempli de douceurs ;  
Pour d'autres , de soucis , de chagrins , de douleurs.  
Tous les êtres vivants sont forcés de le faire ;  
La nature en a fait une loi nécessaire.

La belle Hortense , en son boudoir ,  
Le fou qui rit de tout , le sage qui medite ,  
L'infortuné qui souffre , et l'heureux Sybarite ,  
Tous voyagent sans le savoir ,  
Sans y penser , hélas ! sans le vouloir.

A peine nous ouvrons les yeux à la lumière ,  
Le premier pas est fait ; bientôt dans la carrière ,  
Cédant aux dures lois de la nécessité ,  
Nous sommes entraînés avec rapidité ;  
Bientôt arrive et fuit la brillante jeunesse ;  
L'âge mûr est suivi de la triste vieillesse ;  
Puis la décrépitude et le fleuve d'oubli ,  
Et puis... et puis... le voyage est fini.

Mais pendant tout le cours de ce pèlerinage ,  
Toujours trop court , au gré même des malheureux ,  
Que d'objets différents s'offrent sur le passage !  
Quelle variété ! quel disparate entr'eux !

Aujourd'hui beau , demain affreux ;  
Tantôt nous traversons des campagnes fertiles ,  
Nous cheminons sur des gazons fleuris ,

Nous pénétrons dans de superbes villes ;  
Des arts et des talents, les chef-d'œuvres utiles  
Enchantent nos regards surpris.

La scène change, et la vue affligée  
Sur de tristes objets, forcement dirigée,  
N'aperçoit plus que des débris affreux,  
Des pays dévastés, des sentiers dangereux.

L'astre éclatant qui répand la lumière  
Commence le matin sa brillante carrière,  
Le Ciel, tout l'Univers, sont remplis de ses feux ;  
Au soir de ce beau jour, un ouragan affreux  
Attriste la nature entière.

Les vents sont déchainés, l'abîme est sous nos pas  
La foudre gronde, approche, et tombe avec fracas.

Voilà, dit-on, la juste allégorie,  
Le vrai tableau de l'homme et de la vie ;  
Quelques moments heureux, suivis de grands malheurs,  
De courts plaisirs et de longues douleurs.

Tel est l'ordre éternel, la volonté suprême  
Du souverain de l'Univers.

La nature paraît sous mille aspects divers,  
Toujours change et varie, et toujours est la même.

Encor si les humains savaient se rendre heureux !  
S'ils partageaient entr'eux, les plaisirs et les peines ;  
S'ils se tenaient unis par d'agréables chaînes ;

S'ils se prêtaient des secours généreux,  
On verrait l'âge d'or parmi nous reparaître,  
Et les hommes parfaits autant qu'ils peuvent l'être.

Mais, hélas ! qu'ils sont loin d'un si rare bonheur !  
En proie aux passions qui dégradent leur être,

Ils font eux-mêmes leur malheur.

Créés pour vivre ensemble, ils sont toujours en guerre ;  
La guerre et les combats ont seuls droit de leur plaire.

Chez des hommes comme eux , innocents , inconnus ,  
Qu'ils ne verront jamais , et qu'ils n'ont jamais vus ,  
Ils portent la douleur , le deuil et le ravage.

C'en est trop. Eloignons , s'il se peut , de nos yeux  
Ces tableaux affligeants des humaines misères ,  
Sur les égarements de nos coupables frères ,  
Jetons un voile officieux.

Pardonnons , oublions , pratiquons la clémence ;  
L'être le plus parfait a besoin d'indulgence.

Pour l'honneur de la vérité ,  
Pour l'honneur de l'humanité ,  
Pour rendre à nos esprits un calme salutaire ,  
Croyons qu'il est encore des vertus sur la terre.

Croyons qu'il est des êtres généreux  
Qui mettent leur bonheur à faire des heureux ;  
De grands consolateurs , des cœurs purs et sensibles ,  
Au cri de la douleur , en tout temps accessibles.  
C'est-là , c'est auprès d'eux qu'il faut se réunir ;  
C'est-là qu'on peut encore espérer de jouir  
De ce calme des sens , de ce repos de l'âme ,  
De la pure amitié , de sa céleste flamme.

C'est là que , revenu de nos folles erreurs ,  
Des plaisirs mensongers , des préjugés trompeurs ,  
On peut s'abandonner à la douce espérance  
Que les bienfaits un jour auront leur récompense.

C'est là que , sans remords , sans troubles , sans regrets ,  
Implorant du Très-Haut la clémence infinie ;  
Le sage voit finir , dans une heureuse paix ,  
Le court voyage de la vie.

Par M. D'ORNAY , doyen des Académiciens , âgé de 92 ans.

---

L'ÉCUREUIL

FABLE.

UN gentil écureuil , innocent animal ,  
Comme il allait un jour , parmi les dons de Flore ,  
    Buvant les larmes de l'aurore ,  
Fut pris et transporté loin de son bois natal ,  
Chez certain procureur. Un procureur pour maître ,  
Pour précepteur son clerc , son chat pour commensal !....  
En plus mauvaise école il ne pouvait paraître.  
Entouré de fripons , il essaya de l'être.  
Un jour , pour débiter , le drôle à son patron  
    Veut escamoter un marron  
Qu'une écorce épineuse enveloppait encore.  
Il le couve des yeux , des yeux il le dévore :  
Mais à peine il y touche , un maudit aiguillon ,  
Ensanglante , désole et punit le larron.  
— Funeste fruit , dit-il , serais-tu donc semblable  
Au remords qui déchire et poursuit le coupable ?  
Cette réflexion fit plus , en un clin-d'œil ,  
Que n'aurait jamais fait la plus verte semonce :  
Aux exemples du chat aussitôt il renonce ,  
Et garde , pour son bien , les mœurs de l'Écureuil.

Par M. LE FILLEUL DES GUERROTS.

---

LE BOËUF.

FABLE.

QUE l'homme est bon ! disait en ruminant 17  
Au milieu d'un riant herbage  
Le plus calme des bœufs , à son gré se couchant ,  
Broutant , marchant , se reposant ,  
Et comme on voit aussi réfléchissant ,  
En un mot vivant comme un sage ;  
Que l'homme est bon ! il m'amène à grands frais  
De ces arides bords qu'arrose la Mayenne ;  
Là , maigre , sec , je végétais  
Dans les travaux et dans la peine ,  
Parmi la ronce et les genêts ;  
Grâce à lui , me voilà dans la verte prairie  
Que l'Orne arrose de ses flots !  
C'est-là qu'au sein d'un doux repos  
J'engraisse en savourant l'herbe tendre et fleurie !  
Que l'homme est bon ! j'en ai l'ame attendrie !  
Comme il s'attendrissait on s'en vient le chercher  
Avec ses compagnons ; allons il faut marcher :  
Où ? Vraiment vers la capitale !  
Bon ! se dit notre ambitieux ,  
Je serai le Bœuf gras... j'éblouirai les yeux  
Dans cette marche triomphale !...  
Ainsi cheminant vers Paris ,  
Il rêve des honneurs , des couronnes , des prix !  
Cette touchante rêverie  
Ne finit qu'à la boucherie.  
Surpris par l'assommoir , il crie en expirant :  
Ah ! mon Dieu que l'homme est méchant !

Comme ce bœuf , notre crédule espèce  
S'abandonne aisément à la main qui caresse ;  
    Dans des services apparents  
    Les hommes sont trop confiants ;  
Loin de moi les ingrats , j'en maudirais l'engeance.  
    Sachons pourtant si le bienfait  
    Vient du cœur ou de l'intérêt ;  
La prudence , le temps , un peu d'expérience  
Sont bons à consulter même en reconnaissance.

Par M. GUTTINGER.



## LES ANESSES.

### FABLE.

Au point du jour quittant Gouesses ,  
Et trottant à travers les bois ,  
Un modeste troupeau d'ânesses  
Allait vers la ville des Rois ;  
Elles marchaient devant leurs guides ,  
Sans bâts , sans colliers et sans brides ,  
Avec tant de docilité ,  
De douceur et d'humilité ,  
Que j'en eus , sans plaisanterie ,  
L'ame vraiment toute attendrie.  
Aux barrières le peloton  
Arrive , et d'un air ironique :  
« Où vont ces dames ? leur dit-on ,  
» Donner des leçons de musique ? »  
Vous devinez que ce propos  
Met en goguette tous les sots ,  
« Voyez la belle compagnie ,  
» Dit un barbet , et quel sir de genie !



» — Est-ce pour l'opéra? s'écriait un canard,  
» — Non, répond un dindon, c'est pour le boulevard.

» Le cirque Franconi dès long-temps les réclame  
» Pour son plus prochain mélodrame. »

Un rire universel éclate en ce moment.

Nos ânesses, paisiblement,  
Sans s'effaroucher du scandale,  
Sans y répondre seulement,  
Avancent dans la capitale,  
Marchent vers le quartier d'Antin,  
Puis dans le faubourg Saint-Germain :

Des hôtels renommés par leur magnificence,

Éléphants, vastes, somptueux,

S'ouvrent à leur aspect ; avec impatience

Partout on attend leur présence,

Tout s'empresse, tout prend un air affectueux ;

Des tasses d'or s'approchent d'elles,

De blanches mains vont presser leurs mamelles,

Pour le vieillard, pour la vierge, l'enfant,

On recueille ce lait si pur, si bienfaisant !

C'est une sœur qui le porte à son frère,

C'est Emma livrée aux douleurs,

Qui, les yeux humides de pleurs,

En invoquant le Ciel le présente à sa mère !

Et dites-moi pendant ce temps,

Ce que devenaient nos plaisants ?

Rejetés par la valetaille,

Les grilles se ferment sur eux,

Avec cet ordre gracieux :

Empêchez d'entrer la canaille !

A travers les barreaux ils virent les objets

De leurs mépris, de leurs impertinences,

Fêtes dans de brillants palais,

Aller de pair avec des excellences !

Alors tout change de propos :

« Mon Dieu , les jolis animaux !

« Quel air fin , quels charmants visages ,

» Qu'ils sont bien faits , qu'ils sont beaux , qu'ils sont sages ! »

Et c'est ainsi qu'au milieu des bravos ,

Ils furent , comme des héros ,

Escortés jusqu'en leurs villages.

On dit chez nous ces exemples fréquents ,

On dit , mais ce sont des méchants ,

Que tel homme modeste , en passant dans la rue

Est regardé d'un œil impertinent ,

Que jusqu'à terre l'on salue

S'il est bien reçu chez un grand.

Par le même.



## A LA DOULEUR.

### ÉLÉGIE.

DES malheureux humains compagne trop fidèle ,

O douleur ! tu m'appris peut-être à trop oser.

Le sage sait qu'il doit subir ta loi cruelle ,

Et s'y soumet sans t'accuser.

Ah ! quels que soient enfin ses murmures , ses plaintes ;

Tant d'efforts contre toi , tant de cris superflus ,

L'homme , hélas ! trop souvent ne doit qu'à tes atteintes

Et ses talents et ses vertus.

Si son cœur , qui du monde ignore l'inconstance ,

Dans ce frivole essaim distingue l'amitié ,

C'est quand ton poids l'accable , et que de sa souffrance ,

Elle réclame la moitié.

Si son esprit s'égare , et s'il devient coupable ;

S'il croit fuir le remords sur l'aile du bonheur ,  
Dans son cœur étonné ta rigueur secourable  
Vient enfoncer le trait vengeur.

C'est dans l'adversité qu'il connaît sa faiblesse ;  
Elle abaisse ses vœux , elle épure son cœur :  
C'est dans l'adversité qu'il puise la sagesse ,  
Et la sagesse est le bonheur.

Telle une onde insensée , avec un vain murmure ,  
Traverse des rochers les sombres profondeurs ;  
Puis dans un frais vallon et plus humble et plus pure  
Se promène enfin sur des fleurs.

Ce grand , si fier , gémit , il cède à ta puissance :  
Par toi tous sont égaux ... il l'avait oublié.  
En souffrant , il apprend à plaindre la souffrance :  
C'est à toi qu'il doit la pitié.

Ton aspect redouté qui fait palir le crime ,  
A l'homme vertueux révèle sa grandeur.  
Tu l'atteins sans l'abattre , et mesurant l'abîme ,  
Il est plus fort que son malheur.

Le plus noble talent , à l'éclat de la gloire ,  
Peut d'un bonheur obscur préférer les douceurs.  
Tombé dans l'infortune , aux filles de mémoire  
Il aime à confier ses pleurs.

C'est ton égarement dans l'horreur des ténèbres  
Qui d'Young éperdu guide les pas errants ,  
Et ta voix avec lui sous des voûtes funèbres ,  
Entraîne nos cœurs frémissants.

Qu'il a gémi long-temps celui qui sait te peindre !  
Dans ton sein si profond , qu'il s'est long-temps perdu !  
Ah ! malheur à qui veut t'imiter ou te feindre ;  
Il parle et n'est point entendu.

Vainement dans ses vers il croit que tu soupîres ;

Tes accents n'y sont pas , et nous les oublirons ;  
Mais le bonheur a fui : tu l'atteins , tu l'inspires ,  
Il est sublime , et nous pleurons.

Comme toi le génie est enfant des orages ;  
Sur la scène à sa voix ta voix vient retentir.  
C'est toi qu'il va chercher sur l'océan des âges ,  
Pour te porter dans l'avenir.

A t'immortaliser son vol semble se plaire.  
Mère des grands travaux et des longs souvenirs ,  
Tu renais à sa flamme , et des pleurs de la terre ,  
Il sait nous faire des plaisirs.

Dis-nous par quels attraits , par quels funestes charmes ,  
L'homme qui , sans regret , dissipe le plaisir ,  
Aime à nourrir sa peine , aime à verser des larmes ;  
Est-il donc fait pour te chérir ?

Mais si tu lui ravis l'objet de sa tendresse ,  
Si dans son cœur toujours l'amitié doit gémir ,  
Ah ! qu'impertent les arts , les talents , la sagesse ;  
Il n'a plus , hélas ! qu'à mourir.

Par Madame Victoire DABOIS.

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

*D*ISCOURS d'Ouverture ; par M. Marquis, Vice-Président, page 1

### SCIENCES ET ARTS.

*Rapport fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel,* 6

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

#### SCIENCES MATHÉMATIQUES.

*Eléments de Calcul différentiel et intégral ; par M. Boucharlat, et rapport par M. Meaume,* 6

*Tableau d'addition et de multiplication, etc. ; par M. Saint-Leger,* 8

*Discours de Réception de M. Destigny, 8. — Réponse de M. le Président,* 12

*Ouvrage sur le Port de Cherbourg, par M. Cachin ; et rapport de M. Mallet,* 15

*Rapport fait à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, par M. Urbain Le François, sur une question relative au Port de la même Ville,* *ibid.*

#### HISTOIRE NATURELLE.

*Rapports faits aux Académies royales des Sciences et des Beaux-Arts, sur un ouvrage intitulé : Histoire générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles, etc.,* 17

- Notice sur un minéral appelé fer sulfuré, lamellaire et irisé, par M. Geoffroy, Avocat à Valognes; et rapport par M. Vitalis,* 17
- Discours prononcé par M. Marquis, à l'ouverture de son cours de botanique,* 18
- Esquisse du règne végétal, par M. Marquis; et rapport de M. Levicux,* *ibid.*

## CHIMIE. — ARTS INDUSTRIELS.

- Mémoire sur l'encollage des étoffes ou toileries,* 22
- Rapport par M. Pavie, sur des échantillons de coutil tout coton et de coutil tout fil, de la fabrique de M. Colombel, à Clerville, près Éreux,* 22
- Mémoire de M. Vitalis, sur un sable noir apporté de l'île à Vaches, près Saint-Domingue; par M. Sement,* 23
- Examen des propriétés physiques et chimiques de quelques pierres annoncées comme diamants du Brésil, et reconnues pour n'être que des topazes incolores du Brésil; par M. Vitalis,* 24

## MÉDECINE.

- Description d'un hydromètre, inventé par le docteur Sarlandière; et rapport de M. Flaubert,* 29
- Seigle ergoté annoncé par M. Desgranges, D. M. à Lyon, comme ayant la propriété de faciliter l'accouchement,* *ibid.*
- Observation sur une aliénation mentale, guérie par une maladie aiguë; par M. Blanche,* *ibid.*
- Exposé fidèle de petites véroles survenues après la vaccination, par M. Gastelier; et rapport par M. Leprevost, D. M.,* 30
- Précis des travaux de l'Académie de Besançon, et compte rendu par M. Godefroy, d'un Discours concernant la Médecine, par M. Biot,* 31
- Tableau géographique des principales irruptions de la fièvre jaune; par M. Moreau de Jonnés,* 32

- Essai sur les causes de la couleur verte que prennent les huîtres dans des parcs à certaines époques de l'année ; par M. Gaillon , naturaliste , à Dieppe ,* 32
- Bulletin des Sciences médicales du Département de l'Eure , et compte rendu par M. Gosseume ,* 33
- Dissertation sur l'hystérie , par M. Duilhhol ; et rapport par M. Vigné ,* ibid.
- Essai sur l'influence de la pesanteur sur quelques phénomènes de la vie ; par M. Isidore Bourdon , étudiant en médecine ,* 34
- Mémoire sur le vomissement ; par le même ,* ibid.
- Recherches historiques et médicales sur l'opium , par M. Chopin ; et rapport par M. Marquis ,* ibid.
- Essai sur les abcès froids idiopathiques et sur leur traitement , par M. Bailleul ; et rapport par M. Blanche ,* 35
- Observations sur les propriétés médicinales de l'oxigène , dans le traitement des affections syphilitiques , dartreuses et scorbutiques ; par M. Auguste Denis , D. M. à Argentan ,* 37
- Discours de réception de M. Hellis , D. M. ,* 37. — *Réponse de M. le Président ,* 40

#### MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

- Mémoire concernant l'importation en France des chèvres à duvet de Cachemire , par M. Tessier ; et rapport par M. Le Prevost , vétérinaire ,* 42
- Annales de l'Agriculture française ,* 44 et 50
- Abrégé de Médecine vétérinaire pratique , par M. Volpi ; et compte rendu par M. Le Prevost , vétérinaire ,* 44
- Observation sur un corps étranger avalé par une vache , et qui est sorti entre deux côtes ; par M. Le Prevost fils ,* 46

## AGRICULTURE ET ÉCONOMIE RURALE.

- Mémoire sur la graisse des vins , etc. , par M. Herpin ,  
membre de la Société littéraire de Metz ; et rapport par  
M. Dubuc ,* 46
- Des fosses propres à la conservation des grains et de la ma-  
nière de les construire , etc. , par M. le comte de Lasteyrie ,  
envoyé par le Ministre de l'intérieur ; et rapport par M.  
Dubuc ,* 48
- Programme d'un prix proposé par la Société royale et cen-  
trale d'Agriculture , sur la culture du pavot , ou œillet ,  
ou oliette ,* 50
- Bulletin de la Société d'Agriculture , des Arts et de Commerce  
des Pyrénées-Orientales ,* ibid.
- Recueil agronomique de la Société des Sciences , Agriculture et  
Belles-Lettres du département de Tarn-et-Garonne ,* ibid.
- Mémorial d'Agriculture et d'Industrie du département de la  
Seine-Inférieure ; et rapport par M. Meaume ,* 51
- Séance publique de la Société d'Agriculture du même dé-  
partement ,* ibid.
- Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique de la  
même Société , par M. Lézurier de la Martel , vice-  
Président de la Société ,* ibid.
- Rapport sur des pommes de terre cultivées en 1819 , fait dans  
une séance de la Société d'Agriculture et des Arts du dé-  
partement de Seine-et-Oise ,* ibid.
- Rapport sur les expositions publiques des produits des Arts du  
Calvados , communiqués par M. Lair ,* 52
- Mémoires de la Société d'Agriculture de Lyon ; et rapport  
par M. Aug. Le Prévost ,* ibid.
- publiés par la Société d'Agriculture et des Arts du  
département de Seine-et-Oise ; et rapport par M. Aug.  
Le Prévost ,* 57



## CONCOURS.

*Rapport sur les Mémoires envoyés au concours ; ouvert par la classe des Sciences ; par M. Meaume,* 61

*Prix proposé pour 1821 ,* 63

*Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.*

*Mémoire sur l'encollage des étoffes ou toilerics au moyen de diverses espèces de parements ; par M. Dubuc l'aîné ,* 65

— sur une nouvelle mine de chrome, trouvée depuis peu dans une île voisine de St-Domingue ; par M. Vitalis , 80

*Essai sur les causes de la couleur verte que prennent les huîtres dans des parcs à certaines époques de l'année ; par M. Gaillon, de Dieppe ,* 90

*Observation sur une vache qui a avalé un corps étranger, qui est sorti entre deux côtes ; par M. Le Prévost, vétérinaire ,* 97

*Rapport sur les Mémoires envoyés au concours pour les prix proposés par la classe des Sciences ,* 100

## BELLES-LETTRES ET ARTS.

*Rapport fait par M. N. Bignon , Secrétaire perpétuel ,* 130

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

*Discours d'ouverture des séances de l'Académie ; par M. Malouet ,* 131

*Le festin d'Hérode , dessin d'un bas-relief d'un portail latéral de la cathédrale , dessiné par M. Langlois ,* ibid.

*La mauvaise nuit ; par un auteur anonyme ,* ibid.

*Analyse de divers articles rédigés par M. Nicole dans la Biographie universelle ; par M. Lezurier de la Martel ,* 132

|                                                                                                                                          |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <i>Compte rendu par MM. Licquet et Adam des travaux de la Société d'Emulation de Rouen et des Académies de Bordeaux, Besançon, etc.,</i> | 132          |
| <i>Compte rendu par M. Duputel des recueils de l'Académie des jeux floraux,</i>                                                          | ibid.        |
| <i>Mémoire sur la recherche des antiquités de la Normandie; par M. le vicomte Toustain de Richebourg,</i>                                | ibid.        |
| <i>Esprit de Corneille, par M. le comte François de Neufchâteau; et rapport par M. Licquet,</i>                                          | ibid.        |
| <i>Épître de M. Vigée à M. Robert Lefebvre,</i>                                                                                          | 133          |
| <i>La mort de Caton d'Utique; par M. Boucharlat,</i>                                                                                     | ibid.        |
| <i>Sommaire d'un cours de philosophie; par M. l'abbé de la Rivière,</i>                                                                  | ibid.        |
| <i>Eloge de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry; par M. Alissan de Chazet; et rapport par M. Licquet,</i>                               | ibid.        |
| <i>Nomination de Monseigneur de Bernis, archevêque de Rouen, membre de l'Académie,</i>                                                   | 134          |
| <i>Discours de réception de M. Fontanier, et réponse de M. Marquis,</i>                                                                  | ibid.        |
| <i>Discours de réception de M. Lepitre, et réponse de M. le baron Malouet,</i>                                                           | 135          |
| <i>Discours de réception de M. le comte de Rivaud la Raffinière, et réponse de M. Marquis,</i>                                           | 136          |
| <i>Traduction d'un fragment du poëme anglais d'Armstrong; par M. Marquis,</i>                                                            | ibid.        |
| <i>Notices sur Jean Jouvenet, Luc Jordaens, Lebrun et Mignard; par M. Lecarpentier,</i>                                                  | ibid.        |
| <i>Seconde édition de l'Itinéraire de Rouen; par le même,</i>                                                                            | 137          |
| <i>Prospectus de la galerie des peintres célèbres; par le même,</i>                                                                      | ibid.        |
| <i>Histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, par M. Botta; et rapport par M. Auguste Le Prévost,</i>            | ibid.        |
|                                                                                                                                          | <i>Étude</i> |

|                                                                                                                |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Etudes de la langue française sur Racine ; par M. Fontanier ;<br/>et rapport par M. Brière ,</i>            | 137   |
| <i>Commentaire raisonné des Tropes de Dumarsais , par M. Fon-<br/>tanier ; et rapport par M. Brière ,</i>      | ibid. |
| <i>Le songe du jeune Corneille , par M. Lepitre ; et rapport par<br/>M. Brière ,</i>                           | ibid. |
| <i>Dictionnaire des rues et places de Rouen , par M. Periaux ;<br/>et rapport par M. Auguste Le Prévost ,</i>  | 138   |
| <i>Manuscrit du 5<sup>e</sup> et dernier volume des anciens mémoires de<br/>l'Académie ; par M. Gosseume ,</i> | ibid. |
| <i>Essai de métaphysique ; par M. Fontanier ,</i>                                                              | ibid. |
| <i>Recherches étymologiques sur quelques localités voisines de<br/>Rouen ; par M. Gosseume ,</i>               | 139   |
| <i>Traduction du psaume 83 , par le même ,</i>                                                                 | ibid. |
| <i>Histoire de Conradin , tirée de Sismonde-Sismondi ; par<br/>M. Lezurier de la Martel ,</i>                  | 140   |
| <i>Dissertation sur la nature et la véritable signification du verbe ,<br/>etc. , par M. N. Bignon ,</i>       | ibid. |
| <i>Rapport de M. Brière sur un cours abrégé de littérature ; par<br/>M. Lepitre ,</i>                          | 141   |
| <i>Les chevaliers de Rhodes , tragédie ; par M. Licquet ,</i>                                                  | ibid. |
| <i>Fables ; par MM. Lefilleul des Guerrots et Guttinguer ,</i>                                                 | 141   |
| <i>Élégie ; par Madame Victoire Babois ,</i>                                                                   | 143   |
| <i>Notice sur M. Cabissol ,</i>                                                                                | ibid. |

## CONCOURS.

|                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Sommaire du jugement de la commission sur les trois pièces<br/>de vers envoyées au concours ,</i> | 144 |
| <i>Extrait du poëme envoyé au concours par M. Lemonnier fils,<br/>mentionné honorablement ,</i>      | 145 |

Analyses succinctes de quelques-uns des Mémoires mentionnés dans le Rapport fait à la séance publique.

|                                                                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Les avantages de la science et du talent ; par M. Fontanier ,</i>                                                        | 147 |
| <i>Rapport de M. Auguste Le Prévost sur le Dictionnaire des Rues et Places de Rouen ,</i>                                   | 149 |
| <i>Essai de métaphysique , ou étude de la pensée ; par M. Fontanier ,</i>                                                   | 150 |
| <i>Sur la nature et la véritable signification du verbe dans les propositions grammaticale et logique ; par M. Bignon ,</i> | 151 |
| PRIX proposé pour 1821 ,                                                                                                    | 152 |
| PRIX extraordinaire pour 1821 ,                                                                                             | 153 |

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.

|                                                                                                                 |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Discours pour la rentrée du 19 novembre 1819 ; par M. le baron Malouet , Président ,</i>                     | 154 |
| <i>Essai de traduction du psaume 83 ; par M. Gossecaume ,</i>                                                   | 156 |
| <i>Considérations sur le charme et l'utilité attachée à l'étude de l'histoire ; par M. Auguste Le Prévost ,</i> | 167 |
| <i>Chactas au tombeau d'Atala ; par M. Vigné. Introduction , 174. — Élégie ,</i>                                | 175 |
| <i>Le Voyage de la Vie ; par M. d'Ornay ,</i>                                                                   | 177 |
| <i>L'Écureuil , fable ; par M. Le Filleul des Guerrots ,</i>                                                    | 180 |
| <i>Le Bœuf , fable ; par M. Guttinguer ,</i>                                                                    | 181 |
| <i>Les Anesses , fable ; par le même ,</i>                                                                      | 182 |
| <i>La Douleur , élégie ; par Madame Victoire Babois ,</i>                                                       | 184 |

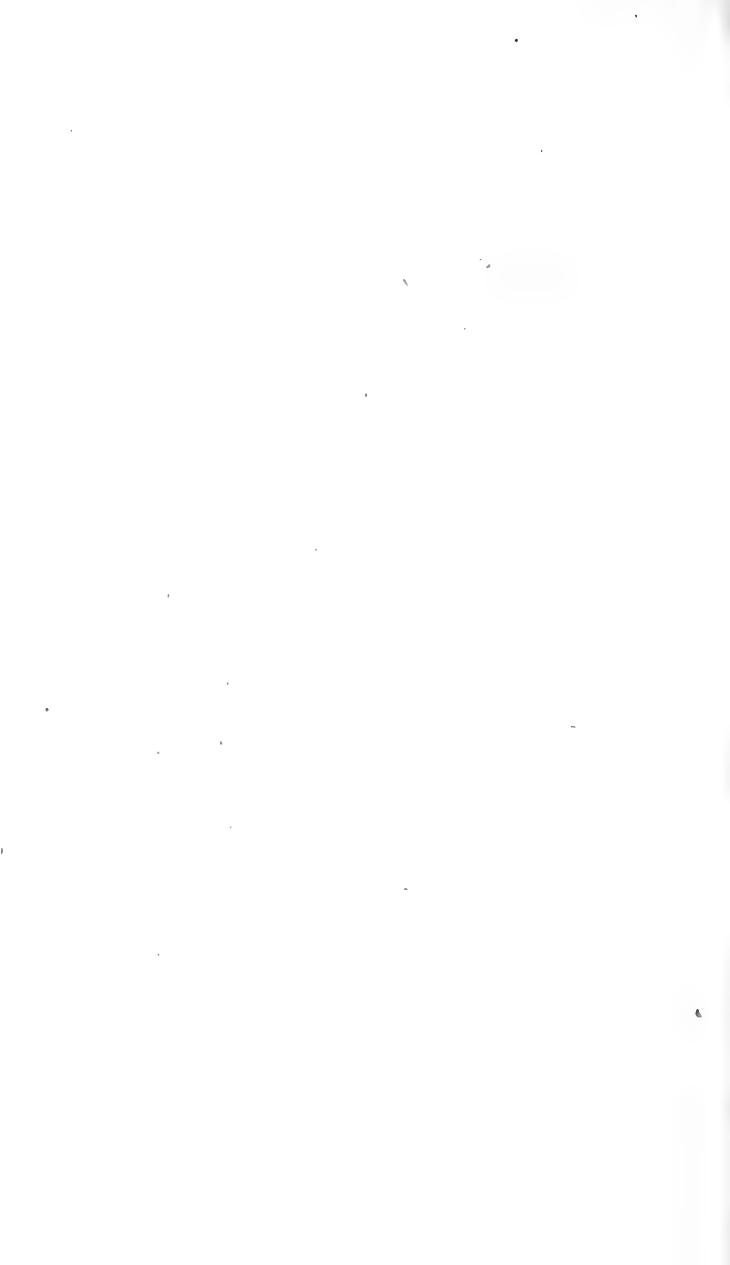
---

---

### ERRATA.

*Pages. Lignes.*

|              |    |                                                                                                         |
|--------------|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 22           | 25 | <i>Au lieu de</i> en toilerics , <i>lisez</i> ou toilerics.                                             |
| <i>Ibid.</i> | 28 | ————— coton tout fil , <i>lisez</i> coutil tout fil.                                                    |
| 52           | 28 | ————— couleur verte dont se chargent les<br>huitres , <i>lisez</i> couleur verte que<br>prennent , etc. |
| 141          | 50 | ————— dos , <i>lisez</i> des.                                                                           |



# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

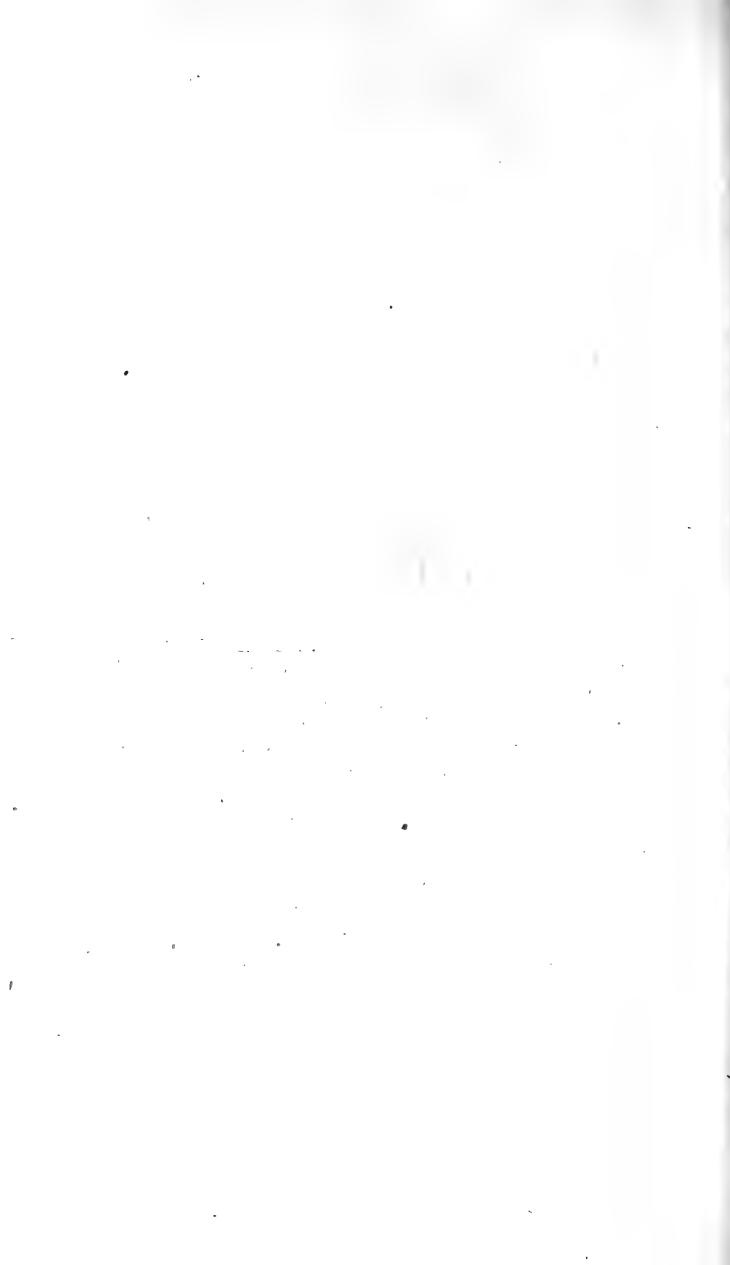
DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES , BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN ,

PENDANT L'ANNÉE 1821.





# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1821.



A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE P. PERIAUX PÈRE,  
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.



1822.



---

---

# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1821,

*D'après le compte qui en a été rendu par  
MM. les Secrétaires, à la Séance publique  
du Vendredi 10 Août de la même année.*

~~~~~

DISCOURS

*Prononcé à l'ouverture de la Séance publique du 10 Août 1821,
par M. MARQUIS, D. M. P. professeur de botanique au
jardin des plantes de Rouen, Président de l'Académie.*

MESSIEURS,

AVEC quelle fécondité inépuisable, quelle admirable variété, la nature a pourvu aux besoins, aux plaisirs de l'homme ! A tant de biens qu'elle lui prodigue d'elle-même, son génie a su joindre une autre source de jouissances d'un ordre plus élevé : les ARTS.

A

En imitant la nature, l'art a osé rivaliser avec elle. Choisisant ce qu'elle offre à nos yeux de plus parfait, rapprochant, combinant dans ses imitations les beautés éparses dans le monde sur des individus différens, il se forme l'idée d'une beauté supérieure à toutes celles que nous observons; il crée le beau idéal; et ses tableaux, surpassant le modèle, sans lequel pourtant il ne peut rien, portent à notre ame des sensations épurées, plus douces, plus satisfaisantes que la réalité même. Mais ce n'est pas au sein d'une assemblée de savans, de littérateurs, d'artistes qui viennent aujourd'hui rendre compte à leurs concitoyens de leurs efforts pour entretenir, pour propager le goût des études utiles ou agréables de tout genre; ce n'est pas au milieu d'hommes dont les uns ont consacré leur vie à la culture des arts, dont les autres y trouvent le délassement de fonctions importantes, que j'ai besoin de rappeler tout le charme qu'ils répandent sur l'existence. Ne la doublent-ils pas en quelque sorte, en nous transportant dans un monde enchanté, composé de l'élite de tous les objets du monde réel, rassemblés sous les formes et dans l'ordre le plus propre à multiplier, à exalter nos plaisirs?

Du besoin de sentir, étendu par la civilisation, naissent les arts. Porter à notre ame des impressions vives et choisies, voilà leur but; imiter la nature, voilà leur moyen commun. Leurs principes généraux sont donc nécessairement les mêmes.

Mais pour imiter la nature, chaque art emploie des moyens matériels différens; la poésie, le langage mesuré; la musique, les sons; la peinture, les couleurs: et c'est de cette différence que découlent les principes particuliers de chacun. La plupart cependant ne lui sont pas si particuliers que l'application de tel de ces principes à un art, parmi les règles duquel il ne figure pas d'une manière spéciale, ne soit souvent le meilleur moyen de fixer quelque point indécis de sa théorie.

Dans les arts dont le langage est l'instrument, comme la poésie, l'éloquence, le génie s'élève quelquefois de son premier vol jusqu'au plus haut point qu'il puisse atteindre, et l'art naissant se montre à-peu-près aussi voisin de la perfection, que lorsque de longs travaux en auront fixé les règles. Il n'en est pas de même des arts qui, tels que la peinture, la sculpture, se proposent une imitation plus directe, plus matérielle, et qui demandent une pratique longue et difficile. Dans ceux-ci les premiers essais sont toujours grossiers, informes, et ce n'est qu'après plusieurs siècles d'efforts continus qu'ils produisent enfin des ouvrages aussi parfaits que le permettent les limites du génie de l'homme.

Dans les uns comme dans les autres l'exécution précède la théorie, et les principes ne sont fixés que long-temps après que les chef-d'œuvres ont excité l'admiration.

Mais si les arts du dessin, qui mettent sous nos yeux l'imitation matérielle des objets, ne se perfectionnent qu'après ceux qui en rappellent seulement les idées à notre imagination; une fois perfectionnés, leur étude peut, sur une foule de points, porter la lumière dans les autres. S'exerçant sur des objets plus sensibles, s'adressant directement aux sens, leur portant des impressions moins vagues, moins passagères, leurs principes sont aussi plus évidens, plus fixes, et les résultats en sont plus faciles à juger.

L'imitation pittoresque étant la plus directe, la plus complète, peut être considérée comme la source, comme la base de toutes les règles de l'art d'imiter.

En créant dans sa poétique la théorie générale de arts, Aristote a parfaitement fait sentir l'intime liaison de tous entre eux. Horace nous la rappelle également :

Ut pictura poësis (1);

(1) *De Arte poët.*, v. 360. — Ce n'est cependant pas tout-à-fait dans le sens général qu'on le prend ordinairement qu'Horace dit ce mot.

Permettez-moi, Messieurs, de vous offrir quelques réflexions sur ce mot, si souvent, mais pour l'ordinaire trop vaguement cité, du poète philosophe ; d'esquisser rapidement l'application à la poésie des principales règles de la peinture (1).

§. I.

C'est surtout quant aux lois générales de la composition que la peinture et la poésie se confondent. Pour que leurs productions aient tout l'effet désiré, l'*unité* doit également s'y trouver dans la *variété*. Des *contrastes* bien entendus doivent en faire valoir réciproquement les diverses parties, en même temps que le lien de la convenance les enchaîne pour en former un tout intéressant, un ensemble harmonieux.

Ainsi que la peinture, la poésie a son *dessin*, son *clair-obscur*, son *coloris*.

Dans le *dessin poétique* comme dans le *dessin pittoresque*, ce n'est que sous des traits choisis, en éloignant avec soin tout ce qui pourrait en rapetisser l'idée, que les objets doivent être offerts. A quel ami des arts les tableaux de Virgile n'ont-ils pas souvent rappelé le grand style et la pureté de dessin de l'Apollon antique, ou du Laocoon dont lui-même paraît avoir inspiré le sujet au sculpteur Agésander ?

Ce mélange heureux de l'idéal et du naturel, cette grâce noble et touchante qui caractérisent le dessin de Raphaël, ne se retrouvent-ils pas de même dans la poésie du Tasse et dans celle de Racine ? L'affectation de la vigueur, l'exagération des expressions sont au contraire des défauts de dessin qui frappent dans le poëme de Lucain, comme dans les tableaux de Rubens.

(1) Dubos, Sulzer, Lessing, etc., paraissent en général s'être plus attachés à éclairer la peinture par la poésie que cette dernière par l'autre.

Par quel rare assemblage de qualités opposées, au dessin savant et vigoureux de Michel-Ange, Milton a-t-il su joindre quelquefois les graces de l'Albane et du Corrège ? Le peintre qui nous effrayait de la gigantesque fierté du prince des anges rebelles, de l'immense et ténébreuse horreur de l'abîme, est-il bien le même qui nous transporte au milieu des délices d'Eden, qui déploie à nos yeux tous les charmes de la nature vierge et dans la fleur de sa première jeunesse, qui pénètre nos cœurs de la pure et naïve douceur des premières amours de l'homme encore innocent, et qui ne nous intéresse que plus vivement par la certitude qu'il va bientôt, hélas ! cesser de l'être ?

Les tropes, les figures, les idées particulières dont elle revêt chaque idée principale, les formes qui varient, qui animent la poésie ; voilà ses *couleurs*.

Les parties soignées, brillantes de détails ressentis, sur lesquels l'attention est attirée ; voilà ses *lumières* : les parties sacrifiées, indécises, que l'art exige également pour faire ressortir les premières ; voilà ses *ombres*. C'est de leur opposition habilement ménagée que résulte surtout l'*effet*, partie de l'art assez souvent négligée du poète, et dont c'est dans les ouvrages des peintres qu'il apprendra l'heureux artifice.

Ils savent qu'un soin trop égal donné à toutes les parties, qu'un fini trop uniforme, rend moins vive l'impression produite par les beautés d'un ouvrage. L'inégalité même de notre grand Corneille ne contribue-t-elle pas ainsi à l'effet des traits sublimes dont il étincelle ? Il me semble y voir, mais avec un dessin plus noble, une couleur plus vraie, ces vives lumières contrastées par de larges et fortes ombres qui font la magie des tableaux du Caravage.

Qui oserait appeler défaut la perfection continue du style de Racine ? Il est probable cependant que ses plus beaux traits frapperaient davantage s'il était moins uniformément beau.

Chaque partie d'un poëme doit avoir l'étendue relative, le degré de fini qui convient pour l'effet du tout ; comme chaque objet d'un tableau, la grandeur et le ton de couleur qu'exige sa proximité ou son éloignement de l'œil du spectateur. C'est ainsi que la poésie aussi à sa *perspective*.

Dans un poëme encore comme dans un tableau, outre la *couleur propre et locale* de chaque partie, doit s'observer un *ton général*, dont participent tous les tons particuliers ; c'est le principe de l'*harmonie*. Ainsi dans l'épopée un trait gracieux, ou même léger, tiendra du ton soutenu qui caractérise le plus noble genre. La raison elle-même, au contraire, en se montrant dans un poëme comique aura soin de ressembler au badinage.

C'est encore des peintres que le poète apprendra toute l'importance de la convenance du fond du tableau avec le sujet, de la scène avec l'action ; règle qu'il convient surtout de rappeler aux poètes dramatiques.

Sur les théâtres de l'antiquité, c'était ordinairement sur une place publique, au milieu d'un peuple nombreux formant le chœur, et qui ne quittait jamais la scène, que se faisaient les aveux les plus délicats, que se confiaient les secrets les plus importants, que se tramaient les complots, qu'étaient résolus les crimes les plus noirs. Il est impossible, malgré notre admiration pour les chefs-d'œuvre de Sophocles et d'Euripide, de ne pas voir dans cet usage un vice essentiel de leurs système dramatique. Des traces de ce défaut ne sont pas rares sur notre théâtre même, et rendent faible, incomplet, l'effet de plus d'une scène d'ailleurs admirable.

Combien cependant le choix du lieu, du moment, des circonstances de tout genre qui composent ce qu'on peut appeler le fonds du tableau dramatique, n'ajoutent-ils pas à la force de l'impression qu'il produit !

Veut-il nous intéresser vivement à l'infortune d'un vieux roi, chassé par des enfans ingrats auxquels il a partagé ses états ; le peintre ne manquera pas de nous le montrer seul, abandonné dans un lieu sauvage, au milieu des ténèbres d'une nuit orageuse, exposé sans secours au tumulte des élémens déchaînés contre lui. C'est de cette manière aussi que l'Eschyle anglais nous représente le malheureux roi Lear, s'écriant au milieu du fracas de la tempête, dans l'excès d'une douleur qui tient déjà du délire où bientôt il va tomber : « Vents épuisez sur moi votre rage ; nuages , inondez-moi de vos torrens ; foudre , frappe-moi de tes éclats ! Puisse la nature entière s'anéantir avec la race ingrate des hommes !... Elémens furieux ! ma tête blanchie n'a point de droits à votre respect. Accablez un vieillard objet du mépris.... Vous ne me devez rien. Je ne vous ai point donné de royaumes... Vous n'êtes pas mes filles ! » (1)

§. II.

Mais s'il importe au poète de se bien pénétrer des rapports de son art avec la peinture, il ne doit pas non plus en perdre de vue les différences.

La peinture ne peut offrir aux yeux qu'une seule action, et dans un seul moment ; mais elle en présente à-la-fois toutes les circonstances ; elle peut saisir une foule de détails que la poésie est obligée d'écarter.

Celle-ci ne présentant que successivement à l'esprit ce que l'autre offre simultanément aux yeux, doit se borner à tracer les traits principaux d'un sujet. C'est l'imagination de l'auditeur qui achève le tableau. Il suffit au poète de la mettre sur la voie, de la frapper par quelques touches essentielles et vivement portées.

Le tableau le plus parfait du poète n'est à l'égard de celui du peintre qu'une sorte d'esquisse. Le vague qui y

(1) Shakspeare, King Lear, act. III. sc. 2.

reste, qui doit toujours y rester, devient même un des charmes de la poésie. C'est à cause de ce vague qu'elle occupe plus activement, plus agréablement l'esprit que les arts. En laissant toujours un champ plus ou moins étendu à l'imagination du lecteur, elle lui procure le plaisir de contribuer en quelque sorte lui-même au perfectionnement de l'image qu'il admire. Il n'a point cette jouissance en contemplant une peinture où l'artiste a tout mis sous ses yeux et ne lui laisse rien à faire.

C'est par la même raison que les dessins les moins compliqués des grands maîtres sont ordinairement ceux qui ont le plus de succès. On y cherche, contemple avec le plus d'intérêt. Les finir est pour son esprit un agréable exercice.

L'artiste qui veut tout peindre, tout exprimer, manque en but en privant le lecteur de cette satisfaction ; il manque encore, parce que ne pouvant présenter les détails dont il surcharge ses compositions que successivement, plus il les multiplie, plus l'impression qu'il produit manque de simultanéité, d'unité. Ovide tombe souvent dans ce défaut bien plus choquant encore dans le *Mariui*, celui des modernes peut-être qui lui a le plus ressemblé. L'Arioste lui-même, si habile peintre en général, n'en est pas exempt. Il semble, dans son célèbre portrait d'Aleïne (1), s'être prescrit à lui-même de n'omettre aucun des traits qui peuvent contribuer à la beauté. Il la décrit méthodiquement et avec le soin le plus scrupuleux de la tête aux pieds. Mais ce portrait, malgré quelques détails heureux, est réellement frappé de froideur et manque d'effet. L'esprit ne peut lier tant de traits épars, offerts l'un après l'autre, et en former un tout distinct, harmonique. Il a vu successivement chaque beauté d'Aleïne, il n'a point vu Aleïne elle-même.

Combien l'infortuné chantre de Solyme a mieux connu

(1) *Orlando furioso*, cant. VII., stanz. II., etc.

les limites de son art ! Avec combien moins de traits il trace (1) de son enchanteresse Armide , de cette beauté si fatale aux héros de la croix, une image plus vive et plus attachante ! Quelques traits choisis forment de même seuls , dans Virgile (2), l'image charmante de Venus apparaissant à son fils , en chasseresse , sur le rivage de Carthage.

En ajoutant ces mots à la fin du portrait d'Armide : « Un voile jaloux cache une partie de ses attraits , mais ne peut les dérober à la pensée qu'anime le desir » , le Tasse n'a-t-il pas pris soin lui-même de nous révéler le secret de la peinture poétique , qui ne peut se passer de l'imagination de l'auditeur , qui doit toujours lui laisser quelque chose à terminer dans ses tableaux ?

Choisir les traits les plus frappants de chaque objet , les présenter avec la couleur , sous l'aspect , et dans l'ordre le plus favorable au but particulier qu'il se propose ; les lier de manière que leur effet sur l'esprit soit un , autant qu'il se peut : voilà surtout l'art du poète. C'est ainsi que la poésie , plus universelle , plus variée , plus attachante que la peinture , parvient encore à se rapprocher de la simultanéité d'impression qui fait l'un des principaux avantages de cette dernière.

L'imitation matérielle de la peinture , parlant directement aux sens , est quelque chose par elle-même. L'imitation indirecte de la poésie , qui ne rappelle que l'idée des choses , tire surtout son intérêt du sujet imité. Un tableau dénué d'action , qui n'offre que des objets inanimés , une campagne , ou même seulement des fleurs , des fruits , plaît , remplit le but de l'art , si l'imitation est exacte. Il n'en est pas de même en poésie. La peinture poétique d'un bouquet de fleurs ne saurait faire le même plaisir qu'un tableau de Van-Huysum ou de Van-Spaendonck : celle

(1) Gerusal. liber. , cant. IV. , stanz. 29. etc.

(2) *Æneid.* , lib. I. v. , 313, et seq.

d'une campagne restera toujours fort au-dessous d'un paysage du Lorrain.

La poésie purement descriptive ne satisfait qu'imparfaitement l'esprit, et le fatigue bientôt. Thompson, dont les saisons sont encore le chef-d'œuvre de ce genre, n'a pu lui-même éviter cet écueil. C'est seulement comme servant de fond à un sujet intéressant, auquel elle se lie, que la description des objets inanimés entre heureusement dans la poésie.

Quant au poème didactique, quoiqu'également sans action, il tire de l'instruction qu'il transmet un genre d'intérêt qui lui est propre. Instruire est le premier but du langage. Le rythme, l'harmonie, le coloris de la poésie, ne font qu'ajouter l'agréable à l'utile. Présenter ainsi l'instruction sous des formes plus propres à frapper l'esprit, à la faire aimer, fut même sans doute le plus ancien usage de la poésie. Les premières leçons des sages, des philosophes, les premières lois des peuples elles-mêmes ne furent-elles pas écrites en vers et chantées à la lyre ? (1)

§. III.

Le poète gagnerait en général à n'être pas étranger à la peinture. Les tableaux poétiques de Gesner doivent sans doute à son talent comme peintre une partie de leur exactitude, de leur vérité naïve. Peut-être aussi a-t-il parfois oublié que certains détails admis par la peinture ne peuvent l'être par la poésie ? Il est probable que souvent ainsi le poète-peintre serait porté à faire entrer dans ses poèmes tout ce qu'il ferait entrer dans ses tableaux.

Je me suis plû quelquefois à supposer le talent de Raphaël joint à celui de Virgile ou du Tasse ; à me représenter une suite de tableaux offrant les sujets de leurs poèmes conçus par le même génie, tracés par la même main qui les écrivit. Chaque fait est mis sous mes yeux, en même temps

(1) *Strabo*, lib. X. — Ap. Blair, lect. 38.

qu'un langage harmonieux le rappelle à mon esprit : la peinture supplée au défaut de la poésie , la poésie à celui de la peinture ; l'une rend plus sensibles , plus complètes les images de l'autre , qui de son côté en prolonge l'impression , la rend plus profonde ; et cet accord parfait des deux plus énergiques moyens d'imitation nous apprend tout ce que peut la puissance créatrice de l'art.

Cette réunion de talent ne s'est point encore rencontrée , et ne se rencontrera probablement jamais dans un degré si éminent ; mais je me souviens d'avoir éprouvé quelque chose de semblable en me rappelant l'admirable réponse d'Hippolite accusé , devant la Phèdre de Guerin , où respire tout l'esprit de Racine.

C'est des poètes que les peintres ont emprunté la plupart de leurs sujets , et leurs sujets les plus heureux. Quelle source féconde de tableaux de tout genre ont offerts les poèmes d'Homère ! Mais le poète aussi peut devoir des inspirations aux peintres. C'est la description que nous a transmise Lucien (1) d'un tableau d'Aëtion représentant Alexandre et Roxane qui a fourni à Voltaire (2) l'image gracieuse des amours désarmant Henri aux pieds de Gabrielle. Déjà le Marini s'était emparé dans son Adonis (3) de cette idée du peintre Grec , mais en altérant le charme du tableau par l'exagération qui lui est trop ordinaire.

Quoique bornée dans chacun de ses tableaux à l'expression d'un seul instant , la peinture aussi a produit de longs poèmes. La galerie de Rubens , au Luxembourg , est-elle autre chose qu'un poème en l'honneur de Marie de Médicis , rempli d'allégories ingénieuses , où , peut-être , on désirerait quelquefois un goût plus pur : mais où tout brille du feu d'une imagination également féconde et hardie ?

(1) Dans l'Opuscule intitulé : *Hérodote ou Aëtion*.

(2) *Henriade*, ch. IX. , v. 300 , et suiv.

(3) *Adonis*, cant. XIII. , stanz. 200. etc.

Quel homme sensible en contemplant la suite des tableaux de la vie de St Bruno par Lesueur, n'a éprouvé les mêmes sentimens qu'en lisant un poëme de la plus sublime simplicité, dont chaque chant retracerait un des actes de ce héros de l'austérité chrétienne? Quelle poésie pourrait plus profondément pénétrer l'âme des jouissances mélancoliques de la solitude, des douceurs de la méditation du néant de la vie et du mystère consolateur des éternelles espérances?

Je n'ai admiré ce poëme pittoresque qu'environné de l'éclat d'une superbe galerie. Combien il devait produire plus d'effet dans l'ancien cloître des Chartreux, sous ces longues voûtes dont le silence n'était que momentanément interrompu, tantôt par le bruit des pas lents et mesurés du religieux cloigné, tantôt par les sons de la cloche appelant à la prière, ou annonçant peut-être la paisible fin d'une vie consumée dans le désir d'une autre!

Je n'ai pu, Messieurs, dans cet essai d'application à la poésie de quelques principes de la peinture, qu'effleurer à peine un sujet fécond, que fixer un instant vos regards sur un point de vue qui mériterait je crois d'être développé plus spécialement qu'il ne l'a été. Mais, peut-être, en vous offrant ces aperçus imparfaits, ai-je trop osé devant des hommes bien plus versés que je ne peux l'être dans les secrets de l'art.

Je terminerai ces réflexions, de même que j'ai commencé, par un passage du poëte observateur qui a saisi tant de vérités et les a su rendre avec une si heureuse précision.

Alterius sic

Altera poscit opem res, et conjurat amicè. (1)

C'est surtout dans un siècle tel que le nôtre, où les

(1) *Horat. De Arte pœt.*, v. 410.

lumières et le goût sont si généralement répandus ; c'est sous un monarque également ami de tout ce qui est bon et de tout ce qui est beau, qui protège les lettres après en avoir charmé ses loisirs, que les arts peuvent, doivent se prêter de mutuels secours, s'éclairer, s'étendre réciproquement par d'ingénieuses et fécondes applications des principes de l'un à l'autre, de chacun à tous. C'est de cette manière, c'est en isolant moins chaque branche de l'art, qui est un, que le goût deviendra à-la-fois et plus sûr et moins exclusif; que quelques règles locales se fondront dans des principes plus généraux; que des écoles bien plus conciliables peut-être qu'elles ne paraissent d'abord, pourront se rapprocher, s'unir, épurées par une sage critique, pour rendre plus abondante, plus variée, la source de nos plaisirs.

Au milieu de ces progrès de tout ce qui éclaire l'esprit, ou embellit la vie, Rouen (dans quelle circonstance pourrai-je le rappeler plus à propos !) Rouen a toujours vu quelques uns de ses enfans se distinguer dans cette noble carrière. Aujourd'hui même l'école de peinture de Rouen, qui s'honore déjà de plus d'un nom célèbre, voit debuter avec éclat un jeune artiste qui lui a dû les premières leçons; et des palmes cueillies dans plus d'un genre nous promettent que de long-temps la gloire littéraire et celle des arts ne cesseront d'illustrer la fertile et industrielle Neustrie.

SCIENCES ET ARTS.



RAPPORT

Fait par M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de la classe des Sciences.

MESSIEURS,

Grâce à l'esprit philosophique qui règne aujourd'hui dans toutes les Sociétés savantes, les Sciences ne con-

sistent plus dans cet amas fastidieux de vaines subtilités, de systèmes frivoles, de suppositions hasardées, qui ont dominé si long-temps dans les écoles, et qui ont retardé pendant tant de siècles, les progrès de notre intelligence.

Loin de nous, Messieurs, l'idée de confondre l'esprit philosophique avec cette manie déplorable d'attaquer les principes les plus certains, de chercher à répandre le doute sur les vérités les plus incontestables, de verser le mépris sur les objets consacrés par la vénération de tous les peuples civilisés, de saper les fondemens de l'ordre social, en cherchant à ébranler les bases de la justice, de la religion et de la morale.

Le véritable esprit philosophique est celui qui, exempt de passions et de préjugés, s'attache à connaître les choses par leurs causes et leurs effets. Ses caractères principaux sont de n'être sensible qu'à l'attrait du bon et du beau; de ne point se laisser entraîner aux illusions de l'amour propre, aux écarts de l'imagination; de marcher constamment appuyés sur des faits, et sur des faits bien constatés, pour en déduire ensuite avec clarté et avec méthode les conséquences qui en découlent naturellement, soit au profit des Sciences, soit pour l'utilité et le progrès des Arts.

C'est cet esprit, Messieurs, qui préside à vos travaux; c'est lui qui règle vos efforts, qui éclaire tous vos pas dans la vaste et difficile carrière que vous avez le courage de parcourir. Vous n'approchez du sanctuaire des Sciences qu'avec cette sage réserve, cette prudente circonspection qui éloigne de vous jusqu'à la pensée d'imposer à la nature le joug de vos opinions. Alors méditant les grands phénomènes que l'Univers offre à vos regards, votre unique but, votre seul desir est d'ajouter quelques anneaux de plus à la chaîne immense qui les lie entre eux, et de faire sortir de vos recherches des résultats que vous puissiez appliquer utilement aux besoins de la société?

Des travaux entrepris dans des intentions si nobles et si

pures ne peuvent manquer d'être favorablement accueillis de ceux auxquels vous en offrez aujourd'hui l'hommage.

SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

M. *Gabriel-Aimé Noël*, ingénieur démissionnaire des ponts et chaussées, vous a fait parvenir, Messieurs, une brochure intitulée: *Réclamation, ou quelques idées produites par la lecture d'un ouvrage que vient de faire imprimer M. Cachin, sous le titre de Mémoire sur la digue de Cherbourg, comparée avec le brise-lame de Plymouth.*

= Vous avez reçu de l'Académie de Caen, l'analyse de ce même Mémoire de M. le baron Cachin, par M. *Pattu*, ingénieur en chef du département du Calvados. Dans cette analyse vous avez retrouvé avec plaisir, cette méthode, cette précision, ce talent qui distinguent celle que notre confrère M. *Mallet* vous en avait présenté, peu de temps auparavant.

= M. *Periaux* vous a fait hommage de six exemplaires de la *seconde édition de sa Concordance des deux calendriers, depuis le 22 septembre 1793, jusqu'au 1^{er} janvier 1806*, à laquelle il a joint une *Concordance abrégée depuis l'an XV jusqu'en l'an XXXII, pouvant servir pour les années suivantes.* Les remerciements qui ont été adressés à M. *Periaux* par M. le Président de l'Académie, sont la meilleure preuve de l'utilité de cet ouvrage.

= M. *Meaume* a fait le rapport dont il avait été chargé sur des *Recherches concernant les limites des racines dans les équations numériques, et sur la solution d'un problème de physique*; par M. *Vène*, capitaine du génie, à Givet, ancien élève de l'École Polytechnique. Ces ouvrages annoncent, au jugement de M. *Meaume*, une grande sagacité, et des connaissances profondes dans les sciences physiques

et mathématiques. (L'Académie a délibéré que ces recherches seront imprimées à la suite de ce rapport).

= M. Mallet vous a parlé d'une manière non moins avantageuse de la *Notice* du même M. Vène sur les déblais.

Dans cette notice, l'auteur s'est proposé pour but principal de déterminer d'une manière précise et rigoureuse les prix qu'il convient d'affecter soit à la fouille des terres soit à leur transport.

M. le Rapporteur a distingué dans le Mémoire de M. Vène; 1° la démonstration aussi exacte qu'élégante qu'il a donné de la méthode générale des remblais, insérée au mémorial n° 3 de l'officier du génie; 2° le paragraphe dans lequel il prouve que quelle que soit la nature des déblais et à quelque distance que l'on veuille les transporter, il est toujours possible d'organiser un atelier de terrassiers, et de fixer la longueur des stations de manière à ce que les piocheurs, les chargeurs et les rouleurs soient constamment occupés, et qu'il y ait, suivant son expression, équilibre dans le travail; 3° des formules commodes pour la pratique, et recommandables surtout sous le rapport de leur généralité.

Par son excellente notice, dit M. Mallet, l'auteur a confirmé les avantages bien réels de l'analyse contre l'opinion de ceux qui pensent qu'elle ne s'occupe que de recherches purement spéculatives.

= M. Mallet vous a aussi rendu compte d'un Mémoire soumis au jugement de l'Académie par M. Prévost, pépiniériste, à Rouen, sur un *Instrument disposé de manière à rendre prompt et facile la mesure des terrains inclinés à l'horizon.*

« Cet instrument, dit M. le Rapporteur, est le niveau ordinaire, connu sous le nom de niveau de maçon.

La seule différence est qu'au lieu de servir seulement, comme ce dernier, à mener une ligne horizontale, il peut être employé à mesurer l'angle qu'une ligne formerait avec une autre parallèle à l'horizon. A cet effet, M. Prevost a substitué à la règle qui forme la base de l'instrument une portion de cercle divisée en un certain nombre de degrés, dont le centre est le point d'attache du plomb suspendu à un fil, partie qui appartient encore au premier instrument.

« Pour rapporter sur le papier les mesures prises avec le sien, M. Prevost emploie une méthode graphique dont il a soin de donner la description.

« M. Prevost regarde son instrument comme susceptible de divers perfectionnements tendant à le rendre plus juste et plus portatif. Du reste, il observe que toutes les objections que l'on pourrait faire contre l'usage de son instrument sont communes à tous les autres de ce genre, et que celui qu'il propose a l'avantage d'économiser le temps sans altérer l'exactitude de l'opération, et il fournit un exemple à l'appui de ce qu'il avance.

« Tous ceux qui connaissent M. Prevost, qui savent apprécier son caractère et les moyens dont la nature l'a doué, lui rendront cette justice qu'il était persuadé que son instrument est nouveau, et qu'il en regardait l'idée comme lui appartenant à lui seul.

« Ainsi, Messieurs, nous ne croyons pas diminuer ici la part que M. Prevost mérite à votre estime, en vous annonçant que l'instrument qu'il vous présente n'est pas nouveau; que le principe en est connu depuis long-temps, quoiqu'il n'ait été décrit pour la 1^{re} fois que dans un ouvrage publié en 1805 sous le titre: *Essai sur le Nivellement*, et que l'on sait aujourd'hui appartenir à M. Busson, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Il a été ensuite mentionné, en 1807, par M. Puissant, ingénieur géographe d'un talent distingué, dans son ou-

vrage intitulé : *Traité de Topographie , d'Arpentage et de Nivellement.*

« M. Prevost , pour nous servir de ses propres expressions , convient qu'il est faiblement initié dans les secrets de la Science d'Euclide , et en effet , s'il eût eu quelques connaissances en Géométrie , il aurait trouvé , pour rapporter sur le papier les résultats des opérations , une méthode beaucoup plus simple que celle qu'il emploie , et il aurait donné plus d'extension à l'usage de l'instrument qu'il présente.

« Nous ne pouvons donc , relativement aux renseignements que M. Prevost desire sur les perfectionnements que l'on peut apporter et dans les dispositions de cet instrument et dans la manière de s'en servir , ainsi que sur les inconvénients qu'il présenterait et qu'il n'aurait pas prévus , que l'engager à consulter les ouvrages que nous avons cités.

= M. *Destigny* a donné communication à l'Académie d'une découverte dont on est redevable à M. Le Pecqueur , chef des ateliers du conservatoire des arts et métiers , à Paris.

Cette découverte consiste dans une méthode des plus ingénieuses , au moyen de laquelle on peut avec facilité calculer et disposer un rouage pour obtenir qu'un de ses mobiles fasse , dans un temps donné , une révolution exacte quelque fractionnaire qu'on la suppose.

M. *Destigny* remarque que la solution de ce problème a été jusqu'à présent un écueil devant lequel ont échoué les recherches des savants les plus distingués.

Pour faire entendre comment ce rouage peut produire l'effet annoncé , notre confrère a emprunté les expressions de l'auteur , et développe avec lui les moyens de calcul qui ont été employés pour arriver à un résultat si heureux.

Un rouage de cette espèce exécuté par M. Destigny ; lui a servi à mettre sous les yeux de l'Académie les effets qu'il est destiné à produire , et chacun a été à portée de se convaincre de l'extrême régularité avec laquelle il remplit ses fonctions.

= M. Vène , capitaine au corps royal du génie , a fait part à l'Académie de la *nouvelle théorie* qu'il a imaginée pour expliquer les phénomènes de l'Électricité et du Magnétisme.

M. Vène ayant publié son ouvrage par la voie de l'impression , l'Académie , conformément à ses usages , n'a pas cru devoir se prononcer sur cette nouvelle hypothèse.

= M. Le Hot , ingénieur au corps royal des ponts et chaussées a fait hommage à l'Académie d'un petit imprimé ayant pour titre : *Observations sur le Galvanisme et le Magnétisme.*

« On sait , dit l'auteur , que la foudre change souvent les pôles des aiguilles aimantées , et communique la vertu polaire à celles qui ne le sont pas. Franklin aimantait des aiguilles de boussole , en les soumettant à des décharges électriques qui les parcouraient longitudinalement. Beccaria assigna , dans plusieurs cas , la principale cause qui détermine dans ces expériences la position des pôles , en remarquant qu'elle ne dépend pas de la direction du courant électrique , mais seulement de la position de l'aiguille.

« Si l'on place l'aiguille horizontalement et dans le méridien magnétique , l'extrémité tournée vers le nord donne toujours des signes de magnétisme austral.

« Si on donne à l'aiguille une situation verticale , l'extrémité inférieure devient le pôle austral , et l'extrémité supérieure le pôle boréal.

« Lorsque l'aiguille est perpendiculaire au méridien

magnétique, elle ne donne pas de signes de magnétisme. Mais dans ce dernier cas, si au lieu de faire passer le courant électrique dans le sens de la longueur de l'aiguille, on le fait passer *transversalement*, alors elle acquiert un très-haut degré de magnétisme, comme M. Van-Marum l'a découvert. (Description d'une très-grande machine électrique, tome 1, page 176, publiée en 1787.)

En modifiant l'expérience de M. Van-Marum, M. Le Hot est parvenu aux résultats suivants :

Si l'on tend un fil de laiton horizontalement dans la direction du méridien magnétique, et si l'on place au-dessus ou au-dessous, et à angle droit, une aiguille d'acier, de manière à ce que l'une de ses extrémités dépasse un peu le fil de laiton, un courant électrique produit par la décharge de la bouteille de Leyde, et passant par ce fil, déterminera l'aimantation de l'aiguille, et ses pôles seront situés de manière que,

Si le courant	}	1° du nord au sud	}	L'extrémité de l'aiguille tournée à l'ouest devient un pôle.	}	Sud.		
passe dessous l'aiguille d'acier, et est dirigé,		2° du sud au nord				Nord.		
Si le courant	}	1° du nord au sud			}	L'extrémité de l'aiguille tournée à l'ouest devient un pôle.	}	Nord.
passe dessus l'aiguille d'acier, et est dirigé,		2° du sud au nord						Sud.

L'auteur a remarqué aussi qu'on obtenait des résultats analogues avec un courant galvanique.

« L'influence des fils conducteurs contournés en hélice dans les phénomènes de l'aimantation des aiguilles d'acier, ne paraît être que l'effet du courant transversal observé par M. Van-Marum, puisqu'on obtient des ré-

sultats semblables avec un fil *conducteur rectiligne*, placé dans une position perpendiculaire à l'aiguille.

» Les deux extrémités d'un fil conducteur formant une hélice, dont l'axe est horizontal et dirigé perpendiculairement au méridien magnétique, sont parcourus, par le courant électrique, en sens contraire, si l'une des extrémités est au-dessus de l'axe et l'autre au-dessous, ou, dans le même sens, si elle sont toutes deux au-dessus ou au-dessous de cet axe, or, d'après les expériences précédentes; dans l'un ou l'autre cas, il doit se former deux pôles contraires, aux extrémités d'un fil d'acier placé dans l'axe de l'hélice. Lorsqu'elle sera *dextrorsum*, le pôle austral sera du côté négatif, et lorsqu'elle sera *sinistrorsum*, les pôles auront une direction contraire.»

En variant les expériences relatives à l'aimantation d'un fil d'acier, par l'action d'un courant électrique, M. Le Hot a découvert la loi suivante : *Si une aiguille d'acier est près d'un fil conducteur, servant à établir une communication entre les deux armures d'une bouteille de Leyde, et est comprise dans un plan perpendiculaire à ce fil, elle s'aimantera. Si l'observateur se met, par la pensée, à la place du fil conducteur, les pieds vers l'extrémité par laquelle le fluide vitré entre, et la face tournée vers l'aiguille, l'extrémité de cette aiguille qui sera à sa gauche offrira un pôle austral et l'autre un pôle boréal.*

M. Le Hot invite l'Académie à vouloir bien répéter les expériences qui l'ont conduit à cette loi, et termine par la citation d'un passage écrit en langue italienne, et extrait d'une lettre adressée à M. Van-Mons; voici la traduction de ce passage :

M. Ritter ayant trouvé le moyen de galvaniser les métaux comme on aimante le fer, et ayant reconnu que les métaux galvanisés ont toujours deux pôles semblables à ceux d'une aiguille aimantée, fut curieux d'observer les effets qui pourraient être produits sur des aiguilles d'or

chargées de galvanisme , et posées sur un pivot. *Quel fut son étonnement* quand il s'aperçut que ces aiguilles avaient une certaine inclinaison et une déclinaison , et que l'angle déterminé par ce dernier mouvement est toujours exactement le même dans toutes les expériences. (*Annali di chimica e Storia naturale di L. Brugnatelli , tomo XXII , 1805*).

« Parmi les grandes découvertes modernes , on doit sans doute compter celui de la polarité des corps qui font partie du circuit galvanique , laquelle se conserve dans les fils d'or et de platine après qu'ils sont sortis de ce circuit , et la propriété dont jouissent les corps galvanisés , d'affecter une direction constante par l'action du globe , propriété qui paraît avoir singulièrement étonné Ritter.

= M. Morin , ingénieur des ponts et chaussées au Puy , département de la Haute-Loire , a fait hommage à l'Académie d'un ouvrage qui a pour titre : *Nouvelle Théorie de l'Univers*.

HISTOIRE NATURELLE.

M. Le Turquier a rendu compte de l'ouvrage dont M. Marquis , professeur de Botanique , au jardin de Rouen , et Président de l'Académie , a fait hommage à la compagnie.

Cet ouvrage a pour titre : *Fragments de philosophie botanique* , ou de la manière la plus convenable de voir et de travailler en histoire naturelle , et particulièrement en botanique , et des moyens de rendre cette science plus simple et plus facile.

Présenter l'étude du règne végétal sous quelques points de vue qui ne paraissent pas avoir assez fixé l'attention

des naturalistes, persuader à quelques-uns de s'arrêter enfin dans un chemin qui éloigne du but au lieu d'y conduire, en indiquer un plus sûr, plus facile, tel est le but que se propose M. Marquis, et qu'il nous paraît avoir complètement atteint, par la sagesse des principes qu'il expose, au sujet de l'idée que l'on doit se faire de l'espèce, des règles qui doivent présider à la réforme des espèces, règles appuyées sur l'analyse des espèces indigènes du genre *verbascum*; de la formation des genres, des familles, des tribus, des classes; de l'ordre dans lequel il convient de tracer le tableau du règne végétal; de la théorie de la classification, de la langue botanique; des descriptions, de la nomenclature et des figures des plantes, de l'esprit dans lequel on doit étudier les cryptogames; du goût, c'est-à-dire de ce sentiment exquis et raisonné du bon et du beau, qui doit diriger le botaniste dans ses recherches et ses travaux, enfin de la manière d'écrire l'histoire des plantes.

« Aucune branche de l'histoire naturelle, dit M. Marquis, dans ce dernier chapitre, ne présente plus de variété, plus de contrastes que l'histoire des plantes. Donner à chaque partie le ton, la couleur qui lui conviennent, n'en est pas la moindre difficulté. L'histoire du palmier, du cèdre, du boabab, ou celle du lis, de la violette, de la mousse ne seront point écrites du même stile. Instructif sans longueurs et sans pesante érudition, varié sans incohérence, simple sans bassesse, élevé sans enflure, ou grave sans affectation, quelquefois brillant ou gracieux comme les fleurs elles-mêmes..... voilà ce qu'on voudrait que fût l'historien du règne végétal. »

L'Académie a souscrit d'autant plus volontiers au jugement très-favorable que M. Le Turquier a porté de cet ouvrage, que M. le Rapporteur en a parlé en homme qui possède lui-même à fond les principes de la science des végétaux.

= Cédant aux instances de la compagnie , M. Marquis a aussi donné lecture du discours qu'il a prononcé , le 16 mai 1821 , à l'ouverture de son cours de Botanique.

Dans ce discours aussi intéressant par le sujet que par la manière dont il est traité , M. Marquis fait connaître d'abord les progrès de l'Histoire Naturelle médicale , depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours , puis il parle des secours que le médecin peut aujourd'hui tirer de l'étude de l'Histoire Naturelle , et le naturaliste de celle de la médecine.

= M. Le Vieux vous a présenté l'analyse de la 2^e livraison du tome 1 des *Annales Européennes de physique végétale et d'économie publique* , redigees par une société d'auteurs.

Cette livraison , dit M. le Rapporteur , renferme plusieurs articles d'une haute importance , et qui sont traités avec beaucoup de talent. L'un des plus remarquables est celui des déboisements en Asie , en Afrique , en Amérique et en Europe , et des maux physiques qu'ils entraînent à leur suite. Suivant l'auteur de cet article , l'accord de tous les éléments de la création a disparu avec les forêts destinées par l'auteur de la nature à concourir à l'ordre harmonique des météores et des climatures , à entretenir la salubrité en renouvelant sans cesse l'atmosphère ; à nourrir , à conserver des races innombrables d'animaux créés dans une admirable proportion avec les besoins de l'homme , et à étendre même leur salutaire influence sur les habitants des mers et des fleuves.

L'auteur considère ensuite l'importance des forêts sous le rapport du combustible indispensable pour combattre les rigueurs des saisons , préparer nos aliments , vivifier nos manufactures , et fournir aux constructions , en un mot à tous ces arts devenus nécessaires. Il signale les hommes d'état et les écrivains philosophes qui se sont

occupés de ce grand objet d'utilité publique, tels que Sully, Lamoignon, Colbert, Fontenelle, Réaumur.

Cette dissertation, qui paraît à M. LeVieux rappeler souvent l'originalité et le coloris de l'un de nos plus éloquents prosateurs, est terminée par un essai de statistique des bois de la France qui originairement devaient être de plus de 100 millions d'arpents et qu'on suppose réduits aujourd'hui à moins de 8 millions, qui ne peuvent fournir régulièrement au sixième de la consommation. Il faudrait donc ou les détruire jusqu'à extinction pour suffire aux besoins du moment ou souffrir ou périr, ou replanter et semer. Ce dernier parti est le but de cet écrit.

« Dans un article intitulé : *Suite de la pêche des anciens et du moyen âge en poissons de mer*, l'auteur fait connaître les espèces les plus intéressantes dont la pêche était pratiquée par les Grecs et les Romains, le Xiphias espadon, le Scare, la Dorade, le Sargue, le Thon, la Murène.... C'est encore aux déboisements que l'auteur de cet article attribue la disparition de ces nombreuses colonies de poissons, et depuis des siècles, dit-il, on détruit sans calcul ni prévoyance, sans avoir jamais songé à conserver, encore moins à régénérer les sources les plus fécondes créées pour satisfaire à nos besoins.

« Vient ensuite une courte *digression sur quelques observations physiologiques*.... L'auteur pense que l'opinion vulgaire qui établit que l'expression du visage et surtout des yeux est le miroir de l'âme est généralement vraie, et il ne reconnaît pour belles que les figures dont tous les traits se réunissent à exprimer la bonté, parce qu'il n'y a de beau que le bon...

« Un article qui n'est pas sans intérêt est celui qui est intitulé : *Voyages annuels et abondance d'une espèce de Crabes dans les Antilles*. Cette espèce faisait jadis la principale nourriture des Aborigènes : elle est encore la ressource ordinaire des Nègres à qui des maîtres avarés ne donnent

qu'une partie de leur subsistance. Ces crustacés sont tellement abondants, à une certaine époque, que les champs en sont couverts et qu'il faut les chasser devant soi pour se faire place et ne pas les écraser.

M. le Rapporteur ne croit pas devoir parler de l'article concernant *l'introduction des Chèvres de race tibétaine* en France; article sur lequel M. Prevost, vétérinaire, a fait, l'année dernière, un rapport à l'Académie.

« M. Le Vieux conclut que les *Annales Européennes*, par le but d'utilité générale qu'elles se proposent, et par le mérite qui distingue la rédaction, ont les droits les mieux mérités à l'estime et à la faveur publiques (*).

= M. Vitalis a communiqué à l'Académie l'état suivant des substances terreuses, pierreuses, métalliques et fossiles trouvées dans la fouille faite à St-Nicolas d'Alibermont, département de la Seine-Inférieure, pour la recherche d'une mine de Houille, dressé par M. le vicomte Héricart de Thury, maître des requêtes, ingénieur en chef au corps royal des mines, inspecteur général des travaux souterrains du département de la Seine, d'après les échantillons qui lui ont été envoyés par M. Vitalis, auteur du précis historique des travaux entrepris pour cette fouille, et inséré dans les actes de l'Académie pour l'année 1808.

Cet état a pour but de mettre en harmonie la nomenclature des mineurs avec celle qui est adoptée aujourd'hui par les minéralogistes, et de rectifier quelques erreurs qui paraissent avoir eu lieu dans l'indication de la disposition de certaines couches de terrain.

(*) On lit, dans la *Gazette de France* du 10 juillet, que le Ministre de l'Intérieur a souscrit à cet ouvrage pour 100 abonnements, et celui de la Maison du Roi pour toutes les bibliothèques de la couronne.

Etat des substances terreuses, pierreuses, métalliques et fossiles, trouvées dans la fouille faite à Saint-Nicolas d'Alihermont, commune de Meulers, Arrondissement de Dieppe, Département de la Seine-Inférieure, pour la recherche d'une mine de Houille.

NUMÉRO	NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches à partir du sol.	OBSERVATIONS.
I.	Terre végétale et argile à....	Pieds anc. 5	
1	Calcaire argileux, grisâtre, servant de ciment à des fragments de coquilles, lumachelle grise, calcareo-argileuse. (Échantillon déplacé vraisemblablement. Voir N ^o 16.)	56	J'ai tout lieu de croire que plusieurs échantillons ne sont plus à leur véritable place, ou dans leur ordre de superposition, et que, dans le temps, il y a eu quelques dérangements ou confusion dans les premiers numéros; aussi d'après les couches de même nature que j'ai vues en divers endroits, je n'hésiterais pas de les placer dans l'ordre numérique que je leur assigne par les chiffres romains I, II, III, IV, V, etc., et je rapporterais alors le N ^o 1 de l'ancienne série à la lumachelle grise, N ^o 16, à laquelle elle doit nécessairement appartenir.
II.	Marne calcaire. (L'échantillon ne s'est pas trouvé.)	70	
IV.	2 Marne argilo-calcaire, ou chaux carbonatée, terreuse et argileuse.	80	80. C'est une argile un peu calcaire, plutôt qu'une marne argilo-calcaire.

NUMÉRO		NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
Suivant le catalogue d'envoi, etc.	Suivant la série d'ordre, etc.			
V.	3	Chaux carbonatée, terreuse, pure, grisâtre.	Pieds 140	140. Marne argilo-calcaire, grisâtre et terreuse.
VI.		Marnesableuse. (L'échantillon ne s'est pas trouvé.)	170	
VII.	4	Chaux carbonatée, terreuse, grisâtre, empâtant du silex pyromaque noir.	212	212. C'est une craie grossière qui contient quelques indices de corps marins lamelleux et spathiques, avec du silex pyromaque.
III.	5	Terre argilo - pyriteuse, ou lignite pyrito - argileux, tombée en partie en efflorescence.	229	229. Je doute que cette couche soit indiquée à sa véritable place; elle me semble appartenir aux formations postérieures aux craies, et, par conséquent, devoir être plus près de la surface. Peut-être y a-t-il eu quelque confusion dans les transports. Cette argile lignito-pyriteuse a été désignée par les mineurs, comme premier tourtia.
VIII.	6	Chaux carbonatée, terreuse, pure (craie-tuffeau) d'un blanc grisâtre.	255	
	7	Chaux carbonatée, terreuse, pure (craie-tuffeau), chloritée, mais dans quelques parties seulement.	290	
	8	Craie verdâtre chloritée ou chaux carbonatée, terreuse,	310	310. Cette craie chloritée a été désignée par

NUMERO	NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
Suivant le catalogue d'enrou, etc. Suivant la série d'ordre, etc.	<p>pure (craie-tuffeau), très-chloritée dans toutes ses parties, à l'exception de quelques nodules assez rares.</p> <p>9 Argile-glaise fine, grise, mêlée de petites parties micacées brillantes et de fragments de coquilles.</p> <p>10 Argile - glaise calcaire et micacée, grise et très-coquillière.</p> <p>11 Argile-glaise calcaire, grisâtre et coquillière.</p> <p>11 bis Fragment de corne d'amon, irisé, trouvé dans l'argile précédente, No 11.</p> <p>12 Marne dure, pierreuse, silico-calcaire, argileuse et ferrugineuse, en masse vermiculée ou persillée de trous de vermiculaires.</p> <p>13 Chaux carbonatée, argileuse et compacte, coquillière, traversée de veinules de carbonate calcaire, lamelleux, spathique, et accompagnée de fer pyriteux.</p> <p>14 Argile noirâtre, sablense et chloritée, mélangée presque intimement de debris calcaires, de coquillages fossiles.</p> <p>15 Chaux carbonatée, argileuse et compacte, grisâtre, avec quelques veinules de calcaire lamelleux.</p>	<p>Pieds</p> <p>318</p> <p>350</p> <p>390</p> <p>390</p> <p>422</p> <p>545</p> <p>547</p> <p>550</p>	<p>les mineurs comme 2^e tourtia.</p> <p>Argile pyriteuse des mineurs.</p> <p>Cette argile a été désignée comme 3^e tourtia par les mineurs.</p>

NUMÉRO	NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
16	Chaux carbonatée, grise, mêlée de coquilles fossiles, lumachelle grise, à reflets brillants.	Pieds 561	A ce numéro je joins celui qui était sous le No 1, et que je ne puis croire être à sa place.
17	Argile grise, sableuse, mêlée de débris calcaires de coquilles fossiles.	563	563. Cette argile a été désignée comme 4 ^e tourtia des mineurs.
18	Chaux carbonatée, argileuse et compacte, mêlée d'un très-grand nombre de petits cristaux disséminés, et impressionnée de beaucoup de coquillages.	580	
18 bis	Fragment d'une grande ammonite du calcaire précédent, dont il diffère cependant par une dureté moindre; il renferme en outre beaucoup moins de petits cristaux disséminés.	idem	
19	Chaux carbonatée, compacte, grise, avec petits cristaux disséminés et calcaire lamelleux, nacré, provenant d'une grande coquille bivalve, blanchâtre et nacrée.	586	
20	Argile grise, mêlée de débris de coquillages calcaires.	592	5 ^e tourtia des mineurs.
21	Grès siliceo-argilo-calcaire, ou chaux carbonatée, grenue et saccharoïde d'un gris bleuâtre, traversée de veinules d'argile et de fer pyriteux.	615	1 ^{er} grès des mineurs.
22	Argile grise avec débris de coquillages calcaires.	618	6 ^e tourtia des mineurs.
23	Argile noirâtre, calcaireo-sableuse, avec parties bitumi-	630	7 ^e tourtia des mineurs.

NUMERO	NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> Suivant la série d'or- dre, etc. Suivant le catalogue envoi, etc. </div>			
	neuses et ferrugineuses, mêlée de coquilles fossiles et de petites parties cristallines disséminées.	Pieds	
24	Grès siliceo-calcaire ou chaux carbonatée, siliceo-saccaroïde, d'un gris bleuâtre, veiné de beaucoup de fer pyriteux, et du calcaire argileux précédent.	636	2 ^e Grès ferrugineux des mineurs.
24 bis	Fer sulfuré en cristaux, dans les fissures de grès siliceo-calcaire.	idem	Cloux ou salade des mineurs.
25	Fer pyriteux en masse, avec cristaux superficiels et argile.	640	Idem.
26	Argile noirâtre, mêlée de parties calcaires, avec empreintes végétale charbonnées.	652	8 ^e tourtia des mineurs.
27	Grès siliceo-argilo-calcaire, ou chaux carbonatée, grenue, d'un gris verdâtre.	657	3 ^e grès des mineurs.
28	Argile grise, calcaire, remplie de beaucoup de petits points très-brillants de mica.	663	9 ^e tourtia des mineurs.
29	Marne dure et compacte, argilo-calcaire, grisâtre.	700	10 ^e tourtia des mineurs.
30	Chaux carbonatée, compacte, d'un gris verdâtre, servant de ciment à un grand nombre de fossiles, à l'état lamelleux, belle lumachelle grise.	719	Faux pouding des mineurs.
31	Argile calcaire-grisâtre, avec fer pyriteux, mêlée de beaucoup de petites portions cristallines disséminées, qui paraissent être, en partie, siliceu-	722	11 ^e tourtia des mineurs.

NUMERO	NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
<p style="text-align: center;">Suivant le catalogue d'envoi, etc.</p> <p style="text-align: center;">Suivant la série d'ordre, etc.</p>	<p>ses, et, en partie, calcaires.</p> <p>32 Chaux carbonatée, argileuse, grenue, d'un grain très-inégal, traversée de beaucoup de veines de calcaire lamelleux, provenant de grandes coquilles à l'état spathique, et dont quelques-unes sont encore nacrees.</p> <p>33 Argile grise, calcaire, à grain fin, empâtant quelques coquilles.</p> <p>34 Argile grisâtre, mêlée de parties calcaires, renfermant un assez grand nombre de coquilles.</p> <p>35 Argile grise, calcaire, à grain très-fin.</p> <p>36 Argile grise, un peu schisteuse, parsemée d'une infinité de petits points brillants, qui peuvent être du Mica. Ils ne font aucune effervescence avec l'acide nitrique.</p> <p>37 Argile d'un gris noirâtre, mêlée de parties calcaires, et d'une grande quantité de coquilles.</p> <p>38 Argile calcaire, à grain très-fin, de couleur grisâtre.</p> <p>39 Argile un peu calcaire, de couleur grisâtre, et d'une structure légèrement schisteuse, à feuillets contournés.</p> <p>40 Chaux carbonatée, argileuse,</p>	<p>Pieds</p> <p>750</p> <p>802</p> <p>850</p> <p>900</p> <p>930</p> <p>936</p> <p>945</p> <p>950</p> <p>957</p>	<p>Silex dans l'argile, des mineurs.</p> <p>12^e tourtia des mineurs.</p> <p>13^e tourtia des mineurs.</p> <p>14^e tourtia feuilleté des mineurs.</p> <p>15^e tourtia d'argile ferugineuse.</p> <p>16^e tourtia d'argile fine.</p> <p>17^e tourtia d'argile grisâtre.</p>

NUMERO	NATURE des SUBSTANCES.	Profondeur des couches, etc.	OBSERVATIONS.
Suivant le catalogue d'envoi, etc. Suivant la série d'or- dre, etc.	grenue et compacte, mélangée inégalemeut d'un grand nom- bre de petits cristaux calcaires disséminés, et de veines de chaux carbonatée lamelleuse, provenant de grandes coquilles.	Pieds	
41	NOTA. Au dessous de cette dernière couche, on a donné, dans le 3 ^e bure, un sondage de 68 pieds, qui n'a trouvé dans toute sa hauteur, qu'une argile grise un peu calcaire.	68	
	Ainsi, la profondeur totale des recherches de Saint-Nico- las d'Aliermont, a été de 1,025 pieds.	1025	

= M. Gaillon, naturaliste à Dieppe, a envoyé à la compagnie des *Observations microscopiques et physiologiques sur l'Ulea intestinalis*.

« J'ai eu plus d'une fois, Messieurs, (dit M. Auguste Le Prevost, chargé par l'Académie de lui rendre compte de ces observations) l'occasion d'appeler votre attention sur les savantes recherches de M. Gaillon; sur le zèle

qu'il apporte à l'étude de ces plantes trop peu connues qui tapissent le fond des eaux, nagent dans leur sein ou flottent à leur surface. Imparfaitement observées et mal décrites jusqu'à nos jours, ces productions, peut-être abusivement réunies à l'empire de la déesse des fleurs, offrent encore de nombreux mystères au physiologiste comme au nomenclateur, et M. Gaillon rivalise de zèle avec deux de nos confrères MM. Lamouroux et Dawson-Turner, pour faire pénétrer le flambeau de la science jusqu'au fond de leurs humides demeures. Cette année, il ne s'est pas contenté de soumettre à une étude approfondie toutes celles que les mers de nos côtes renferment dans leurs abîmes ou étalent sur leurs rivages, ni de préparer la classification qu'il se propose de vous en présenter et dont une portion notable, entièrement neuve et basée sur des recherches qui lui sont propres (celle qui concerne les conferves marines), marquera à double titre dans vos annales aussi bien que dans l'histoire de la botanique. Ses regards se sont encore portés sur ces longs tubes membraneux, verdâtres, ridés, boursoufflés, qui couvrent la surface des eaux saumâtres et stagnantes, et qui en cet état présentent dans leurs contours variés quelque analogie avec l'intestin colon, circonstance d'où leur est venu le nom *d'ulva intestinalis*.

» On doit savoir d'autant plus de gré à notre confrère de l'examen tout particulier auquel il a soumis ces productions dégoûtantes, qu'elles semblent, comme il en convient lui-même, repousser les regards de l'observateur « par l'aspect boursoufflé, écumeux, et vaseux qu'elles revêtent à certaines époques de l'année ». Mais M. Gaillon, non moins familiarisé avec la merveilleuse organisation des algues d'eau douce qu'avec les brillantes livrées des algues marines, n'eut pas de peine à s'élever au-dessus de semblables dégoûts, que le naturaliste éclairé ne partage qu'un moment avec le vulgaire, et qui font place à l'intérêt le

plus vif, dès qu'il a aperçu les miracles sans nombre par lesquels la nature semble avoir voulu dédommager ces êtres obscurs de l'humble rang qu'ils occupent dans l'échelle de la création ; car, s'il m'est permis de vous le dire en passant, Messieurs, il n'est pas nécessaire comme on le suppose communément de se transporter dans les contrées équatoriales, au sein de ces pays où une terre riche de fraîcheur et d'humus est fécondée par un ciel de feu, pour connaître ce que le monde végétal peut enfanter de plus varié, de plus singulier, de plus admirable. C'est autour de nous, c'est sous nos pieds qu'il produit ses plus étonnantes merveilles. Le sol ombragé de vos forêts, le tronc de vos arbres, le chaperon et le pied de vos murs, les allées de vos jardins, les eaux courantes et les eaux stagnantes de vos vallons, voilà les plus riches dépôts qu'il puisse offrir à votre curiosité, les asyles où il concentre la vie et la fécondité, depuis le départ jusqu'au retour des beaux jours. Au milieu des innombrables habitants de ces fraîches demeures, recueillez surtout ces masses verdâtres et glaireuses que vous voyez souvent flotter à la surface des eaux, et qui ne vous présentent à la vue simple qu'un paquet confus de filaments, rudes au toucher, d'une organisation grossière et homogène ; soumettez-les à l'action du microscope, et à l'aspect des magnifiques et rians objets qui dérouleront sous vos yeux ravis leurs transparents anneaux, leurs rapides métamorphoses, vous bénirez la main qui les sème avec tant de profusion autour de vous, vous conviendrez que les rois de la terre dans toute leur gloire, que nos arts dans toute leur puissance, ne sauraient rivaliser avec eux, et vous envieerez le sort des savants qui ont consacré leurs veilles à la contemplation et au dénombrement de tant de merveilles.

« C'est à la plus humble, à la plus dédaignée, mais non à la moins intéressante de ces filles de l'onde, que M. Gaillon a consacré le mémoire dont il vous a fait

hommage et que vous auriez sans doute fait insérer en entier dans votre recueil, sans l'époque tardive de sa réception. « Ayant dirigé, dit-il, mes recherches sur les « animalcules qui pullulent dans les eaux des mares, des « parcs et des étangs, je me trouvai naturellement en « contact avec *Fulva intestinalis* : mon dégoût cessa ; « j'examinai de plus près cette production si abondante « et trop peu connue. Mon premier soin fut de soumettre « au microscope quelques parties de la membrane, « pour en connaître le tissu ; je le trouvai formé de « cellules polygones, vertes, régulières, formant les « mailles d'une sorte de réseau. Ce réseau est un plexus « résultant des points de contact et d'anastomose de la « cloison des cellules, et qui est blanchâtre ou moins coloré que ces cellules. » Après s'être bien convaincu de la nature complètement végétale de ces tissus, M. Gail- lon, poursuivant ses observations, vit avec surprise la membrane jaunie perdre sa consistance et se couvrir de points opaques de différentes formes, ces points devinrent bientôt des filaments élargis à leur base, très-atténués à leur extrémité, formés d'un simple rang de cellules arrondies ; le développement et l'accroissement de ces jeunes filaments sont le signal de la désorganisation de la membrane, et alors la plante prend un aspect tout particulier qui l'avait fait désigner comme une espèce différente par plusieurs auteurs. Notre confrère, après avoir décrit dans le plus grand détail toutes les formes qu'elle revêt, cite tous les ouvrages où elle est mentionnée ou figurée dans ses divers états, de manière à épuiser complètement la matière, et faire preuve d'érudition autant que de sagacité dans ce double travail.

« Après avoir mis, par les observations et les recherches que nous venons de citer, les botanistes en garde contre les métamorphoses d'une espèce trop peu étudiée jusqu'à lui, et contre le double emploi auquel elles

avaient donné lieu, M. Gaillon termine son instructif et curieux mémoire par des réflexions sur la nécessité des observations microscopiques, pour acquérir des notions exactes sur l'organisation et la classification des êtres. Loin de les regarder comme fournissant des moyens abusifs de subdivisions en histoire naturelle, il pense avec Semebier « qu'elles tendent à rapprocher « ces mêmes êtres par les rapports qu'elles établissent « entre ceux qui sont déjà connus et ceux qu'on découvre « par ces nouveaux yeux, qu'elles nous procurent un nouveau point de vue pour considérer l'univers, pour reconnaître partout le sceau imposant de son divin auteur, « pour admirer l'uniformité de ses lois, l'unité de son plan et la liaison de tout ce qu'il renferme, en un mot, « pour étendre les bornes de cet univers, sans déranger son ensemble, ou plutôt pour rendre complète l'idée que nous en pouvons avoir. »

« Nous partageons, Messieurs, l'opinion qu'émet à cet égard M. Gaillon; nous pensons avec lui que c'est à la paresse des observateurs, au défaut de suite dans les observations et non à l'usage du microscope, qu'on doit s'en prendre des doubles emplois trop fréquents dans l'établissement des espèces en histoire naturelle; nous sommes persuadés surtout qu'entre des mains aussi habiles et aussi exercées que les siennes, cet instrument ne peut recevoir qu'un emploi utile pour la science autant qu'honorable pour notre jeune et savant confrère. »

— M. Botta a rendu compte de la traduction de l'ouvrage du docteur Ferrara sur *l'Étna, ses éruptions, et ses produits volcaniques*, par notre savant confrère, M. Robert, qui a fait don de son manuscrit à l'Académie.

Après un éloquent préambule dans lequel on trouve un parallèle habilement tracé entre la manière dont les anciens plus puissants par l'imagination, et les modernes

plus puissants par la raison, ont parlé tour-à-tour de cette montagne fameuse, M. Botta continue en ces termes :

« Personne n'était plus en état de nous donner une histoire complète de l'Étna, que le docteur Ferrara. Doué d'un zèle infatigable, armé de toutes les connaissances nécessaires, plein de tout ce qui avait été écrit avant lui sur ce colosse formidable, habitant sur les lieux mêmes, il a tout vu, tout examiné, tout comparé, et c'est le fruit d'une longue suite de travaux qu'il offre au public.

« L'ouvrage de M. Ferrara se compose de quatre parties, la première contient la description de l'Étna. L'élévation de cette terrible montagne, la nature de son sol, la température de ses diverses régions, ses particularités les plus remarquables, ses points de vue, ses environs, tout y est peint avec un grand talent, tout y inspire un vif intérêt.

« La 2^e partie est toute historique; elle comprend le récit de toutes les éruptions qui ont eu lieu depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. En la lisant, on se croit transporté dans un autre monde, tant est grand le contraste de cette nature en travail avec le calme perpétuel de nos climats.

« On trouve dans la 3^e un traité complet des matières vomies par le volcan. C'est ici que la science de l'auteur se montre dans toute sa richesse. Chaque objet y est examiné avec beaucoup de soin, sous tous ses rapports physiques, chimiques et minéralogiques. L'auteur, qui s'était fait admirer dans les deux premières parties par une imagination brillante et un talent descriptif très remarquable, fait preuve dans celle-ci d'un esprit d'analyse digne des plus grands éloges.

« La 4^e et dernière partie est remplie de considérations géologiques et physiques d'un grand intérêt.

« Tel est l'ouvrage de M. Ferrara, et vous pouvez

juger, Messieurs, par ce court exposé, de son importance. M. Robert a voulu rendre un service à la science, en le traduisant en français, et il est évident, pour la commission chargée de vous rendre compte de son travail, qu'il a exécuté son utile entreprise avec un rare bonheur. Sa traduction, autant qu'on peut en juger sans avoir l'original sous les yeux, est claire et précise, et à coup-sûr elle est toujours facile et harmonieuse. Elle a l'air de couler de source, on n'y découvre aucune trace du travail pénible d'un traducteur. Otez le titre, et vous allez croire que c'est un ouvrage original. »

Des citations choisies avec goût de quelques fragments de l'ouvrage, tels que la vue du sommet de l'Étna, l'incendie de 1669, la culture de la Sicile, l'opinion de l'auteur sur le foyer de l'Étna, ont mis l'Académie à portée de juger et du mérite de l'auteur et de celui du traducteur.

Permettez-moi, Messieurs, d'acquitter ici un vœu formé par M. Robert, et qui est également dans mon cœur, celui de déposer une fleur sur la tombe de M. Bidault, qu'une mort prématurée a enlevé depuis peu à sa famille et à ses nombreux amis.

M. Robert devait à M. Bidault non-seulement la communication de l'ouvrage du docteur Ferrara, mais encore une note du voyage que M. Bidault a fait lui-même à l'Étna, et que notre confrère a cru devoir consigner toute entière dans sa traduction.

Rien n'égalait la candeur, la franchise, la bonté de M. Bidault, si ce n'est un goût irrésistible pour les sciences, et un désir insatiable d'enrichir son esprit de connaissances utiles. Jamais élève ne m'a été plus cher, parce que jamais je n'en ai rencontré qui aient réuni, dans un degré plus éminent, les qualités de l'esprit à celles du cœur.

Infortuné jeune homme , puisse le souvenir de tes vertus , que je rappelle ici avec tant de plaisir , porter un rayon de consolation dans l'ame de ta famille désolée ! Puisse la faible guirlande que je suspends ici solennellement à ton urne funéraire , épargner une larme à ta jeune veuve , tempérer l'amertume de ses regrets , et suspendre , du moins pour quelques instants , la violence de sa douleur !

CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

M. Dubuc a donné lecture d'une *Notice sur des figues reconnues dangereuses.*

Les 15 et 24 du mois de janvier dernier , M. Dubuc fut requis avec MM. Flaubert et Giret-Dupré , docteurs en médecine , par M. Baille , commissaire principal de police de Rouen , pour faire l'examen de six à sept milliers de figues , dites de Portugal , qui avaient été signalées à l'Administration comme dangereuses , et qui étaient déposées dans le magasin frais et humide du sieur Am... , rue du Père-Adam , le résultat de cet examen fut que ces fruits n'étaient plus commercables , et que la vente devait en être interdite , parce que l'usage de ces fruits détériorés pouvait porter atteinte à la santé. En conséquence la totalité des figues fut jetée à l'eau par l'ordre de l'Administration municipale.

Laisant aux savants médecins auxquels il a eu l'honneur d'être associé , le soin de caractériser les effets nuisibles que les figues soumises à l'examen étaient susceptibles de produire sur l'économie animale , M. Dubuc a cru pouvoir se livrer à quelques expériences particulières dans le dessein de rechercher et de découvrir , s'il était possible , la cause des effets nuisibles qui avaient été la suite de l'usage de ces fruits détériorés.

Voici le résumé, fait par M. Dubuc lui-même, du travail qu'il a présenté à l'Académie.

« Les figues trouvées dans le magasin du sieur..... étaient presque dépourvues du parenchyme charnu et du principe mucoso-sucre qui caractérisent ces sortes de fruits lorsqu'ils sont de bonne qualité.

« La plus grande partie de ces fruits, ainsi que la matière pulvérulente qu'ils avaient fournie, renfermaient des insectes du genre des mites, qui avaient dévoré une partie de la substance des figues.

« L'alcool en a extrait une matière résineuse, âcre au goût qui paraît provenir du suc laiteux et corrosif du figuier. Il est vraisemblable que ce suc ne conserve son âcreté dans les fruits que jusqu'au moment de leur parfaite maturité, puisqu'on ne l'a pas trouvé, dans de bonnes figues, conservées même en magasin depuis plus d'une année.

« Les vapeurs irritantes fournies par ces fruits, étaient un mélange d'acide carbonique, d'acide hydrocyanique et d'huile animale, dont les éléments ont été produits soit par l'effet d'une végétation imparfaite, soit par l'effet de la fermentation qui a été excitée intérieurement.

« Les effets malfaisants de ces figues doivent donc être attribués, 1° aux insectes et aux larves qu'elles contenaient, et dont l'âcreté a quelque analogie avec celle des cantharides ordinaires; 2° au suc laiteux âcre du figuier dont participent les fruits quand ils sont cueillis avant leur maturité, comme paraissent l'avoir été ceux qui font le sujet de cette notice; 3° à l'acide carbonique, mais spécialement à l'acide prussique dont les effets sont connus pour être des plus dangereux sur l'économie animale. »

M. Dubuc termine sa notice en faisant observer qu'il y a près de 30 ans, il fut chargé avec M. Le Pecq de la

Clôture, docteur médecin, de visiter un navire amarré vis-à-vis de la Bourse, dont la presque totalité de la cargaison consistait en figues qui exhalèrent une odeur si insupportable, que non-seulement plusieurs hommes de l'équipage en furent incommodés, mais encore les matelots des vaisseaux voisins.

M. Mouchard, délégué du parlement pour être présent à l'opération, ordonna, sur le rapport de MM. les Commissaires, que le navire serait mis à l'instant en quarantaine, à l'île de la Croix. Les circonstances dans lesquelles on se trouvait à cette époque ne permirent pas de donner suite à cette affaire.

= Dans une lettre qu'il a adressée à l'Académie, M. Le Bouvier père, ancien négociant, annonce qu'il a lu avec le plus grand intérêt le Mémoire de M. Dubuc l'aîné, sur l'encollage des étoffes et toileries, au moyen de diverses espèces de parements; que d'après un passage du voyage de Sonnerat aux Indes et à la Chine, il n'y a pas lieu de douter que le tisserand Indien ne confectionne sa toile en plein air, malgré la violence de la chaleur qui règne dans ces climats; que l'on doit par conséquent en conclure que les Indiens font usage d'un procédé quelconque qui conserve aux fils de coton la force, la souplesse et l'élasticité nécessaires au tissage; que ce procédé doit être très-simple, puisqu'il n'y a point de peuple civilisé moins avancé dans les arts que le peuple Indien; que comme, il ne croît dans l'Inde ni blé, ni seigle, ni pommes de terre, mais seulement du riz, il est porté à croire que cette dernière substance fait la base de l'apprêt des Indiens, enfin qu'il serait digne du zèle de M. Dubuc de tenter quelques essais en ce genre. L'Académie, prenant en considération les observations de M. Le Bouvier a chargé M. Dubuc, de lui faire un rapport à ce sujet. Déjà M. Dubuc a entrepris quelques expériences, mais il a prié la

compagnie de lui permettre de renvoyer son rapport à l'année prochaine.

Notre confrère réserve aussi, pour la même époque, la communication des résultats d'un assez grand nombre d'expériences qu'il a commencées, en 1820, sur la *fabrication artificielle du salpêtre*.

= L'Académie doit encore à M. *Dubuc* des notices sur la distillation de l'eau de mer. Dans cet écrit, notre confrère propose des moyens pour dépouiller l'eau de mer de toute substance étrangère, et la rendre propre aux usages de la vie. (L'Académie a délibéré que ce travail serait imprimé en entier à la suite de ce rapport).

= M. *Robert* a rendu compte d'un Mémoire dans lequel M. *Vène* entreprend de résoudre la question suivante : « Prouver ou réfuter la théorie de Dalton qui prétend que, dans l'atmosphère, les différents fluides aëriiformes ne sont pas chimiquement unis, mais seulement mêlés mécaniquement, et de manière que l'un n'agit pas sur l'autre : c'est-à-dire, par exemple, que les molécules d'azote ne repoussent point les molécules d'oxygène, mais exclusivement celles d'azote ».

Après avoir présenté l'analyse du Mémoire de M. *Vène*, M. *Robert* conclut en ces termes : « Il est facile de voir que les raisonnements employés par l'auteur, quoiqu'ils paraissent confirmer l'opinion de Dalton n'en sont pas moins une véritable refutation masquée sous la diversité du langage.

Parce que deux quantités égales de deux gaz différents supposent une pression double de celle qui est propre à chacun d'eux, Dalton conclut qu'il n'y a entre ces deux gaz ni attraction, ni répulsion. M. *Vène* trouve la consé-

quence inexacte , puisque le même effet aurait lieu si les deux quantités réunies au lieu d'être de matière différente appartenaient au même gaz.

Suivant Dalton et d'après l'énoncé de son opinion, le calorique existant dans les gaz se trouverait placé dans l'intervalle de leurs molécules; l'auteur établit au contraire qu'en vertu des attractions bien reconnues du calorique, ce fluide ne peut résider que sur leurs molécules matérielles.

Enfin Dalton veut que l'élasticité soit due à la force répulsive des molécules, tandis que M. Vène prétend qu'elle est l'effet du calorique et de l'électricité.

Le Mémoire de M. Vène paraît à M. Robert marqué au coin du talent, et il regarde l'auteur comme un de ces hommes auxquels il appartient d'enrichir le domaine de la Science.

= Au nom d'une commission, M. *Vitalis* a rendu compte de l'analyse d'un sable chrômifère de Saint-Domingue, par M. P. Berthier, ingénieur des mines, professeur de docmasie à l'École royale des mines.

« Ce sable, dit M. Berthier, m'a été remis par M. le professeur Vitalis qui a bien voulu me transmettre en même-temps les renseignements suivants sur son gisement.

« Il ne vient pas de l'île Saint-Domingue même, mais de la partie méridionale d'une petite île nommée l'Île à Vaches, qui se trouve à 17 kilomètres au sud de la première. On ne l'a encore rencontré dans l'île à Vaches que sur une partie de la plage qui n'a pas plus de 33 mètres de longueur, et qui forme l'embouchure d'une vallée bordée de chaque côté par des rochers. Un faible ruisseau qui coule dans cette vallée apporte le sable chrômifère aux époques de ces débordements, et il le dépose sur la plage en couches de 2 à 3 centimètres d'épaisseur, pêle-mêle avec du sable blanc.

« Le sable de l'île à Vaches, tel qu'on l'a apporté en

Europe, est composé de grains de fer chrômé, parmi lesquels on distingue, soit à l'œil nu, soit à l'aide de la loupe, quelques autres grains de minéraux assez variés. Les grains les plus apparents sont des débris de coquilles calcaires et de rochers de même nature; les plus petits grains sont amorphes, translucides, fort durs, les uns blancs, les autres jaunâtres, et la plupart d'un rose plus ou moins foncé: tout porte à croire que ce sont des fragments de quartz et de pierres gemmes. Enfin on parvient, au moyen du barreau aimanté, à extraire du sable de l'île à Vaches 1 à 2 centièmes de son poids de très-petits grains d'un noir foncé presque sans éclat et que l'on a reconnus appartenir à l'espèce *fer titané*.

« Le fer chrôme peut être débarrassé de toutes ces substances, en traitant le sable par l'acide muriatique, après en avoir séparé le fer titané par le barreau aimanté, et en le soumettant ensuite à un lavage soigné à l'aiguette à main. C'est le sable ainsi purifié qui a été analysé.

« Les grains de fer chrômé ont tout au plus la grosseur d'une tête de canon; ils sont tous parfaitement cristallisés; leur forme est l'octaèdre régulier, sans facettes additionnelles: leurs arêtes ne sont nullement émoussées par le frottement. La couleur de ces grains est le noir foncé pur, et ils sont doués d'un très-grand éclat; cet éclat ressemble plutôt à l'éclat du jayet qu'à celui d'une substance métallique, leur pesanteur spécifique est très-grande, mais on ne l'a pas déterminée; ils sont cassants et faciles à broyer; leur poussière est d'un brun foncé. Lorsqu'on les chauffe très-fortement, ils s'agglomèrent légèrement, et sans rien perdre de leur poids; ils deviennent d'un gris bleuâtre très-foncé. Ils ne font pas du tout mouvoir l'aiguille aimantée.

« Pour analyser ce minéral, j'ai essayé d'employer l'action des acides, mais en en faisant bouillir 10 grammes pendant plusieurs jours avec de l'acide muriatique concentré,

je n'ai pu en dissoudre qu'un gramme ; j'ai donc été obligé de l'attaquer par les matières alcalines , comme les pierres. Néanmoins l'expérience ne m'a pas été inutile , elle m'a appris que les substances dissoutes par l'acide étaient entre elles dans le même rapport que dans la partie non dissoute , ce qui prouve que le minéral ne renferme , en mélange , aucune substance soluble dans les acides.

» L'analyse définitive a été conduite comme il suit : 16 grammes de fer chrômé , réduit en poudre impalpable , ont été tenus au rouge pendant deux heures dans un creuset d'argent , avec 16 grammes de potasse caustique , et 32 grammes de nitrate de potasse ; on a délayé la matière dans l'eau , et on a bien lavé le résidu : on a traité celui-ci d'abord par l'acide muriatique un peu étendu afin de dissoudre complètement la silice qu'il contenait , et ensuite par l'acide muriatique concentré pour dissoudre tout l'oxide de fer ; il est resté du fer chrômé non attaqué dans la proportion d'environ moitié de la quantité employée. La dissolution muriatique a été évaporée à siccité , et le résidu a été repris par l'eau , la silice est restée pure ; la liqueur précipitée par l'ammoniaque a donné un mélange d'oxide de fer et d'alumine qui a été pesé , puis on l'a traité au creuset d'argent avec de la potasse caustique pour en extraire l'alumine ; l'opération a fait voir en même-temps qu'il ne contenait pas d'oxide de chrôme. La liqueur alcaline contenait tout le chrôme à l'état d'acide chrômique , et la plus grande partie de l'alumine a été exactement saturée d'acide nitrique , il s'est précipité de l'alumine très-pure ; on y a ajouté ensuite un petit excès d'acide et après un peu d'ammoniaque , il s'en est encore séparé quelques traces d'alumine ; la liqueur ne renfermait plus alors que de l'acide chrômique : on a ramené cet acide à l'état d'oxide vert , au moyen d'un mélange d'hydro-sulfate d'ammoniaque et d'acide muriatique tel que la dissolution fût toujours acide : on a fait bouillir , pour chasser l'excès d'hydrogène

sulfuré, et on a filtré, après quoi on a précipité l'oxide de chrôme par l'ammoniaque; la décoloration complète des eaux mères a prouvé qu'elles ne contenaient plus rien. Le résultat moyen de plusieurs analyses a été :

Oxide rouge de fer.	0,372.	contenant oxigène.	0,112.
Alumine	0,218.		0,103.
Oxide vert de chrôme	0,360.		0,117.
Silice.	0,050.		0,025.

1,000.

» La partie du minéral non attaquée par une première opération ayant été analysée par les mêmes procédés, a donné des résultats à très-peu près semblables.

» Si la silice était accidentelle, on voit, d'après ces quantités d'oxigène que contiennent l'oxide de chrôme, l'oxide de fer et l'alumine, que le fer chrômé de l'île à Vaches, serait un sous-Chrômate double de fer et d'alumine dans lequel l'acide et chacune des deux bases renfermerait la même quantité d'oxigène. Ce double sous-chrômate aurait pour formule, d'après la notation de M. Berzelius, $F^2 Ch. + Al^2 Ch.$ Mais la silice peut-elle être regardée comme accidentelle? Cela ne me paraît pas probable; car, 1° il est difficile d'admettre dans les petits grains parfaitement cristallisés du minéral de l'île à Vaches un mélange mécanique de quartz aussi considérable; 2° toutes les variétés de fer chrômé analysées jusqu'à présent ont donné de la silice. Quelques-unes à la vérité en ont donné fort peu, mais il est possible que les chimistes qui ont fait les analyses ne l'aient pas dosée exactement, parce que lorsqu'on traite la matière fondue et lessivée, par l'acide muriatique concentré, une partie de la silice se sépare en forme de gelée et ne peut que difficilement se séparer de la partie du minéral non attaquée.

Si l'on supposait la silice combinée avec la totalité de

l'alumine, on trouverait pour le fer chrômé de l'île à Vaches la formule $Al^1 S + 4 F Ch.$ qui est assez simple, mais pour les autres variétés, les formules seraient au contraire fort compliquées. D'ailleurs la manière dont le fer chrômé se comporte lorsqu'on le chauffe très-fortement dans un creuset brasqué semble devoir faire rejeter cette supposition; en effet ce minéral, traité de cette manière, s'agglomère en une masse à cassure grenue, d'une couleur gris foncé et matte, agissant très-fortement sur le barreau aimanté, mais ne contenant aucunes grenailles métalliques. La perte qu'il éprouve, et qui est de 4 à 5 pour $\frac{0}{0}$ tout au plus, prouve que l'oxide rouge de fer est seulement ramené au minimum; d'un autre côté on sait que l'oxide de fer, et l'oxide de chrôme, purs, mêlés ensemble, se réduisent très-bien au creuset brasqué, et produisent un alliage homogène; il faut donc que ces oxides soient retenus dans le fer chrômé par une force énergique qui s'oppose à leur réduction; cette force ne peut être que l'affinité que l'alumine exerce sur eux.

« D'après ces considérations, ce qui me paraît le plus vraisemblable c'est que la silice est, comme l'oxide de chrôme, combinée avec de l'oxide de fer et de l'alumine, dans toutes les variétés du fer chrômé.

« Le fer chrômé de l'île à Vaches n'est pas au nombre des plus riches en oxide de chrôme: sa composition est à très-peu près la même que celle du fer chrômé du département du Var, mais il est remarquable à cause des formes cristallines parfaitement régulières qu'il présente. Sa grande pureté, ou au moins la grande facilité avec laquelle on le purifie, le rendrait très-précieux pour préparer avec économie des alliages de fer et de chrôme, et cet objet pourrait devenir important si, comme j'ai lieu de le croire d'après les expériences que j'ai faites, on peut, en alliant environ $\frac{1}{100}$ de chrôme à de l'acier fondu, donner de la dureté à cet acier sans diminuer sa ductilité,

et

et le rendra en même temps susceptible de présenter un très-beau damassé.

« Pour obtenir un alliage de fer et de chrome avec le minimum de fer chrome, le choix du flux n'est pas indifférent. Avec les verres terreux, (silice, alumine et chaux), on n'en obtient qu'une très-petite quantité; l'oxide de fer est ramené au minimum, et reste avec l'oxide de chrome dans la scorie, tant est grande l'affinité de ces deux oxides; avec les verres alcalins, tel que le verre à vitres, le minerai donne 0,30 à 0,33 d'alliage: en se servant de borax vitrifié, il en donne 0,30 à 0,40. La proportion de borax la plus convenable pour fondre le minerai de l'Isle à Vaches est de 40 pour 0/0. La scorie que produit le borax ne retient ni oxide de fer, ni oxide de chrome, mais il se volatilise une grande quantité de ces deux métaux; aussi le couvercle du creuset brasqué de charbon, dans lequel on opère la réduction, se trouve-t-il tapissé d'une multitude de grenailles,

» L'alliage de fer et de chrome préparé avec le fer chromé est très-dur, très-fragile, aussi blanc que le platine, et très-éclatant: sa texture est cristalline; sa cassure montre qu'il est formé de prismes aciculaires entrecroisés. Il s'attache au barreau aimanté, mais beaucoup moins fortement que le fer pur: les acides l'attaquent à peine, et l'eau-régale elle-même ne le dissout que très-difficilement.

MÉDECINE.

M. le docteur *Godefroy* vous a donné la solution de la question suivante, proposée par notre correspondant M. Moreau de Jonnés, qui s'occupait alors d'une monographie sur la fièvre jaune: *les épidémies qui ont ravagé la ville de Rouen, dans les derniers siècles, et qui sont dési-*

guées sous le nom générique de peste , n'étaient-elles pas , pour la plupart , le typhus ou même la fièvre jaune , et non la peste ?

Pour procéder avec ordre dans son travail , M. Godefroy l'a divisé en deux sections.

La 1^{re} est consacrée à l'histoire de toutes les maladies épidémiques qui ont régné à Rouen et aux environs , depuis le commencement du 14^e siècle jusqu'à nos jours.

Dans la 2^e , l'auteur , après avoir présenté sommairement le tableau des maladies qui ont régné épidémiquement à Rouen et dans quelques contrées de la Normandie , trace les caractères qui distinguent les fièvres connues sous les noms de putride , maligne , de typhus , de fièvre jaune et de peste.

Par ce rapprochement , notre confrère , en facilitant les moyens de décider si les épidémies dont il a parlé étaient la peste , ou si elles n'offraient pas toute autre espèce de fièvre , répond pleinement à la question de M. Moreau de Jonnés.

Les regrets que M. de Jonnés vous a manifestés , de la manière la plus honorable pour M. Godefroy , de n'avoir pas reçu son mémoire assez à temps pour pouvoir profiter des savantes recherches qu'il contient , suffisent , Messieurs , pour vous donner une idée de l'importance de ce travail.

== M. Moreau de Jonnés vous a adressé un exemplaire de sa *Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles , suivie de recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de cette maladie pestilentielle.*

Cet ouvrage , dit M. Godefroy , qui avait été chargé d'en rendre compte , est divisé en trois parties :

La première contient des recherches historiques sur les irruptions de la fièvre jaune pendant les 15 , 16 , 17 et 18^e siècles. Ces recherches tendent à conduire , par le

témoignage des auteurs contemporains ; à la découverte de l'origine de cette maladie , et à prouver, qu'elle est endémique dans les isles de l'Archipel des Antilles.

La seconde offre le tableau historique et médical des irruptions de la fièvre jaune des Antilles , au commencement du 19^e siècle , dressé d'après l'observation immédiate de cette maladie , à bord des vaisseaux , dans les hôpitaux ; et parmi les troupes des Indes occidentales.

Dans la troisième partie, l'auteur présente des recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de la fièvre jaune.

Après s'être livré à quelques développements sur chacune de ces trois parties, M. Godefroy termine ainsi son rapport : « Il me serait agréable de pouvoir annoncer que M. Moreau a complètement satisfait aux questions qu'il s'était proposé , et qu'il a enfin résolu le problème difficile qui depuis long-temps occupe les savans ; mais je dois à la franchise et à la vérité de dire que malheureusement il n'en est pas ainsi. Quoique l'ouvrage de M. Moreau soit bien écrit , et qu'il contienne des recherches intéressantes , cependant cet ouvrage ne peut être considéré que comme un recueil où l'on trouve des matériaux qui pourront entrer dans la construction d'un édifice que la science attend encore , et que l'humanité réclame avec empressement. »

= Organe de la commission nommée pour cet objet ; M. Godefroy a fait le rapport sur deux opuscules adressés à l'Académie par M. Desmoulins , D. M. P.

Le 1^{er} dont s'est occupé M. le Rapporteur , a pour titre : *De l'état du système nerveux sous ses rapports de volume et de masse , dans le marasme non senile , et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses.*

Après avoir exposé fidèlement les principes de l'auteur , M. Godefroy ajoute : M. Desmoulins ne craint-il pas

d'encourir le reproche d'attribuer beaucoup trop à la masse cérébrale ? La masse suffit-elle donc pour établir son énergie ? Dans cette hypothèse , les facultés intellectuelles seraient toujours en rapport avec elle. L'intelligence décroîtrait chez le vieillard dans une proportion relative à la diminution réelle ou supposée de l'encéphale. Cependant le savoir , la prudence , la sagesse ont été jusqu'à présent regardés avec raison comme l'appanage de la vieillesse ; et ne rencontrons-nous pas tous les jours des vieillards qui , sous les glaces de l'âge , conservent toute la force de l'imagination et tout le feu du génie ? D'un autre côté , combien de grosses têtes remplies de volumineux cerveaux sont portées par de jeunes imbécilles ?

Quant aux corollaires de médecine pratique que l'auteur déduit de sa doctrine , M. le Rapporteur n'y apperçoit rien de neuf , rien qui n'ait été dit par les médecins philosophes. Qui ne sait , dit M. Godefroy , qu'il convient de détourner sur la masse , d'appeller sur un autre système d'organes , une concentration de forces dirigée vicieusement , et opiniâtement fixée sur le système nerveux ? N'est-il pas reconnu depuis long-temps que l'on doit chercher à diminuer l'action vitale trop excitée des nerfs ; que l'encéphale et les nerfs sont quelquefois frappés d'une faiblesse relative. Dès la plus haute antiquité , les vrais médecins ont invoqué avant tout les ressources de l'hygiène. Ils dédaignaient le vain étalage d'une polypharmacie condamnée par les bons esprits de tous les âges. Les divers exercices , l'équitation , les bains , la récitation , les voyages , les distractions que l'on trouve au milieu d'une société choisie , tenaient le premier rang parmi les remèdes qu'ils croyaient convenables d'employer , et qui , entre leurs mains , ont été couronnés des plus heureux succès.

Passant ensuite à l'examen du deuxième opuscule de

M. Desmoulin, intitulé : *Apperçu philosophique sur la possibilité de perfectionner l'homme par les modifications de son organisation*, M. Godefroy, séduit, comme il le dit lui-même, par le titre, admet en principe avec l'auteur, que puisque tout, dans l'homme, dépend de son organisation, il s'ensuit que la possibilité de son perfectionnement n'est pas une chimère. Mais combien il s'en faut que l'ouvrage de M. Desmoulin fasse enfin connaître ce moyen tant cherché ?

Laissant de côté les réflexions de l'auteur sur le développement des corps en général, réflexions qui ne sont pas toujours présentées avec clarté, M. Godefroy se contente de le suivre dans l'examen de quelques organes en particulier, et relève, en passant, quelques contradictions qui lui sont échappées.

Les principaux organes à modifier, suivant M. Desmoulin, pour atteindre le but du perfectionnement de l'homme, sont ceux de la génération dont le développement amène dans l'individu une existence toute nouvelle, et agit puissamment sur les facultés de l'entendement. Les affections pathologiques de la poitrine et de l'abdomen, les fièvres adynamiques et ataxiques portent souvent une atteinte funeste au cerveau, et nuisent plus ou moins au libre exercice de certaines facultés.

De tous ces faits M. Desmoulin croit pouvoir conclure que, pour prévenir ces dangereux effets, l'éducation doit consister à faire contracter des habitudes actives, compatibles avec l'intérêt de la santé, en harmonie avec la position sociale la plus probable de l'individu.

M. Desmoulin regarde donc comme indispensable une réforme dans notre éducation actuelle, et c'est, dit-il, dans la génération existante qu'il faut la tenter, parce que c'est dans cette génération que l'on doit préparer les dispositions de la race qui n'est pas encore : c'est là qu'est la source des vices et des vertus de la postérité.

L'auteur s'étaye à ce sujet de l'autorité de Pythagore et de Lycurgue. Ces philosophes avaient réduit le problème de la politique et de la morale à sa plus simple expression : constituer l'homme de la manière la plus favorable pour son bonheur personnel et celui de ses semblables, en déterminant une composition matérielle de ses organes capable de propriétés et de dispositions meilleures, et en soumettant cette organisation à des exercices qui maintiennent et fortifient ces dispositions.

« L'avis est sage, dit M. le Rapporteur ; mais, même après la lecture de l'ouvrage de M. Desmoulins, nous en sommes encore réduits à chercher les moyens d'exécution. »

Nous ajouterons avec plaisir que l'Académie a trouvé dans le travail de M. Desmoulins une preuve du zèle avec lequel il cultive une des branches les plus difficiles de l'art de guérir.

= M. Vigné, au nom d'une commission, a fait un rapport sur un nouveau mémoire de M. Desmoulins, D. M. P., qui a pour titre : *Suite des recherches sur l'état de volume et de masse du système nerveux, et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses.*

Après avoir rapporté et sagement discuté les faits sur lesquels M. Desmoulins cherche à établir la doctrine qu'il propose, M. Vigné conclut en ces termes : « Toujours guidés par la vérité, ici d'ailleurs entraînés par l'évidence, nous refuserons d'admettre l'application que l'auteur fait de ses idées sur le développement et ce qu'il appelle la nutrition d'organes, aux circonstances dont il parle. En regrettant, Messieurs, de ne pouvoir admettre le système de M. Desmoulins, nous rendrons cette justice à son mémoire qu'il annonce un grand amour pour le travail, et pour la science de l'homme, un zèle digne de votre approbation. »

= M. Desormeau, président de la faculté de médecine de Paris, a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire du discours qu'il a prononcé dans la séance publique de cette faculté, le 16 novembre 1819, sur cette question : *Quelle a été l'influence de l'esprit de système sur les progrès de la médecine ?*

Essayons, dans une analyse rapide, de faire connaître l'esprit et le mérite de ce discours. Avant d'entrer dans l'examen de la question, l'auteur fixe d'abord ce qu'on doit entendre par *système*. « Ce mot, dit-il, exprime un assemblage, une collection de faits ou d'idées, mais une collection faite avec ordre, avec méthode, de telle manière que l'esprit saisisse les rapports qui unissent ces faits, et que comparant de nouveau entre eux les jugements formés par la considération de ces rapports, et, marchant ainsi d'abstraction en abstraction, il arrive enfin à un rapport général qui les lie tous, à une idée abstraite qui embrasse toutes les autres, à une cause première qui régit tous les faits qu'assemble le système. La contemplation, et par suite l'expression de ces rapports généraux, de ce que présentent de commun des faits ainsi rassemblés, coordonnés et comparés, est ce que l'on appelle une *théorie*. Ainsi l'établissement d'un système conduit à celui d'une théorie, et telle est la connexion qui existe entre ces objets, que l'on confond souvent les expressions qui les désignent.

« Pour voir naître un système parfait, il faut que presque tous les faits dont l'ensemble doit constituer une science aient été observés avec soin, rassemblés avec ordre, étudiés sous toutes leurs faces, comparés dans tous leurs rapports : il faut aussi qu'à l'époque où un pareil travail est devenu possible par l'accumulation successive des observations, il se présente un homme doué en même temps de cette sagacité profonde qui sait saisir toutes les nuances, découvrir tous les rapports des objets, et d'un génie assez vaste, assez puissant pour embrasser tant de

choses sans confusion , et faire sortir de leur étude, comme autant de jets de lumière, quelques corollaires exacts et précis ; ce n'est qu'alors qu'une science existe réellement, qu'elle mérite véritablement son nom.

« Mais si l'on exige une telle perfection, combien sera petit le nombre des sciences ! Ce n'est en effet que par des efforts pénibles, soutenus avec constance pendant une longue suite de siècles, qu'on peut amasser les matériaux nécessaires pour élever un semblable édifice, et la nature avare fait souvent attendre long-temps l'habile architecte qui doit les mettre en œuvre. A combien d'erreurs ne s'expose-t-on pas si on veut créer un système avant que les observations soient assez nombreuses, si on ne considère les objets que sous un petit nombre de rapports, si on se permet d'écarter, de nier ou de torturer les faits qui ne cadrent pas avec les autres, ou si, avant tout examen, on a bâti une hypothèse sur les fondements les moins solides, et à laquelle cependant on rapporte tout ?

« Telle est malheureusement l'histoire de tous les systèmes qui ont successivement envahi l'empire de la médecine, et qui, en présentant aux yeux le fantôme de la science, ont détourné pendant plus ou moins de temps nos regards de la science elle-même. Pour en rester pleinement convaincus il suffit de parcourir rapidement l'histoire des théories nombreuses qui se sont succédées tour-à-tour depuis l'origine de la médecine jusqu'à nos jours.

« *Pythagore* voulait expliquer les lois de l'économie animale, la formation des maladies, l'ordre de leurs phénomènes, l'action des médicaments, par la puissance des nombres ; *Démocrite* par le mouvement et par les rapports de forme ou de situation des atômes ; *Héraclite* par les diverses modifications que peut produire l'influence du feu créateur et conservateur de l'univers.

« Ces théories étaient loin sans doute de jeter quelque jour sur la nature et le traitement des maladies, mais elles affranchissaient la médecine du joug théosophi-

que qui plaçait l'origine des maladies dans la colère des Dieux, et dont l'effet devait être d'éloigner de toute scrutation de la nature des désordres causés par ces maladies, et même d'interdire toute espèce de remèdes. Ces théories éveillaient du moins l'attention, excitaient les esprits à examiner, à observer les affections morbides, à les étudier, à les décrire avec plus de soin et d'exactitude qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.

« Enfin *Hippocrate* parut et sépara, suivant l'expression de *Celse*, la médecine de la philosophie... Ce grand homme, admiré des savants de tous les siècles, ne rompit cependant pas le lien qui unit les deux sciences; il reconnut que la science de l'homme devait avoir ses lois propres, et qu'elle ne devait pas rester asservie à des théories qui lui étaient étrangères; il voulut que dans leur association la médecine tint le 1^{er} rang, et que la philosophie lui prêtât seulement ses méthodes sévères de raisonnement pour les approprier à la nature des objets qu'elle doit embrasser.

« La route était tracée, mais bientôt les sages préceptes d'*Hippocrate* furent oubliés... les uns prétendirent ramener la médecine à l'expérience seule, les autres s'imaginèrent que le raisonnement seul devait leur servir de guide pour découvrir la vérité. Ces dogmatistes se partagèrent en une infinité de sectes dans les doctrines desquelles on peut retrouver les premiers éléments des théories que l'on a vu éclore dans des siècles plus rapprochés de nous. »

Ici l'auteur passe en revue les principales de ces théories, celle de *Themison*, chef des méthodistes, ressuscitée de nos jours par *Brown*; de *Galien*, partisan des qualités; de *Paracelse*, qui le premier introduisit dans la médecine des rêveries astrologiques et alchimiques; de *François Sylvius de le Boë*, que l'on peut regarder comme le chef de ces médecins chimistes, qui, pour le malheur du genre humain, dit *Blumenbach*, régna long-temps en Europe.

Sydenham ramena la médecine à l'observation , et traça des descriptions générales de maladies , frappantes de vérité , et dignes de servir de modèles. Il est fâcheux que ce savant ait avancé que chaque médecin ne devait suivre d'autre guide que son expérience propre , et qu'en combattant l'esprit de système il n'ait pas su lui-même s'en garantir.

« A peu près dans le même-temps , l'application des mathématiques à la physiologie , celle de la mécanique et de l'hydraulique aux fonctions de l'économie animale , préparaient un nouveau système qui renversa celui des médecins alchimistes , et se soutint quelque temps avec un certain éclat.

« *Baglivi*, en Italie , *Frédéric Hoffmann*, en Allemagne, ne tardèrent pas à jeter les fondements de la doctrine physico-médicale qui attribua aux solides du corps humain la prééminence dans la conservation de la santé ou la production des maladies.

« *Boerhaave* , en purgeant la pratique médicale des erreurs des médecins chimistes qui l'avaient précédé, fonda cependant la théorie de la médecine sur la réunion des principes de la chimie et de la mécanique. Dans le même-temps , *Sthal* , en faisant jouer au principe de la vie , qu'il appelle *ame* , dans la direction des actions du corps humain sain ou malade, un rôle plus important, plus exclusif que ne l'avaient fait *Van-Helmont* et les solidistes mécaniciens, créait la secte des *animistes*.

« Une tendance générale ramène les esprits vers la médecine hippocratique , vers cette doctrine dans laquelle l'expérience s'éclaire continuellement par le raisonnement, et le raisonnement se déduit avec sévérité de faits bien observés, bien étudiés, bien comparés...

« Maintenant , conclut M. Desormeaux, nous avons toutes les données nécessaires pour la solution du problème que nous nous sommes proposé. Reconnaissons

que si l'esprit de système a souvent détourné les médecins du but vers lequel ils doivent tendre , que s'il a retardé très-sensiblement les progrès de la vraie doctrine médicale , cette disposition est un mal inhérent à la nature de l'esprit humain , et que , considérée d'un certain côté , elle a aussi ses avantages et son utilité. Restons cependant fermement attachés à la saine manière de philosopher en médecine ; et si nous voyons paraître quelques-unes de ces théories brillantes qui se présentent de tems en tems dans le monde médical , ne les admettons pas aveuglément , ne les rejettons pas non plus sans examen , mais jugeons-les sans prévention , et tâchons de démêler ce qu'elles peuvent renfermer de vrai... Faisons à la médecine l'application des principes de *Plutarque* , enseignons lui à tirer quelque utilité même de ses ennemis.

« La faculté de médecine de Paris en même-temps qu'elle a constamment montré son attachement sincère à la véritable médecine hippocratique , son éloignement pour les systèmes , a toujours travaillé avec une égale ardeur au perfectionnement de l'art. C'est cet esprit qui l'a dirigée dans le choix de M. Orfila pour remplir la seconde chaire de chimie légale , et de MM. Béclard et Marjolin , dont la nomination a excité tant d'applaudissemens. Avec de tels soutiens peut-elle craindre de voir jamais s'éteindre ce feu sacré , cet amour ardent et pur de la vérité , qu'elle s'est efforcée d'allumer , et qu'elle travaille incessamment à entretenir ?

= C'est encore à M. Desormeaux et à son savant collègue M. Destouet , que vous êtes redevables des deux premiers volumes de la traduction qu'ils publient en commun du grand ouvrage de Morgagny , *De sedibus et causis morborum per anatomem indagatis*.

Voici un extrait du rapport que M. Hellis a fait sur cette traduction :

« L'ouvrage de Morgagny, dit M. le Rapporteur, est depuis long-temps connu et apprécié, et c'est avec raison qu'il passe pour le plus précieux trésor que possède la médecine interne. Quelle idée plus heureuse, plus propre à reculer les bornes de la médecine, à fixer sa marche, que celle de rechercher dans les dépouilles des morts, la cause et le siège des maladies, de rapprocher les désordres que le mal a produits des symptômes que l'on a observés pendant la vie, de remonter ainsi jusqu'aux sources, d'en déduire le traitement le plus convenable dans les cas analogues, et de faire servir la science du passé à la découverte de l'avenir. Que de talents, de recherches, d'érudition, de sagacité ne fallait-il pas pour achever une telle entreprise ? Ce projet qu'il avait conçu dans sa jeunesse, et médité pendant une longue carrière, Morgagny ne l'exécuta qu'à l'âge de 80 ans ; et indépendamment de cette circonstance, on concevrait à peine comment un seul individu réduit à lui-même, sans le secours d'un seul élève, sans l'aide d'un seul secrétaire, a pu, dans un âge aussi avancé réunir un aussi grand nombre de faits, les coordonner, les discuter, les enrichir des plus excellentes réflexions, si, dans cette enceinte même, nous n'avions pas une preuve vivante que quelquefois, par un heureux privilège, le nombre des années n'affaiblit en rien l'ardeur du travail, la vigueur de l'esprit et la force du raisonnement.

» Il semblerait qu'un ouvrage de la nature de celui-ci, qui offre à toutes les pages les résultats d'ouvertures cadavériques, ne dût inspirer que le dégoût, et lasser par sa monotonie ; cependant il n'en est pas ainsi.

» La manière piquante dont les faits sont présentés, les rapprochements qui en naissent, la lumière qui en jaillit, la candeur, la bonhomie avec laquelle les théories les plus heureuses sont proposées, sont pour le lecteur autant d'attraits que relèvent encore un style pur,

des tournures neuves et originales, une abondance, une richesse, un luxe d'expressions qui naissent de la multitude des idées et de la fécondité du sujet.

« Les histoires que l'auteur rapporte sont autant de tableaux variés qu'il offre aux yeux ; partout on reconnaît la nature et l'expression de la vérité. Ce sont, si je puis m'exprimer ainsi, une suite de petits drames dont la dernière scène dévoile la marche et la cause d'un dénouement souvent inattendu... C'est surtout dans ses longues scholies que l'on admire la pénétration de son esprit, la justesse de son raisonnement, et sa vaste érudition. Rien ne lui échappe ; il a tout vu, tout observé, tout compris : il a profité de tout, et il nous fait part de ses découvertes. Il semble qu'il prenne à tâche de délasser le lecteur de la présence continuelle de la douleur et des cadavres, et qu'il cherche à consoler de l'aspect de la mort par les avantages que l'on peut en tirer pour prolonger la vie.

« Mais, continue M. Hellis, je ne dois pas oublier que j'ai à vous rendre compte du mérite de la traduction et non de celui de l'ouvrage : et c'est ce que je vais faire après avoir dit quelques mots sur ce genre d'entreprise en général.

« En somme, il est vrai de dire que celui qui traduit un bon ouvrage nous fait un véritable présent... Mais je ne sais si de tous les médecins qui ont illustré les siècles derniers, il en est un seul qui ait écrit dans la langue propre de sa nation. Mûs sans doute par le désir d'étendre leurs bienfaits et leur renommée, ils ont adopté la langue latine qu'ils regardaient comme l'idiôme naturel de tout homme lettré, la clef de toutes les connaissances et le cachet d'une bonne éducation. Leur intention sans doute n'a jamais été d'être traduits. Que leur importait la multitude ? ils n'écrivaient que pour les médecins, et tous doivent être lettrés....

« Certes, Morgagny, quand il écrivait son immortel ouvrage ne nous faisait pas l'injure de croire qu'après un demi-siècle on reviendrait contre l'anathème qu'il avait prononcé, lorsque, dans la préface de son livre, il dit, en indiquant les sources où il a puisé : J'ai mieux aimé ne pas citer de faits plutôt que de les prendre dans des auteurs traduits.

« D'un autre côté, si l'on traduit du latin en français les ouvrages de médecine. ceux qui entreront dans la carrière négligeront des études qu'ils ne regarderont plus comme des préliminaires indispensables. Quelques ouvrages traduits feront oublier tous les autres, et on ne se donnera plus la peine de les consulter par ce qu'on deviendra chaque jour plus incapable de le faire.....

« Ne doit-on pas regretter, par cette raison, qu'un professeur de la faculté de Paris, dont les talents et la profonde érudition sont connus de tous les savants, soit un des coopérateurs de la traduction de Morgagny ? Vingt fois nous l'avons entendu lui-même gémir sur l'insuffisance des études premières ; n'est-il pas à craindre qu'en voulant y apporter un remède, il n'ait fait qu'empirer le mal ?

» Je ne puis cependant me dispenser de payer ici aux traducteurs le tribut d'éloges qui leur est dû pour le talent et la fidélité avec laquelle ils ont commencé à exécuter la tâche longue et difficile qu'ils se sont imposée. Je m'étendrai davantage sur le mérite de cette traduction lorsqu'elle sera plus avancée. »

= M. *Hellis*, D. M., a aussi rendu compte des travaux de la Société de médecine de Lyon, depuis le mois de juillet 1818, jusqu'au mois de septembre 1820.

Après avoir présenté quelques considérations générales qui tendent à prouver que ce n'est jamais que dans le sein des Sociétés purement médicales que le médecin peut

espérer d'intéresser en traitant de l'investigation des maladies, des détails anatomiques, de la comparaison des procédés opératoires, de la discussion des théories, M. Hellis annonce que, guidé par les principes qu'il vient d'exposer, il se contentera de choisir parmi les faits nombreux que renferme le précis des travaux de la Société médicale de Lyon, ceux qui lui ont paru les plus susceptibles d'être généralement appréciés.

M. Hellis appelle d'abord l'attention sur un étranglement interne terminé très-heureusement et d'une manière bien rare; le fait a été communiqué à la Société par M. Bouchet. Un jardinier depuis long-temps tourmenté de violentes coliques, avait pris sans succès divers remèdes qui lui avaient été conseillés par des charlatans, lorsqu'il se forma au-dessus de l'anneau inguinal droit, une tumeur fluctuante avec tout les signes de la gangrène. Un officier de santé appelé près du malade regarde la mort comme certaine; et cependant il se décide à appliquer un caustique sur la tumeur. Le lendemain, à l'ouverture du péritoine, il se détacha une portion d'intestin gangrené, et il se forma un anus contre nature qui guérit spontanément et en peu de temps.

Le même recueil offre l'observation d'un étranglement interne déterminé par un nœud complet formé autour d'uneanse d'intestin par l'appendice cœcal. Ce fait rappelle à M. Hellis deux étranglements tout-à-fait semblables: l'un qu'il a été à portée de voir à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1816, et l'autre, produit par la même cause, dont il a depuis communiqué l'observation à l'Académie royale de Rouen.

Vient ensuite l'histoire d'un assez grand nombre de maladies causées par des métastases dont il est impossible de nier l'existence. Parmi les nombreux exemples rapportés par M. Zandiek qui a recueilli ces observations, M. Hellis croit suffisant d'en citer deux: le 1^{er} est celui

d'une demoiselle âgée de 20 ans , qui eut une éruption de petits boutons dont la disparition fut suivie d'une toux fréquente qui céda à un vésicatoire. Le vésicatoire supprimé , la toux revint accompagnée d'un point très-douloureux au côté droit de la poitrine avec fièvre aigue , etc. On se décida à rétablir l'exutoire supprimé et la guérison fut stable.

Le 2^e exemple est relatif à une dartre aux aisselles et au visage , qui fut remplacée successivement par une toux, un point de côté , douleur à l'estomac avec nausées , douleur à la vessie avec dysurie , une éruption miliaire , le retour de la douleur à l'estomac : enfin la dartre reparaît et les accidents cessent.

Parmi les observations de M. Zandick , on trouve aussi un exemple rare d'insensibilité complète de la peau , à la suite d'affection gastrique , sans altération de l'action musculaire , ainsi qu'un cas de catalepsie causé par une vive frayeur.

M. Le Rapporteur aurait éprouvé , dit-il , un plaisir bien vif à parler des travaux de M. Trollet , sur la rage , s'ils eussent appris quelque chose de neuf ; mais l'auteur ne fait que ressusciter l'opinion d'Armentarius , en prétendant que la rage consiste uniquement dans l'inflammation de la muqueuse des bronches. Or , M. Hellis a ouvert plusieurs chiens morts de la rage , il a assisté à la dissection d'un assez grand nombre d'hommes morts de la même maladie , et il affirme que les assertions de M. Trollet ne sont pas toujours conformes à l'observation. L'inflammation de la muqueuse bronchique n'est point constante dans l'hydrophobie ; elle est quelquefois légère , quelquefois nulle. Il n'en faut pas moins applaudir , suivant notre confrère , à ceux qui font de nouvelles recherches sur cet objet , et il cite ici avec distinction M. Magendie qui déjà est parvenu à se rendre maître des mouvements d'un chien enragé , et a dissipé tous les symptômes de la rage de cet animal,

animal, en injectant de l'eau distillée dans l'une de ses veines...

M. le Rapporteur ne fait mention des recherches de M. Desgranges, sur l'emploi du seigle ergoté, pour ranimer les contractions de l'utérus dans l'accouchement, que pour proscrire son usage. Il paraît qu'il produirait plutôt l'inflammation abdominale que l'accouchement, et que son action sur la matrice ne peut produire que les effets les plus déplorables, et dont M. Desgranges a été lui-même témoin.

M. Hellis s'étend avec complaisance sur une opération de la taille vaginale, par M. Janson, sur une fille de 10 ans, et qui, malgré de grandes difficultés dans l'exécution, a été couronnée d'un succès prompt et complet.... N'oublions pas, ajoute M. le Rapporteur, que le procédé de la taille vaginale, dont l'acquisition est toute moderne, a été pratiqué avec succès par un des membres résidents de cette compagnie, destiné à hériter des talents et de la renommée de ses prédécesseurs.

M. le Rapporteur termine, comme la Société médicale de Lyon, en cherchant à exciter l'animadversion de l'Académie, et en invoquant la surveillance des magistrats sur une composition dangereuse qui n'est pas moins en vogue dans notre ville que sur les bords du Rhône, c'est-à-dire sur le remède de Le Roy. Au mois d'août dernier, cinq personnes moururent à Lyon victimes de ce prétendu spécifique. Le remède a été saisi à la requête du Jury médical, un procès-verbal a été dressé, et les pièces ont été envoyées au ministre. A son remède, le sieur Le Roy a eu soin de joindre un livre de sa façon, pour en favoriser le débit. La lecture d'un passage de ce monstrueux écrit a prouvé que la doctrine de Le Roy est un ramas dégoûtant de tout ce qu'il y a de plus absurde, de plus inepte et de plus révoltant : la langue, la raison, le bon sens y reçoivent de continuels outrages.

Puissent les réflexions de M. Hellis faire enfin ouvrir les yeux à ceux de nos concitoyens qui seraient malheureusement tentés de faire usage d'une composition perfide et qui a déjà fait tant de victimes parmi nous !

≡ M. Frédéric Bouteiller, de Rouen, D. M., vous a prié d'agréer l'hommage d'un exemplaire de son *Essai sur l'hypocondrie*, thèse qu'il a présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 27 juin 1820.

Cette dissertation est divisée en 4 parties : la 1^{re} est consacrée à des considérations générales sur la maladie ; la 2^e traite de ses principales causes ; dans la 3^e l'auteur décrit ses signes et ses symptômes, et dans la 4^e il indique les moyens curatifs.

« La thèse de M. Bouteiller, dit M. le docteur Prévost, qui a été chargé d'en rendre compte, est écrite avec ordre et méthode ; on est convaincu, en la lisant, que l'auteur a profondément étudié le sujet qu'il avait à développer. Le traitement sage et vraiment philosophique qu'il propose, annonce des connaissances solides en médecine. A ce début dans la carrière médicale, on reconnaît que M. Bouteiller a reçu l'instruction première tout-à-fait indispensable pour entrer avec honneur dans le sanctuaire des sciences. C'est cette instruction qui accoutume l'esprit à des méditations sérieuses, à une attention soutenue ; qui procure l'avantage de voir presque toujours les objets sous leur véritable point de vue : avantage précieux pour un médecin, et qui fait présager, pour M. Bouteiller, des succès honorables dans l'exercice de la médecine. »

≡ Un hommage du même genre vous a été rendu par M. Charles Desalleurs, D. M. de la Faculté de Montpellier. Son *Apréologie méthodique*, ou *Essai sur la classification et le traitement des Aprées en général*, est moins

une dissertation qu'un ouvrage complet sur cette matière.

« Autant, dit M. Vigné, chargé d'en rendre compte, je regretterais d'être obligé, dans l'intérêt de la vérité, de porter un jugement défavorable sur un ouvrage soumis à mon examen, autant je me félicite d'avoir à vous rendre compte de celui dont vous a fait hommage le fils de l'un de mes plus estimables collègues.

» Exposer, décrire avec ordre les nombreuses altérations que peut éprouver la respiration, est le but que se propose l'auteur, et voici les moyens dont il se sert pour l'atteindre :

» L'objet de toute distribution méthodique dans les maladies, est de les disposer suivant leurs affinités respectives. La manière la plus naturelle, et même la seule naturelle, serait d'en parler d'après leur essence même, mais les principes constitutifs des maladies ne sont pas plus connus du médecin que ceux des corps ne le sont des physiciens. Il a donc fallu classer les maladies d'après d'autres idées, et M. Desalleurs a choisi les signes qui les accompagnent le plus constamment. En effet, les maladies sont caractérisées au dehors par certains effets visibles, et c'est en étudiant l'histoire de ces différents effets, connus sous le nom de symptômes, que l'on parvient à jeter les bases d'un corps de doctrine.

» D'après ces considérations générales, et des généralités sur la physiologie, qui supposent des connaissances très-étendues, l'auteur établit trois classes dont la première renferme les apnées complètes ou les asphyxies vraies; la seconde, les apnées incomplètes ou asphyxies imminentes; la troisième, les apnées nerveuses ou symptomatiques. M. Desalleurs forme ensuite les ordres, les genres et les espèces d'après la différence des causes, de leur siège, de leur action; de là résulte un tableau synoptique contenant trois classes, huit ordres, dix-huit genres et quatre vingt-dix espèces. On peut dire de ce

travail que l'idée en est heureuse , le plan bien conçu , les divisions naturelles et les subdivisions très-exactes.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. le Rapporteur dans les développements qu'il a donnés sur les huit chapitres qui traitent des divisions et des subdivisions du tableau synoptique , mais ces développements , qui figurent d'une manière si intéressante dans le rapport de M. Vigné , seraient déplacés dans l'extrait que j'offre ici de son travail.

» Trois autres chapitres , reprend M. Vigné , sont le complément de l'ouvrage dont j'ai été chargé d'entretenir l'Académie. »

» Dans le huitième , où il s'agit de distinguer la mort apparente de la mort réelle , M. Desalleurs ne regarde pas toujours comme un signe certain de mort réelle la toile transparente qui recouvre la cornée , et qu'on peut enlever avec un linge ; je partage , à cet égard , l'opinion de M. Desalleurs. Mais si à l'enduit muqueux dont il s'agit , sont réunis l'affaissement et la flaccidité du globe de l'œil , ainsi que cela arrive souvent quelques heures après la mort , je pense , avec le célèbre Louis , et d'après l'observation que j'ai faite et que j'ai publiée moi-même , que , pour l'intérêt des vivants , il ne faudrait pas attendre les premiers signes de la putréfaction cadavéreuse comme le propose M. Desalleurs avec Winslow , Bruhier , Luga et autres médecins très-estimables.

« Le neuvième chapitre est un tableau raisonné de tous les moyens , de tous les remèdes que les plus savants praticiens sont convenus d'employer dans les asphyxies , et je dois dire que , sur ce point , l'auteur n'a rien négligé , rien omis.

« Le dernier chapitre est consacré aux louanges que M. Desalleurs réservait à ces hommes recommandables par les lumières qu'ils ont jeté sur l'objet de son travail. L'auteur place à leur tête l'illustre Pia , dont la vie toute entière est un modèle de vertu , et une série continuelle

de services rendus à ses semblables. Disciple reconnaissant, M. Desalleurs, qu'un sentiment délicat avait porté à placer son ouvrage sous les auspices de MM. Flaubert et Vitalis, ses premiers maîtres, rappelle, en le terminant, tout ce qu'il doit à M. le docteur Prunelle, l'un des célèbres professeurs de la faculté à laquelle il se glorifie d'appartenir.

« Ainsi, Messieurs, dès les premiers pas qu'il fait dans la carrière médicale, M. Charles Desalleurs offre à la société un homme utile, à l'humanité un ami généreux, à l'art de guérir l'un de ses plus zèles et de ses plus dignes sectateurs.

= L'Académie doit à la Société médicale d'Evreux, l'envoi des Nos 61, 62 et 63 de son Bulletin. Ces trois numéros, dit M. Gosseume qui en a rendu compte, font toujours également honneur à la plume et à la critique sage du rédacteur.

AGRICULTURE.

M. Meaume a fait l'analyse du rapport de M. Sylvestre, sur les travaux de la Société royale et centrale d'agriculture pendant l'année 1819, suivi des Notices biographiques sur MM. les barons Petit de Beauverger et Pailissot de Beauvois.

Après un préambule dont M. le Rapporteur a donné lecture, M. Sylvestre entre dans le détail des travaux entrepris, et des recherches dirigées dans l'intérêt de l'agriculture. Il fait valoir d'abord les avantages qui résultent
1° des correspondances établies avec le conseil d'agricul

ture formé près le ministre de l'intérieur ; 2^o de l'augmentation des sociétés d'agriculture dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 200 ; 3^o des instructions et des ouvrages populaires répandus parmi les agriculteurs ; 4^o de l'exposition des produits de l'industrie nationale.

M. le Secrétaire de la Société centrale d'agriculture se plaint d'une adresse inconsidérée présentée par des fabricants de draps pour obtenir la prohibition de la sortie de nos laines , et il développe les raisons qui ont déterminé le gouvernement à ne pas accueillir cette demande ; il rappelle les circonstances qui ont amené l'introduction en France , des chèvres à duvet de cachemire , et les diverses observations faites jusqu'à ce jour sur le poil de ces animaux , comparé à celui des chèvres indigènes.

M. Sylvestre ne fait qu'indiquer une suite de mémoires relatifs à une espèce de sauterelles , à l'éducation des vers à soie , à l'entretien et au traitement des animaux domestiques.

La culture de la pomme de terre se perfectionne chaque année , et ses usages se multiplient. Le maïs , le colza , le sainfoin ont fourni d'abondantes récoltes.

Des procédés nouveaux ont été proposés pour hacher les fourrages , pour l'incision annulaire de la vigne , pour la plantation d'arbres fruitiers et les semis de sapin ; pour reconnaître la maturité des arbres des routes , pour la préparation de la poudrette et de l'urate calcaire , pour perfectionner un grand nombre d'instruments ruraux , tels que charrue , moulin , crible , semoir , etc...

La Société a reçu une foule de mémoires sur des objets généraux , et tous sont de nature à mériter une haute attention de la part du gouvernement !... Des mesures certaines sont prises pour garantir désormais la subsistance de la population entière de la France.

M. Meaune termine son travail par l'analyse des deux

notices biographiques qui font suite au rapport de M. Sylvestre.

= Dans l'analyse de l'Extrait des travaux de la Société d'agriculture du dép^t de la Seine-Inférieure, pendant les trois derniers mois de l'année 1820, M. Meaume a trouvé de nouvelles preuves des talents de quelques-uns de nos collègues ou de nos compatriotes.

= M. Dubuc a rendu un compte très-détaillé de la séance publique de la Société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer, tenue le 17 juillet 1820. Peu de temps avant de tenir sa séance publique, la Société de Boulogne se rendit en corps à l'humble habitation où Lesage, auteur du roman de *Gilblas*, termina sa carrière, et y fit placer solennellement une table de marbre noir, avec cette simple inscription : *Ici est mort l'auteur de Gilblas, en 1747.*

Une Notice apologétique sur Lesage, lue, la veille, à la Société, par M. Hédouin, l'un de ses membres, a sans doute donné l'idée de cette cérémonie, qui fait autant d'honneur à ceux qui l'ont conçue qu'à celui qui en était l'objet.

M. le Sous-Préfet de Boulogne a ouvert la séance publique par un discours dans lequel il félicite la Société sur l'intérêt qu'inspirent ses utiles travaux presque tous dirigés vers un but philanthropique, et qui concourent aux succès des vues que forme, pour le bonheur de la France, le meilleur comme le plus sage des Rois.

M. Dabuc parcourt ensuite le rapport fait par M. Demarle, secrétaire, sur les travaux de la société. Ces travaux sont divisés en deux sections : la 1^{re} comprend l'agriculture et l'économie rurale ; la seconde est consacrée aux sciences et aux arts.

Dans la 1^{re} section, trois mémoires se font distinguer par l'intérêt général qu'ils présentent.

Le 1^{er} traite de la maladie connue dans les campagnes sous le nom vulgaire de *piétain*, *fourchet*, mais désignée par les vétérinaires sous celui de *pesogne*, et à laquelle sont très-sujets les moutons et les chèvres.

Les auteurs de deux mémoires que la Société a reçus sur le *piétain* attribuent cette maladie à l'humidité des terrains que fréquentent les bêtes à laine, et à un séjour trop long, de ces animaux, sur les mêmes litières.

M. Deruider propose de combattre la maladie par le remède suivant, qu'il regarde comme un spécifique certain. On délaye d'abord 4 gros d'opium brut dans deux cuillerées d'eau chaude, on y mêle ensuite peu à peu une once d'acide nitrique (eau forte) à 28 degrés, et on ajoute aussi par parties une once d'huile de vitriol (acide sulfurique) à 66 degrés. Avant d'appliquer ce caustique, on scarifie le pied de l'animal pour en faire sortir la matière purulente, et on en bassine la partie malade avec une barbe de plumé trempée dans la liqueur. La dose ci-dessus en une seule application, suffit pour la guérison de cent bêtes.

M. Dubuc rappelle ici un autre médicament qui s'emploie, dit-il, avec le même succès. Ce médicament se prépare avec huit parties en poids d'onguent *ægyptius*, et une partie aussi en poids de résine d'Euphorbe réduite en poudre fine. Ce remède s'emploie comme le précédent.

Le 2^e mémoire, dont M. Demarle signale l'importance, a pour objet la culture du blé *lamma*, originaire de la Grande-Bretagne, et introduit en France, en 1797. Sans contester les avantages que cet espèce de blé peut procurer à l'agriculture et qui sont bien connus de tous les cultivateurs, M. le Rapporteur affirme, d'après des renseignements exacts, que ce blé ne réussit pas mieux dans nos contrées que le blé blanc ou rouge qui se cultive parmi nous, de tems immémorial. Il pense par cette raison qu'on

ne doit en emblaver les terres que pour un huitième ou un dixième des récoltes ordinaires.

Le 3^e mémoire est relatif à l'introduction en France ; d'une nouvelle espèce d'aveine ou *aveine unilatérale à grappes*, originaire du nord de l'Europe. M. Morel de Vindé, pair de France, qui la cultive en grand dans ses domaines, près de Versailles, assure qu'elle rend quarante mesures pour une, et quelquefois plus. M. le Rapporteur conclut de ce fait qu'on ne peut trop se hâter de profiter des avantages qu'assure à notre agriculture cette nouvelle espèce de graminée.

Dans la 2^e section de son rapport, M. Demarle a offert l'analyse d'un assez grand nombre de mémoires adressés à la Société, qui, pour la plupart, roulent sur des sujets connus; un seul a paru à M. le Rapporteur mériter de fixer l'attention de l'Académie, c'est un *Traité des maladies épidémiques* ou populaires, par le D. Trancy, membre honoraire de la Société. Cet ouvrage est, au jugement de MM. Rouxel et Durand, qui en ont rendu compte « Un « très-bon guide pour les chirurgiens de la campagne, qui « y trouveront non-seulement une méthode sûre, claire « et précise, mais encore d'excellents principes qui les « mettront en garde contre les doctrines dangereuses et « contre tout système exclusif pour connaître, prévenir « ou traiter les maladies épidémiques. »

La séance publique de la Société de Boulogne a été terminée par la distribution de plusieurs médailles, et l'annonce des prix proposés pour 1821.

= M. Dubuc a aussi fait connaître le cahier du Recueil agronomique de la Société du département de Tarn-et-Garonne qu'il avait été chargé d'examiner.

Ce cahier, dit M. Dubuc, n'offre qu'un seul article ; mais il mérite, par son importance, l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité publique, puisqu'il

traite de la carie des blés et des moyens d'en préserver les récoltes.

Depuis longtemps (en 1807) M. Benedict Le Prevost, de Genève, a démontré que la carie des blés est due à une plante parasite cryptogame, ou espèce d'*uredo* qui vit aux dépens du grain, et en altère le germe au point d'occasionner la dégénérescence de la plante dans l'acte de la végétation. Ce savant prouva en outre par l'expérience que le sulfate de cuivre (vitriol bleu, vitriol de Chypre) était l'agent le plus sûr et le moins dispendieux pour détruire l'*uredo*, et préserver par conséquent les blés de la carie. Trois kilogrammes et demi de sel dissous dans 250 litres d'eau suffirent pour le lavage de 13 hectolitres de grain, avant la semaille.

En vain on a prétendu que cette préparation pouvait nuire à la santé des semeurs, et qu'il valait mieux recourir au *chaulage* ordinaire. La Société de Montauban ne partage point ces craintes chimériques, et elle assure que, depuis douze ans, des milliers d'arpents de terre ont été ensemencés, dans le département de Tarn-et-Garonne avec du blé préparé par la méthode de M. Prevost, non-seulement avec impunité, mais avec moins de danger réel qu'avec les blés *chaulés*.

M. le Rapporteur se range de l'avis de la société, et invite les cultivateurs à adopter une méthode aussi sûre qu'elle est peu dispendieuse.

= M. Prevost, vétérinaire, vous a fait connaître les travaux de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise, pendant l'année 1820.

M. Prevost commence par donner l'analyse du discours prononcé, à l'ouverture de la séance, par M. Feburier, président de la Société, et qui a pour objet de démontrer les avantages qui résultent pour la Société d'adjoindre aux cultivateurs qui en font partie, des savants

versés dans la connaissance des principes de la botanique, de l'anatomie et de la physiologie végétales.

Dans le compte rendu des travaux de la Société, par M. le Secrétaire, on distingue un article relatif à l'influence de l'épine-vinette sur les céréales. M. Andrieu ne partage point l'opinion de M. Yvart sur les prétendues qualités nuisibles du voisinage de cet arbrisseau. La question est donc encore à résoudre.

La description d'un modèle de bergerie économique, par M. Morel de Vindé, n'est pas un des articles les moins intéressants de ce rapport. La bergerie de M. de Vindé est vaste, bien aérée, et le plancher en est élevé au-dessus du sol. Il est à regretter que la plupart des cultivateurs de notre département se refusent à remplir des conditions si essentielles pour la santé des moutons, et pour l'amélioration de leur laine.

Un grand nombre d'autres articles du rapport offrent aussi de l'intérêt, mais n'ont rien d'applicable aux procédés de l'agriculture, dans notre département.

La Séance a été terminée par la distribution de deux médailles d'encouragement. La première au sieur Off, jardinier en chef des superbes jardins de M. Page, à Montgeron; la deuxième au sieur Thabouret, charretier de M. Testard, cultivateur et propriétaire au Tremblay.

Trois médailles ont été aussi décernées par le gouvernement, la 1^{re} à M. Boucher, médecin, à Versailles, pour le récompenser de son zèle à propager la vaccine; et les deux autres à MM. Rieusse, de Viroflai, et Seguin, de Jouy, pour l'amélioration des chevaux en France.

= M. Vitalis vous a entretenu des travaux de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, séante à Tours, qui a fait parvenir à l'Académie le n^o 2 des Annales qu'elle publie.

On trouve dans ce n^o la fin d'un mémoire sur le défrichement, où l'auteur traite des semis et plantations d'arbres dans les landes de la Bretagne, avec l'explication d'une planche représentant (fig. 1 et 2) une charrue et une herse pour le défrichement des landes, et (fig. 3) une herse pour l'ensemencement des landes en arbres résineux. La planche n'est pas jointe au texte. On y parle ensuite de deux sortes de nouveaux blés propres à remplacer ceux de Mars; et dont M. Vilmorin, membre de la Société royale d'agriculture de Paris a envoyé des échantillons. La 1^{re} sorte est le *blé de Felleberg*, que le célèbre Pictet de Genève a fait connaître, et qui est très-estimé en Suisse. Ses produits sont considérables, sa paille est aussi haute que celle des plus beaux blés d'automne. Cependant il a deux défauts: le 1^{er} d'être sujet à s'égrainer, ce qui nécessite une attention particulière pour sa récolte; le second que son grain est tout-à-fait glacé. Ces défauts, remarque-t-on, seront peut-être compensés et au-delà par les avantages qu'il présente. La 2^e sorte est le *blé de Sicile à épi coné*. Ce blé est également plus élevé que nos froments de Mars ordinaires. M. Vilmorin le cultive depuis plusieurs années, et il l'a trouvé constamment plus productif et plus précoce que les deux espèces cultivées dans nos contrées.

En 1817, la Société de Tours sollicita et obtint de l'administration l'autorisation d'établir une pépinière de mûriers dont les produits devaient être gratuitement distribués tous les ans aux cultivateurs. Les cultivateurs, saisis d'un esprit de vertige, à l'époque de la révolution, abattirent ces arbres précieux, et détruisirent en un instant le travail et l'espoir de plusieurs générations... La pépinière départementale est tout-à-fait organisée. Tous les ans elle reçoit une plantation de 20,000 pieds de mûriers qui, cinq ans après, seront en état d'être transplantés à demeure.... Si l'on considère que 20,000 mûriers peuvent nourrir

assez de vers à soie pour produire , tous les ans , 2500 liv. de soie , on calculera facilement la rapide progression que peut recevoir cette intéressante culture , et l'avantage qu'en retirera le département d'Indre-et-Loire.

Cet article sur la pépinière de mûriers établie dans ce département en amène un autre dans lequel on traite des avantages que trouverait chaque cultivateur à former chez lui des établissements de ce genre , appropriés à ses facultés ou à l'étendue de ses possessions...

Il ne suffit pas de planter même avec soin , il faut , dans les premières années , préserver les jeunes arbres de tout ce qui pourrait nuire à leur accroissement , et on sait que les chenilles sont le plus terrible fléau que l'on ait à redouter pour les arbres de presque toutes les espèces. Après avoir rappelé à MM. les Maires des communes rurales toute la latitude des pouvoirs que la loi leur accorde pour forcer les propriétaires à l'échenillage , le rédacteur ajoute : « le hasard sert quelquefois mieux que la science , et voici le procédé que lui doit un jardinier de Glasgow , ville d'Ecosse , pour la destruction des chenilles. »

« Un petit morceau d'étoffe de laine ayant été porté par le vent dans un buisson de groseillers , ce jardinier l'y trouva couvert de ces insectes destructeurs. Il mit alors plusieurs morceaux d'étoffe semblable sur les différents arbustes de son jardin , et les chenilles vinrent en grand nombre s'y réfugier pendant la nuit ; de cette manière , il en a tué plusieurs milliers , et il est parvenu à les faire disparaître entièrement. »

Le n° 2 des annales de la Société d'agriculture de Tours est terminé par des *Notions préliminaires sur la nature des terres et leur amélioration* , et qui n'offrent rien de neuf.

Nous ne dirons rien des observations météorologiques faites pendant le 2^e trimestre de l'année 1820 , ni du tableau des mercuriales pendant ce même trimestre , parce que ces deux pièces sont d'un intérêt purement local.

« M. Vitalis vous a aussi rendu compte, Messieurs, de plusieurs opuscules qui vous ont été adressés concernant l'*Appareil vinificateur de M^{lle} Gervais*.

Dans un rapport fait à la Société d'agriculture de l'arrondissement de Narbonne, M. Julia, secrétaire de la Société, rappelle d'abord avec éloge les travaux de Le Gentil, de Porta, de Fabroni, de M. le comte Chaptal, et de M. le comte Dandolo, sur l'art de faire le vin.

Les trois premiers de ces savants œnologues ont cherché à établir une bonne théorie de la vinification, et les principes qu'ils ont posés à cet égard sont aujourd'hui généralement adoptés. Il est en effet reçu que la fermentation vineuse consiste dans la décomposition du principe sucré qui se convertit en alcool et en acide carbonique, à l'aide du ferment contenu dans les cloisons qui séparent les cellules formées dans les grains du raisin, et dans lesquelles se trouve le principe sucré.

Pendant cette opération, il se développe une chaleur qui est relative à la masse des raisins et à l'activité de la fermentation, et qui favorise le dégagement d'une partie du gaz acide carbonique, lequel entraîne avec lui de l'alcool, ce qui occasionne une perte que Fabroni a reconnu être d'un huitième.

Pour obvier à cet inconvénient, M. le comte Chaptal proposa de fermer les cuves avec des planches couvertes d'une grosse toile. De son côté M. Dandolo indiqua un couvercle mobile qu'on soulevait pour donner issue au gaz. M. Julia nous apprend aussi que, dans le midi de la France, quelques agriculteurs faisaient cuver leurs vins dans de grands foudres qui, n'ayant qu'une très-petite ouverture, favorisaient la condensation d'une partie de l'alcool et du gaz acide carbonique.

Mais, continue M. Julia, ces moyens étaient insuffisants, et il était réservé à M^{lle} Gervais d'en trouver un d'une exactitude parfaite, dans son *appareil vinificateur*.

On peut se représenter cet appareil comme un vaisseau distillatoire dont la cuve sert de cucurbite.

M. Julia rend compte ensuite des expériences entreprises par la Société d'agriculture de Narbonne, dans la vue de s'assurer des avantages du nouvel appareil. Ces avantages ont été trouvés tels, suivant lui, qu'il n'hésite pas à conclure que le moyen proposé par M^{lle} Gervais est une des découvertes qui contribueront le plus aux progrès de l'œnologie.

Cette conclusion admise par la Société d'agriculture de Narbonne, a été vivement combattue par d'autres Sociétés du même genre, et surtout par la Société royale d'agriculture de Toulouse, et par la Société des lettres, sciences et arts de Metz, qui nous ont depuis adressé le résultat des expériences sur lesquelles elles se fondent pour refuser à l'appareil *Gervais* les avantages qui lui avaient été d'abord attribués.

En premier lieu, il résulte d'un rapport fait le 6 novembre 1821, par M. *Dispan*, professeur de chimie à la faculté des sciences de Toulouse, au nom des commissions réunies de la Société d'agriculture et de l'Académie des sciences, 1^o que le chapiteau de M^{lle} Gervais ne donne presque rien, et pas même un millième de bénéfice ou d'augmentation de produit; 2^o que ce produit n'est que de l'eau pour les trois quarts, le surplus étant une simple eau-de-vie infectée par le goût et l'odeur du fer-blanc; 3^o mais qu'il y a beaucoup à gagner à couvrir et à fermer exactement une cuve pendant la fermentation, en laissant, bien entendu, au gaz une issue suffisante...

Ces conclusions sont appuyées sur des expériences comparatives, qui nous paraissent avoir été conçues avec sagesse, décrites avec ordre, conduites avec le plus grand soin, et exécutées avec toute l'exactitude que l'on peut désirer dans un pareil sujet.

M. Dispan termine son rapport par les réflexions suivantes :

« On a dit qu'au moyen de l'appareil *Gervais*, les vins les plus verts et les plus faibles deviendraient généreux et agréables. La clôture la plus exacte ne saurait, comme on sent, produire de telles merveilles; mais il n'y a nul doute que le vin ne gagne à être fait à l'abri du contact de l'air... Les vins faits avec le chapiteau *Gervais* doivent donc participer à tous les avantages produits par la clôture, mais, dans le nombre, il ne faut pas compter une augmentation de spirituosité, car les vins faits en vaisseaux clos, avec ou sans appareil *Gervais*, peu importe, ne contiennent pas un atôme d'alcool de plus que ceux faits même à vaisseaux ouverts ».

» Comme les avantages de la fermentation à vaisseaux clos, sauf l'ouverture nécessaire pour le dégagement du gaz, sont le grand résultat utile de tout notre travail, nous avons cru devoir les rassembler ici dans la vue de les faire mieux ressortir. Ces avantages sont, 1^o une augmentation de quantité qui paraît pouvoir s'évaluer à 10 pour 0/0 en général. Nous avons eu 11 1/2; nous connaissons même des personnes auprès de Toulouse qui ont obtenu davantage. 2^o Le vin est plus coloré; c'est encore un de nos résultats. 3^o Il n'est pas plus spiritueux, ainsi que l'expérience nous l'a encore appris; mais comme le chapeau de la vendange, dans une cuve close, ne s'aigrit absolument point, le vin n'y est point exposé à prendre le levain d'acidité que lui donne au contraire le chapeau d'une cuve découverte, sur-tout lorsqu'on tarde trop de temps à découvrir; alors le chapeau, qui s'aigrit toujours plus profondément, venant à s'affaisser aussi de plus en plus, et faisant par conséquent remonter le vin, il finit par arriver que le vin touche la couche aigrie du marc, et dès cet instant le mal est fait. Le vin, au sortir de la cuve, pourra bien n'être pas sensiblement aigre

aigre ; mais il le deviendra toujours davantage à mesure qu'il vicillira. C'est ce qu'éprouvent les propriétaires de vignes de Villaudric , terroir d'ailleurs si précieux par la qualité de ses vins : on y est dans l'usage de ne decuver que dans le mois de décembre. Aussi est-ce un fait connu que les vins de ce canton s'aigrissent généralement , même en bouteilles , quelquefois dès la seconde année , mais communément la troisième. Nous sommes persuadés qu'on les affranchira de cette dégénérescence en fermant les cuves , et on pourra même alors les laisser le temps qu'on voudra dans le marc pour prendre de la couleur , sans crainte d'aucun inconvénient. Seulement il faudra avoir le soin , la fermentation une fois terminée , de fermer le trou de bonde destiné à l'évacuation du gaz : si on se sert d'un tube , on n'aura qu'à le laisser en place , plongeant toujours dans l'eau.

» Nous avons reconnu dans nos expériences que le marc , qui , dans la cuve découverte , exhale une odeur moitié acide , moitié moisie et comme putrescente , n'a dans les cuves couvertes que le parfum même du vin. Nous avons goûté de celui qui était à la superficie , et nous n'y avons trouvé qu'une saveur vineuse très-franche , sans aucune pointe d'acidité. Enfin nous citerons comme un fait curieux qu'il ne s'y voyait aucun moucheron. Toutes ces circonstances portent à croire que les *demi-vins* seraient meilleurs dans les cuves couvertes ; mais quelques faits déjà anciens semblent indiquer qu'il n'en serait pas de même des piquettes , qui ont besoin d'un peu d'acide pour relever leur fateur , résultant de la faible proportion des parties vineuses. Il paraît qu'il faudra decouvrir les cuves une fois le premier et le second demi-vin tirés. Afin d'éviter l'embarras de cette opération , toujours nécessaire d'ailleurs pour enlever le marc , le mieux sera de pratiquer , comme M. de Villeneuve nous a appris qu'on est dans l'usage de le faire aux environs de Castres , une trappe sur

le milieu du fond de la cuve ; le service deviendra beaucoup plus simple, et la clôture exacte sera beaucoup plus facile à obtenir.

« Au surplus, en conseillant de fermer les cuves, nous ne faisons qu'indiquer une pratique dès long-temps en usage dans plusieurs lieux, comme à Béziers, dans le Roussillon, près de Grenoble, à Castres, et sans doute dans beaucoup d'autres endroits encore que nous ne connaissons pas. »

Les expériences faites par la Société de Metz, et dont le détail est consigné dans le journal du département de la Moselle, ont conduit à des résultats qui ne sont pas plus favorables à l'appareil *Gervais* que ceux qui ont été obtenus à Toulouse.

La Commission chargée par la Société royale d'agriculture du département du Rhône, de lui faire un rapport sur l'appareil vinificateur de M^{lle} Gervais, a été conduite à des résultats peu différents. Elle conclut, en effet, des expériences faites en sa présence ;

1° Que les produits, obtenus par le procédé Gervais, ne s'élèvent pas à plus d'un et demi à deux pour cent au-dessus des produits obtenus par le procédé ordinaire ;

2° Que cette augmentation, si toutefois elle a lieu, ne doit point être attribuée à l'appareil condensateur, mais seulement au long séjour du marc et du vin dans la cuve ;

3° Que le vin de l'appareil est plus fait, plus agréable à boire que celui du procédé ordinaire ;

4° Que le vin de l'appareil a moins de montant et moins de couleur ;

5° Que le liquide condensé par l'appareil est en trop petite quantité, et d'une saveur trop insignifiante pour avoir aucune influence sur la qualité du vin.

Cette grande et belle discussion aura du moins servi à mettre hors de tout doute les avantages de la fermentation en vaisseaux clos.

≡ M. Godefroy a fait le rapport dont il avait été chargé sur le *Compte rendu des travaux de la Société académique du département de la Loire-Inférieure*, par M. Palois, médecin à Nantes, secrétaire de la Société.

M. le Rapporteur, dans un heureux choix de citations, offre d'abord l'analyse du discours prononcé à l'ouverture de la Séance publique, par M. Freteau, D. M., président de la Société, et qui a pour objet l'agriculture. L'auteur considérant l'agriculture sous son aspect purement politique, la suit dans ses rapports généraux avec l'organisation sociale, dans son influence immédiate sur le sort des nations, et en déduit quelques conseils applicables à notre situation particulière.

M. Godefroy parle ensuite du rapport dans lequel M. Palois rend un compte succinct des travaux de la Société, pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler. Ces travaux roulent sur l'agriculture, l'économie rurale, les antiquités, les sciences physiques et mathématiques et les belles-lettres.

M. Godefroy regrette, en terminant, que M. Palois ait été empêché, sans doute par ses nombreuses occupations, de se livrer à des développements plus étendus sur les travaux qu'il passe en revue et qui pouvaient acquérir sous sa plume un grand intérêt, en même-temps qu'ils auraient contribué à faire mieux connaître les productions de ses savants confrères.

≡ La Société d'agriculture, arts et commerce des Pyrénées-Orientales a fait parvenir le N^o 4 du bulletin qu'elle publie périodiquement.

≡ M. Dubreuil, conservateur du jardin botanique de Rouen, a soumis au jugement de l'Académie une *Notice sur le traitement des arbres fruitiers, et particulièrement du pêcher*.

« L'auteur, dit M. Levieux, qui vous a rendu compte de ce travail, le Rapporteur, observe d'abord que l'art de conduire les arbres fruitiers fut créé par des hommes habiles sous lesquels il fit de grands progrès, mais que de nos jours, au lieu de tendre à sa perfection, il semble suivre une marche rétrograde, ou du moins rester dans une stagnation qui le met en arrière de tous les autres, surtout dans notre département.

« Frappé de cette triste vérité que l'art de tailler les arbres fruitiers est presque généralement asservi à une aveugle et absurde routine, M. Dubreuil s'attache à fixer les bases d'une bonne méthode pour la pratique de cette partie importante de l'horticulture. »

M. le Rapporteur, après avoir donné des sept chapitres, dont se compose le mémoire, une analyse dont il serait impossible de rien retrancher sans en affaiblir le mérite, conclut en ces termes :

« Messieurs, votre commission convaincue du mérite de l'ouvrage de M. Dubreuil, et de l'heureuse influence que sa méthode doit nécessairement exercer sur la culture des arbres fruitiers, vous propose d'accueillir le vœu qu'il vous a exprimé d'appartenir à cette Compagnie à laquelle il ne peut manquer de se rendre utile par les connaissances qu'il possède dans un art dont le perfectionnement importe surtout à notre département spécialement dévoué au culte de Pomone. »

— M. le baron *Lezurier de la Martel* a donné lecture à la Compagnie du discours qu'il a prononcé le 30 mai 1821, à l'ouverture de la séance publique de la Société d'agriculture, dont il est vice-président.

ARTS INDUSTRIELS.

= M. de Moléon, Ingénieur des domaines, l'un des rédacteurs des Annales de l'industrie nationale et étrangère, a fait hommage à la Compagnie de deux exemplaires d'une brochure intitulée : *Du développement à donner à quelques parties principales et essentielles de notre industrie intérieure, et de l'affermissement de nos rapports commerciaux avec les pays étrangers*, pour faire suite à l'ouvrage de M. le comte Chaptal, qui a pour titre : *De l'industrie française*.

= M. Vitalis vous a rendu compte du *Rapport fait à S. Exc. le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, sur l'état de l'Institution royale des jeunes aveugles*, pendant les exercices 1818 et 1819; par M. le Docteur Guillié, directeur général et médecin en chef de l'établissement.

« Ce rapport, qui fait tant d'honneur à notre savant correspondant, dit M. Vitalis, est divisé en trois parties, savoir : les constructions nouvelles, le compte moral de l'établissement et la comptabilité.

« De ces trois parties, la seconde, qui a pour objet l'amélioration dans le service et les progrès de l'instruction des élèves, est celle qui nous a paru devoir mériter spécialement l'attention de la Compagnie, et la seule par conséquent dont j'aurai l'honneur de l'entretenir.

« M. Guillié fait d'abord observer que durant ces longs jours de deuil où chacun méconnaissait ses devoirs et les interprétait à sa manière, l'établissement, semblable à une terre en friche, n'a produit aucun fruit; c'est même avec douleur, ajoute le respectable chef de l'institution, que nous sommes forcés de dire qu'à l'époque de la réorganisation de l'établissement, il fut reconnu qu'un

des plus efficaces moyens de réforme, était le renvoi d'un grand nombre de ces élèves indisciplinés.

« Depuis l'introduction de la réforme, l'émulation s'est constamment soutenue par l'heureuse rivalité qui s'est établie entre les élèves. Les jeunes aveugles ont eux-mêmes demandé avec instance que des concours plus rapprochés renouvellassent ces luttes honorables, si avantageuses à ceux qui s'occupent des mêmes travaux.

« Tout l'ensemble de l'enseignement a été modifié en prenant pour base les leçons de l'expérience.

« Des livres ont été imprimés pour les jeunes enfants qui apprennent à lire, et comme depuis long-temps il était reconnu que la lecture sur le plomb fatigue et use le toucher, on s'est déterminé à imprimer sur le papier des exercices syllabiques en gros caractères.

« L'étude des langues a été perfectionnée, et de nouvelles méthodes l'ont rendue plus facile et plus prompte. Cette partie de l'instruction a paru digne de la plus grande attention, puisqu'elle est très-utile aux aveugles qui trouvent aisément à se placer comme truchements, en sortant de l'Institution.

« Le même soin a été donné à l'enseignement de la géographie qui a beaucoup gagné par la confection de nouvelles cartes en relief, et par l'usage des tableaux synoptiques adoptés depuis un an.

« L'écriture n'est plus, aujourd'hui, un tour de force oiseux et de pure curiosité. A l'aide de modifications singulièrement ingénieuses, les aveugles peuvent écrire de la manière la plus régulière.

« Les classes de mathématiques ont été multipliées, et les aveugles, si naturellement disposés à cette étude, peuvent s'y perfectionner.

« La musique, qui fait, par excellence, le bonheur et la consolation des aveugles, a été cultivée avec un soin particulier, et les élèves, aidés des conseils de plusieurs

professeurs du conservatoire, ont appris l'harmonie et la composition : ceux des garçons qui montrent des dispositions pour la musique vocale reçoivent trois leçons par semaine. Enfin, l'enseignement de la musique instrumentale est confiée à des maîtres aveugles, secondés par des répétiteurs choisis parmi les élèves les plus intelligents.

« Une bibliothèque nombreuse, la seule de ce genre qui existe au monde, a été pourvue, comme par enchantement, dans l'espace de deux années, de tous les livres nécessaires à l'instruction. C'est avec ces livres, qui ont été composés et imprimés par les aveugles eux-mêmes, qu'on parvient à les instruire, et qu'ils acquièrent, sans aucun secours étranger, des notions de littérature, d'histoire, etc. La bibliothèque de l'institution se compose, en ce moment, de 1720 volumes, presque tous du format in-folio. Les travaux de l'année produiront encore 520 volumes.

« On ne perd jamais de vue que la fin que l'on doit se proposer en instruisant des aveugles, est de les mettre à même de pourvoir un jour à leurs besoins par l'exercice d'une profession mécanique. C'est là le but essentiel et véritablement philanthropique que l'institution s'efforce d'atteindre, l'objet constant de toutes ses sollicitudes, et le terme de ses travaux.

« On a ajouté plusieurs métiers nouveaux à ceux que les aveugles apprenaient déjà, les autres ont été perfectionnés. A la dernière exposition du Louvre, on a vu les produits des ateliers des jeunes aveugles, et afin de satisfaire pleinement la curiosité publique, et de ne laisser aucun doute sur la dextérité des aveugles, à ceux qui ne les connaissaient pas, on y a fait travailler constamment quatre élèves qui répondaient en même-temps aux questions qu'on leur faisait sur les différentes branches de leurs études. Aussi l'institution a-t-elle recueilli les témoignages les plus flatteurs de l'intérêt général, et on les trouvera consignés dans le rapport fait au Roi par S. E. le

Ministre de l'intérieur, sur l'exposition des produits de l'industrie, page 340, et dans celui fait au Préfet de la Seine sur l'admission des produits de l'industrie de ce département, par M. le vicomte Héricart de Thury, page 280.

« Parmi les arts qui ont reçu de l'accroissement, on doit signaler celui de l'imprimerie.. ..

« La sparterie et la passementerie ont été aussi perfectionnées, et, sous peu, on espère pouvoir réussir à faire des tapis pelucheux, dits tapis anglais.

« Un atelier de corderie sera établi le long du mur méridional de clôture de la Salpêtrière, aussitôt que l'administration des hospices en aura accordé l'autorisation.

« La tisseranderie a été augmentée de plusieurs métiers, et ces métiers ont été perfectionnés.

« Tous les avantages, je dirais presque les prodiges, dont je viens, Messieurs, de vous offrir le tableau, et dont tous les traits m'ont été fournis par l'ouvrage dont vous m'avez chargé de vous rendre compte, tous ces avantages, on les doit particulièrement aux soins, aux veilles, aux sacrifices et au généreux dévouement de M. le chevalier Guillié, directeur général de l'institution. Cet établissement lui est encore redevable de ses réglemens, de ses développemens, de ses succès, et de toutes les améliorations qui ont été introduites dans son régime intérieur. M. Guillié, qui s'était déjà acquis tant de droits à l'estime publique, vient encore d'ajouter à la reconnaissance de l'institution royale des jeunes aveugles, par le don qu'il lui a fait de 400 exemplaires de son *Traité sur l'instruction des aveugles*, du prix de 4,000 fr. Vous connaissez, Messieurs, cet excellent ouvrage dont l'auteur vous avait prié d'agréer un exemplaire, avant même qu'il partageât vos travaux.

« L'Institution royale des jeunes aveugles créée d'abord par Louis XVI, en 1791, a été réorganisée par ordonnance de S. M., du 8 février 1815.

« Les Souverains étrangers qui ont visité cette institution , après l'avoir examinée dans tous ses détails , l'ont prise pour modèle de celles qu'ils ont établies dans leurs états , d'après les conseils et les instructions du sage administrateur auquel les jeunes aveugles de Paris doivent leurs succès en tous genres.

Du compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre , Messieurs , des travaux de la classe des Sciences , il résulte que cette branche de nos connaissances a été cultivée par l'Académie avec une ardeur toujours croissante. Une remarque qui ne vous aura pas échappé , c'est que , cette année surtout , les membres non résidants ont rivalisé de zèle avec vous , et ont enrichi vos archives d'un grand nombre de mémoires , la plupart sur des sujets d'un grand intérêt , et traités avec autant de profondeur que de talent. Cette riche moisson , cette récolte abondante , Messieurs , est encore votre ouvrage , puisqu'elle est dûe à cette noble émulation dont le foyer acquiert tous les jours , au milieu de vous , de nouveaux degrés d'activité. Ce feu sacré , ne s'éteindra jamais parmi les membres de l'Académie , et j'en trouve la preuve dans ses efforts continuels pour contribuer aux progrès des sciences et des arts , dans son désir si naturel et si fortement prononcé de se rendre utile à ses concitoyens , et de mériter , de plus en plus , la bienveillance et la protection du gouvernement sous lequel nous avons aujourd'hui le bonheur de vivre. »



PRIX PROPOSÉ POUR 1822.

L'Académie avait proposé , l'année dernière , pour sujet de prix , la question suivante :

« Existe-t-il un *Alcool absolu* , c'est-à-dire , tellement pur qu'il ne contienne aucune autre substance étrangère à sa

« nature ? Indiquer ses propriétés physiques et chimiques ,
« les éléments de sa composition et le procédé qu'il convient
« d'employer pour l'obtenir. »

Aucun Mémoire n'étant parvenu avant le 1^{er} juin 1821 , époque de rigueur , l'Académie remet la même question au concours et en prolonge le terme jusqu'au 1^{er} juin 1822 , exclusivement.

Les concurrents joindront à leur travail une quantité de l'alcool qu'ils regarderaient comme absolu , suffisante pour qu'il soit possible de répéter les expériences principales consignées dans leurs Mémoires respectifs.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les Mémoires devront être adressés , francs de port , à M. VITALIS , Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Sciences , avant le 1^{er} juin 1822. Ce terme sera de rigueur.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. LAMAUVE ,

Par M. LE PREVOST , Docteur - Médecin.

C'EST une tâche bien pénible, Messieurs, que d'être chargé de vous entretenir de la perte que vous avez faite d'un de vos membres, dans la personne de M. Lamauve, Docteur en médecine et Chirurgien en chef de l'hôpital général de cette ville. On ne peut parler de la mort d'un homme dont la vie était précieuse à la Société, sans faire naître de douloureux souvenirs ; mais rendre hommage à sa mémoire est un devoir, et je dois le remplir.

Louis-César Lamauve naquit en l'année 1762, à Vittefleury, commune du pays de Caux, près de Cany ; ses parents étaient d'honnêtes cultivateurs qui lui firent donner sous leurs yeux, les premiers éléments de l'instruction. Le destinant à l'état ecclésiastique, ils l'envoyèrent à Rouen au séminaire Saint-Nicaise. Cette maison était réputée pour les bonnes études qu'on y faisait : les jeunes gens y recevaient cette instruction solide qui forme le cœur et l'esprit en même temps, et les accoutume de bonne heure à l'amour de l'étude et à cette application soutenue si nécessaire pour faire des progrès dans les différentes parties des connaissances humaines. Le jeune Lamauve ne tarda pas à mettre à profit les leçons de ses maîtres, et se distingua de ses camarades par des progrès rapides ; avide de connaissances, il passait souvent le temps des récréations à lire les livres qu'il pouvait se procurer.

Un jour il lui tomba sous la main un livre d'anatomie, il le parcourut avec ardeur , et , dès ce moment , il se sentit un goût décidé pour la chirurgie ; aussitôt que ses premières études furent finies , il obtint l'assentiment de ses parents pour entrer comme élève à l'hôtel-dieu de Rouen. A cette époque le célèbre David était chirurgien en chef de cet hôpital : plein de zèle pour l'instruction des jeunes gens , il ne négligeait rien pour former des sujets dignes de lui. Lamauve sut profiter des leçons d'un grand maître , et , en l'année 1784 , il remporta trois des prix que l'Académie royale de Rouen distribuait annuellement à cette époque aux jeunes gens qui étudiaient la chirurgie. Après ces premiers succès dans la carrière médicale , notre confrère , toujours animé du désir d'acquérir des connaissances solides , se rendit à Paris , ce centre des lumières en tout genre , il y suivit les leçons des hommes célèbres qui y professaient l'anatomie et la chirurgie ; il s'attacha surtout à celles de Desault , de ce chirurgien illustre qui a porté si haut la gloire de la chirurgie française. Sous un maître si habile , il ne tarda pas à acquérir de grandes connaissances en anatomie et en chirurgie , il moissonna de nouveaux lauriers , et dut à ses talents d'être nommé Prévôt d'anatomie à l'école pratique établie dans le sein de l'Académie royale de chirurgie.

A la fin de l'année 1788 , la ville de Rouen et surtout l'hôpital général firent une grande perte par la mort de M. Leschevin , qui , pendant trente années , avait exercé la chirurgie dans ce vaste asile de la misère avec une assiduité et une générosité peu communes. Il fallait le remplacer , Lamauve revint de Paris et se mit sur les rangs. Ses talents bien connus lui avaient mérité les suffrages de MM. les Administrateurs , mais le collège de chirurgie de Rouen revendiqua le droit qu'il avait de nommer le chirurgien de cet hôpital , et M. Maury , qui avait été

l'élève et l'ami de M. Leschevin, fut préféré à notre confrère. Après un court séjour à Rouen, M. Lamauve retourna à Paris. Convaincu, par les préceptes de ses maîtres et par sa propre expérience, qu'on ne peut pas être bon chirurgien sans avoir des connaissances médicales, il étudia particulièrement la médecine sous Bosquillon et Corvisart, et, en l'année 1791, il se fit recevoir docteur en médecine à l'université de Rheims. La guerre de la révolution ayant commencé l'année suivante, notre confrère partit pour l'armée du Nord en qualité de chirurgien-major, et y fit pendant quelque temps son service dans les hôpitaux ambulants. Il fut ensuite nommé chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Valenciennes; où il se distingua par son zèle et par sa dextérité dans les opérations. C'est dans cet hôpital qu'il fut atteint du typhus, ou fièvre ataxique des hôpitaux; il faillit en périr, et ne dut son salut qu'à sa forte constitution. Il paraît que c'est de cette époque que datent les premières atteintes du mal qui l'a conduit au tombeau; sa convalescence fut longue et difficile. Il quitta alors le service des hôpitaux militaires, et revint à Rouen dans le printemps de l'année 1796, pour s'y fixer définitivement. A peine y fut-il arrivé, qu'animé du désir d'être utile, il donna tous les jours des consultations gratuites aux indigents, et fit en même temps des cours publics d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements. L'ordre, la clarté qui régnaient dans ses démonstrations ne tardèrent pas à lui attirer un grand nombre d'élèves, et à lui faire une réputation digne de ses talents: une confiance et une estime générales furent la récompense de son zèle: il devint membre de plusieurs sociétés savantes, et, en 1805, l'Académie de Rouen, qui, vingt ans auparavant, avait couronné ses premiers succès, lui donna une marque bien flatteuse de sa considération en l'admettant dans son sein. Parmi les

productions dont il lui a fait hommage , on distingue son *Traité des maladies syphilitiques des enfans nouveaux nés* , qui fait suite à l'ouvrage du professeur Mahon , sur le même sujet , et qui a été imprimé en 1801.

Notre confrère fut toujours plein d'ardeur pour les progrès de la science médicale. Il était vivement pénétré de cette grande vérité qu'un médecin , quelqu'instruit qu'il soit , a toujours quelques nouvelles connaissances à acquérir : aussi dans les premières années qu'il s'était fixé à Rouen , je l'ai vu venir exactement tous les jours à l'hôpital général , pour y recueillir quelqu'observation sur les cas rares qui se rencontrent souvent dans cet asile de l'indigence. Combien de fois n'a-t-il pas préféré à des visites lucratives , même dans les dernières années de sa vie , des visites tout-à-fait gratuites , mais qui avaient pour but de faire des recherches d'anatomie pathologique , où de reconnaître une maladie sur la nature de laquelle les opinions étaient partagées.

Cet amour de la science , joint à tant de talents confirmés par une longue pratique , déterminèrent , en 1815 , MM. les Administrateurs des hôpitaux de Rouen à le choisir pour remplacer M. Maury , à qui son grand âge commandait la retraite. La santé de notre confrère était déjà très-altérée par les fatigues d'un état pénible , et le nouveau surcroît de travail qu'il trouva dans l'hôpital général ne pouvait pas contribuer à la rendre meilleure. Il éprouva , à plusieurs reprises , des accidents graves pendant les deux dernières années , et à la fin de juillet dernier il tomba encore malade. Il croyait si peu que ces nouveaux accidents dussent avoir une issue funeste , que , le 2 août , il promit d'aller à une consultation pour le lendemain ; mais ce lendemain devait être le dernier jour de sa vie. Cette perte a

fait une vive impression sur tous ceux qui savaient apprécier ses talents et ses connaissances. Notre confrère était doué de toutes les qualités qui font le vrai médecin. Doux, compatissant pour les malades, il les écoutait avec patience et les encourageait par l'espoir d'une prompte guérison. Il savait allier la bienfaisance aux conseils qu'il donnait, et souvent, quand il s'apercevait que quelque malheureux ne pouvait se procurer les remèdes dont il avait besoin, il les lui fournissait à ses frais : ces actes d'humanité, publiés après sa mort, font honneur à sa mémoire. A ces qualités d'un bon cœur il joignait un esprit vif et pénétrant. Dans ses entretiens comme dans ses discussions médicales, il lui échappait quelquefois des saillies piquantes, qu'on aurait pu prendre pour des traits satyriques, mais qui n'étaient que d'ingénieuses réparties. Pénétré des vrais principes de la médecine, il n'approchait jamais du lit d'un malade, qu'avec ce sentiment d'intérêt qu'inspire tout être souffrant ; uniquement occupé de connaître sa maladie et de lui indiquer les remèdes propres à la guérir, il dédaignait ces dehors apprêtés et cet étalage d'érudition, dont les vrais talents n'ont pas besoin. Il n'a dû la grande réputation dont il jouissait qu'à son mérite personnel. Pourquoi faut-il qu'il ait cessé de vivre à une époque où il avait perfectionné ses connaissances par une longue expérience, et à un âge où il pouvait encore rendre tant de services ! La mort, en enlevant M. Lamaury à ses confrères et à ses malades, les a privés des lumières d'un médecin profond et instruit ; ce qui peut adoucir l'amertume de nos regrets, c'est que ses solides connaissances laisseront longtemps d'honorables souvenirs dans notre ville. Les nombreux malades dont il a guéri les infirmités, par ses opérations ou par ses remèdes, restent parmi nous pour nous rappeler ses talents. Ces exemples vivants des services que notre confrère a rendus à l'humanité souffrante

sont des témoignages glorieux pour sa mémoire. Témoin pendant vingt-cinq ans de ses travaux et de ses succès, je sais combien il était digne des regrets universels qui l'ont suivi dans le tombeau; et je me fais un devoir de rendre ici un hommage public aux talents distingués et aux excellentes qualités de ce savant médecin.



 OUVRAGES

*Dont l'Académie a délibéré l'impression
en entier dans ses Actes.*

 N O T E

*Sur la limite des racines des équations, par M. VÈNE,
capitaine du génie; adressée à l'Académie de Rouen, par
l'auteur.*

Soit l'équation $x^m + Px^{m-1} + Qx^{m-2} + \dots + Rx^n + \dots - Sx^r \dots = 0$. Supposons que S soit le plus grand coefficient négatif, que n soit le plus grand exposant des termes négatifs, et que P soit le plus grand coefficient des termes positifs, dont l'inconnue est élevée à une puissance supérieure à n : on aura $x < \frac{P}{S} + 1$.

En effet; divisons l'équation par P, on aura

$$\frac{x^m}{P} + x^{m-1} + \frac{Q}{P}x^{m-2} + \dots - \frac{R}{P}x^n + \dots - \frac{S}{P}x^r \dots = 0.$$

La somme des termes négatifs est plus petite que

$$\frac{S}{P} \left(x^n + x^{n-1} + \dots + 1 \right) = \frac{S}{P} \left(\frac{x^{n+1} - 1}{x - 1} \right).$$

Or, si l'on fait $x-1 = \frac{S}{P}$, $\dots \frac{S}{P} \left(x^n + x^{n-1} + \dots + 1 \right)$

devient $x^{n+1} - 1$, et puisque nous avons choisi P parmi les termes élevés à une puissance supérieure à n, il faut qu'on ait $m-1 =$ ou $> n+1$: par conséquent le terme x^{m-1} devient plus grand que la somme de tous

les termes négatifs, lorsqu'on fait $x - 1 = \frac{S}{P}$, ou $x = \frac{S}{P} + 1$. Donc la substitution de $x = \frac{S}{P} + 1$ doit donner un résultat positif : des substitutions plus grandes donneraient, à plus forte raison, des résultats positifs et toujours croissants ; par conséquent les valeurs positives des racines de l'équation sont plus petites que $\frac{S}{P} + 1$.

Si l'on applique cette méthode à l'équation $x^4 + 50x^3 + 60x^2 - 90x - 60 = 0$, on aura $n = 1$, $P = 60$, et $S = 90$. Par conséquent on aura aussi $x < \frac{90}{60} + 1$, ou $x < \frac{5}{2}$.

La méthode que l'on a suivie jusques ici donnerait $x < 90 + 1$, ou $x < 91$.

Le procédé que nous venons d'indiquer s'étend aussi aux limites inférieures des racines positives, et aux limites des racines négatives.

Autre limite plus rapprochée, par le même auteur.

Une équation $x^m + Px^{m-1} + \dots + Qx^r + \dots - Rx^n - Sx^{n-1} \dots = 0$, dont S est le plus grand coefficient négatif, a, comme on sait, pour racines positives des quantités plus petites que $1 + \sqrt[m-n]{S}$. Cette limite peut être resserrée de la manière suivante :

Soit r un exposant des termes positifs, plus grand que n , et Q le coefficient de ce terme : divisons l'équation par Qx^r , on aura

$$\frac{x^{m-r}}{Q} + \frac{P}{Q}x^{m-r-1} + \dots + 1 - \frac{1}{Qx^r} \left\{ Rx^n + Sx^{n-1} \dots \right\} = 0.$$

La somme des termes négatifs est plus petite que

$\frac{S}{Qx^r} \left\{ \frac{x^{n+1} - 1}{x-1} \right\}$ et la somme des termes positifs est plus grande que l'unité. Or

$$\frac{S}{Qx^r} \left\{ \frac{x^{n+1} - 1}{x-1} \right\} = \frac{S}{Q} \left\{ \frac{\frac{1}{x^{r-n-1}} - \frac{1}{x^r}}{x-1} \right\}. \text{ De}$$

cette expression, prenons seulement la quantité positive,

$$\frac{S}{Q} \times \frac{1}{x^{r-n-1}(x-1)} \text{ et faisons-y, } x-1 = \sqrt[r-n]{\frac{S}{Q}};$$

$$\text{elle deviendra : } \frac{S}{Q} \times \left(\frac{S}{Q}\right)^{-\frac{1}{r+n}} \times \frac{1}{\left(\sqrt[r-n]{\frac{S}{Q}}\right)^{r-n-1}}$$

$$= \frac{\left(\frac{S}{Q}\right)^{\frac{r-n-1}{r-n}}}{\left(\frac{S}{Q}\right)^{\frac{1}{r+n}}} = \frac{\left(\frac{S}{Q}\right)^{\frac{r-n-1}{r}}}{\left(\frac{S}{Q}\right)^{\frac{1}{r+n-1}} + \text{etc.}}$$

Le numérateur de cette fraction étant plus petit que le dénominateur, la valeur est au-dessous de l'unité; par

conséquent la supposition de $x = 1 + \sqrt[r-n]{\frac{S}{P}}$ donne un

résultat positif; donc on a $x < 1 + \sqrt[r-n]{\frac{S}{P}}$.

Prenons pour exemple l'équation $x^4 + 50x^3 + 60x^2 - 90x - 60 = 0$, on aura $S=90$, $n=1$; ensuite on pourra

prendre $Q=50$, et cela donnera $r=3$, et $x < 1 + \sqrt[3-1]{\frac{90}{50}}$,

ou $x < 1 + \sqrt[2]{\frac{9}{5}}$ ou $x < 1 + 1,14\dots$, et enfin $x < 2,14\dots$;

la méthode ancienne donnerait $x < 1 + \sqrt[3]{90}$, ou $x < 10,4$.

RAPPORT ET NOTICES

Sur la distillation de l'eau de mer , et moyens proposés pour obtenir de ce fluide une eau exempte de corps étrangers et propre aux usages de la vie ; lus à l'Académie , en la Séance du 5 Juin 1821 ;

Par M. DULUC, Pharmacien , Membre du Jury médical, etc.

MESSIEURS,

Vous reçutes, en février 1818, de M. Lesage, chevalier de l'ordre de St.-Michel, fondateur de la première école des mines à Paris, et l'un de vos plus honorables correspondants, trois opuscules dont le but principal est de démontrer « que l'eau de mer distillée contient toujours un « gaz alkalin inhérent à ce fluide, qui ne peut en être dégagé « par des distillations répétées; gaz qui rend cette eau « insalubre, morbifère, etc. , » vérité, dit M. Lesage, qu'on ne saurait trop répéter, afin d'en pénétrer les autorités qui président à la marine.

C'était spécialement pour vérifier jusqu'à quel point sont fondées les assertions de M. Lesage sur les propriétés de l'eau de mer distillée que l'Académie renvoya à mon examen les ouvrages de ce savant, et que j'ai côtés, pour l'intelligence de ce rapport, sous les N^o 1, 2 et 3.

J'ai lu et examiné attentivement ces ouvrages dont l'objet est de la plus haute importance pour les gens de mer souvent exposés à manquer d'eau douce ou potable surtout dans les navigations de long cours.... J'avoue, abstraction faite de quelques idées qui sont particulières au doyen des chimistes sur certains principes de la chimie moderne, que

ces trois mémoires renferment, dans un cadre peut-être trop circonscrit, grand nombre de notions, pour ne pas dire de faits qui méritent la plus sérieuse attention, particulièrement en ce qui concerne l'usage de l'eau de mer distillée par les méthodes proposées jusqu'à ces derniers temps, et dont la salubrité n'est rien moins que constatée.

Cum tempore apparet veritas;

dit M. Lesage, épigraphe des N^o 1 et 2 de ses ouvrages.

En effet, Messieurs, quand on se rappelle tout ce qui a été fait, dit et écrit depuis près de deux cents ans(1), par des savants distingués, chez diverses nations, dans l'intention de rendre salubre et potable l'eau de mer, soit en la distillant, soit en l'additionnant de corps étrangers qui devaient s'emparer et en absorber toutes les matières salines hétérogènes qu'elle tient en dissolution ou qui s'y trouvent mêlées ou interposées, on reste vraiment surpris qu'il ne soit pas résulté de tant de travaux et d'expériences, un procédé simple pour atteindre un but si utile.

Ce qui dépose en faveur de ces assertions, ou plutôt ce qui en prouve la vérité, c'est que tout récemment, en 1817 et 1818, le gouvernement ordonna qu'il serait fait en *grand*, dans les trois principaux ports maritimes de Brest, de Toulon et de Rochefort, des expériences nouvelles sur la distillation de l'eau de mer, et sur l'emploi de ce fluide distillé pour les équipages.

En conséquence on distilla l'eau marine dans des appareils bien entendus, les opérations furent faites par des chimistes et des physiciens, dont les connaissances semblent hors de doute, et cependant on voit, en lisant les procès-verbaux où se trouvent consignés les rapports des

(1) Les premières expériences pour retirer de l'eau marine une eau potable par sa distillation, semblent dues à un anglais nommé *Fitz-Gerald*; elles eurent lieu en 1683.

savants qui composaient les trois commissions chargées de cet intéressant travail (1) :

« Que l'eau de mer , quoique distillée avec précaution ,
 « conserve , disent les uns , une odeur de *marine* , les
 « autres une odeur faible de *marécage* , odeur qu'on attri-
 « bue au calorique , et dont l'eau se trouve privée après
 « 10 à 20 jours , et qu'alors l'eau qui reste est très-pure. »

Enfin ces mêmes commissaires n'osent trop affirmer l'innocuité de l'eau de mer distillée et se contentent d'annoncer qu'elle peut , sans nuire à la santé « être employée
 « en boisson et aux besoins de la vie , au moins pendant
 « un mois (2). »

D'après ces sortes de réserves , de la part des savants chargés par l'autorité supérieure de faire des expériences dans les trois grands ports de la marine royale de France sur l'eau distillée de mer , ne doit-on pas en inférer , dit M. Lesage , que ce fluide diffère essentiellement de l'eau de source ou de rivière , puisque , de leur avis même ,
 « l'eau qu'ils ont préparée conserve une odeur étrangère ,
 « et qu'elle ne peut servir aux besoins de la vie qu'à-
 « près 10 ou 20 jours de sa préparation , et , qui plus est ,
 « pendant un temps limité. »

Nous ajouterons , Messieurs , à l'opinion de notre honorable correspondant , l'observation suivante qui ne peut être contestée ni même révoquée en doute.

Tout le monde sait , mais particulièrement ceux qui habitent vers le littoral des mers , que les vapeurs de l'eau muriatique , enlevées dans l'air par la simple chaleur atmosphérique , font souvent une vive impression sur le

(1) Ces commissions étaient composées d'officiers militaires , de sante et d'administrateurs.

(2) Voir l'analyse des travaux de ces trois commissions , insérée au Journal des Débats du vendredi 19 mai 1818.

sens de l'odorat , et vont même quelquefois jusqu'à exciter des nausées et des vomissements aux personnes étrangères à ces rivages. De cette simple observation , qui est en quelque sorte populaire , n'a-t-on pas le droit d'en tirer l'induction suivante , savoir :

Puisque l'eau de mer ainsi vaporisée et répandue dans l'air , agit sensiblement sur nos organes , il en résulte nécessairement que ce même fluide distillé en vaisseaux clos , doit tenir en dissolution le principe *hétérogène* , peut-être délétère , mais au moins *insalubre* , dont parle M. Lesage. Mais , abstraction faite de cette dernière remarque , je reviens à l'objet principal sur lequel l'Académie m'a chargé de lui faire un rapport , c'est-à-dire de vérifier « si , comme l'affirme M. Lesage , l'eau de mer la mieux « distillée contient un principe hétérogène , qui la rend « insalubre , etc. »

Il était indispensable , pour répondre à l'attente de la Compagnie et pour former l'opinion de son rapporteur sur cette matière , de faire des expériences... C'est pour atteindre ce double but que je me suis procuré par M. Huart , pharmacien à Fécamp , une suffisante quantité d'eau marine , puisée au large du rivage , avec laquelle ont été faits les essais suivants.

Ici , je dois avertir que toutes mes opérations ont eu lieu d'abord avec des appareils en verre , dans l'intention d'obtenir des produits très-purs et encore pour éviter toutes équivoques par leurs résultats et leurs effets , en les soumettant à l'action des réactifs chimiques.

Expériences.

J'ai mis à distiller au bain de sable et par une chaleur ménagée , trois kilogrammes d'eau de mer marquant près de trois degrés à l'aréomètre pour les sels et acides ; j'en

ai fractionné les produits de manière à en obtenir alternativement trois échantillons de chacun un demi-kilogramme.

Propriétés physiques et chimiques de chacun de ces trois Produits.

Premier produit. Sa pesanteur spécifique diffère peu de celle de l'eau distillée ordinaire ; comme cette dernière ce fluide est limpide et diaphane ; mais il perd cette diaphanéité et devient louche, en abaissant sa température à 5 ou 6 degrés au-dessus de zéro de l'échelle thermométrique de Réaumur, et reprend sa transparence à une chaleur supérieure, et *vice versa*. Ce même fluide a en outre un goût légèrement saumâtre, mordicant, et une odeur particulière qui a beaucoup d'analogie avec celle qu'on remarque sur les bords de la mer au déclin d'un beau jour d'été ; mais il perd cette odeur à la longue, ainsi que la propriété de louchir à un certain degré de froid, au fur et à mesure qu'il s'en sépare quelques flocons d'une matière de couleur jaune blanchâtre, et dont je n'ai pu déterminer la nature, vu sa petite quantité.

Examiné par les réactifs, ce premier produit offre les phénomènes suivans :

Il verdit fortement la teinture des pétales de violette ; il bleuit par l'acetate de cuivre ; il précipite, en outre, le sublimé corrosif, ou la solution aqueuse de deutochlorure de mercure ; enfin, il louchit étant mêlé avec son volume d'eau de chaux, et laisse déposer, par le repos, quelques atômes de carbonate calcaire.

Ce fluide conserve, après plus de deux ans, une grande partie des propriétés chimiques dont on vient de parler, d'où on peut en conclure qu'il est bien loin d'avoir la pureté et l'innocuité de l'eau distillée ordinaire.

Deuxième produit. Le deuxième produit est tout-à-fait inodore et très-peu sapide, il ne perd pas sa transparence,

comme le premier , à une température de 5 ou 6 degrés au-dessus de *zero*. Néanmoins il verdit sensiblement la teinture aqueuse des fleurs de violette , *propriété qu'il perd en l'additionnant de quelques gouttes de vinaigre ordinaire* ; il ne trouble pas l'eau de chaux , mais il louchit encore faiblement par le deutochlorure de mercure : preuves non équivoques que ce fluide recèle quelques atômes d'une substance étrangère , que tout porte à croire être de nature alcaline , et qu'il ne peut être considéré comme de l'eau distillée tout-à-fait pure.

Troisième produit. L'eau provenant du troisième produit est inodore , insapide ; elle n'a aucune action sur la teinture de fleurs de violette , elle dissout bien le savon , enfin elle possède toutes les propriétés de la meilleure eau distillée de source ou de rivière dont elle a d'ailleurs la même pesanteur spécifique.

Il résulte donc de ces premiers essais et il est hors de doute que l'eau de mer la mieux distillée , si on n'en fractionne pas les produits , contiendra toujours une certaine quantité du principe acide , mordicant , dont parle M. Lesage , dans les ouvrages qu'il a adressés à l'Académie , et que ses réclamations sur les dangers de faire usage de ce fluide pour les besoins de la vie , méritent à tous égards la plus sérieuse attention de la part de ceux qui sont chargés par état , comme par devoir , de veiller à la conservation des hommes employés sur mer ou aux travaux maritimes , etc.

D'après cet exposé , j'aurais pu terminer ici , Messieurs , le rapport dont m'avait chargé l'Académie , sur les ouvrages qu'elle a reçus du vénérable M. Lesage ; mais j'ai cru , vu l'importance du sujet , devoir lui donner plus d'extension en continuant un travail dont le but sera d'offrir , par suite de mes essais et de mes observations , des procédés pour extraire de l'eau de mer un fluide potable ou du moins exempt de corps étrangers et tout-à-fait analogue par ses

propriétés chimiques à l'eau de source ou de rivière la mieux distillée.

A cet effet, j'ai mis à distiller dans une cucurbitte de verre quatre litres d'eau de mer : on en tira d'abord un litre qui fut mis à part, puis une mesure semblable destinée pour être comparée au premier produit. Le fluide resté dans le vase distillatoire était inodore, légèrement ambré et laissa déposer, après 24 heures, une quantité assez notable d'une matière de couleur grisâtre que je reconnus à ses propriétés pour être de nature siliceuse.

Examen chimique de ces deux Produits.

Le premier avait toutes les propriétés, odorante, acre, et se comportait avec les réactifs comme celui dont nous avons parlé précédemment, en rendant compte des résultats obtenus de notre premier essai. Comme lui il verdissait la teinture aqueuse des pétales de violette (1); il troublait l'eau de chaux, etc.

Le deuxième de ces produits était de bonne eau distillée, qui dissolvait bien le savon, le deutochlorure de mercure, etc., et sur lequel, enfin, les réactifs chimiques ni le goût n'exerçaient aucune action sensible.

D'après cet essai, il paraît certain qu'on peut retirer une eau pure de l'eau de mer, en rejetant le premier produit ou environ le quart du volume du fluide mis en distillation, qui enlève les principes hétérogènes-volatils que récéle l'eau muriatique, et en conservant le deuxième qui se trouve être de bonne eau distillée. Mais cette opération, pour être bien faite, exige des soins

(1) Je me sers toujours, dans mes expériences, d'une teinture faite avec les pétales de violette et l'eau distillée, comme étant plus sensible aux réactifs que le syrop composé avec cette même fleur, qui d'ailleurs induit quelquefois en erreur dans les expériences délicates, surtout quand il est anciennement préparé.

et une sorte d'intelligence que n'auront peut-être pas toujours les gens de mer pour la pratiquer utilement. Ce dernier motif, joint à d'autres considérations, fruit de mes expériences sur ce sujet, m'ont suggéré le procédé suivant comme plus simple que le précédent, et comme produisant également de l'eau de mer distillée de bonne qualité.

Procédé.

On ajoutera à seize litres d'eau de mer, quarante-huit grammes d'acide sulfurique blanc, marquant 66 degrés ; on agite bien le tout ensemble, puis on distille à feu doux dans un alambic ordinaire étamé ; on rejette à peu près une verrée du premier produit, et on continuera la distillation de manière à n'extraire que huit litres ou moitié du volume de l'eau marine mise à distiller.

C'est ce dernier produit que je regarde comme de l'eau pure, sur laquelle les réactifs chimiques n'exercent aucune action, et que le goût ni l'odorat ne pourraient distinguer de l'eau de source ordinaire distillée.

Mais, désirant m'assurer de plus en plus que l'eau de mer contient de l'alkali volatil à nu, ou au moins ses éléments (1), combiné ou non à un principe oléagineux, selon M. Lesage, je fis encore les deux expériences suivantes :

J'employai, pour exécuter la première, à-peu-près le procédé indiqué par M. Lesage, à la page 11 de son ouvrage intitulé : *But de la nature dans la formation quotidienne du sel dans l'eau des mers.*

(1) Il serait très possible que l'alkali volatil se formât dans le fluide par la réunion de l'azote et de l'hydrogène, à l'instant même où commence la distillation, car, *il faut bien noter* que l'eau de mer n'a pas d'odeur prononcée d'ammoniacque, tant qu'elle n'éprouve pas une chaleur de 32 à 40 degrés.

En conséquence, je mis dans une cucurbite de verre, très-évasée dans son fond, un litre d'eau de mer. Je fixai au dessus de ce fluide une capsule de verre contenant 16 grammes d'acide hydrochlorique, ou marin, marquant 23 degrés; on ajusta aussi dans le vase distillatoire un bon thermomètre de Réaumur à mercure, ensuite on ferma l'orifice de la cucurbite au moyen d'un plateau de verre bien assujéti. L'appareil étant ainsi disposé, on chauffa légèrement et par degrés.

Effet.

Par une chaleur qui n'excéda pas 32 à 40 degrés, l'alkali volatil, ou ses éléments, que récéle l'eau marine, se vaporisent, s'unissent en grande partie aux vapeurs qui émanent de la capsule où se trouve déposé l'acide muriatique, d'où résulte ce nuage blanc qui indique toujours la présence de l'ammoniaque mis en contact avec les mêmes vapeurs, et forment, par leur combinaison, le sel connu sous le nom vulgaire de *sel ammoniaque*.

J'ai répété cette expérience sur un kilogramme d'eau de mer additionnée de 3 grammes d'acide sulfurique; la chaleur fut poussée graduellement au-delà de 40 degrés, mais il ne se dégagèa pas un atôme d'ammoniaque; ce qui indique que l'alkali volatil que contient l'eau marine se trouve neutralisé ou absorbé par l'acide, et forme un sel assez fixe pour n'être pas vaporisé ou enlevé même par la chaleur de l'eau bouillante.

Les résultats que présente cette dernière expérience nous semblent démontrer d'une manière positive que l'acide sulfurique s'empare de l'alkali volatil, ou de ses éléments, que contient l'eau des mers, et peut servir comme excellent intermède pour retirer de ce fluide, par distillation, une eau pure et salubre.

En résumé, Messieurs, nous croyons qu'on peut conclure des essais et des expériences précédentes :

1^o. Que l'eau de mer distillée d'après les procédés employés antérieurement, contient toujours un principe hétérogène, et qu'elle ne sera réellement sans danger pour l'usage de la vie, que lorsqu'on ne pourra plus y découvrir le gaz alkalin, etc., dont parle le savant M. Lesage, dans les mémoires qu'il a publiés à ce sujet.

2^o. Que d'après nos expériences, on peut obtenir de l'eau de mer, par sa distillation, un fluide exempt de corps hétérogènes, et susceptible, comme l'eau distillée ordinaire, de servir aux besoins de la vie.

3^o. Que deux moyens assez simples, pour atteindre ce grand but d'utilité publique, peuvent être employés à cet effet.

Le premier consiste à rejeter une partie du premier produit qui passe dans la distillation, et à conserver le deuxième. Ainsi, supposons un alambic de cuivre ordinaire bien étamé, chargé de 100 litres d'eau marine, on en perdrait environ 15 à 16 litres, et l'on conserverait les 35 à 36 litres du second produit pour l'usage des équipages.

Le deuxième moyen, plus facile d'exécution et plus économique que le premier, consisterait à mêler à cent litres d'eau de mer 250 grammes, ou environ un marc, d'acide sulfurique à 66 degrés (1), de bien agiter les deux fluides, et d'en faire ensuite la distillation à feu ménagé; d'en rejeter le premier litre de liqueur distillée, et de conserver pour l'usage les 50 autres litres d'eau provenant de cette distillation. On pourrait donner à ce fluide la légèreté et les qualités de l'eau ordinaire en le battant à

(1) L'acide sulfurique qu'il convient d'employer à cette opération ne doit jamais marquer moins de 66 degrés à l'aréomètre de Baumé : il doit être, en outre, sans odeur et transparent comme de l'eau distillée ordinaire.

l'air, si on le destine à être employé en boisson ; mais cela devient inutile pour la cuisson des viandes, légumes, etc.

Ici, nous devons faire observer qu'il est prudent de ne retirer dans toutes ces opérations qu'environ la moitié, en volume, de l'eau mise en distillation ; sans cette sage précaution on courrait risque, en concentrant le fluide, de lui donner trop de densité, d'en élever la température au-delà de 80 à 90 degrés, d'où il pourrait résulter la *vaporisation* d'une petite quantité des matières salines fixes que contient l'eau de mer, et nuire à la qualité du fluide distillé.

Qu'il me soit permis, Messieurs, en finissant ce rapport et ces notices, d'exprimer mon opinion sur l'emploi des prétendus bains d'eau de mer préparés artificiellement pour l'usage médical.

L'analyse de l'eau des mers a été faite par d'habiles chimistes, et ils sont à-peu-près restés d'accord sur la nature et non sur les quantités de matières salines *fixes* que ces eaux tiennent en dissolution. C'est par suite de ces variantes, dans les résultats de leurs travaux, qu'on voit dans les auteurs différentes recettes pour composer artificiellement l'eau marine, de manière que toutes ces eaux factices ne sont réellement que des *à-peu-près*, et manquent d'ailleurs du principe âcre et d'une petite quantité de matière animale que l'eau de mer naturelle tient en dissolution et dont on n'a tenu presque aucun compte dans les analyses de ce fluide.

D'après ces considérations, nous sommes portés à croire que les avantages que l'art de guérir peut tirer de l'eau de mer, dont l'utilité a été reconnue des anciens, et vantée par les modernes, ne pourront véritablement avoir lieu que par l'emploi de l'eau de mer naturelle.

Je desire que le travail, peut-être trop étendu, que je viens d'avoir l'honneur de présenter à l'Académie, remplisse son intention et puisse être utile au public.

BELLES-LETTRES ET ARTS.



RAPPORT

Fait par M. N. BIGNON, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS

Si l'on peut juger de la situation d'un art par le nombre et la qualité de ses produits, la littérature n'aurait point encore, chez nous, à se plaindre de son sort, d'après les ouvrages dont j'aurais, cette année, à rendre compte, et pour la plupart desquels le temps m'oblige à me borner à de simples indications.

= Les recueils annuels des Académies des Jeux floraux, de Lyon, de Dijon, de Nancy, de Bezançon et de Bordeaux, ceux des Sociétés, académique du département de la Loire, d'émulation de Rouen, et de Cambrai, ont procuré à MM. Duputel, Licquet et Fontanier, l'occasion de vous instruire par d'excellentes analyses.

= M^{me} Victoire Babois, qui, dans son *Élégie à la douleur*, avait montré l'année dernière l'élevation de son âme, a fait cette année, dans une autre *Élégie* sur la mort d'un jeune neveu, apprécier toute la sensibilité de son cœur.

= Les trois premières Livraisons des *Monuments de la Normandie*, lithographiés par M. de Jolimont, ont mérité à

leur auteur votre suffrage et des encouragements pour cette belle et patriotique entreprise.

= M. *Fontanier* vous a fait connaître trois ouvrages de Grammaire française, par M. *Billon*, professeur de langues à Nantes.

= Une traduction française de *Roderic, dernier roi des Goths*, par M. *Amillet*, capitaine du génie, et présentée sous les auspices de M. le comte de Rivaud la Raffinière, a justifié, d'après le rapport de M. *Licquet*, ses titres à la haute protection dont elle a été honorée.

= Les marées de l'équinoxe d'automne ont ouvert, l'année dernière, une nouvelle mine à exploiter pour les amateurs des antiquités, à l'embouchure de la Saane, près Dieppe : M. *Sollicosse*, inspecteur des douanes à cette résidence, a fait les premières investigations et offert à l'Académie tous les documents qui sont à sa disposition, pour mettre des découvertes précieuses à l'abri des caprices d'un élément qui enlève le lendemain ce qu'il abandonnait la veille.

= La *Société d'Agriculture et de Commerce* de Caen a transmis à la compagnie un Catalogue en langue indostaniquie, imprimé à Calcutta, et contenant les titres de tous les ouvrages publiés en divers idiômes dans cette ville à l'époque de 1819.

= Le *Christianisme de Montaigne*, ouvrage d'une grande érudition, par M. l'abbé *La Boulerie*, chanoine honoraire de St-Flour, offre tous les caractères d'une piété solide et raisonnée qui cherche à conserver à la religion d'illustres suffrages que l'indiscrétion d'un zèle aveugle et mal entendu s'efforce à lui enlever.

= L'Esquisse

= *L'Esquisse d'un Essai sur la philosophie des sciences*, par M. le chevalier *Jullien*, de Paris, est le prospectus d'une méthode accomplie qui tendrait, par une marche sûre et rapide, au suprême degré de la perfectibilité intellectuelle et morale, et, par suite, au plus grand bonheur de l'homme : théorie profonde, dont M. *Auguste Le Prévost* vous a montré tous les éléments, fait ressortir tous les avantages, et pour laquelle on attend avec impatience les développements si long-temps promis par l'auteur, et la pratique, surtout, qui la justifie.

= L'analyse, par M. *Licquet*, d'une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Delandine*, *Bibliothécaire de Lyon*, vous a fait voir, Messieurs, combien de vertus sociales et politiques, combien de talents et de connaissances variées et profondes vous avez à regretter dans ce membre honorable de l'Assemblée constituante, dans cet ancien professeur de législation, dont une foule d'ouvrages imprimés et manuscrits dans tant de genres différents et même opposés, attestent les travaux et garantissent la mémoire.

Ici, Messieurs, se termine le signalement des principaux ouvrages étrangers à l'Académie.

= Parmi les productions des membres non-résidants, il en est une que l'on doit mettre en 1^{re} ligne pour l'intérêt spécial commandé par la grandeur du sujet : c'est *la nuit et la journée du 29 septembre 1820*, qui vit naître l'enfant de la Providence pour adoucir la perte récente d'un héros.

Le rapport de M. *Brière* vous a fait remarquer, dans cette composition de M. *Alissan de Chazet*, tous les degrés de l'inquiétude nationale, bientôt suivie d'un mouvement spontané d'allégresse universelle ; ces aimables

saillies de la vivacité française, ces impromptus, ces guirlandes poétiques, qui prouvent l'intelligence des muses avec le cœur et l'esprit de nos poètes pour honorer le berceau du prince dont toutes les villes envieraient à Bordeaux les auspices naissants, s'il n'était destiné à être un jour le père commun de toute la France.

C'est encore sur l'auguste mère que M. Brière a fixé particulièrement votre attention, par l'énumération de ces traits d'un grand et beau caractère « qui n'ont besoin, dit M. le Rapporteur, pour saisir l'âme d'un « saint respect, que d'être vus de plus loin et lus dans « Plutarque. »

= M. le comte *De Bray*, ancien ministre du roi de Bavière, a payé son tribut académique par l'offrande d'un *Essai critique*, en trois volumes, de *l'Histoire de la Livonie*. Le rapport de M. *Lezurier de la Martel* a offert un véritable abrégé de l'histoire des mœurs, des lois et des révolutions de cette contrée, depuis, surtout, l'arrivée des allemands vers la fin du 10^e siècle, jusqu'à la cession définitive, faite en 1721, par la Suède à la Russie.

= Un monument du même genre, auquel l'intérêt local ajoute pour nous un nouveau prix, c'est l'*Essai historique sur la ville de Caen*, par M. *Delarue*, chanoine honoraire de Bayeux, qu'il suffit de nommer pour garantie du talent qui a présidé à la composition du livre.

= L'Académie doit à M. l'abbé *Jamet*, instituteur des sourds-muets à Caen, la traduction française de *l'Homme heureux*, poème portugais du P. *Alméida*, et un *Mémoire sur l'enseignement des sourds-muets*. M. *Mcaume*, qui a tiré de ce mémoire une histoire complète de l'art, a fait sentir à l'Académie l'avantage de la méthode particulière de M. *Jamet*, laquelle consiste dans la simplification de la

pantomime, dont l'extrême complication embarrasse inutilement l'expression de la pensée. Il a invoqué, avec l'instituteur, l'humanité des administrations en faveur d'un enseignement si intéressant, auquel la ville de Philadelphie consacre annuellement 150 mille livres pour une seule école où l'on compte 600 élèves, nombre que l'on ne trouverait pas dans toutes les écoles de France réunies, quoiqu'il y ait peut-être au moins douze mille sourds-muets dans le royaume.

= Dans une *Épître aux mânes de Vigée et de Lachambeaussière*, par M. Boucharlat, on voit le véritable ami des lettres qui s'attendrit éloquemment sur la tombe de ceux qui les ont cultivées avec honneur.

= L'*Ode* de M. Mollevaut sur la *Legitimité* prouve que le génie poétique qui a fait heureusement soupirer à notre langue les accents les plus délicats des muses grecque et latine, peut s'élever à l'expression des grands principes sur lesquels reposent la paix du monde et la stabilité des nations.

= Après avoir chanté précédemment l'*Héroïne française* sur le ton de la grande Épopée, M. Pierre Duménil a célébré cette année les anciens habitants de la ville qui fut son propre berceau; et l'*Ode sur l'héroïsme des Rouennais, durant le siège de 1418*, est d'un augure favorable pour les poèmes inédits de l'auteur sur les faits les plus curieux de l'histoire de France.

= Trois inscriptions en vers latins avec des imitations françaises, destinées à des monuments que la piété et la douleur nationale érigent à Caen et à Cherbourg, par M. Danneville, de Valogne, l'un des présidents de notre Académie avant la révolution, fournissent encore une

preuve que les membres du parlement de Normandie savaient manier habilement la langue de Virgile et d'Horace, en alliant le goût et le talent de la littérature gracieuse à l'étude austère de la jurisprudence et des lois.



MEMBRES RESIDANTS.

M. Marquis, Président, a ouvert la 1^{re} séance de l'année par un discours ayant pour titre : *Considérations sur l'état actuel des sciences, des lettres et des arts en France.*

Pour ce qui regarde les sciences, après quelques idées générales sur les premiers tâtonnements de l'esprit humain, et sur leur état chez les Grecs, l'orateur a jeté un coup-d'œil sur les progrès que la méthode de Bacon leur a fait faire. Regardant la perfectibilité indéfinie comme une brillante chimère, ainsi que bien des systèmes ingénieux qui ne servent qu'à égarer l'amour-propre, il a esquissé la marche unique à suivre de nos jours, et qu'il fait consister dans l'observation des phénomènes et dans le choix des vérités utiles, plutôt que dans la multiplication d'une foule d'aperçus faux et sans aucun résultat avantageux.

Quant à la littérature et aux beaux arts, que M. Marquis réunit sous un point de vue général et commun, il trouve que le goût vient lentement après les chefs-d'œuvres, qu'il ne se perfectionne qu'aux dépens du génie, par le tourment inutile qu'il lui donne ; et enfin que telle est, à-peu-près, la situation actuelle de la France. M. Marquis se livre ensuite à une foule de considérations diverses sur la nature des productions, lorsque l'attention minutieuse aux petits détails, l'attachement outré pour l'antique, et la manie d'inventer de nouveaux genres, égarent la stérile ambition des littérateurs et des artistes...

= Dans son discours de réception, M. Maillet-Lacoste a commencé par jeter sur la tombe récente de son prédécesseur à la chaire de rhétorique et à l'Académie, des fleurs que la Compagnie a dû recueillir et consacrer comme un témoignage de ses regrets particuliers sur la perte de M. Le Pitre.

« Un sentiment plus vif et plus pur me domine, a
 « dit l'orateur, c'est la joie de pouvoir louer devant
 « l'Académie l'homme qui s'est montré sur les débris de
 « la monarchie avec le dévouement d'un sujet fidèle ;
 « dans le déclin de nos études antiques, avec un enthousiasme et un talent digne de leurs plus beaux jours ;
 « dans la société, avec cette candeur de l'enfance, dont
 « il aimait à s'entourer : admirable modèle que tout
 « homme chargé de ces fonctions augustes de l'enseignement devrait avoir toujours sous les yeux, puisque,
 « dans une grande fortune, il recherchait, comme son
 « bonheur, ces fonctions elles-mêmes, par lesquelles
 « tant d'autres croiraient payer trop cher la plus brillante
 « fortune... »

De là M. Maillet-Lacoste a passé à l'utilité des Sociétés savantes, sujet trop long-temps rebattu, mais qu'il a eu le talent d'étendre par la nouveauté des idées, et de rajeunir par les formes piquantes de son style. Il a fini par un appel à la sollicitude des partisans d'Aristote contre un système destructeur de notre ancienne littérature « de-
 « venue, a-t-il dit, notre plus beau patrimoine avec
 « cette famille de nos rois qui nous montre aujourd'hui
 « sur le trône, et la sagesse qui fait les grands monarques,
 « et le talent même qui fait les littérateurs. »

= La réponse de M. le Président a eu pour objet principal de rassurer M. le Récipiendaire contre les craintes que le genre romantique lui inspire ; « M. Marquis croit
 « la célébrité des chefs-d'œuvre de l'art classique hors

« d'atteinte » : les compositions du genre romantique ne sont à ses yeux, « qu'une nouvelle manière de peindre la nature sous l'influence de mœurs différentes des nôtres, il pense que les poèmes de ce genre, trop défectueux pour être complètement imités, peuvent offrir aux classiques quelques moyens d'effet négligés par l'antiquité elle-même : enfin, que notre littérature peut encore s'étendre sans se corrompre, et que, sous des princes en qui l'amour du beau est héréditaire comme la bonté, la France sera long-temps encore le centre de la civilisation, et sa langue celle de l'Europe entière.

= M. *Le Carpentier* a donné lecture d'un *Eloge historique de Nicolas Poussin*, d'une *Notice sur Michel-Auge Buonaroti*, d'une autre *Notice sur Joseph-Marie Vien*, peintre à Paris.

Son nouveau dessin d'une *Vue de l'abbaye du Tréport*, et celui d'une autre *Vue prise au pont Saint-Pierre*, l'un et l'autre sortis des presses de M. *Periaux*, sont le triomphe de nos deux confrères dans l'art précieux de la lithographie.

= La communication donnée par M. *Maillet-Lacoste* de la 1^{re} partie d'un ouvrage sur la critique, a mérité à l'auteur des témoignages d'un intérêt trop particulier pour lui permettre d'oublier qu'il est redevable à la Compagnie du plaisir qu'elle se promet de la seconde.

= L'*Histoire de la Comédie*, lue par M. *Fontanier*, offre l'origine de l'art et ses progrès chez les anciens et les modernes, et une revue assez complète de cette partie du théâtre chez tous les peuples où le génie dramatique a obtenu des succès : c'est en même-temps un tableau synoptique du mérite relatif des divers théâtres ainsi que des auteurs qui ont contribué à la création et au perfectionnement de chacun d'eux ; un excellent recueil des no-

tions essentielles les plus saines, répandues dans notre littérature, et auxquelles notre confrère a imprimé de nouveau le cachet d'une autorité respectable.

= M. Fontanier a communiqué en outre à l'Académie une *Notice historique sur la Henriade*, un *Mémoire sur les critiques de la Henriade*, un *Jugement de la Henriade* fondé sur une analyse générale du poëme, et l'*Examen* particulier du premier chant. Ce sont autant de matériaux qui doivent servir à la composition d'un ouvrage dont les *Etudes de la langue française sur Racine* et le *Nouveau traité des tropes* autorisent à désirer la publication.

Dans son histoire de la comédie, M. Fontanier avait imputé au poëte Aristophane d'avoir préparé par sa *Comédie des Nuées*, l'injuste arrêt qui fit périr Socrate.

= M. Licquet a lu un Mémoire qui a pour objet d'établir que la *Comédie des Nuées* n'a pu avoir aucune influence sur le procès intenté au philosophe.

M. Licquet allègue, 1^o la nouveauté de l'opinion contraire à Aristophane, en ce que cette opinion paraît prendre sa source dans Elieii; 2^o le silence des contemporains à cet égard, celui de Cicéron, de Plutarque, de Diogène-Laërce, de l'abbé Barthelemy, et les Eloges donnés par Platon au talent poétique d'Aristophane; 3^o le peu de succès de la pièce et un intervalle de 24 ans, qu'il trouve entre les représentations et le procès.

M. Licquet écarte le sentiment positif de l'abbé Fraguier et de Voltaire par l'autorité morale de M. Rollin, qui lui paraît *indécis* sur la question. Le témoignage d'Elieii sur quelques points est repoussé par celui de l'auteur d'Anarcharsis. M. Licquet ne croit pas que les sophistes aient été l'écho du poëte, ni le poëte celui des sophistes; et, pour compléter sa preuve, notre confrère finit par exposer, d'après Rollin, toutes les causes qui contribuèrent à la mort de Socrate.

= M. *Bignon* a essayé de soutenir la cause de M. *Fontanier* contre M. *Licquet*. Il a commencé par une preuve directe, fondée sur l'identité incontestable des calomnies contenues dans les *Nuées* avec les imputations qui composent le libelle d'accusation contre *Socrate*.

Ensuite, il s'est attaché à détruire, par des moyens généraux et particuliers, l'argument appuyé sur le silence ou témoignage négatif des contemporains et des anciens; à mettre dans l'intérêt de sa cause quelques-uns d'entre eux, revendiqués par les partisans de l'opinion contraire, et à rétablir l'autorité contestée de quelques modernes.

Il a repoussé, en les dirigeant en sa faveur, les conséquences déduites du prétendu défaut de succès de la pièce, ainsi que de l'espace de temps qui a pu s'écouler entre les représentations des *Nuées* et l'action judiciaire; et la narration de M. *Rollin*, invoquée pour compléter la preuve de l'innocence des *Nuées*, il l'a fait servir à fortifier la preuve de leur culpabilité.

= Le même, persuadé que les noms de ville *Caen* et *Rouen* ne peuvent dériver du latin, a proposé aux savants étymologistes de faire venir *Caen* de son ancien nom Gallo-Saxon *Cathem*, dont les Latins avaient eux-mêmes formé *Cathomus* (1); et *Rouen*, du saxon *Rothem*, qui a donné *Rothomagus* aux Latins, sauf à discuter la valeur des radicaux.

= Le même a lu deux dissertations sous le titre général de *Doutes sur l'Histoire*.

Dans la première, il a contesté à Agnès Sorel l'honneur d'avoir, au siège d'Orléans, détourné Charles VII du projet d'abandonner la France, parce que cette opi-

(1) V. les origines de la ville de Caen, par Huet. *Mém. de Trévoux*, t. 4, 1702.

nion n'est fondée que sur une interprétation du célèbre sonnet de François I^{er}, postérieur de plus d'un siècle, et que tous les historiens contemporains supposent qu'Agnès ne fut connue du Roi que bien des années après le siège d'Orléans.

L'auteur ne croit pas non plus qu'Agnès ait pu, durant le même siège, menacer Charles VII de se retirer à la cour d'Angleterre pour être, comme on le dit, *la maîtresse d'un grand roi* ; et cela par les mêmes raisons que ci-dessus, et en outre parce qu'il y a trop d'impudeur dans une pareille déclaration faite au Roi, et que Henri VI, né en 1422, n'avait alors (en 1428) que six ans à peine accomplis.

La seconde dissertation, dont les détails et les calculs se refusent à l'analyse, a pour objets les contradictions des grecs et des latins, que les modernes ont corrigées sans fondement, ou adoptées sans réflexion, relativement au nombre des villes et à la population comparée de l'ancienne Egypte, ainsi qu'à l'étendue et à la population de la grande Diopolis. Fondé sur un passage d'Hérodote où il est dit que Thèbes portait autrefois le nom d'Egypte, l'auteur a cru, vu l'identité du nom et du nombre des habitants, pouvoir supposer que Diodore de Sicile aurait relevé dans les archives égyptiennes la population de la ville de Thèbes pour celle de l'Egypte entière.

Quant aux autres problèmes qu'il n'était capable que d'indiquer, il a laissé l'honneur de la solution à des gens plus versés dans les profondeurs de la science.

= Dans une dissertation sur la nouvelle édition des *Vaudevilles d'Olivier Basselin*, M. Duputel a pensé que l'éditeur aurait dû préférer le nom d'Olivier *Bisselin* à celui de *Basselin*, vu que cet éditeur lui-même reconnaît *Bisselin* comme auteur d'une table de déclinaison, et comme marin; vu que le chansonnier Virois emploie très-souvent

le langage de la marine , et pas un seul terme de Foulonnier, dont la profession lui est attribuée.

M. Duputel pense encore qu'au lieu de faire venir *vau-deville* de *Val de Vire* ; il serait plus naturel d'assigner son origine dans *voix-de-ville*, qui se lisait en tête du recueil d'Allemand Layole, et dans Chardavoine, avant que *vau-devire* et *vaudeville* fussent en usage... Notre confrère s'appuie en outre de la définition de Boileau et d'un passage de Dancour dans son *Chevalier à la mode*, où *voix-de-ville* se trouve employé dans le sens de *vaudeville*.

= Dans une série d'*Observations diverses sur la peinture et les arts*, par M. Descamps, on remarque, 1^o toutes les nuances délicates qui distinguent le jugement des vrais artistes de celui des simples connaisseurs ; 2^o les causes des difficultés que doivent éprouver souvent les grands artistes eux-mêmes à porter un jugement bien déterminé sur les compositions d'un même auteur, surtout à l'égard des nombreux ouvrages qui paraissent sous le nom de Raphaël. M. Descamps trouve de grands inconvénients dans les restaurations, comme étant propres à dénaturer les chefs-d'œuvre de la belle antiquité ; et il légitime notre admiration pour le tableau N^o 170 de notre musée, représentant la Vierge tenant l'enfant Jésus au milieu d'une gloire de Chérubins, en prouvant, par l'historique de ce tableau et par l'analyse comparée, « qu'il est, à peu de chose près, une répétition, par le même auteur, de celui de Raphaël, sur le même sujet, que l'on voit dans la galerie de la ville de Dresde. »

= La question de savoir « pourquoi l'on peut faire des vers italiens sans rime » a été résolue par M. Botta, dans un mémoire où il a prouvé que la langue italienne possède éminemment tous les caractères poétiques des langues anciennes et transpositives, et qui exigerait un long développement si l'impression que la Compagnie en a

ordonnée ne devait mettre au jour tous les accessoires intéressants qu'il renferme.

= L'Académie a reçu, comme offrandes, en ouvrages imprimés, par ses membres résidants :

De M. *Maillet-Lacoste*, un *Eloge de Rollin*, qui a concouru pour le prix proposé par l'Académie française ; et un *Discours* qui a pour but de dissiper les scrupules de ceux qui redoutent l'influence des auteurs grecs et latins sur l'esprit de la jeunesse dans l'instruction publique.

— De M. *Le Carpentier*, une *Notice Biographique sur M. Alexandre Quesney*, botaniste à Rouen, et un exemplaire de sa *Galerie des peintres*, en deux volumes, ouvrage que l'Académie a vu naître et se développer dans son sein, pour l'avancement des jeunes artistes et l'instruction des amateurs.

— De M. *Marquis*, une *Notice sur un monument celtique à Cocherelles*, et une *Dissertation sur le temple que l'on croit avoir existé, à Rouen, sur l'emplacement occupé depuis par l'Eglise de Saint-Lo*.

— De M. *Botta*, le 4^e tome de la 3^e édition de son *Histoire de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique*, qui a fait une si brillante fortune dans les deux mondes.

= M. *Gosseau* a offert à l'Académie, dans le 5^e volume du Précis de nos anciens Mémoires, le complément d'une longue et pénible tâche, où la Compagnie a reconnu tous les caractères du talent, toutes les preuves d'un grand dévouement qui fait oublier un grand âge, et le plus beau titre du rédacteur à son immortelle reconnaissance. Qu'il en reçoive donc aujourd'hui le témoignage public que vous lui decernez, Messieurs, par mon organe, ainsi qu'au conseil-général de ce départe-

ment , et à son premier magistrat , associés l'un et l'autre ; par une générosité bienveillante , au succès d'une entreprise utile , calculée d'abord , par l'Académie , sur l'idée entraînante de l'intérêt général , plutôt que d'après les moyens pécuniaires d'exécution , qui n'étaient pas en son pouvoir.

Maintenant , Messieurs , pour les ouvrages en vers , relativement aux pièces auxquelles vous avez accordé le privilège de semer des fleurs sur la seconde partie de cette séance , placé entre le jugement de la Compagnie que je dois respecter , et celui d'un public éclairé , que je dois attendre , je ne pourrais , ni sans vanité oser approuver l'un , ni sans témérité prétendre à diriger l'autre.

= M. Lefilleul des Guerrots a dédommagé la Compagnie de son absence par l'envoi de deux Fables , intitulées : *Le Coq-d'inde* , et *le Héron et le Pélican* ; la première , espèce d'épigramme , marquée au coin de la simplicité primitive de l'Apologue ; et la seconde , parée des ornements de la poésie , mais avec cette mesure qui laisse toujours ressortir le fil conducteur de la raison.

= Le poëme de M. Fontanier , sous le titre d'*Imitation de la Tarpeïa de Properce* , est une paraphrase en grand , ou plutôt une nouvelle création dans laquelle on a pu remarquer , à la simple lecture , des ressorts poétiques habilement employés pour imprimer le ton grave à l'harmonie légère du Callimaque romain , et convertir ainsi une courte Elégie en une petite Epopée d'une assez grande étendue.

Nous aurions désiré , Messieurs , que le temps nous permît de vous offrir , en finissant , une analyse de détail sur la Fable intitulée : *le Chien et la Chaîne* , par M. Guttinguer , et particulièrement sur sa jolie Imitation , tirée du Poëme de Don Juan , par lord Byran.

Mais les grâces , qui ont souvent un charme de position et de rapport , ne peuvent guères se détacher brusquement sans porter une empreinte de violence , qui déforme des attraits isolés ; et la sobriété du rapporteur , au milieu de ces richesses , sera peut-être la plus forte preuve de son respect pour la loi de la brièveté , à laquelle il a fait par-tout de grands sacrifices , qui coûtent beaucoup moins lorsque , sous un point de vue , ils peuvent être agréables.

*Extrait d'une Imitation libre du petit Poëme de Properce,
intitulé : Tarpéïa.*

.....
 Aux pieds du mont fameux d'où, le front dans les airs,
 Rome avec majesté commande à l'univers ;
 S'élevait autrefois un bois antique et sombre
 Dont un culte pieux avait consacré l'ombre.
 Des flancs noirs d'un rocher , entre mille arbrisseaux,
 D'une source féconde y jaillissaient les eaux ,
 Qui , fuyant à travers les fleurs et la verdure,
 Au doux bruit du feuillage unissaient leur murmure.
 Ce bois du dieu Sylvain était l'heureux séjour.
 Là , sa flûte charmait les échos d'alentour ;
 Là , souvent , à sa voix , les troupeaux sous l'ombrage,
 Cherchaient , avec le frais , un limpide breuvage.
 Tatius dans ces lieux a porté la terreur :
 Des Sabins contre Rome il guide la fureur ,
 Et sur ses pas se presse une intrépide armée ,
 De vengeance , de sang , de carnage affamée.
 En attendant le jour , où , d'un affreux plaisir ,
 Ils pourront s'enivrer au gré de leur désir ;
 Ils campent : l'oiseau fuit , et , loin dans les montagnes ,
 Les Faunes éperdus ont suivi leurs compagnes.

Rome, alors, aux accents du clairon belliqueux,
Frémissait, ébranlé, ton rocher sourcilleux.
Où nous dictons des lois aux nations tremblantes,
Là brillaient des Sabins les lances menaçantes ;
Où la pourpre superbe étonne les regards,
Là buvait le coursier nourri dans les hasards.

Cependant, seule au bois, Tarpéïa descendue,
Avait puisé l'eau pure aux autels attendue ;
Et seule, mais toujours par son auguste aspect,
De la religion inspirant le respect,
Remontait à pas lents vers l'enceinte sacrée ;
Tarpéïa, jusqu'alors toute à Vesta livrée,
Toute au soin des autels, mais, dès ce même jour,
Vouée à d'autres soins, brûlant d'un autre amour :
Quel crime couve au sein de ta vierge infidèle ?
O Vesta ! le supplice est-il trouvé pour elle ?
Tarpéïa se retourne : elle voit aux combats
Tatius dans la plaine instruisant ses soldats ;
Elle le voit ; son air, sa royale parure,
L'or de ses blonds cheveux, l'éclat de son armure,
Tout la frappe, et la charme et la trouble... Et soudain
L'urne oubliée échappe à sa tremblante main.

A la suite d'un discours de Tarpéïa, M. Fontanier termine son poëme par les vers suivants :

« Oui, je te dois ma main, je te dois mon amour,
» Lui répond Tatius : tu l'auras, et j'ordonne
» Qu'on te pare à l'instant de ta digne couronne. »
Il dit, et sur le monstre, avec leurs boucliers,
Fondent, pour l'écraser, vingt farouches guerriers.
Il t'était dû ce prix, odieuse Vestale,
Dont le nom reste encore à la roche fatale.
Puisse, puisse, à ce nom, et frémir et trembler,
Quiconque désormais voudrait te ressembler.

Par M. FONTANIER.



Extrait de la Fable intitulée : le Héron et le Pélican ;
par M. LEFILLEUL DES GUERROTS.

A l'heure où, dans son char d'ébène,
La nuit vient s'emparer des cieux,
Un Héron s'assoupit sur la cime d'un chêne
Que battait sans relâche un vent impétueux.
Bercé par la tempête, il n'en dormait que mieux,
Lorsqu'un Pélican vénérable,
Des oiseaux du canton l'oracle et le Nestor,
Du faite d'un antique érable
Elevant sa voix de Stentor,
— Eveille-toi, dit-il ; l'arbre où tu dors chancelle:
N'attends pas qu'il succombe, et fuis à tire-d'aile. —
Par les mugissements que poussait l'ouragan,
De l'officieux Pélican
La voix, hélas ! fut étouffée ;
Et l'arbre dans sa chute entraînant le Héron,
Le jeta, des bras de Morphée,
Sur les rives de l'Achéron.
Passions de nos cœurs... ..
.....



~~~~~

## CONCOURS.

---

*Rapport sur le Concours de l'année, pour la classe des Belles-Lettres, lu à la Séance publique ; par M. BRIÈRE, organe de la Commission nommée pour cet objet.*

L'Académie avait proposé un prix de poésie pour cette année. Le sujet était : *l'Établissement du Christianisme à Rouen, par Saint Mellon.*

La conversion de Mellon lui-même ; le merveilleux qui précède et accompagne sa mission ; la peinture des mœurs gauloises, peu modifiées par le séjour des Romains ; leur mythologie, qui subsistait toujours malgré les édits des empereurs et du sénat ; enfin, la persécution qui s'exerçait alors contre les chrétiens : telles étaient les sources principales où les concurrents pouvaient puiser les développements du sujet, et l'Académie les leur avait indiquées dans le programme.

Deux pièces ont été envoyées au concours ; la première ayant pour épigraphe : *Non fecit taliter omninationi*, et la deuxième : *Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos*. Ces deux pièces n'ont pas répondu aux espérances de l'Académie ; elles lui ont paru dénuées de poésie, et elle a le regret de ne pouvoir décerner le prix.

Le conseil-général du département de la Seine-Inférieure ayant mis, dans sa munificence, à la disposition de l'Académie des fonds pour un prix extraordinaire, elle avait proposé le sujet suivant :

*Quelle fut, sous les ducs de Normandie, depuis Rollon, jusques et y compris Jean-Sans-Terre, l'administration civile, judiciaire et militaire de la province ?*

Deux

Deux Mémoires ont été envoyés au concours.

Celui , coté N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>, ayant pour épigraphe : *Les Normands ou hommes du Nord , peuples fiers , intrépides , qui ne connaissaient que les lois du brigandage , qui pensaient que tout appartient aux plus braves , sortirent de la Scandinavie.*

Ce Mémoire est écrit avec élégance et avec clarté ; mais l'auteur paraît avoir négligé les recherches nécessaires pour traiter convenablement un sujet aussi difficile , et qui est tout entier du domaine de l'érudition. Les connaissances qu'il possède sur l'histoire du moyen âge sont superficielles , prises dans des ouvrages modernes , et cèdent trop souvent la place à l'imagination facile de l'Écrivain. L'auteur n'indique aucune des sources où il a puisé , de sorte qu'il est impossible de vérifier un grand nombre de faits qui entrent dans sa narration , et servent de base à son système. Les personnes qui ont quelques notions de l'histoire de Normandie liraient ce Mémoire avec plaisir , mais elles augmenteraient peu la masse de leurs connaissances. On doit désirer que l'auteur , en conservant à son Mémoire la grâce du style , lui donne en érudition plus de profondeur.

Le Mémoire , coté N<sup>o</sup> 2 , qui a pour épigraphe : *Normani dicuntur , id est homines boreales*, est un ouvrage beaucoup plus important , non-seulement par son étendue , mais encore par les travaux considérables qui ont précédé et préparé sa composition. Il est encore loin malheureusement de répondre complètement à la question proposée par l'Académie. L'auteur semble s'être attaché à faire un cours de droit féodal normand , plutôt qu'à rendre compte de l'organisation civile , judiciaire et militaire de la province. Il y avait sans doute beaucoup de féodalité , mais tout n'était pas essentiellement féodal. Le style de ce Mémoire est pesant , et quelquefois même d'une grande incorrection. Quoique le mérite du style soit en seconde ligne dans les ouvrages d'érudition , cependant il ne doit

pas être entièrement négligé. Dans la deuxième partie , qui est la meilleure , on trouve des erreurs de détail , des traductions qui laissent à désirer plus d'exactitude. L'auteur n'a pas profité des travaux des modernes , et il paraît connaître peu les recherches et les collections faites dans le Nord. Il n'a point disposé ni circonscrit convenablement le sujet qu'il traite ; toute la première partie de son Ouvrage n'a que très-indirectement trait à l'histoire des Normands , et elle présente des inexactitudes ; mais on doit reconnaître dans l'auteur le mérite d'une patience infatigable , une connaissance profonde des anciens historiens , une familiarité complète avec les hommes , les évènements et les écrivains du moyen âge. Les défauts de forme et de fond qui déparent cet Ouvrage , n'empêchent pas qu'il ne soit instructif et curieux , même pour les personnes les plus versées dans cette étude , et il est très-propre à donner une idée de la couleur locale de notre ancienne histoire.

L'Académie a résolu de proroger le concours sur ce sujet important et difficile. Elle s'explique avec cette franchise sur deux ouvrages estimables , chacun dans son genre , parce que leurs auteurs , qui ont fait preuve de talent , sont très-capables de les perfectionner. De pareilles questions ne se traitent pas tous les jours et en un jour ; et si l'Académie se trouve forcée d'ajourner le prix , elle se fait un devoir d'indiquer , par des observations critiques , ce qu'il y aurait à faire encore pour l'obtenir.

---

#### PRIX PROPOSÉ POUR 1822.

L'Académie propose pour prix de poésie une médaille d'or de la valeur de 300 fr. à l'auteur d'une pièce de cent quarante à trois cents vers au plus , dont le sujet ainsi que

l'espèce du poëme seront au choix des concurrens. Le concours pour cette partie sera clos le 1<sup>er</sup> juillet 1822 , terme de rigueur.

L'Académie rejettera du concours tout ouvrage qui porterait atteinte à la religion , au gouvernement ou aux mœurs , ou qui ne serait qu'une simple traduction ou imitation. Il en sera de même pour les pièces écrites en style satyrique ou familier , et pour celles qui auraient été déjà imprimées ou présentées à quelque Académie.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Poëme aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les Ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. BIGNON , *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Belles-Lettres* , avant le 1<sup>er</sup> juillet 1822. Ce terme sera de rigueur.

---

#### PRIX EXTRAORDINAIRE.

L'Académie a prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1822 , terme de rigueur , le concours pour le prix extraordinaire sur la question suivante :

*Quelle fut , sous les Ducs de Normandie , depuis Rollon jusques et y compris Jean-sans-Terre , l'Administration civile , judiciaire et militaire de la Province ?*

Le prix , de la valeur de 1000 fr. , sera décerné dans la Séance publique du mois d'Août 1822.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'Ouvrage aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les Ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. BIGNON, *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Belles-Lettres*, avant le 1<sup>er</sup> mai 1822. Ce terme sera de rigueur.

---

## O U V R A G E S

*Dont l'Académie a ordonné l'impression en entier dans ses Actes.*

## NOTICE HISTORIQUE SUR LA HENRIADE ,

*Pour une Edition de ce Poëme , avec un Commentaire raisonné et suivi ; par M. FONTANIER.*

« L'enthousiasme que Louis XIV inspira aux Français pendant quarante années , les avait tellement accoutumés à n'admirer que lui , qu'ils avaient presque oublié Henri IV. Ils s'en souvinrent quand ils furent malheureux : c'est le moment où l'on se souvient des bons princes. Un respectable vieillard , M. de Caumartin , qui , dans sa jeunesse , sur la fin du règne de Louis XIII , avait entendu les vieillards d'alors célébrer la mémoire du bon roi , conservait le souvenir d'une foule d'anecdotes intéressantes , dont le récit l'avait frappé autrefois , et qu'il aimait à raconter. Voltaire , qui se trouvait chez lui au château Saint-Ange , peu de temps avant la mort de Louis-le-Grand , l'écoutait avec cette curiosité avide qui cherche à s'instruire , et cette sensibilité vive qui ne demande qu'à se passionner. Ces eutretiens firent sur lui la plus vive impression , et lui suggérèrent la première idée de sa *Henriade*. Ainsi , le château Saint-Ange fut le berceau de ce poëme. » Voilà ce que raconte La Harpe , d'après les Mémoires du temps.

La *Henriade* eut d'abord pour titre *La Ligue* , titre un peu vague , comme on voit , et qui ne rappelait à l'es-

prit ni le nom ni la gloire du héros béarnais. Il serait difficile de dire, d'une manière positive, en quel temps elle fut commencée. Si, comme on le croit assez communément, le second Chant, le seul qui ait toujours reparu exactement tel que dans le principe, fut fait sous les verroux mêmes de la Bastille, ce ne put pas être pendant la seconde détention de l'auteur, puisqu'elle eut lieu en 1726, trois ans après la première publication du poëme. Ce fut donc pendant sa première détention, et par conséquent vers 1714 ou 1716, lorsqu'il ne devait guère avoir que de vingt à vingt-deux ans, suivant la pièce pour laquelle il fut enfermé, et que lui fit injustement attribuer une certaine conformité d'âge indiquée par le vers qui la terminait :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Or, admettons que ce soit-là en effet l'époque du second Chant, quelle sera l'époque des autres ? L'auteur avait-il d'abord voulu, comme le disent certains Mémoires, se borner à six pour tout le poëme, ou en avait-il en vue un plus grand nombre ? Et, dans tous les cas, où en était-il pour le premier, quand il mit la dernière main au second, auquel il n'a jamais depuis fait aucun changement ? Où en était-il pour tel ou tel autre de ceux qui viennent après ? Voilà ce qu'il ne serait pas facile d'éclaircir. Il est toutefois probable que, si vers le temps du second Chant, il y en avait quelque autre de fait, c'était tout au plus le premier, et que, pour les autres, l'auteur n'en avait guère encore que l'idée et le plan dans la tête. (1)

---

(1) On trouve dans la correspondance de Voltaire, sous la date de 1743, une lettre à un Académicien, où, pour prouver son amour et son respect pour la religion; dont il fait un magnifique éloge, il dit qu'il fit, à l'âge



Quoiqu'il en soit, la *Henriade* devait être déjà très-avancée en 1718, s'il est vrai, comme le dit La Harpe, que l'auteur la récitât par-tout à cette époque, où, par son premier triomphe au théâtre et l'étonnant succès de son *Edipe*, il annonçait à la France un digne successeur de Racine. Elle devait être à-peu-près terminée lors de son voyage à Bruxelles, en 1722, puisque dans ce voyage il en communiqua le manuscrit à J.-B. Rousseau, et le lui laissa pendant plusieurs jours, ainsi que nous l'apprend Rousseau lui-même dans sa correspondance. Le

---

de dix-neuf ans, une tragédie d'après Sophocle, dans laquelle il n'y a pas même d'amour, et que, à vingt ans, il commença un poëme dont le sujet est la vertu qui triomphe des hommes, et qui se soumet à Dieu. Ce poëme épique est sûrement la *Henriade*, comme cette tragédie est *Oedipe*. Or, en quelle année Voltaire devait-il avoir vingt ans? En 1714, puisqu'il était né au mois de février 1694. Il paraît donc, d'après son témoignage, que ce fut vers l'année 1714 qu'il commença la *Henriade*.

S'il faut en croire le roi de Prusse, dans son Eloge de Voltaire, non-seulement le second Chant, mais même le premier, fut fait à la Bastille; et s'il faut en croire Condorcet, Voltaire avait un peu plus de vingt-deux ans quand il fut enfermé, pour la première fois, dans cette prison; il y fut, à ce compte, enfermé en 1716. Mais ou Condorcet, ou le roi de Prusse se trompe nécessairement: car il paraît par une lettre de Voltaire à Madame de Mimeure, en date de 1716, que le poëme de la *Henriade* était alors pour le moins ébauché, et que le poëte y consacrait tous ses moments. « Le poëme de Henri IV et mon amitié pour vous, » dit-il, « sont les deux seuls sentiments vifs que je me connaisse. » Cette lettre est la première de sa correspondance où il soit parlé de ce poëme.

S'il est vrai que le poëte ait fait à la Bastille le premier et le second Chant, l'est-il également, comme on l'a souvent raconté, que, faute d'encre et de papier, il y ait crayonné ses vers sur les murs avec du charbon ou avec du plomb, comme autrefois Faret, au dire de Boileau, crayonna les siens sur les murs d'un cabaret? Il me paraît plus probable que, comme le dit le roi de Prusse, il se contenta de les graver dans sa mémoire.

poème était alors sans doute bien au-dessous de ce qu'il a été depuis et de ce qu'il est aujourd'hui ; mais , suivant La Harpe , il était déjà bien supérieur à tout ce que l'on avait vu jusque-là en ce genre dans notre langue ; « en sorte que l'auteur , dit-il , à l'âge de vingt-quatre ans , se trouvait le premier des poètes de son temps , » qui que ce soit n'étant alors capable d'écrire de même « ou la tragédie ou l'épopée. »

La *Henriade* , poème vraiment national sous tous les rapports , et poème tout en l'honneur , non-seulement de Henri IV , mais de tous les Bourbons , dont il consacre à jamais les droits au trône de France et à l'amour des Français , ne devait-elle pas naturellement paraître au jour , c'est-à-dire être imprimée pour la première fois dans le pays même où elle avait été conçue , et sur lequel elle était destinée à répandre un si grand éclat ? Tel était bien , sans doute , le vœu de l'auteur , comme son intérêt : témoin cette dédicace qu'il préparait pour le roi mineur , Louis XV , et qui , restée inconnue pendant environ cent ans , vient enfin tout récemment d'être ajoutée au trésor de nos richesses littéraires : dédicace dont le style aussi naturel qu'ingénieux et d'une éloquence aussi vraie que simple , prouverait presque seul l'authenticité , et qui , bien qu'incomplète , bien que non achevée , n'en renferme pas moins avec les éloges les plus nobles et les plus délicats , toute la substance des hautes et immortelles leçons données par Mentor au jeune fils d'Ulysse. Mais il fallait le consentement de la censure , et la censure cédant à de vains scrupules , ou peut-être à des intrigues obscures , le refusa obstinément. Que fit alors l'auteur ? Il recourut , ou du moins il feignit de recourir aux presses d'un pays rival , et Londres , ou plutôt , comme je le croirais , Rouen , sous le nom de Londres , suppléa Paris dans le soin et dans l'honneur de

ressusciter en quelque sorte, aux yeux du monde, le grand Henri. (1)

---

(1) Voici des conjectures assez probables sur les premières éditions.

On voit par plusieurs lettres de Voltaire, de 1722, qu'il s'occupait de faire imprimer prochainement son poëme. On trouve même dans une du mois de septembre, écrite de Bruxelles, le programme de dix estampes dont il voulait orner l'édition. Dans une du mois d'octobre, il marque qu'il restera encore quelques jours à La Haie pour prendre toutes les mesures que l'exécution de cette impression nécessite. Enfin, dans une du mois de décembre, après sa rentrée en France, il annonce qu'il a conclu avec Livier, libraire, à La Haye, un marché où il s'est réservé de faire encore imprimer son poëme par-tout où il voudra; que, supposé que l'ouvrage puisse se débiter en France, il fera mettre à la tête le nom du libraire de Paris qui le vendra, avec le nom du libraire de La Haye. Dans une autre lettre du même temps, il parle d'un discours préliminaire destiné pour Louis XV, à titre de dédicace.

Mais cette édition de La Haie qui devait être la première, eut-elle réellement lieu? Est-ce celle qui parut quelque temps après, en 1723, comme sortie des presses de Londres? Il semblerait que le projet en fut abandonné, ou qu'il y en eut, vers cette même époque, une autre faite à Rouen. L'auteur était dans cette ville dans les premiers mois de 1723, et il écrivait à Thiriot: « Venez, vous serez à Rouen dans deux jours; » venez voir les nouveaux vers que j'ai faits à Henri IV. On commencera » lundi prochain ce que vous savez. Il y a ici nombre de gens d'esprit et » de mérite avec qui j'ai vécu dès les premiers jours comme si je les » avais vus toute ma vie... Vous jugez bien qu'un homme qui va donner un poëme épique, a besoin de se faire des amis. »

De quoi peut-il être question dans cette lettre, si ce n'est de l'impression de la *Henriade*? Si l'on en doutait encore, on n'aurait qu'à lire une autre lettre du mois de juillet de la même année. Thiriot voulant faire imprimer clandestinement à Rouen, les poésies de l'abbé de Chauvieu, Voltaire l'engage, par les raisons qu'on va voir, à vendre plutôt le manuscrit, et à le céder pour cinquante ou soixante pistoles à un libraire qui se charge des frais et des risques. « Songez, je vous prie, à tous les » perils qu'a courus mon Henri IV. Il n'est entré dans la capitale que » par miracle. On a beaucoup crié contre lui, et la sévérité devient plus » grande de jour en jour dans l'inquisition de la librairie...; d'ailleurs » soyez sûr que cela vous coûtera plus de cent pistoles avant de l'avoir » fait sortir de Rouen... Ajoutez à cela que l'édition ne sera point

Beaumarchais prétend que cette première édition de 1723 fut faite à l'insu de Voltaire, et qu'elle fut faite par l'abbé Desfontaines sur un manuscrit informé dont il s'était emparé ; mais il paraît que c'est contre toute vérité. Cette édition ne peut sans doute être que celle même dont parle Voltaire dans diverses lettres de cette époque. Or, tant s'en faut que Voltaire la désavoue. Il en parle, au contraire, avec le plus tendre intérêt, et l'on voit les précautions qu'il prend, les ruses qu'il emploie pour l'introduire dans Paris, et la soustraire à ce qu'il appelle l'inquisition de la librairie. Si elle eût été de l'abbé Des-

» achevée probablement quand il vous faudra partir de la Rivière,  
 » puisque Viret a été cinq mois à imprimer mon poëme. »

A l'époque de la susdite lettre, et par conséquent au mois de juillet 1723, il y avait eu déjà une édition de la *Henriade*, et cette édition avait pénétré jusqu'à Paris, malgré toutes les précautions et toutes les rigueurs de la police ou de la censure. Mais postérieurement à cette première édition, n'y en aurait-il pas eu, cette même année, une autre imprimée aussi à Rouen ? C'est ce qu'il me semble très-permis de croire d'après ce qui suit d'une lettre de l'auteur, en date du 20 décembre 1723, adressée à Madame la Présidente de Bernières. « Vous qui n'avez point  
 » d'enfants, vous ne savez pas ce que c'est que la tendresse paternelle,  
 » et vous n'imaginez point quel effet font sur moi les bontés que vous  
 » avez pour mon petit Henri. Cependant l'amour que j'ai pour lui ne  
 » m'aveugle pas au point de prétendre qu'il vienne à Paris dans un char  
 » traîné par six chevaux. Un ou deux bidets, avec des bâts et des pa-  
 » niers, suffisent pour mon fils ; mais apparemment que votre fourgon  
 » vous apporte des meubles, et que *Henri* sera confondu dans votre  
 » équipage. En ce cas, je consens qu'il profite de cette voiture ; mais je  
 » ne veux point du tout qu'on fasse ces frais pour ce marmouset. Je vous  
 » ai déjà mandé que vous eussiez la bonté d'empêcher qu'on ne lui fit ses  
 » deux mille habits ; ainsi, il sera prêt à partir avec vous. »

Il est bien évident que dans cette lettre il s'agit de deux mille exemplaires de la *Henriade* que Madame de Bernières s'était chargée de faire arriver secrètement à Paris. Ces exemplaires ne pouvaient, d'après tout ce qu'on voit, venir que de Rouen ; et Voltaire, en recommandant qu'on ne fit pas au *marmouset ses deux mille habits*, voulait dire qu'il ne fallait ni relier ni brocher le livre, mais le laisser en feuilles.

fontaines, et contre sa volonté, n'eût-il pas hautement crié à la perfidie, au vol, et n'eût-il pas poursuivi le coupable devant les tribunaux? Mais non; il ne reproche à l'abbé Desfontaines qu'une seule édition furtive et clandestine, qu'une édition imprimée, non en Angleterre et à Londres, mais en France, à Evreux. Cette édition, en effet, généralement reconnue pour être de ce fameux forban littéraire, parut très-peu de temps après la précédente, et avant la fin de la même année. Elle n'est pas seulement inexacte, incorrecte; elle est d'une infidélité qui va souvent jusqu'à l'imposture. L'éditeur ne s'est-il pas permis d'insérer dans le texte même des vers de sa façon? Et quels vers encore! Des vers faits comme tout exprès pour décrier le poëme. Qu'on en juge par ces deux du songe de Henri dans le sixième Chant, qui, depuis, est devenu le septième :

Et malgré les Perraults et malgré les Houdards,  
On verra le bon goût naître de toutes parts.

Ces deux éditions ne furent pas les seules de 1723. Il en parut, cette même année, tout au moins une autre, annoncée comme imprimée à Genève, et comme imprimée sur des manuscrits prétendus très-exacts. Elle est aussi très-défectueuse, et des lignes de points qu'on y trouve dans quelques Chants, semblent indiquer des suppressions faites à dessein, quoique peut-être il n'y ait réellement suppression que dans un seul endroit où deux vers féminins devraient nécessairement occuper l'espace laissé vide entre quatre vers masculins. Ce qu'on peut remarquer dans cette édition, et probablement dans toutes les autres du même temps, c'est que l'orthographe n'est pas du tout celle que nous appelons aujourd'hui du nom de Voltaire, mais l'orthographe alors suivie dans l'usage commun. On y voit même au troisième Chant, le mot *França's*, nom

de nation , non-seulement écrit avec un *o* , mais même employé en rime avec *fois* , et par conséquent comme devant se prononcer de la même manière que le nom propre d'homme *François* :

Que ne puis-je plutôt ravir à la mémoire  
Des succès trop heureux déplorés tant de fois !  
Mon bras n'est encor teint que du sang des François.

L'année d'après , en 1724 , il parut en Hollande une édition qui probablement ne valait pas mieux que les précédentes , si même elle valait autant , à en juger par ce qu'en dit Voltaire à la fin de sa préface de *Mariamne*. « Je » profite de cette occasion , dit-il , pour avertir que le » poëme de *la Ligue* que j'ai promis n'est point celui » dont on a plusieurs éditions et qu'on débite sous mon » nom. Sur-tout je désavoue celui qui a été imprimé à » Amsterdam , chez Jean-Frédéric Bernard , en 1724. » On y a ajouté beaucoup de pièces fugitives , dont la plupart ne sont pas de moi , et le petit nombre de celles qui m'appartiennent y est entièrement défiguré. »

On voit par cette même préface que Voltaire avait pris envers le public l'engagement de lui donner bientôt une édition plus soignée , avec de belles estampes gravées sur les dessins des Detroy , Lemoine et Veugle. Il y avait une souscription d'ouverte à Paris pour cette nouvelle édition , et il y avait à Paris même , à ce qu'il paraît , qu'elle devait avoir lieu ; d'où l'on peut conclure que l'auteur avait déjà vaincu , ou que du moins il se flattait de vaincre enfin la résistance de la censure. Il paraîtrait même que la publication avait été annoncée pour une époque très-rapprochée de celle où la tragédie de *Mariamne* , redonnée au théâtre , obtint enfin un succès décisif. Or , ce fut au mois de mai 1725. Comme néanmoins elle se trouvait indéfiniment retardée , quelques souscripteurs crièrent de ce qu'on les

faisait attendre , et on répondit à leurs plaintes en leur rendant leur argent. Quant à ceux qui montraient plus de patience , *aimant mieux avoir tard un bon ouvrage que de bonne heure un mauvais* , l'auteur les pria de *considérer que la perfection d'un poëme demandait plus de temps que celle d'un tableau* , et les prévint au reste que *quelque tard qu'il donnât son Henri IV* , il leur *demanderait toujours pardon de l'avoir donné trop tôt*.

Cette nouvelle édition , si impatiemment attendue , parut enfin en 1726 , et elle parut , non plus sous le titre de *la Ligue* , mais sous celui de *la Henriade* , qui depuis est resté définitivement attaché au poëme , et qui , en effet , ne lui convient pas moins que ne convient celui d'*Enéide* au poëme consacré à Enée. Ce fut , au surplus , comme un poëme nouveau , tant il y avait de corrections , de changements , d'additions de tout genre. Au lieu de neuf Chants , c'en était dix , et quelques-uns des anciens avaient été refaits presque à neuf : d'autres avaient même changé de place , et tel se trouvait formé de parties prises à tel ou à tel autre , ou d'une ancienne partie et de parties toutes nouvelles jointes ensemble.

Cette édition peut être regardée comme la seconde donnée par l'auteur lui-même. On voit par sa correspondance qu'elle fut en deux formats différents , l'un in 8° , l'autre in-4° ; et que , sous ce dernier format surtout , elle ne laissait rien à désirer , ni pour l'exécution typographique , ni pour les figures dont elle était ornée. Mais ce qui la rend bien plus remarquable sans doute , ce sont deux circonstances toutes particulières. D'abord , elle ne sortit pas plus que la première des presses de Paris , et elle sortit bien certainement des presses de Londres , comme s'il eût été dans la destinée de Henri IV que Londres qui , de son vivant , l'avait secouru contre Paris en révolte , dût aussi , cent ans après sa mort , prendre soin de sa gloire , au défaut de ce même Paris tout pleina cepen-

diant de son souvenir et de son amour. Et puis , non-seulement toute la partie éclairée de la nation anglaise , mais toute la partie la plus distinguée et la plus éminente , toute la Cour même d'Angleterre , se montra aussi empressée de la favoriser que s'il se fût agi du monument le plus glorieux pour ce pays. Elle eut lieu par une souscription immense qui commença la fortune de l'auteur ; et à la tête de la souscription se trouvaient le roi Georges I<sup>er</sup> et la princesse de Galles , qui semblaient disputer entre eux de générosité et de zèle. Le roi fit beaucoup , mais la princesse de Galles , qui depuis fut reine , fit encore plus. Aussi fût-ce à elle que le poète offrit l'hommage primitivement destiné à Louis XV , celui de la Dédicace. L'Épître qu'il lui adressa à cet effet , est également digne d'elle et de lui , pleine de goût et de délicatesse , comme tout ce qui est sorti en ce genre de sa plume brillante et féconde. Il ne l'écrivit toutefois qu'en anglais , et c'est l'abbé Langlet-Dufresnoy qui l'a traduite en français. Nous la donnerons dans les deux langues. Que ne nous est-il permis d'y en joindre textuellement une qui serait bien autrement intéressante pour des Français , et à laquelle des circonstances particulières ajouteraient aujourd'hui un prix tout nouveau ! Je veux dire celle qui avait été destinée pour le Roi enfant. Mais sans doute que nous pourrons du moins en donner une idée , sans porter atteinte au droit de l'éditeur propriétaire du recueil où elle se trouve.

Cependant , il faut le dire pour l'honneur de la France et de son gouvernement d'alors , si le poëme de Henri IV , comme l'appelle souvent l'auteur , ne fut pas cette seconde fois , et lorsqu'avec une nouvelle forme et un nouveau titre il devint véritablement *la Henriade* , imprimé à Paris , comme on s'y était attendu , ce ne fut pas du tout , à ce qu'il paraît , par suite d'obstacles opposés par la censure et la police , mais par suite de désagrémens et de



tracasseries pour toute autre cause , qui avaient fait prendre à l'auteur le parti de passer en Angleterre. Ce qui le prouve , c'est qu'il avait été déjà souscrit très-librement pour une édition de Paris ; c'est qu'on ne souscrivit pas moins librement à Paris et dans toute la France pour l'édition de Londres , et que cette édition y fut reçue sans la moindre difficulté ; c'est enfin que lorsque l'auteur voulut arrêter en France les contrefaçons qui s'y multipliaient partout , et de la manière la plus contraire à ses intérêts , l'autorité lui prêta tout l'appui dont il avait besoin. Ses lettres de cette époque en font foi.

Quoiqu'il en soit , l'édition de 1726 est celle par laquelle a véritablement commencé l'existence de *la Henriade* , qui auparavant n'avait guère été qu'une sorte d'ébauche. Par cette édition , elle fut , s'il faut le dire , fixée et arrêtée invariablement à jamais , non-seulement pour le titre , mais même pour le plan , pour l'ordonnance , pour tous les principaux détails , et en général pour la forme comme pour la substance et le corps de l'ouvrage. Le poète y a sans doute depuis , dans de nouvelles éditions qu'il a données de temps à autre dans le long cours de sa vie , ou qui ont été données sous sa surveillance , fait d'assez nombreux et assez heureux changements. Mais ces changements n'ont guère porté que sur des vers isolés , ou que sur de petites tirades de quelques vers , et le poème n'en est pas moins resté le même quant au fond. On pour ra en juger par tous ces divers changements , que feront connaître les variantes de chaque Chant , c'est-à-dire les passages ou morceaux des anciennes éditions originales qui ne se trouvent plus du tout , ou du moins exactement les mêmes , dans le texte de celle qui , de fait ou par la volonté de l'auteur , est restée à jamais la dernière. Par la réunion de toutes ces variantes au dernier texte , on aura toutes les éditions originales dans une seule.

Mais ce serait peu que cette sorte d'utilité des variantes :

elles serviront aussi à faire juger des progrès du poète dans son art , depuis le point d'où il est parti jusqu'à celui où il s'est arrêté : comment il est parvenu successivement et par degrés à rendre son poëme incomparablement meilleur que dans le principe ; et avec quel soin il s'est constamment appliqué à le perfectionner autant qu'il dépendait de lui. Parce qu'il l'avait entrepris fort jeune , on a prétendu y reconnaître , même après la dernière main , quelque chose du premier âge , et l'on a cru pouvoir appliquer les vers de Boileau :

Un poëme excellent où tout marche et se suit,  
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit ;  
Il veut du temps , des soins , et ce pénible ouvrage  
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

*Art poétique, Chant III.*

Il n'y a pas jusqu'à La Harpe qui n'ait pris à la lettre ce qu'avait dit l'auteur quelque part , qu'il avait voulu faire de *Henri IV* le héros d'un poëme épique , avant de savoir ce que c'était qu'un poëme épique. Mais quoiqu'il soit sans doute très-probable que *la Henriade* , entreprise plus tard par l'auteur , et à l'âge où il avait et plus de maturité et plus d'expérience , eût été et mieux conçue et mieux exécutée que nous ne la voyons , elle n'en est pas moins cependant , telle qu'elle est , l'ouvrage d'un homme et d'un maître ; l'ouvrage , dis-je , d'un homme qui , à vingt ans , avait plus de force de tête et de vigueur d'esprit que n'en ont eu à trente ou à quarante d'autres même regardés comme peu ordinaires , et d'un maître qui , dans ce genre de poésie au moins , n'en a jamais eu en France au-dessus de lui. Il était lui-même très-loin de croire qu'il eût fait tout ce qu'il était possible de faire , et qu'il eût atteint en aucun sens toute la perfection qu'il avait en vue. Mais , malgré tous les aveux que peuvent lui avoir inspirés la modestie ou la bienséance , il n'en est pas moins vrai que *la Henriade*

*riade* est celui de tous ses ouvrages qu'il a le plus affecté, qu'il a le plus retouché et le plus poli, dont il s'est toujours fait le plus d'honneur, et dont il a toujours attendu le plus de gloire. On n'a qu'à lire sa correspondance pour s'en convaincre.

Je ne me permettrai de porter ici aucun jugement sur *la Henriade* ; c'est ce que je pourrai oser faire plus loin, après avoir exposé succinctement tout ce qui a été dit de plus remarquable pour ou contre ce poëme. Mais je dois rappeler que, si *la Henriade* a toujours, depuis le premier moment, essuyé les plus violentes critiques, elle n'en excita pas moins à sa naissance un enthousiasme général, et n'en fut pas moins regardée comme une sorte de phénomène. Pendant que les envieux et les jaloux exhalaient à l'envi, comme c'est l'ordinaire, leur haine envenimée et contre l'auteur et contre l'ouvrage; pendant qu'ils les décriaient dans cent brochures calomnieuses, et qu'ils les faisaient même sottement jouer sur certains théâtres de Paris, la voix publique, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, les élevait l'un et l'autre jusqu'aux nues. Les éditions ou réimpressions étaient aussitôt enlevées que produites, et les presses ne pouvaient suffire à l'avidité des libraires pour les contrefaçons et les éditions clandestines. Il était naturel que l'enthousiasme cessât avec l'étonnement; mais le succès et la réputation du poëme, loin d'y perdre, n'ont fait que croître de plus en plus, et *la Henriade*, toujours et plus et mieux appréciée, a fini par être un des livres les plus répandus de notre littérature, un des livres regardés comme les plus éminemment classiques: par être un livre qu'aurait honte, je ne dis pas de n'avoir point lu, mais de n'avoir pas assez lu pour en pouvoir citer au moins quelques passages, quiconque a reçu une éducation honnête, et n'est pas tout-à-fait sans lettres et sans culture.

Chose étonnante! *la Henriade* semble n'intéresser par son sujet et par son héros que la nation française seule,

et cependant presque toute l'Europe l'a accueillie avec autant de faveur , à-peu-près , que la France même ! Elle semble n'intéresser qu'une seule religion , la religion catholique , dont elle consacre le triomphe , et cependant elle n'en a pas moins eu pour elle les autres religions , et même les plus rivales de la catholique ! Elle a été , et de bonne heure , traduite dans presque toutes les langues ; elle l'a été même en vers dans plusieurs , par exemple , en anglais , en allemand , en italien , en hollandais , en latin. On sait quel hommage elle a obtenu du grand Frédéric , de ce roi non moins célèbre écrivain que célèbre guerrier , à qui nul genre de gloire n'était étranger ni indifférent. Le grand Frédéric avait donné ordre au comte Algarotti de la faire graver à Londres avec des vignettes à chaque page ; et , s'il laissa ce projet sans exécution , ce ne fut que parce que des guerres où il avait à figurer en personne , et surtout le départ précipité du comte Algarotti de Londres , le lui firent perdre de vue. Mais ce qui est de sa part un témoignage encore bien plus honorable pour la *Henriade* et pour son auteur , que n'eût pu l'être cette magnifique édition , c'est ce pompeux éloge en forme de préface qu'il avait composé lui-même pour être mis en tête du poëme , et qui en est resté une des meilleures apologies , malgré une admiration et un enthousiasme qui , il faut le dire , y vont quelquefois un peu au-delà de la vérité et de la justesse.

Cette préface si remarquable a été reproduite dans presque toutes les éditions qui se sont succédé depuis qu'elle est connue , et on l'y trouve ordinairement suivie de deux autres pièces écrites dans le même esprit , dans le même but , et qui n'en diffèrent un peu que par le style et la forme : une Préface de Marmontel , et une Lettre du savant Cocchi , lecteur de Pise. Ce n'est pas dans cette édition-ci qu'on pourrait rien retrancher de ce qui tient de si près à la *Henriade* , et en est devenu comme

inséparable. J'aurai soin d'y faire entrer , et textuellement et en entier , les trois pièces. Je ferai même plus : j'en donnerai une analyse , un examen critique , comme de tous les autres écrits les plus marquans qui ont été publiés en faveur du poëme ; et si je ne réussis pas à les apprécier bien au juste , à les apprécier selon les vrais principes de la raison et du goût , ce ne sera pas , je puis l'assurer , faute d'impartialité , de franchise et de bonne foi.

Cet examen ne viendra toutefois qu'après un autre non moins important , où je passerai en revue les critiques qui ont fait le plus de bruit et trouvé le plus d'échos. De ces deux examens se composera en grande partie le commentaire général , je veux dire le commentaire sur l'ensemble du poëme. Nous allons y passer après quelques éclaircissements sur cette Notice , qu'il est sans doute temps de finir.

---

## MEMOIRE SUR CETTE QUESTION :

*Pourquoi peut-on faire des vers italiens sans rime ?*

PAR M. BOTTA.

MESSIEURS,

La langue italienne offre une facilité étonnante pour faire les vers. Cette facilité est si grande qu'un italien fait des vers en parlant, et sans s'en apercevoir. Elle dépend de la nature très-accentuée de la langue, et du nombre infini de ses longues et de ses brèves. Il a fallu y mettre des bornes, et c'est pour cela qu'on y a introduit la rime qui, en présentant une difficulté, a mis les poètes dans la nécessité de se recueillir, de travailler leurs vers, et par conséquent de leur donner plus de nerf et plus d'élevation. Le défaut de rime dans les vers est comme le défaut de digue dans un torrent qui le laisse couler paisiblement, et d'une onde trop facile ; c'est de la prose. La rime est comme une digue qui, en arrêtant le torrent, le force à s'élever, à se courroucer, à produire des effets extraordinaires ; c'est de la poésie. C'est pourquoi, tandis que la poésie rimée a été en honneur dès les premiers temps de la formation de la langue, la poésie non rimée resta long-temps en discrédit, et il faut avouer qu'elle le méritait.

Cependant, des hommes de génie ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'avec les ressources que la langue italienne présentait, il était possible de s'élever, même par des vers sans rime, aux régions les plus sublimes de la poésie. Ce qu'ils avaient conçu, ils l'exécutèrent avec un plein

succès. Il y a donc parmi les vers non rimés italiens , des vers lâches , décolorés , insipides , et , s'il n'est permis de me servir de cette expression , des vers efféminés ; mais il y en a aussi dans lesquels on ne saurait désirer ni plus d'élevation , ni plus d'énergie. Il suit de là qu'il y a des conditions à remplir pour que les vers italiens non rimés deviennent de la haute poésie , et pour qu'ils n'aient rien à envier aux vers rimés. Ces conditions sont très-difficiles , et nous avons entendu dire à des italiens fort exercés qu'un morceau d'une certaine étendue en vers non rimés dans leur langue , demandait plus de travail et plus de soins que le même morceau écrit en vers rimés.

En quoi consistent ces difficultés , et quelle est la différence qui doit exister entre la texture des vers rimés et celle des vers non rimés ? C'est une question qui a été examinée , mais seulement en partie , par les savants qui ont concouru pour le prix proposé par l'Institut , sur cette question : *Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rime ?*

Nous allons envisager cette matière sous tous ses points de vue , mais en indiquant seulement les différents caractères que doit avoir la poésie italienne non rimée , caractères qui la distinguent si éminemment de la poésie rimée. Il faudrait des volumes pour traiter ce sujet à fond. Nous ne parlerons que du vers endécasyllabe qui est le vers le plus solennel des italiens , et auquel toutes les autres espèces de vers se rapportent.

Les vers non rimés , si on les considère chacun isolément , sont aussi harmonieux que les vers rimés. D'où vient donc qu'une pièce un peu longue en vers non rimés , faits sans art et sans les conditions requises , ne produit que le dégoût ? C'est d'abord parce qu'il n'y aurait pas assez de variété de vers à vers ; la rime masque ce défaut. La diversité des sons produits par des rimes différentes distrair l'oreille de l'uniformité de l'harmonie , en produisant elle-même une harmonie d'une autre na-

ture , et en portant l'attention de l'oreille vers le retour de la même rime qu'elle désire. Dans ce mécanisme , l'oreille oublie jusqu'à un certain point l'harmonie du vers entier pour n'écouter que celle de la fin du vers , c'est-à-dire , la rime. C'est ainsi que la rime qui , au premier abord , semble être une source d'uniformité , contribue cependant à produire une variété , et à masquer la première dans une longue suite de vers.

Or , quelles sont les ressources que la langue italienne présente pour varier l'harmonie de vers à vers , et pour pouvoir se passer ainsi de la rime ? Nous allons les indiquer sommairement.

1°. La grande facilité des enjambements. Cette ressource , qui fut apperçue par Voltaire , a été très-bien développée par M. Mablin , mon compatriote , dans son Mémoire qui a obtenu une mention honorable de l'Institut. Cette opposition qui existe entre le vers qui est terminé et le sens de la phrase qui ne l'est pas , produit une sensation agréable , a beaucoup de grace , fait désirer le vers suivant , et porte rapidement sur lui. Cette faculté d'enjamber , en produisant un nouveau plaisir pour l'oreille et pour l'esprit , fait oublier la monotonie des vers. Les Grecs et les Latins ont usé abondamment de cette faculté ; elle est portée au plus haut degré dans Virgile ; les Italiens l'ont conservée toute entière. Cette ressource est si vraie , que , lorsqu'elle est permise dans les vers français , elle produit un grand effet , et on cite avec complaisance les endroits où les poètes en ont fait usage. Mais ce qui n'est qu'une exception , ou , pour mieux dire , une heureuse hardiesse en français , est un système naturel en italien. Il est fort à regretter que les Français n'aient pas conservé plus de latitude à cet égard. Qu'on juge des ressources qu'ont en leur pouvoir les poètes italiens , pour qui la faculté d'enjamber n'a pas de bornes.

2°. L'inversion des phrases, Ce contraste qui se pro-



duit entre l'oreille, qui suit une harmonie, et l'esprit, qui est en suspens et obligé d'aller ou en avant ou en arrière, et de combiner des mots qui se trouvent à distance, pour trouver un sens qui le satisfasse, est une source abondante de plaisir, et ce plaisir affaiblit l'effet de la monotonie. Lorsque le sens et l'harmonie vont l'un et l'autre du même côté et du même pas, comme dans la construction directe, il n'y a point de contraste, point d'interruption, point de difficulté vaincue; il y a par conséquent moins de variété, moins d'intérêt, moins de plaisir. L'esprit n'aime pas à suivre servilement l'oreille; il aime la liberté; il se plaît bien d'entendre, au milieu de ses opérations actives, résonner au loin une harmonie, mais il ne veut pas en être l'esclave. Telle est la puissance, tel est le charme de l'inversion. L'esprit, activement occupé, n'a pas besoin de la rime, qu'il regarde, sinon comme une chose vile, au moins comme une chose faiblement subsidiaire. Celui qui marche avec une construction directe, va toujours en descendant, tandis que celui qui marche avec une inversion est obligé de s'élever, parce qu'il lui faut surmonter des obstacles. Il est difficile qu'un vers contenant une construction directe, puisse être bon, s'il n'est soutenu par la rime; il est impossible qu'il ne le soit pas, s'il y a inversion, quoiqu'il ne soit point rimé. La construction directe n'est bonne que pour la clarté; mais elle ne vaut rien pour le nerf, rien pour l'élégance, rien pour l'élévation. Elle a en soi quelque chose de faible, de niais et d'insipide, qui a besoin du secours de la rime pour qu'on puisse l'honorer du nom de poésie. Sans la rime elle n'est que de la vile prose; au lieu que l'inversion est poétique par essence. Voilà pourquoi les langues qui ne sont pas susceptibles d'inversion, ne peuvent se passer de la rime, tandis que celles qui se sont réservée cette faculté, sont poétiques sans le secours de cette répétition du même son qui,

dans le fond , n'est qu'un enfantillage né dans des temps barbares , peu digne de la grandeur et de la sublimité de la poésie , peu digne du langage des dieux. Nous autres modernes , nous nous vantons beaucoup de la rime , tandis qu'elle ne fait qu'attester notre impuissance. Heureusement la langue italienne a conserve largement la faculté de l'inversion. Voilà pourquoi elle peut se passer de la rime , et si elle a de la peine à se soutenir constamment à cette hauteur solennelle du grec et surtout du latin , ce n'est point parce qu'elle manque d'inversions , mais pour d'autres causes qui n'entrent pas dans mon sujet , et qu'il serait trop long de retracer.

3<sup>o</sup> La très-grande variété des accents , relativement à la place qu'ils occupent. On peut placer les accents sur la quatrième ou sur la sixième seulement , ou sur la quatrième et la sixième , ou sur la quatrième et la huitième , ou sur la sixième et la huitième à la fois. Je ne parle pas de la pénultième qui est toujours accentuée. A cet égard on doit d'abord observer qu'il existe deux grandes classes ou divisions de vers endécasyllabes , qui se distinguent l'une de l'autre par une harmonie toute différente ; ce sont les vers qui ont l'accent sur la quatrième et la huitième à la fois , et ceux qui l'ont seulement sur la sixième ; en d'autres termes , ceux où la langue frappe et s'arrête , où l'*ictus linguæ* , comme disaient les Latins , se porte sur la quatrième et la huitième , ou sur la sixième seulement. Je prends pour exemple la première octave de la Jérusalem délivrée du Tasse , où l'on trouve , comme dans presque toutes les octaves , des vers des deux espèces :

- « Canto l'armi pietose , e 'l capitano
- » Che 'l gran sepolcro liberò di Cristo.
- » Molto egli oprò col senno , e con la mano ,
- » Molto soffrì nel glorioso acquisto.

- » E in van l'inferno vi si oppose, e in vano
- » S'armò d'Asia, e di Libia il popol misto ;
- » Il ciel gli diè favore, e sotto i santi
- » Segni ridusse i suoi compagni erranti ».

Le premier de ces vers a l'accent sur la sixième.

Le second sur la quatrième et la huitième.

Le troisième sur la sixième.

Le quatrième sur la quatrième et la huitième.

Le cinquième sur la quatrième et la huitième.

Le sixième sur la sixième.

Le septième sur la sixième.

Le huitième sur la quatrième et la huitième.

Dans le premier de ces deux beaux vers du Tasse :

- » O cielo, o Dei, perchè soffrir quest' empj,
- » Fulminar poi le torri, e i vostri tempj, »

la langue court frapper la quatrième et la huitième ; dans le second, la sixième.

Dans ce vers célèbre qui peint si bien *Herminie* se précipitant de cheval à l'aspect de *Tancrède* blessé et nageant dans son sang :

- » Non scese nó, precipitò di sella,

*L'ictus linguae* se fait avec beaucoup d'énergie sur la quatrième et la huitième, mais surtout sur la quatrième.

Il y a des poètes qui affectent plutôt l'une que l'autre de ces deux manières de vers. Le Tasse, par exemple, se plaît trop souvent à placer les accents sur la quatrième et la huitième ; il s'accuse lui-même de ce défaut. *Frugoni*, qui a fait une grande quantité de vers non rimés qui

jouissent en Italie d'une haute estime , plaçait trop souvent l'accent sur la sixième.

Ces deux espèces de vers sont de l'usage le plus fréquent.

Dans ces vers de l'Arioste ,

- « Al fulminato eucelado le spalle ,
- » Per mezzo un bosco presero la via ,
- » Tendon fra gli odoriferi ginepri ,

Et dans celui-ci d'Annibal Caro ,

- Tal non fu già d'Antenore l'esilio ,

l'accent est sur la quatrième.

Dans celui-ci de l'Arioste ,

- Che raro fu tener le labbra chete ,

Et dans cet autre d'Annibal Caro ,

- » Qui di porre avea già disegno , e cura ,

l'accent est sur la sixième et la huitième.

Dans le suivant de l'Arioste ,

- O presso ai fonti , a l'ombra dei poggetti ,

Et dans celui-ci d'Annibal Caro ,

- » Le si fé sotto e vorticé , e vorago ,

l'accent est sur la quatrième et la sixième.

Il est aisé de voir quelle source inépuisable de variétés fournissent ces différents placements des accents. Elle est si abondante qu'un poète italien qui voudrait faire quatre

vers de suite qui eussent précisément la même harmonie, aurait bien de la peine à réussir, et il faudrait qu'il s'en fit une tache toute expresse. Cette variété, qui naît naturellement du caractère même de la langue, suffit pour la poésie rimée; mais il n'en est pas de même pour la poésie non rimée. Pour celle-ci, elle ne doit pas être abandonnée au hasard; elle doit suivre des règles certaines et être assujettie à un système donné; elle doit y être aussi plus prononcée que dans la poésie rimée.

4° Mais il ne faut pas croire qu'une fois la place des accents donnée, l'harmonie du vers soit irrévocablement fixée, et que deux vers qui auraient les accents placés sur les mêmes syllabes, présenteraient la même harmonie. Celle des vers italiens, ayant les mêmes accents, peut encore être variée à l'infini, à cause des longues et des brèves dont la langue italienne abonde. Je prends pour exemple ce vers du Tasse :

\* Di soave liquor gli orli del vaso,

qui a son accent sur la sixième. Je ne déplace pas cet accent, je change seulement le mot *soave* en celui de *limpido*; ce qui rend la troisième syllabe du vers brève, de longue qu'elle était, et je change entièrement par-là l'harmonie du vers.

L'Arioste a dit :

« Timida pastorella mai sì presta.

Ce vers a aussi l'accent sur la sixième; je ne le déplace point, je change seulement le mot *timida* en celui de *leggiadra*, ce qui rend la seconde longue de brève qu'elle était, et j'obtiens une harmonie toute différente.

Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini; je me résume et j'établis que les longues et les brèves jouent

un grand rôle dans la poésie italienne , et qu'un poète qui sait s'en servir à propos , peut produire de très-grands effets d'harmonie , et la varier jusqu'à l'infini. C'est cette variété qui soustrait la langue poétique à la nécessité de la rime.

5° Une source de variété très-abondante , peut-être la plus abondante de toutes , consiste dans les repos , c'est-à-dire dans les fins de sens qu'on peut ménager au quart , au tiers , à la moitié , aux deux tiers , aux trois quarts , et quelquefois même aux quatre cinquièmes du vers. Cette ressource est presque nulle dans les vers rimés , c'est-à-dire qu'on ne peut guère en faire usage , parce que la rime détermine presque toujours et de vive force la fin de la phrase. Ces repos , ces coupures dans la texture du vers , produisent un effet admirable , et font oublier à l'oreille la monotonie occasionnée par une harmonie trop uniforme. Voilà , quant à l'effet des repos au milieu des vers sur l'harmonie , mais ils en produisent un bien plus grand encore pour l'imitation ; mais ceci n'entre pas dans mon sujet.

C'est principalement à ces repos ménagés avec art , qu'on reconnaît le versificateur habile : personne n'a égalé , à cet égard , Annibal Caro , dans la traduction de l'Énéïde. On reconnaît cependant un grand-maître dans M. Monti , traducteur de l'Iliade. On ne saurait faire le même éloge de Cesarotti , dans la traduction du même poëme , quoiqu'il eût un très-grand talent pour les vers non rimés.

En général , les Italiens d'aujourd'hui abusent de la faculté de ménager des repos dans le cours des vers. Ils y en mettent beaucoup trop , et presque à chaque vers ; ce qui produit un style haché et sec , et une poésie sans harmonie.

6° Les longues périodes , si favorables , d'ailleurs , à la haute expression et au style poétique , surtout lors-

qu'elles sont accompagnées d'inversions habilement ménagées, sont encore un moyen très-puissant dont le poète qui fait des vers non rimés, peut se servir pour faire disparaître la monotonie, et dont celui qui emploie la rime est presque entièrement privé. Cette faculté qu'a le poète de prolonger la phrase beaucoup au-delà de la fin du vers, et de ne la terminer que là où il le juge à propos, par des motifs tout-à-fait indépendants de l'empire de chaque vers, est une source très-abondante de variété. On oublie l'harmonie du vers, ou du moins on ne la sent que de loin, lorsqu'on est enveloppé dans une grande période, largement dessinée, qui forme à elle seule un tout harmonique, et qui tient, pendant long-temps, l'esprit en suspens. La langue italienne est extrêmement propre à produire cet effet, parce qu'elle a su conserver cette marche grande et large qu'on admire dans les langues d'Athènes et de Rome. La nécessité où sont les poètes qui font des vers rimés de terminer le sens à la rime, est non-seulement un obstacle à l'imitation, mais encore une source de monotonie, un principe d'ennui. Cette gêne, on la sent dans le Tasse assez évidemment; personne n'a su mieux la déguiser que l'Arioste, mais elle est encore sensible dans les compositions de ce grand génie. Ainsi la faculté des grandes périodes dispense de la rime, et l'absence de cette faculté la nécessite; et si, d'un côté, les périodes écourtées nécessitent la rime, de l'autre celle-ci nécessite les périodes écourtées.

7° On doit remarquer, en dernier lieu, que le poète qui s'affranchit de la rime, est obligé à une plus grande élévation de style, à des idées et à des tours plus poétiques. A cet égard, la langue italienne offre de très-grandes ressources, parce que son langage poétique est un langage à part, extrêmement distinct de celui de la prose, et présentant un fond inépuisable de phrases et de tour-

nures qui n'appartiennent qu'à la poésie, et qu'on ne pourrait employer dans la prose sans se rendre ridicule.

Les principes que nous venons de développer sont si vrais que si on ôte la rime aux plus belles octaves du Tasse et de l'Arioste, elles deviennent insipides, et on sent aisément que, si on l'ôtait à toutes, on ne pourrait lire leurs poèmes sans dégoût, tandis qu'on lit toujours avec un nouveau plaisir la traduction de l'Énéïde par Annibal Caro. Pourquoi cela ? Parce que le Tasse et l'Arioste, en faisant des vers rimés, ont suivi les règles propres à cette sorte de vers, et qu'Annibal Caro a suivi celles qui appartiennent aux vers non rimés.

Il résulte de tout ce que nous venons d'exposer, qu'on peut faire des vers italiens sans rimes ;

- 1° A cause de la faculté d'enjamber ;
  - 2° A cause de l'inversion des phrases ;
  - 3° Par la grande variété dans le placement des accents.
  - 4° Par l'influence des longues et des brèves ;
  - 5° Par la faculté de prolonger la phrase au-delà de la fin du vers et de la terminer dans le cours de ce même vers, à quelqu'endroit que ce soit ;
  - 6° Par la facilité qu'offre la langue italienne, et qui est inhérente à sa nature, de peindre la pensée, avec un grand nombre de ses accessoires, dans une seule et ample période ;
  - 7° Par son langage poétique extrêmement prononcé et extrêmement abondant.
-





## LE NOUVEAU RICHE ET LE SOLITAIRE.

UN nouveau parvenu, fier de son opulence,  
 Son opulence acquise on ne sait trop comment,  
 Voulant faire oublier son obscure naissance,  
 Et son nom trop commun qui faisait son tourment,  
 D'une terre titrée alla faire l'emplette ;  
 Avec deux millions l'affaire est bientôt faite .

Le voilà devenu, non pas un grand seigneur,  
 Mais ce qu'on prise autant, un très-grand possesseur :  
 L'un vaut l'autre à présent, peut-être mieux encore.  
 L'aveugle ambition en secret le dévore.

De son nouveau domaine il emprunte le nom ;  
 Il prend, sans balancer, le titre de baron ;  
 Affecte les grands airs, le ton de suffisance,  
 Le maintien dédaigneux, qu'il prend pour de l'aisance ;

Quelques mots plébéïens, quelques airs villageois,  
 Le rappellent souvent à ces temps d'autrefois ;  
 Mais le nouveau baron est riche, c'est tout dire ;  
 L'or fait tout pardonner, tout cède à son empire.  
 De ces droits féodaux, qu'il eut tant en horreur,  
 Il regrette la perte. Au nom de *Monseigneur*,  
 D'un doux je-ne-sais-quoi son âme est enivrée ;  
 Il aurait des vassaux, des laquais à livrée,  
 De nombreux protégés toujours environné,  
 D'un superbe écusson son char serait orné.

Les temps sont bien changés, ces futiles merveilles  
 Ne délecteront plus ses yeux et ses oreilles :  
 Il faut y renoncer, hélas ! et pour toujours ;  
 A de nouveaux hochets, il faut avoir recours.

Mais avec de l'argent de tout on se console.  
Le plaisir reparait ; la tristesse s'envole.

La chasse, plaisir noble, ent pour lui des attraits ;  
D'un brillant équipage il fait bientôt les frais.  
Ce goût de vanité devint passion forte ;  
On le voyait, suivi de sa bruyante escorte,  
Traverser les guérêts, s'enfoncer dans les bois ;  
Par des chants redoublés annoncer ses exploits.

Le son aigu des cors dans les airs se déploie :  
Pour ces jeunes chasseurs, du bruit est de la joie,  
Tout est nouveau pour eux, et s'il faut parler net,  
Ils font presque toujours plus de bruit que d'effet.

Mais pourquoi, dira-t-on, tant de frais, d'étalage ?  
D'un monstre furieux faut-il braver la rage ?  
De sa dent carnassière arracher les enfants,  
Ou purger le pays d'animaux malfaisants ?  
Non, non ; mais d'employer et la force et l'adresse,  
De poursuivre et gagner, s'il se peut, de vitesse,  
Un cerf aux pieds légers, l'ornement de nos bois,  
L'attaquer, le forcer, le réduire aux abois ;  
Sans en être attendri, lui voir verser des larmes,  
Dans ses flancs déchirés trouver encor des charmes :  
Voilà le noble but de leurs ardents désirs.  
Hélas ! l'homme est cruel même dans ses plaisirs !

Le mal avec le bien dans ce monde s'enchaîne ;  
Le plaisir trop souvent est suivi de la peine :  
Notre nouveau baron, devenu grand veneur,  
En fit l'expérience un jour, pour son malheur.

Une chasse brillante, à grands frais préparée,  
Attire les regards de toute la contrée.  
Le départ est bruyant, on chante, on boit, on rit ;  
De leurs cris redoublés, la forêt retentit.

Bientôt le bruit s'éloigne, et le morne silence  
 Inspire à nos chasseurs un peu de défiance.  
 Le cerf, vieux habitant de ces sombres forêts,  
 En connaît les détours et les sentiers secrets.  
 Déjà, plus d'une fois, par vitesse ou par feintes,  
 Il avait des chasseurs évité les atteintes;  
 Mais bientôt rassuré, ménageant ses moyens,  
 Il fatigue aisément les hommes et les chiens.

Chacun d'eux, épuisé d'une inutile peine,  
 Déserte tour-à-tour, et regagne la plaine.  
 L'intrépide baron, fougueux, plein de chaleur,  
 Poursuit toujours sa proie avec la même ardeur.  
 Son orgueil est blessé de tant de résistance,  
 Qu'un timide animal sans force et sans puissance,  
 Et ne sachant que fuir devant ses ennemis,  
 Echappe à tant d'efforts contre lui réunis.

Mais un trouble importun vient calmer son audace.  
 Il commence à prévoir le sort qui le menace.  
 Dans sa course rapide il se trouve arrêté:  
 Son coursier, de fatigue, expire à son côté.  
 Des abîmes profonds lui ferment le passage;  
 Tout ce qui l'environne est d'un affreux présage.  
 Égaré dans ces bois, isolé, sans appui,  
 Les hommes, l'univers, tout est perdu pour lui.

Qui pourra soulager son horrible détresse?  
 Que lui sert maintenant son immense richesse?  
 Où sont-ils, ces flatteurs, ces prétendus amis,  
 Ces parasites vils à ses festins admis?

Tous l'ont abandonné : dans son malheur extrême,  
 Il n'attend de secours, hélas ! que de lui-même.  
 Aucun ne se présente, et de son triste sort,  
 La mort sera le terme, eh ! grand Dieu, quelle mort !...

En proie au désespoir, au hazard il avance.  
 Une secrète horreur le suit et le devance ;  
 Il lève ses regards et ses bras vers les cieux....  
 Quel objet imprévu se présente à ses yeux !...  
 Il voit, croit voir au moins, une épaisse fumée,  
 Dans le vague des airs aussitôt dispersée.  
 Serait-ce le signal d'un pays habité,  
 Ou l'affreux précurseur d'un volcan irrité ?  
 Quelqu'épaisse vapeur, quelque léger nuage ?  
 Ou d'un esprit troublé, c'est peut-être l'ouvrage.

Par la crainte et l'espoir tour-à-tour occupé,  
 Il dirige ses pas vers le roc escarpé.  
 Il redouble d'efforts, de zèle et de courage ;  
 A travers les halliers il se fraye un passage.  
 Il parvient à la fin sur un tertre charmant....  
 Quel air pur et serein !... Quel heureux changement !...  
 Le calme de ces lieux pénètre dans son âme ;  
 Un nouveau sentiment, un nouveau feu l'enflamme.  
 Il se sent soulagé de ses vives douleurs :  
 Que le repos est doux après de longs malheurs !

Mais bientôt il prévoit de nouvelles disgrâces :  
 D'aucun être vivant il n'aperçoit les traces,  
 Et ce site charmant, qui lui parut si beau,  
 Ne lui présente plus qu'un immense tombeau.

Soudain s'offre à ses yeux un vieillard vénérable,  
 Grave dans son maintien, mais doux, humain, affable.  
 Notre baron surpris, porte vers lui ses pas,  
 Et lui tient ce discours en lui tendant les bras :

« Qui que tu sois, qui vis dans ce désert sauvage,  
 « Etre surnaturel, dont l'aspect m'encourage,  
 « Tu vois en ce moment un homme infortuné,  
 « Un chasseur imprudent des siens abandonné,

« Accablé de besoins, en proie à la tristesse,  
 « Et prêt à succomber sous le poids qui l'opprime.  
 « Sensible à mes chagrins, daigne me secourir !  
 « Mon sort est dans tes mains, faut-il vivre ou mourir ?  
 « Si tu peux soulager ma pénible existence,  
 « Tout mon or est à toi, ... trop faible récompense. »

Notre viellard recule, et d'un ton dédaigneux :  
 « Garde ton or, dit-il, il est vil à mes yeux !  
 « Je vois en toi mon frère, un ami, mon semblable,  
 « Malheureux par sa faute et sans être coupable :  
 « Venir à son secours est un devoir pour moi ;  
 « Soulager l'infortune est ma suprême loi.  
 « J'ai renoncé, sans peine, au monde, à ses chimères,  
 « Mais non pas au bonheur de soulager mes frères.  
 « Tes membres fatigués ont besoin de repos,  
 « Ce gazon émaillé se présente à propos.  
 « Dans le vallon voisin, la source qui serpente  
 « Peut aisément calmer la soif qui te tourmente.  
 « Je ne pourrai t'offrir qu'un repas très-frugal,  
 « Mais avec l'appétit, tout devient un régal. »

Le baron ardemment desire de connaître  
 Celui qui de ces lieux lui semble être le maître ;  
 Ce favori du ciel, ce solitaire heureux,  
 Qui prodigue envers lui des soins si généreux.  
 « Sur ce point, lui dit-il, daigne me satisfaire ? »  
 « — J'y consens, nul motif ne m'oblige à me taire.

« Je vais te présenter d'austères vérités,  
 « Puissent-elles calmer tes esprits agités !  
 « J'ai connu comme toi la grandeur, la richesse :  
 « Au sein des voluptés, j'ai passé ma jeunesse.  
 « Je ne refusai rien à mes bouillans desirs ;  
 « Mais bientôt, fatigué de bonheur, de plaisirs,  
 « Du dégoût, de l'ennui, les froides influences  
 « Vinrent glacer mes sens au sein des jouissances.

« Le sort me réservait de plus cruels malheurs.  
 « J'ai bien souffert, mon fils, j'ai versé bien des pleurs;  
 « Le mensonge odieux, la noire calomnie  
 « Osèrent attaquer mon honneur et ma vie.  
 « Je fus séduit, trompé, trahi, persécuté;  
 « Par des amis ingrats cruellement traité;  
 « Enfin je triomphai de tous leurs artifices.  
 « J'aime encor les humains, malgré leurs injustices;  
 « Mais je conçus bientôt que, pour se rendre heureux,  
 « Il faut les oublier et vivre éloigné d'eux.  
 « Je m'imposai dès lors un exil volontaire.  
 « Le ciel guida mes pas vers ce lieu solitaire,  
 « Azile du repos et plus voisin des cieux.  
 « J'y plane sur les temps, les hommes et les lieux.  
 « Le bonheur m'attendait dans cette solitude;  
 « J'y vis tranquille, heureux, sans nulle inquiétude;  
 « J'y suis seul avec Dieu; l'aimer est mon devoir,  
 « Le servir est ma loi, lui plaire est mon espoir.  
 « Je goûte en ce désert, où mon penchant m'attire,  
 « Un bonheur aussi pur que l'air qu'on y respire.

« D'un village voisin les pauvres habitants  
 « Versent sur moi les fruits de leurs travaux constants.  
 « Que ces présents du cœur pour le mien ont de charmes!  
 « De mes yeux attendris qu'ils font couler de larmes!  
 « Combien je suis sensible à leurs soins obligeants!  
 « Pour bien donner, mon fils, vivent les indigents!  
 « Le riche donne mal; sa dure bienfaisance  
 « Fait payer chèrement les dons qu'elle dispense.  
 « Heureux celui qui peut de son joug s'affranchir!  
 « Modérer ses desirs, mon fils, c'est s'enrichir.

« Un jardin abondant, deux chèvres familières,  
 « Et de mes bons voisins les mains hospitalières,  
 « M'offrent des aliments simplement apprêtés:  
 « C'est ainsi qu'on vit vieux et sans infirmités.

« Depuis cent ans , mes yeux s'ouvrent à la lumière ,  
« Et rien n'annonce encor la fin de ma carrière ;  
« Je ne m'abuse point , je sais qu'il faut mourir...  
« Aux décrets éternels je suis prêt d'obéir.

« Si tu te sens , mon fils , assez fort , assez sage  
« Pour vivre ainsi que moi dans ce bel hermitage ,  
« Tu pourras y goûter le suprême bonheur ;  
« La paix , la douce paix , régnera dans ton cœur.  
« Loin d'un monde pervers et des traits de l'envie ,  
« Rien ne pourra troubler ton innocente vie ;  
« Et , comme ce ruisseau tranquille dans son cours ,  
« Dans un calme parfait s'écouleront tes jours.

« Tu ne me réponds pas... tu rêves... tu balances...  
« Il suffit... je t'entends et cesse mes instances.  
« O riche malheureux ! va reprendre tes fers !  
« Va , va de tes pareils partager les travers ,  
« De l'aveugle fortune essayer les caprices ,  
« Des jaloux , des méchants subir les injustices !  
« Je t'offrais un bonheur trop sublime pour toi ;  
« Il faut nous séparer , tu vivras loin de moi.  
« Puisse un Dieu bienfaisant , à mes désirs propice ,  
« De regrets trop tardifs t'éviter le supplice. »

A ces mots , en pleurant , ils se dirent adieu.  
Le baron à regret semble quitter ce lieu :  
Il le quitte pourtant. Le vieillard débonnaire ,  
Pour la dernière fois , et l'instruit et l'éclaire ;  
D'un coup d'œil obligeant , de la voix , de la main ,  
Pour sortir de ces bois lui montre le chemin.

Enfin il disparaît. Le grave solitaire ,  
Toujours l'âme élevée au-dessus du vulgaire ,  
Exempt de passions , et de trouble et d'ennui ,  
Le bénit et le plaint , et va prier pour lui !!!

A MM. LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

O vous qui paraissez touchés de mes récits ;  
Des vertus , des talents , estimables amis ,  
Qui consacrez vos jours au travail , à l'étude ,  
Et , sans fuir les humains , aimez la solitude :  
Si j'ai pu pénétrer dans vos cœurs attendris ,  
Le mien est satisfait , tous mes vœux sont remplis.

*Par M. D'ORNAY , Doyen des Académiciens ,  
âgé de 93 ans.*

N. B. M. d'Ornay , ayant perdu l'usage de la vue , a  
récité de mémoire , dans la Séance publique , cette pièce  
écrite , sous sa dictée , par une main étrangère.

---



~~~~~  
DITHYRAMBE

SUR L'ANCIENNE ROME.

Osons monter au Capitole ,
Osons renverser de nos mains
Le pompeux autel de l'idole

Elevé par l'erreur en l'honneur des Romains.

Saisis d'une juste colère ,

Brisons le monument de la crédulité ,

Et ce fantôme vain de grandeur mensongère

Va fuir devant la vérité.

Comparais, maîtresse du monde ,

Au tribunal de la Raison ;

Dis-nous sur quel titre se fonde

Le trompeur éclat de ton nom.

Tu naquis des forfaits d'une troupe homicide

Echappée au fer du bourreau ;

Et le rapt et le fratricide

Ont marché devant ton berceau.

Reine cruelle en ta jeunesse ,

Dans le sang et le deuil tu plongeas l'univers ;

Vile esclave de la mollesse ,

Tu vieillis dans la honte et mourus dans les fers.

Ne nous vante plus ta puissance ,

Réprime , crois-moi , ton orgueil ;

L'opprobre accueillit ta naissance ,

Et le mépris assiége ton cercueil.

Je vois encor ce roi Numide ,

Souillé d'un infame attentat ,

Obtenir , à prix d'or , de ton Sénat cupide ,

Le pardon d'un assassinat.

Mais Jugurtha lui-même , ô Rome déloyale !

Te laisse pour adieu ce mot accusateur :

Tu te vendrais , cité vénale ,

Si tu trouvais un acheteur !

Tu voulais , disais-tu , que l'Univers fût libre !

D'où vient que les rois enchaînés ,

D'un triomphe insolent , sur les rives du Tibre ,

Suivaient la pompe , en esclaves traînés ?

Et ces peuples nombreux subjugués par tes armes ,

Qui les dépouilla de leurs droits ?

Les as-tu préservés , pour prix de tant d'alarmes ,

De ce joug dont ta haine osa charger les rois ?

Le carnage et la mort , des débris et des larmes ,

Ce sont-là tes bienfaits , ce sont-là tes exploits.

Quels sont ces murs dévorés par les flammes ,

Et s'écroutant avec fracas ?

N'entends-je pas les cris des enfants et des femmes

Egorgés sans pitié par de lâches soldats ?

Des plaines de l'Afrique aux champs de l'Ibérie ,

Le géant de la guerre agite ses brandons ;

Il sourit au vaste incendie

Allumé par les Scipions ;

Pourquoi cette fureur des phalanges romaines ?

Pourquoi ces flots de sang , ce ravage et ces chaînes . . . ?

Ah ! je le vois , noble cité ,

Ces remparts abattus , cette ruine immense ,

C'est Carthage , Astappe et Numance

A qui tu rends la liberté !

Il s'arrête un moment , le torrent des batailles ;

Quel peuple vas-tu dévorer . . . ?

Le tien même , le tien , au sein de tes murailles ,

Et ce sont leurs propres entrailles

Que tes enfants vont déchirer.

Que tardes-tu, cité marâtre ?

Les athlètes sont prêts et le cirque t'attend ;
Tu perdrais un plaisir en perdant un instant :
On s'égorge à l'amphithéâtre.

Gladiateur stupide ! immole tes rivaux,
Rome décernera des honneurs à tes crimes ,
Et vous , mourez , mercenaires victimes ,
Pour le bonheur de vos bourreaux.
Mais que le vaincu s'étudie
A tendre élégamment les flancs à son vainqueur ,
La grâce de son agonie
Doit mériter l'aveu de ce peuple oppresseur ,
Qui dans l'excès de sa démence ,
Dicta des lois à la douleur ,
Et fit un art de la souffrance !

Il est tombé, l'épais rideau
Qui me cachait tes injustices ;
Je l'ai déchiré ce bandeau
Qui voilait à mes yeux tes fureurs et tes vices .
Rome , je ne vois plus en toi
Qu'un peuple cruel , fanatique ,
Peuple sans honneur et sans foi ,
Peuple tyran , sans doute , et non pas peuple roi ;
Aveugle adorateur du pouvoir despotique ,
Qui commandait sans frein , sans balance et sans loi ,
Sous le vain nom de république.

Brutus , de tes enfants ordonne le trépas ,
Fais tomber sous tes yeux l'espoir de ta famille ;
Et toi , Virginius , frappe au cœur de ta fille ,
En invoquant l'honneur que tu ne connais pas !

Tribuns insolents et perfides ,
Outragez les consuls , insultez au sénat !

Poussez dans l'air vos clameurs homicides ;
Et tout fiers du succès de complots parricides ,
Proclamez-vous les sauveurs de l'état !

Contre les traits du temps le crime est sans armure.
Marius , tu n'es plus qu'un monstre détesté ,
Dont le nom seul est une injure.
Tremble à ton tour , Sylla , toi qui l'as imité ,
L'inexorable vérité
N'abdique point sa dictature.

Lepide , Antoine , Octave , illustres assassins ,
Venez , vos sentences sont prêtes ,
Et ces fleuves de sang qui coulaient sous vos mains ,
Vont se déborder sur vos têtes !

Rome , voilà donc tes héros !
Postérité , ce sont-là tes idoles !
Mais , ô vertu ! qui verra tes symboles
Dans les fureurs de ces bourreaux ?

Oui , Rome , vainement j'interroge l'histoire
Sur ta grandeur , sur tes bienfaits ;
Ou s'il reste dans ma mémoire
Quelque trace de tes hauts faits ,
Je n'apperçois jamais le spectre de ta gloire
Qu'entre ta honte et tes forfaits !

Par M. THÉOD. LICQUET.

LE CONVOI DU PAUVRE. (1)

LA fortune, dans son caprice,
 Avait porté Damon au faite des grandeurs ;
 Soudain de ses trésors, de ses brillants honneurs,
 Elle impose à Damon le cruel sacrifice,
 Et flétrit sans pitié sa couronne de fleurs.
 Sensible au milieu des richesses,
 Par son aménité donnant un nouveau prix
 A ses bienfaits, à ses largesses,
 Damon croyait avoir un grand nombre d'amis.
 Surtout en toi, Lisis, était sa confiance,
 Était son espoir le plus doux,
 Toi, dont le rang et l'opulence,
 Gages de sa faveur, de sa munificence,
 Ne faisaient que trop de jaloux.
 Hélas ! plongé dans l'indigence,
 Et bientôt comme elle oublié,
 Il éprouve que l'amitié
 Souvent n'est qu'un vain nom, qu'une vaine apparence ;
 Il s'en afflige, il s'en offense,
 Mais, seul touché de sa douleur,
 Son Chien redouble de caresse,
 Sur lui porte un regard où se peint la tendresse,
 Et la paix rentre dans son cœur.
 Fidelle à Damon semblait dire :
 « Je ne vis que pour toi, pour toi seul je respire ;

(1) Le Convoi du Pauvre est le sujet d'une gravure où l'on voit seul, à la suite de son Maître, un Chien dont l'attitude exprime la douleur la plus profonde.

» O toi, qui fus mon bienfaiteur ,
» Jouis de ma reconnaissance ,
» Il te reste un ami, qu'il soit ton espérance ;
» Quand on aime , être aimé , n'est-ce pas le bonheur ? »

De sa félicité, de moments pleins de charmes ,
Damon perdant le souvenir ,
Malgré lui songe à l'avenir ,
Et ses yeux sont baignés de larmes ,
Et bientôt affaiblis se ferment sans retour
A la douce clarté du jour.

Contemple ta victime, ô fortune ennemie !
Et, lasse de frapper, du moins suspends tes coups ,
Réduit à détester la vie

Damon peut-il encor exciter son courroux ?

L'amitié jamais ne murmure ,
Ardente et courageuse elle prend sans mesure
Les travaux, la douleur, et les compte pour rien ;
Fidelle sans regret pour Damon les endure ,
Il est son guide, son soutien.
Ingrats ! vous le plaignez peut-être ,
Mais Fidelle se plaît à porter un lien
Qui le rend utile à son Maître ,
Et l'attache à l'homme de bien.

D'un zèle si parfait, d'une telle constance ,
La fortune jalouse à Damon préparait
De sa haine le dernier trait.
Contre elle il était sans défense ,
Fidelle était sans méfiance ;
Hélas ! dans un lieu sombre avec soin attiré ,
Malgré toute sa résistance ,
De son Maître il est séparé ,
Et Damon gémit de l'absence
De l'Ami dont il est pleuré.

Par sa docilité, son courage exemplaire,
Il sait vaincre ses maux ; mais tout-à-coup perclus,
Il succombe, et laisse à la terre
Le souvenir de ses vertus.

Cependant, que devient Fidelle ?

Il regrette Damon, par ses cris il l'appelle,
Et des moyens de fuir sans relâche occupé,
Toujours grondant, toujours frappé,
Mord la main qui le tyrannise,
Tourmente sa chaîne, la brise,
Et, de sa prison échappé,

Chez Damon il accourt tressaillant d'allégresse.

Damon, hélas ! n'existe plus. . . .

Fidelle a tout perdu ; l'objet de sa tendresse

Pour lui devient l'objet de regrets superflus.

Sous les voiles du deuil à ses yeux on emporte

L'Ami que vainement il aspire à revoir :

Seul il est toute son escorte,

Comme il fut son unique espoir.

A l'humble char qui la recèle

Deux chevaux attelés traînent avec lenteur

Du malheureux Damon la dépouille mortelle ;

Fidelle suit, son corps chancelle,

Toujours près de céder au poids de la douleur ;

Mais de son Maître il voit la demeure dernière,

Et, pour s'unir à lui, faisant un vain effort,

Il soupire, il gémit, il invoque la mort,

Et la mort finit sa misère.

Par M. VIGNÉ.

LES POTS DE FLEURS ET LES ARBRES.

FABLE.

BIEN encaissés, serrés par un grillage,
 Deux Rosiers, trois touffes d'Œillets,
 Un Jasmin et quatre Genets,
 Sur le bord d'un sixième étage,
 D'un vieux rentier formaient le paysage.
 Ils végétaient . . . grâces à l'arrosoir
 Dont Monsieur Bonardin venait matin et soir
 Raffraichir leur triste feuillage ;
 Du reste, placés près des cieus,
 Ils n'avaient rien au-dessus d'eux :
 Je connais plus d'un personnage
 Qu'un tel sort rendrait envieux !

La tête de nos gens en fut bientôt perdue ;
 Et comme dans l'hôtel voisin
 Fleurissait un riant jardin,
 Sur lequel ils avaient la vue :
 Quel est, s'écria le Jasmin ,
 A mes pieds , . . tout là-bas . . cette espèce de nain ?
 C'est un orme ! . . et cet autre ? . . un chêne :
 Qu'ils sont petits ! je les plains de bon cœur ;
 Etre petit ! . . c'est un si grand malheur !
 Chacun faisait chorus , lorsqu'une planche usée
 Cédant au poids de nos géants,
 Les voilà tous de la croisée
 L'un sur l'autre dégringolants ,
 Jusques sur le dos des passants.
 Dans le ruisseau vint expirer leur gloire ,
 Si ce n'est pourtant qu'un journal,
 Sur cet événement fatal,
 Broda la plus touchante histoire.

Nos gens n'en furent pas pour cela moins perdus.

Un passant dit , en voyant leurs ruines :

Etre placé bien haut n'est qu'un danger de plus ,

Quand nous n'avons pas de racines.

Par M. GUTTINGUER.

FIN.



TABLE

DES MATIERES.

DISCOURS d'ouverture de la Séance publique , par M. Marquis , président de l'Académie , page 1

SCIENCES ET ARTS.

Rapport fait par M. Vitalis , Secrétaire perpétuel , 13

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

Réclamation ou quelques idées produites par la lecture d'un ouvrage que vient de faire imprimer M. Cachin , sous le titre de Mémoire sur la digue de Cherbourg , comparée avec le brise-lame de Plymouth ; par M. Gabriel-Aimé-Noël , 15

Analyse du Mémoire de M. Cachin ; par M. Pattu , et rapport par M. Mallet , ibid.

Seconde édition de la Concordance des deux Calendriers , depuis le 22 septembre 1793 , jusqu'au 1^{er} janvier 1806 , à laquelle est joint une Concordance abrégée depuis l'an 15 , jusqu'en l'an 32 , pouvant servir pour les années suivantes ; par M. Periaux , ibid.

Recherches concernant les limites des racines , dans les équations numériques , et solution d'un problème de physique ; par M. Vène , et rapport par M. Meaume , ibid.

M

- Notice de M. Vène sur les déblais , et rapport par M. Mallet,* 16
- Mémoire sur un Instrument disposé de manière à rendre prompt et facile la mesure des terrains inclinés à l'horison ; par M. Prévost fils , et rapport par M. Mallet ,* ibid.
- Méthode pour calculer et disposer un rouage , pour obtenir qu'un de ses mobiles fasse , dans un temps donné , une révolution exacte , quelque fractionnaire qu'on la suppose ; par M. Le Pecqueur , et rapport par M. Destigny ,* 18
- Nouvelle théorie pour expliquer les phénomènes de l'électricité et du magnétisme ; par M. Vène ;* 19
- Observations sur le galvanisme et le magnétisme ; par M. Lehot ,* ibid.
- Nouvelle théorie de l'univers ; par M. Morin ,* 22

HISTOIRE NATURELLE.

- Fragments de philosophie botanique ; par M. Marquis , et rapport par M. Le Turquier ,* 22
- Analyse de la deuxième livraison du tome 1^{er} des annales européennes de physique végétale et d'économie publique ; par M. Levieux ,* 24
- État des substances terreuses , pierreuses , métalliques et fossiles , trouvées dans la fouille faite à Saint-Nicolas-d'Alhermont , pour une mine de Houille ; dressé par M. le vicomte Héricart de Thury , d'après les échantillons qui lui ont été envoyés par M. Vitalis ,* 26
- Observations microscopiques et physiologiques sur l'ulva intestinalis ; par M. Gaillon , et rapport de M. Aug. Leprevost ,* 33
- Traduction de l'ouvrage du docteur Ferrara sur l'Etna , ses éruptions et ses produits volcaniques ; par M. Robert , et rapport par M. Botta ,* 37

CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

- Notice sur des figues reconnues dangereuses ; par M. Dubuc , 40*
- Lettre de M. Le Bouvier père , ancien négociant à Rouen , relative aux parements des toiliers , 42*
- Notices sur la distillation de l'eau de mer ; par M. Dubuc , 43*
- Mémoire dans lequel M. Vène entreprend de résoudre une question relative aux fluides aërisformes , et rapport par M. Robert , ibid.*
- Analyse d'un sable chromifère de Saint-Domingue ; par M. Berthier , et rapport par M. Vitalis , 44*

MÉDECINE.

- Solution d'une question proposée par M. Moreau de Jonnés , relative aux épidémies qui ont ravagé la ville de Rouen , dans les derniers siècles ; par M. Godefroy , 49*
- Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles , etc. par M. Moreau de Jonnés , et rapport par M. Godefroy , 51*
- De l'état du système nerveux sous ses rapports de volume et de masse , dans le marasme non sénile , et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses , par M. Desmoulins , et rapport par M. Godefroy , 53*
- Apperçu philosophique sur la possibilité de perfectionner l'homme par les modifications de son organisation ; par M. Desmoulins , et rapport par M. Godefroy , 53*
- Suite des recherches sur l'état de volume et de masse , du système nerveux , et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses ; par M. Desmoulins , et rapport par M. Vigné , 54*

- Discours sur cette question : Quelle a été l'influence de l'esprit de système sur les progrès de la médecine ? par M. Désormeaux ; analysé par M. Vitalis , 55*
- Traduction de l'ouvrage de Morgagny , De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis ; par MM. Désormeaux et Destouet , et rapport par M. Hellis , 59*
- Travaux de la société de médecine de Lyon , depuis le mois de juillet 1818 jusqu'au mois de septembre 1820 , et rapport par M. Hellis , 62*
- Essai sur l'Hypocondrie , thèse présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris , le 27 juin 1820 ; par M. Frédéric Bouteiller , et rapport par M. le docteur Prevost , 66*
- Apnéologie méthodique , ou essai sur la classification et le traitement des Apnées en général ; par M. Ch. Desalleurs , et rapport par M. Vigné , ibid.*
- Bulletin de la société de médecine d'Esreux , nos 61 , 62 et 63 , et rapport par M. Gosseume , 69*

AGRICULTURE.

- Analyse d'un rapport de M. Sylvestre , sur les travaux de la société royale et centrale d'agriculture , pendant l'année 1819 ; par M. Meaume , 69*
- Extrait des travaux de la société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure , et rapport , par M. Meaume , 71*
- Compte rendu de la séance publique de la société d'agriculture du commerce et des arts de Boulogne-sur-mer , tenue le 17 juillet 1820 ; par M. Dubuc , ibid.*
- Recueil agronomique de la société du département de Tarn-et-Garonne , et rapport par M. Dubuc , 73*

- Travaux de la société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise , pendant l'année 1820 , et rapport par M. Prevost , vétérinaire ,* 74
- Ann des de la société d'agriculture , sciences , arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire , et rapport par M. Vitalis ,* 75
- Opuscules concernant l'appareil vinificateur de M^{lle} Gervais , et rapport par M. Vitalis ,* 78
- Compte rendu des travaux de la société académique du département de la Loire-Inférieure , et rapport par M. Godéfroy ,* 83
- Bulletin de la société d'agriculture , arts et commerce des Pyrénées Orientales ,* ibid.
- Notice sur le traitement des arbres fruitiers , et particulièrement du pêcher ; par M. Dubreuil , et rapport de M. Le vieux ,* ibid.
- Discours prononcé par M. Lezurier de la Martel , à l'ouverture de la séance publique de la société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure , en 1821 ,* 84

ARTS INDUSTRIELS.

- Du développement à donner à quelques parties principales et essentielles de notre industrie intérieure , et de l'affermissement de nos rapports commerciaux avec les pays étrangers ; par M. De Moléon ,* 85
- Analyse d'un rapport fait par le docteur Guillé , au ministre de l'intérieur , sur l'état de l'institution royale des jeunes aveugles ; par M. Vitalis ,* ibid.
- PRIX** proposé pour 1822 , . 89
- NOTICE** biographique sur M. Lamauve ; par M. Leprevost , docteur-médecin , 91

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.

NOTE sur la limite des racines des équations ; par M. Vène, 97

Autre limite plus rapprochée ; par le même auteur, 98

RAPPORT et NOTICES sur la distillation de l'eau de mer, et moyens proposés pour obtenir de ce fluide une eau exempte de corps étrangers et propres aux usages de la vie ; par M. Dubuc, 100

BELLES-LETTRES ET ARTS.

Rapport fait par M. N. Bignon, Secrétaire perpétuel, 111

Ouvrages annoncés ou analysés dans le rapport.

Recueil des académies des jeux floraux, de Lyon, de Dijon, de Nancy, de Bezançon et de Bordeaux, et ceux des sociétés académique de la Loire, d'émulation de Rouen et de Cambrai, et rapports par MM. Duputel, Licquet et Fontanier, 111

Élégie sur la mort d'un jeune neveu, par M^{me} Victoire Babois, ibid.

Monuments de la Normandie, lithographiés, par M. Jolimon, ibid.

Ouvrages de grammaire française ; par M. Billon, et rapport par M. Fontanier, 112

Traduction française de Rodéric, dernier roi des Goths, par M. Amillet, et rapport par M. Licquet, ibid.

Antiquités trouvées à l'embouchure de la Saane, près Dieppe, par M. Sollicosse, ibid.

Catalogue en langue hindostanique, imprimé à Calcutta ; envoyé par la société d'agriculture et de commerce de Caen, ibid.

- Le christianisme de Montaigne*, par M. l'abbé Labouderie, ibid.
- Esquisse d'un essai sur la philosophie des sciences*, par M. le chevalier Jullien, et rapport par M. Aug. Leprevost, 113
- Analyse d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. De Landine*, bibliothécaire de Lyon, par M. Licquet, ibid.
- La nuit et la journée du 29 septembre 1820*; par M. Alissan de Chaset, et rapport par M. Brière, ibid.
- Essai critique de l'histoire de la Livonie*, par M. De Bray, et rapport par M. Lezurier de la Martel, 114
- Essai historique sur la ville de Caen*; par M. Delarne, ibid.
- Traduction française de l'Homme heureux*, poëme portugais d'Alméida; par M. l'abbé Jamet, ibid.
- Mémoire sur l'enseignement des sourds-muets*; par M. l'abbé Jamet; et rapport par M. Meaume, ibid.
- Épître aux mânes de Vigée et de Lachabaussière*; par M. Boucharlat, 115
- Ode sur la légitimité*, par M. Mollevaut, ibid.
- Ode sur l'héroïsme des Rouennais, durant le siège de 1718*; par M. Pierre Dumesnil, ibid.
- Inscriptions en vers latins pour des monumens érigés à Caen et à Cherbourg*; par M. Danneville, ibid.

MEMBRES RÉSIDANTS.

- Considérations sur l'état actuel des sciences, des lettres et des arts en France*; discours prononcé par M. Marquis, président, à la rentrée de l'Académie, 116

- Discours de réception de M. Maillet-Lacoste; et réponse de M. le président,* 117
- Eloge historique de N. Poussin, et Notices sur Michel-Ange Buonaroti et sur J.-M. Vien; par M. Lecarpentier,* 118.
- Vue de l'abbaye de Tréport, et une vue prise au Pont-St-Pierre; par le même,* *ibid.*
- Ouvrage sur la critique; par M. Maillet-Lacoste,* *ibid.*
- Histoire de la Comédie; par M. Fontanier,* *ibid.*
- Notice historique sur la Henriade; Mémoire sur les critiques de la Henriade; Jugement sur la Henriade; examen du premier chant; par M. Fontanier,* 119
- Mémoire sur la comédie des Nuées; par M. Licquet,* 119
- Autre Mémoire sur le même sujet; par M. Bignon,* 120
- Étymologie du nom latin de la ville de Rouen; par le même,* *ibid.*
- Dissertations sous le titre général de Doutes sur l'Histoire; par le même,* *ibid.*
- Dissertation sur une nouvelle édition des Vaudevilles d'Olivier Basselin; par M. Duputel,* 121
- Observations diverses sur la peinture et les arts; par M. Descamps,* 122
- Mémoire sur la question de savoir pourquoi l'on peut faire des vers italiens sans rimes,* *ibid.*
- Eloge de Rollin; par M. Maillet-Lacoste,* 123
- Discours relatif à l'influence des auteurs grecs et latins sur l'esprit de la jeunesse dans l'instruction publique; par le même,* *ibid.*
- Notice biographique sur M. Alexandre Quesney; par M. Lecarpentier,* *ibid.*

<i>Galerie des peintres ; par M. Lecarpentier ,</i>	123
<i>Notice historique sur un monument celtique à Cocherelles ; par M. Marquis ,</i>	ibid.
<i>Dissertation sur le temple que l'on croit avoir existé , à Rouen , sur l'emplacement occupé depuis par l'église de Saint-Lo ; par le même ,</i>	ibid.
<i>Histoire de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique , 4^e vol. ; par M. Botta ,</i>	123
<i>Précis analytique des anciens Mémoires de l'Académie , 5^e vol. ; par M. Gosseaume ,</i>	ibid.
<i>Le Coq-d'Inde , le Héron et le Pélican , fables ; par M. Lefilleul des Guerrots ,</i>	124
<i>Imitation de la Tarpéïa de Properce ; par M. Fontanier ,</i>	ibid.
<i>Le Chien et la Chaîne , fable ; par M. Guttinguer ,</i>	ibid.
<i>Imitation , tirée du poëme de Don Juan , par lord Byron ; par M. Guttinguer ,</i>	ibid.
<i>EXTRAIT d'une Imitation libre du petit poëme de Properce , intitulé Tarpéïa ; par M. Fontanier ,</i>	125
<i>Extrait d'une Fable intitulée le Héron et le Pélican ; par M. Lefilleul des Guerrots ,</i>	127

CONCOURS.

<i>RAPPORT sur le Concours de l'année , pour la classe des Belles-lettres , lu en séance publique ; par M. Brière ,</i>	128
<i>PRIX proposé pour 1822 ,</i>	130
<i>PRIX extraordinaire ,</i>	131

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.

<i>Notice historique sur la Henriade , pour une édition de ce poëme , avec un Commentaire raisonné et suivi ; par M. Fontanier ,</i>	133
<i>Mémoire sur cette question : Pourquoi peut-on faire des vers italiens sans rime ? par M. Botta ,</i>	148
<i>Le Nouveau Riche et le Solitaire , vers ; par M. d'Ornay ,</i>	159
<i>Dithyrambe sur l'ancienne Rome ; par M. Théod. Licquet ,</i>	167
<i>Le Convoi du Pauvre ; par M. Vigné ,</i>	171
<i>Les Pots de Fleurs et les Arbres , Fable ; par M. Guttinguer ,</i>	174

FIN DE LA TABLE.







